This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

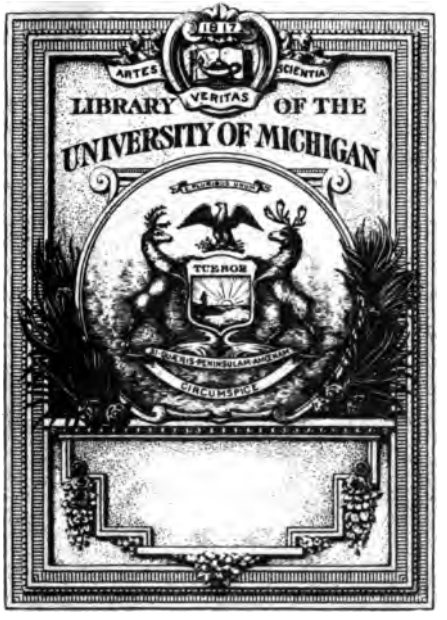
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TOME II.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ DANS LES PAYS OÙ LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ; LES MOEURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, ARTS ET SCIENCES, COMMERCE ET MANUFACTURES;

PAR J. F. LAHARPE.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, ET ACCOMPAGNÉE D'UN BEL ATLAS IN-FOLIO.

TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1820.

G
160
.L18
v.3

1.5.883-no

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

PREMIÈRE PARTIE.

AFRIQUE.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

VOYAGES AU SÉNÉGAL ET SUR LES CÔTES D'AFRIQUE JUSQU'A SIERRA-LÉONE.

CHAPITRE III.

Mœurs et Usages des Iolofs, des Foulas, et des Mandingues. Langage. Religion.

Nous avons souvent parlé de ces peuples dans la relation des voyages sur les côtes où ils sont répandus. Nous voulons rassembler ici les observations les plus importantes des voyageurs sur les trois nations les mieux connues de cette latitude. Les Iolofs habitent le long de l'Océan, entre le fleuve

du Sénégal et la Gambie. Les Foulas sont situés au nord, au sud et à l'est du Sénégal. Les Mandingues occupent les deux bords de la Gambie, et se mêlent partout aux deux autres nations.

Une des principales qualités qui se font remarquer dans les Iolofs, et qui paraît leur être commune avec tous les Nègres de la côte, c'est, comme on l'a déjà dit, le penchant au vol; mais ils ont une adresse à voler qui leur est particulière.

Ce n'est pas sur les mains d'un voleur qu'il faut avoir les yeux ouverts, c'est sur ses pieds. Comme la plupart des Nègres marchent pieds nus, ils acquièrent autant d'adresse dans cette partie que nous en avons aux mains. Ils ramassent une épingle à terre. S'ils voient un morceau de fer, un couteau, des ciseaux, et tout autre chose, ils s'en approchent; ils tournent le dos à la proie qu'ils ont en vue; ils vous regardent en tenant les mains ouvertes. Pendant ce temps, ils saisissent l'instrument avec le gros orteil; et pliant le genou, ils lèvent le pied par derrière jusqu'à leurs pagnes, qui servent à cacher le vol; et le prenant avec la main, ils achèvent de le mettre en sûreté.

Ils n'ont pas plus de probité à l'égard de leurs compatriotes de l'intérieur des terres, qu'ils appellent *montagnards*. Lorsqu'ils les voient arriver pour le commerce, sous prétexte de servir à transporter leurs marchandises ou de leur rendre l'office d'interprètes, ils leur dérobent une partie de ce qu'ils ont apporté.

Leur avidité barbare va bien plus loin, car il s'en trouve qui vendent leurs enfans, leurs parens et leurs voisins. Pour cette perfidie, on s'adresse à ceux qui ne peuvent se faire entendre des Français. Ils les conduisent au comptoir pour y porter quelque chose; et feignant que ce sont des esclaves achetés, ils les vendent, sans que ces malheureuses victimes puissent s'en défier, jusqu'au moment qu'on les enferme ou qu'on les charge de chaînes. Un vieux Nègre ayant résolu de vendre son fils, le conduisit au comptoir. Mais ce fils, qui se défia de ce dessein, se hâta de tirer un facteur à l'écart et de vendre lui-même son père. Lorsque ce vieillard se vit environné de marchands prêts à l'enchaîner, il s'écria qu'il était le père de celui qui l'avait vendu. Le fils protesta le contraire, et le marché demeura conclu; mais celui-ci retournant en triomphe, rencontra le chef du canton, qui le dépouilla de ses richesses mal acquises, et vint le vendre au même marché. Tous ces crimes sont la suite d'un plus grand, celui de les acheter.

Quantité de petits Nègres des deux sexes sont enlevés tous les jours par leurs voisins, lorsqu'ils s'écartent dans les bois, sur les chemins, ou dans les plantations, pour chasser les oiseaux qui viennent manger le millet et les autres grains. Dans le temps de la famine, un grand nombre de Nègres se vendent eux-mêmes pour s'assurer du moins la vie.

Leur pauvreté est extrême. Ils ont pour tout bien

quelques bestiaux. Les plus riches n'en ont pas plus de quarante ou cinquante, avec deux ou trois chevaux, et le même nombre d'esclaves. Il est très-rare qu'on leur trouve de l'or pour la valeur d'onze ou douze pistoles.

Dans quelques pays des Nègres, la couronne est héréditaire; dans d'autres, elle est élective. A la mort d'un prince héréditaire, c'est son frère, et non son fils, qui lui succède; mais, après la mort du frère, le fils est appelé au trône, et le laisse de même à son frère. Dans quelques pays héréditaires, c'est au premier neveu par les sœurs que tombe la succession, parce que la propagation du sang royal ne leur paraît certaine que par cette voie, tant ils comptent peu sur la fidélité des femmes.

Dans les royaumes électifs, trois ou quatre des plus grands personnages de la nation s'assemblent, après la mort du roi, pour lui choisir un successeur, et se réservent le pouvoir de le déposer ou de le bannir lorsqu'il manque à ses obligations. Cet usage devient la source d'une infinité de guerres civiles, parce qu'un roi déposé entreprend ordinairement de se rétablir malgré les constitutions.

Il n'y a point dans l'univers d'autorité plus absolue et plus respectée que celle de ces monarques nègres. Elle ne se soutient que par la rigueur. Les punitions, pour les moindres défauts de respect ou d'obéissance, sont la mort, la confiscation des biens, et l'esclavage de toute la famille des coupables. Le peuple est moins à plaindre que les grands, parce

que, dans ces occasions, il n'a que l'esclavage à redouter. Barbot raconte que, sous les plus légers prétextes, sans égard pour le rang ni pour la profession, un roi fait vendre à son gré ses sujets. L'alcade de Rufisque vendit aux Français de Gorée, par l'ordre exprès du damel, un marabout qui avait manqué à quelque devoir du pays. Ce malheureux prêtre fut plus de deux mois sur le vaisseau sans vouloir prononcer une parole. Comme la volonté des princes est une loi souveraine, ils imposent des taxes arbitraires, qui réduisent tous leurs sujets à la dernière pauvreté.

Dans le royaume de Barsalli ou Boursalum, il n'y a que le roi et sa famille qui aient le droit de coucher sous des espèces d'étoffes qui servent de défenses contre les mouches et les mosquites. L'infraction de cette loi est punie de l'esclavage. Un Iolof qui aurait la hardiesse de s'asseoir sans ordre sur la même natte que la famille royale, est sujet au même châtiment. L'orgueil et la tyrannie siégent donc sur des nattes comme sur la pourpre ! Mais malgré tant de hauteur, les princes iolofs sont des mendians si peu capables de honte, que, s'ils aperçoivent à l'étranger qui les visite quelque chose qui leur plaise, comme un manteau, des bas, des souliers, une épée, un chapeau, etc., ils demandent successivement qu'on leur permette d'en faire l'essai, et se mettent par degrés en possession de toute la parure.

Les épreuves du fer chaud et de l'eau bouillante,

ces anciens monumens de notre barbarie, se retrouvent dans la jurisprudence des Nègres; et la corruption, qui déshonore si souvent la nôtre, ne leur est pas étrangère.

Deux petits rois, oncle et neveu, tous deux tributaires du damel, étant en contestation pour les droits de leur souveraineté, résolurent de remettre la décision de leur différend au sort des armes ou à la sentence du damel; et ce prince leur ayant fait défendre les voies violentes, ils furent obligés de venir à celles de l'autorité. Le jour marqué pour leurs explications, ils se rendirent dans une grande place, qui est vis-à-vis du palais royal, tous deux accompagnés d'un nombreux cortége, qui formait deux bataillons armés de dards, de flèches, de zagaies et de couteaux à la mauresque. Ils se postèrent l'un vis-à-vis de l'autre, à trente pas de distance. Le damel parut bientôt à la tête de six cents hommes. Il montait un fort beau cheval de Barbarie, et alla se placer au milieu des deux rivaux. Quoiqu'ils parlassent tous la même langue, ils employèrent des interprètes pour s'expliquer. Le neveu, qui était fils du dernier roi, finit sa harangue en représentant que les domaines contestés devaient lui appartenir de plein droit, puisque le ciel les avait donnés à son père, et qu'il attendait par conséquent de l'équité du damel la confirmation d'un titre qui ne pouvait lui être disputé sans injustice. Après l'avoir écouté fort attentivement, le damel lui répondit d'un air majestueux : « Ce

« que le ciel vous a donné, je vous le donne à son « exemple. » Une réponse si positive dissipa aussitôt le parti opposé. Les guiriots, avec leurs instrumens et leurs tambours, célébrèrent les louanges du vainqueur. Ils lui répétèrent mille fois que le damel lui avait rendu justice, qu'il était plus beau, plus riche, plus puissant et plus courageux que son rival. Mais, tandis qu'il n'était occupé que de son bonheur, il fut surpris de s'en voir dépouillé le jour suivant. Le damel, corrompu par des présens, révoqua la sentence qu'il avait portée, et rétablit l'oncle à la place du neveu. Ce revers de fortune fit changer d'objet aux chants des guiriots. Toutes leurs louanges furent pour celui qu'ils avaient décrié par leurs satires. (1)

Les rois nègres entreprennent la guerre sur les moindres prétextes; mais les batailles ne sont que des escarmouches. Dans tout le royaume du damel, à peine se trouverait-il assez de chevaux pour former deux cents hommes de cavalerie. Ce prince n'a pas besoin de provisions de bouche quand il est en campagne : toutes les femmes lui fournissent des vivres sur son passage.

Les armes de la cavalerie sont la zagaie, sorte de

(1) On a vu un exemple d'une bassesse à peu près semblable dans un guiriot français. Il adressa une ode à un ministre qui venait d'en faire renvoyer un autre, ode dans laquelle le ministre disgracié était fort maltraité ; celui-ci revint, et le guiriot lui dédia, à son tour, une autre ode. Toutes les deux eurent la même récompense, le mépris.

javeline fort longue, et trois ou quatre dards de la forme des flèches, avec cette différence que la tête en est plus grosse, et qu'étant dentelée, elle déchire la blessure lorsqu'on la retire après le coup. Tous les cavaliers sont si chargés de grisgris, qu'ils ne peuvent faire quatre pas s'ils sont démontés; ils lancent assez loin leurs zagaies. Avec ces armes, ils ont un cimeterre et un couteau à la mauresque, long d'une coudée sur deux doigts de largeur. Quoique chargés de tant d'instrumens, ils ont les bras et les mains libres, de sorte qu'ils peuvent charger avec beaucoup de vigueur.

L'infanterie est armée d'un cimeterre, d'une javeline et d'un carquois rempli de cinquante ou soixante flèches empoisonnées, dont les blessures causent infailliblement la mort, pour peu que les remèdes soient différés. Les dents de ces flèches ne causent pas des effets moins dangereux, puisque, ne pouvant être retirées, il faut qu'elles traversent la partie dans laquelle elles sont entrées. L'arc est composé d'un roseau fort dur qui ressemble au bambou; la corde est d'une autre sorte de bois, et est jointe à l'arc avec beaucoup d'art. Les Nègres, en général, se servent de leurs arcs avec tant d'adresse, que de cinquante pas ils sont sûrs de frapper un écu. Ils marchent sans ordre et sans discipline au milieu même du pays qu'ils attaquent. Leurs guiriots les excitent au combat par le son de leurs instrumens.

Lorsqu'ils sont à la portée de leurs armes, l'infan-

terie fait une décharge de ses flèches, et la cavalerie lance ses dards; on en vient ensuite à la zagaie. Ils épargnent néanmoins leurs ennemis, dans l'espérance de faire un plus grand nombre d'esclaves; c'est le sort de tous les prisonniers sans exception d'âge ni de rang. Malgré les ménagemens qu'ils observent dans la mêlée, comme ils combattent nus et qu'ils sont fort adroits, leurs guerres sont toujours fort sanglantes. D'ailleurs ils aiment mieux perdre la vie que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté, et ce motif les anime autant que la crainte de l'esclavage.

Si le premier choc ne décide pas de la victoire, ils renouvellent souvent le combat pendant plusieurs jours. Enfin, lorsqu'ils commencent à se lasser de verser du sang, ils envoient, de chaque côté, les marabouts pour négocier la paix; et s'ils conviennent des articles, ils jurent sur l'Alcoran et par Mahomet, d'être fidèles à les observer. Il n'y a jamais de composition pour les prisonniers. Ceux qui ont le malheur d'être pris, demeurent les esclaves de celui qui les a touchés le premier.

Si l'on veut avoir une idée de ces misérables brigands, que les historiens appellent *rois*, il n'y a qu'à voir dans Le Maire et dans Moore le portrait qu'ils tracent des princes qui, de leur temps, régnaient en Afrique.

Le roi, qui porte le titre de Brack, et qui gouverne la contrée que nous nommons Oualo, est si pauvre, dit Le Maire, qu'il manque souvent de

millet pour se nourrir. Il aime les chevaux jusqu'à se priver de la nourriture pour fournir à leur entretien, comme maître Jacques dans *l'Avare*; il leur donne le grain dont il devrait se nourrir, et se contente ordinairement d'une pipe de tabac et de quelques verres d'eau-de-vie. La nécessité le force souvent de faire des incursions dans les cantons les plus faibles de son voisinage, où il enlève les bestiaux et des esclaves qu'il vend aux Français pour de l'eau-de-vie. Lorsqu'il voit baisser sa provision de cette liqueur, il enferme le reste dans une petite cantine dont il donne la clef à quelqu'un de ses favoris, avec ordre de la porter à vingt ou trente lieues de sa demeure, pour se mettre lui-même dans la nécessité de s'en priver. S'il exerce sa tyrannie sur ses voisins, il garde encore moins de ménagement pour ses propres sujets. Son usage est d'aller de ville en ville avec toute sa cour, qui est composée d'environ deux cents Nègres, la plupart infectés de tous les vices des blancs, et de demeurer dans chaque lieu jusqu'à ce qu'il en ait mangé toutes les provisions. Ceux qui ont la hardiesse de s'en plaindre sont vendus pour l'esclavage.

Ceux des Iolofs qui bordent immédiatement la Gambie, habitent les royaumes de Barsalli et du bas Yani. Le roi de Barsalli gouverne avec une autorité absolue, et sa famille est si respectée, que tous ses peuples se prosternent la face en terre lorsqu'ils paraissent devant quelque personne de son sang. Cependant il vit dans l'égalité avec sa milice. Cha-

que soldat a la même part au butin de la guerre, et le roi ne prend que ce qui est nécessaire à ses besoins. Cette loi, qu'il s'est imposée, ne lui permet guère de quitter les armes; car aussitôt qu'il a consommé les fruits d'une guerre, il est obligé, pour satisfaire son avidité et celle de ses gens, de chercher quelque nouvelle proie.

En 1732, c'est-à-dire dans le temps que Moore était en Afrique, le roi de Barsalli était un prince d'une humeur si emportée, qu'au moindre ressentiment il ne faisait pas difficulté de tirer sur celui dont il se croyait offensé. Moore n'ajoute pas si c'était un coup de flèche ou d'arme à feu; mais cette fureur était d'autant plus dangereuse, que le roi tirait fort adroitement; quelquefois, lorsqu'il se rendait sur une chaloupe de la Compagnie, à Cahone, qui était une de ses propres villes, il se faisait un amusement de tirer sur tous les canots qui passaient, et, dans la journée, il tuait toujours un homme ou deux. Quoiqu'il eût un grand nombre de femmes, il n'en menait jamais plus de deux avec lui. Il avait plusieurs frères, mais il était rare qu'il leur parlât ou qu'il les reçût même dans sa compagnie. S'ils obtenaient cet honneur, ils n'étaient pas dispensés de la loi commune, qui oblige tous les Nègres à se jeter de la poussière sur le front lorsqu'ils approchent de leur roi : cependant ils sont les héritiers de la couronne après lui; mais, dans le royaume de Barsalli, elle est ordinairement dis-

putée par les enfans du roi mort, et c'est au plus fort qu'elle demeure.

On peut prendre une grande idée de leur adresse à dompter et à manéger les chevaux, si l'on en juge par ce que raconte Moore d'un des princes de Barsalli qu'il nomme Haman Sica. Il montait un cheval blanc de lait d'une grande beauté, avec la crinière longue et une des plus belles queues du monde. Les étriers de Haman étaient courts, de la largeur et de la longueur de ses pieds; de sorte qu'il pouvait se lever facilement et s'y soutenir en courant à toute bride, tirer un fusil, lancer son dard ou sa zagaie avec autant de liberté qu'à pied. Il portait toujours à la main une lance de douze pieds de long, qu'il tenait droite et appuyée par le bas sur son étrier, entre ses orteils; mais lorsqu'il exerçait son cheval, en lui faisant faire des courbettes, il la secouait au-dessus de sa tête, comme s'il eût été prêt à combattre. Je l'ai vu plusieurs fois, dit Moore, monté sur ce beau cheval auquel il faisait faire des exercices surprenans; il le faisait quelquefois avancer quarante ou cinquante pas sur les deux pieds de derrière, sans toucher la terre avec ceux de devant; quelquefois, lui faisant courber les jambes, il le faisait passer ventre à terre sous les portes des Mandingues, qui n'ont pas plus de quatre pieds de hauteur.

On a déjà vu que les Foulas du siratik occupent un pays fort étendu, sous le gouvernement d'un roi qui leur est propre; mais ceux qui habitent les

deux bords de la Gambie vivent dans la dépendance des Mandingues, parmi lesquels ils ont formé des établissemens par intervalles. Il y a beaucoup d'apparence que c'est le famine ou la guerre qui les a chassés de leur pays. Les voyageurs disent beaucoup plus de bien de ces Foulas de la Gambie que de tous les autres Nègres du même pays.

Quoiqu'ils aient quelques habitations fixes, la plupart mènent une vie errante, avec leurs bestiaux qu'ils conduisent dans les cantons bas ou élevés, suivant qu'ils y sont forcés par les pluies. Lorsqu'ils rencontrent quelque bon pâturage, ils s'y établissent avec la permission du roi, et y restent tant qu'il y a de l'herbe. La vie des hommes est fort pénible. Outre le travail de leur profession, ils ont sans cesse à se défendre contre les bêtes féroces sur la terre, et contre les crocodiles sur le bord des rivières. La nuit, ils rassemblent leurs bestiaux au centre de leurs tentes et de leurs cabanes; ils allument quantité de feux, et font la garde autour du troupeau. Jobson, ayant eu occasion de traiter souvent avec eux pour des vaches et des chèvres, faisait avertir le chef d'un de ces troupeaux, qui se présentait couvert de mouches dans toutes les parties du corps, surtout aux mains et au visage. Quoiqu'elles fussent de la même espèce que celles qui tourmentent les chevaux en Europe, il en était si peu incommodé, qu'il ne prenait pas la peine de lever la main pour les chasser, tandis que Jobson,

piqué jusqu'au sang, était forcé de s'en défendre avec une branche d'arbre.

Ces peuples ressemblent beaucoup aux Arabes, dont la langue s'apprend dans leurs écoles, et en général ils sont plus versés dans cette langue que les Européens dans la langue latine; ils la parlent presque tous, quoiqu'ils aient leur propre langue qui se nomme le foula.

Ils ont des chefs qui les gouvernent avec douceur; ils vivent en société et bâtissent des villes, sans être assujettis au prince dans les terres duquel ils s'établissent. S'ils reçoivent quelque mauvais traitement de lui ou de sa nation, ils détruisent leur ville pour aller s'établir dans quelque autre lieu. La forme de leur gouvernement se soutient sans peine, parce qu'ils sont d'un caractère doux et paisible. Ils ont des notions si parfaites de justice et de bonne foi, que celui qui les blesse est regardé avec horreur de toute la nation, et ne trouve personne qui prenne parti pour lui contre le chef. Comme on n'a pas de passion dans ce pays pour la propriété des terres, et que les Foulas d'ailleurs se mêlent peu de l'agriculture, les rois leur accordent volontiers la liberté de s'établir dans leurs états. Ils ne cultivent que les environs de leurs villes ou de leurs camps, pour en tirer leurs véritables nécessités. C'est du tabac, du coton, du maïs, du riz, du millet et d'autres sortes de grains.

L'industrie et la frugalité des Foulas leur fait recueillir plus de blé et de coton qu'ils n'en con-

somment; ils les vendent à bon marché. Ils sont très-hospitaliers, mais entre eux. Qu'un Foula tombe dans l'esclavage, tous les autres se réunissent pour racheter sa liberté. Ils ne laissent jamais un homme de leur nation dans le besoin; ils prennent soin des vieillards, des aveugles et des boiteux. Leurs armes sont la lance, la zagaie, l'arc et les flèches, des coutelas fort courts qu'ils appellent *fongs*, et même le fusil dans l'occasion. Ils se servent de tous ces instrumens avec beaucoup d'adresse. On les voit chercher ordinairement à s'établir près de quelque ville des Mandingues; ils sont encore attachés au paganisme, et ne se font pas faute de boire de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs.

Leur industrie est si reconnue pour élever et nourrir des bestiaux, que les Mandingues leur abandonnent le soin de leurs troupeaux.

Ils ont pourtant leurs superstitions comme les autres Nègres. S'ils apprennent qu'on ait fait bouillir le lait de leurs vaches, ils s'obstinent à n'en plus vendre, du moins à celui qui l'aurait acheté pour en faire cet usage, parce qu'ils attribuent à l'action du feu une vertu éloignée qui peut faire mourir leurs bestiaux.

Les Mandingues seraient souvent exposés à mourir de faim, sans le secours des Foulas. Ils tirent d'eux, par des échanges, une partie de leurs provisions. On ne connaît pas non plus d'autre peuple que les Foulas qui ait l'art de faire du beurre sur la rivière de Gambie. Ils le vendent pour diverses

sortes de marchandises, mais surtout pour du sel.

Leur habillement n'est pas moins particulier à leur nation que leur commerce. Ils n'emploient pas d'autres étoffes que celles de leurs propres manufactures : elles sont de coton blanc, et leurs femmes ont soin de les entretenir avec beaucoup de propreté. Il n'y en a pas moins dans l'intérieur de leurs cabanes, où l'odorat n'a rien à souffrir, non plus que les yeux. On reconnaît aussi de la régularité dans l'ordre de ces petits édifices; il y a toujours de l'un à l'autre assez de distance pour les garantir de la communication du feu. Les rues sont fort bien ouvertes, et les passages libres; ce qui ne se trouve guère dans les villes des Mandingues. La plupart des habitations des Foulas sont bâties sur le même modèle.

La plus nombreuse de toutes les nations qui habitent les bords de la Gambie, et toute l'étendue même de cette côte, porte le nom de Mandingues. Ils sont vifs et enjoués, passionnés pour la danse, et pourtant querelleurs. Cette nation, distribuée dans toutes les parties du pays, vient de l'intérieur des terres et du pays de Mandinga. Ils sont les plus zélés mahométans d'entre tous les Nègres. Ils ne connaissent pas l'usage du vin ni de l'eau-de-vie. Ils sont aussi les plus instruits de toutes ces régions de l'Afrique. Le principal commerce du pays est entre leurs mains.

Dans l'économie du ménage, le soin du riz est abandonné aux femmes. Après en avoir mis à part

ce qui leur paraît suffisant pour la subsistance de la famille, elles ont droit de vendre le reste et d'en garder le prix, sans que les maris aient celui de s'en mêler. Le même usage est établi pour la volaille, dont elles élèvent une grande quantité.

On voit des Mandingues qui mettent leur gloire à nourrir un grand nombre d'esclaves. Ils leur rendent la vie si douce, qu'on a peine quelquefois à les distinguer de leurs maîtres; surtout les femmes, qui sont ornées de colliers d'ambre, de corail et d'argent, comme si l'unique soin de leur esclavage était de se parer. La plupart de ces esclaves sont nés dans les familles.

Tous les royaumes de la Gambie ont quantité de seigneurs particuliers, qui sont comme les rois des villes où ils font leur demeure. Leur principal droit est d'avoir en propriété tous les palmiers et les *siboas* qui croissent dans le pays; de sorte que, sans leur permission, personne n'ose en tirer le vin ni couper la moindre branche. Ils accordent cette liberté à quelques habitans, en se réservant dans la semaine deux jours de leur travail. Les blancs même sont obligés d'obtenir d'eux une permission formelle pour couper des feuilles de siboa et de l'herbe lorsqu'ils ont à couvrir quelque maison.

On compte les richesses des Mandingues par le nombre de leurs esclaves. Pour en fournir aux Européens, leur méthode est d'envoyer une troupe de gardes autour de quelque village, avec ordre d'enlever le nombre des habitans dont ils ont besoin.

On lie les mains derrière le dos à ces misérables victimes pour les conduire droit aux vaisseaux; et lorsqu'ils y ont reçu la marque du bâtiment, ils disparaissent pour jamais. On transporte ordinairement les enfans dans des sacs, et l'on met un bâillon aux hommes et aux femmes, de peur qu'en traversant les villages ils n'y répandent l'alarme par leurs cris. Ce n'est pas dans les lieux voisins des comptoirs qu'on exerce ces violences; l'intérêt des princes n'est pas de les ruïner; mais les villes intérieures du pays sont traitées sans ménagement. Il arrive quelquefois que les prisonniers s'échappent des mains de leurs gardes, et que rassemblant les habitans par leurs cris, ils poursuivent ensemble les ministres du roi. S'ils peuvent les arrêter, leur vengeance est de les conduire à la ville royale. Le roi ne manque jamais de désavouer leur commission; mais, pour ne rien perdre de ses espérances, et sous prétexte de justice, il vend sur-le-champ les coupables pour l'esclavage, et si les habitans arrêtés paraissent devant le roi pour rendre témoignage contre leurs ravisseurs, ils sont aussi vendus, comme si le malheur qu'ils ont souffert devenait un droit sur leur liberté.

On rapporte un usage singulier du royaume de Baol. Lorsqu'il est question de délibérer sur quelque affaire importante, le roi fait assembler son conseil dans la plus épaisse forêt qui soit près de sa résidence. Là, on creuse dans la terre un grand trou, sur les bords duquel tous les conseillers

prennent séance, et, la tête baissée vers le fond, ils écoutent ce que le roi leur propose. Les sentimens se recueillent, et les résolutions se prennent dans la même situation. Lorsque le conseil est fini, on rebouche soigneusement le trou de la même terre qu'on en a tirée, pour signifier que tous les discours qu'on y a tenus y demeurent ensevelis. La moindre indiscrétion est punie du dernier supplice, ce qui probablement contribue, plus que la cérémonie du fossé, à rendre les secrets impénétrables.

L'habillement populaire, dans cette partie de l'Afrique dont nous parlons, consiste dans une pagne qui couvre la ceinture. C'est à peu près l'habillement de toutes les nations nègres, avec quelques variations. Les plus riches y joignent une espèce de chemise de coton fort courte, et dont les manches sont très-larges.

Leur bonnet, quand ils en ont, ressemble au capuchon d'un jacobin. Le peuple marche pieds nus; mais les personnes de qualité ont des sandales de cuir, de la forme de nos semelles de souliers, attachées au gros orteil avec une courroie. Quoique leurs cheveux soient courts, ils les ornent assez agréablement de grisgris, de brins d'argent, de cuivre, de corail, etc. Ils ont aux oreilles des pendans d'étain, d'argent et de cuivre. Ceux qui descendent d'une race servile n'ont pas la liberté de porter leurs cheveux.

Les femmes et les filles sont nues de la ceinture

jusqu'à la tête, à moins que le froid ne les oblige de se couvrir. Le reste du corps est couvert d'une pagne, qui est de toile ou d'étoffe, de la grandeur de nos serviettes d'Europe, et qui leur descend jusqu'au mollet. Elles se parent la tête de corail et d'autres bagatelles éclatantes, et leurs cheveux sont rangés avec assez d'art, pour fournir une espèce de coiffure d'un demi-pied de hauteur. Les plus hautes passent pour les plus belles. Ainsi, nos modes de Paris sont aujourd'hui celles d'Afrique. Jusqu'à l'âge d'onze ou douze ans, les garçons et les filles sont entièrement nus.

Les Nègres ne boivent ordinairement que de l'eau, quoiqu'ils usent quelquefois de vin de palmier, et d'une sorte de bière qu'ils appellent *boullo*, composée des grains du pays. Mais ils ont une passion si ardente pour les liqueurs fortes des Européens, qu'ils vendent jusqu'à leurs habits pour en acheter. L'exemple des hommes n'empêche pas que les femmes ne soient plus réservées, et ne les autorise pas même à toucher l'eau-de-vie de leurs lèvres, à l'exception de quelques favorites des princes, que leur situation met au-dessus de l'usage.

Ils n'ont pas proprement de pain; ils mangent leurs grains cuits au lait et à l'eau. Le plus grand usage qu'ils fassent du maïs est lorsqu'il est vert; ils le font rôtir sur les charbons dans les épis, et l'avalent comme des pois verts. Leur riz, ils l'emploient ordinairement à faire du pilau, suivant l'usage des Turcs; enfin, ils n'avoient ni l'usage du

pain, ni celui de la pâtisserie; mais, en se familiarisant avec les Européens, leurs femmes ont appris d'eux l'art d'en faire, et le pratiquent aujourd'hui avec succès.

On trouve beaucoup de variations dans les voyageurs sur la forme du mariage des Nègres; mais il faut l'attribuer moins à l'incertitude des témoignages qu'à l'inconstance des usages même, qui ne sont pas établis avec assez d'uniformité pour ne pas recevoir quantité de changemens et d'altérations. Jobson nous apprend que tout Nègre est en droit de contracter avec une fille qui est en âge d'être mariée, mais que ce n'est jamais sans la participation et même sans le consentement des parens, entre les mains desquels il doit déposer la dot dont on est convenu. Le roi, ou le principal seigneur du canton, tire aussi quelques droits pour la ratification du traité. Alors le mari, accompagné de quelques amis de son âge, s'approche le soir, au clair de la lune, de la maison de sa femme, et cherche le moyen de l'enlever; il y réussit toujours, malgré sa résistance et ses cris, qui n'ont rien de sérieux. Elle demeure quelque temps enfermée dans sa maison; et plusieurs mois après, elle ne sort jamais sans un voile qui doit lui couvrir toute la tête, à l'exception d'un œil. Sa dot est réservée pour le cas où elle survivrait à son mari, parce que l'usage oblige les veuves qui se remarient d'acheter un homme, comme elles ont été achetées pour leur premier mariage.

Quand la jeune femme est conduite à son mari, il lui offre la main pour la recevoir dans sa maison; mais il lui ordonne immédiatement d'aller chercher de l'eau, du bois et les autres nécessités du ménage. Elle obéit respectueusement. Le mari se met à souper; elle ne soupe qu'après lui; et, demeurant en silence, elle attend son ordre pour l'aller trouver au lit. C'est un usage constant chez les Nègres que les femmes ne mangent jamais avec eux. On retrouve partout l'esclavage des femmes, qui a été général dans le monde jusqu'au temps de la perfection des sociétés, et qui l'est encore dans tout l'Orient.

La dot consiste souvent en quelques veaux, qui doivent être donnés au père, et qui ne surpassent jamais le nombre de cinq. Le mari et la femme se mettent sur-le-champ au lit; si la femme est garantie vierge, on couvre le lit d'un drap de coton blanc, et les marques sanglantes de la virginité sont exposées aux yeux de l'assemblée; ensuite on porte le drap en procession dans toute la ville, au son des instrumens, qui font retentir les louanges de la jeune femme et ses plaisirs. Mais si la virginité ne se déclare pas par des preuves, le père est obligé, sur la demande du mari, de reprendre sa fille et de rendre les veaux. Cette disgrâce est rare, parce qu'on prend soin d'examiner la fille avant le mariage, et qu'elle n'est demandée qu'après une parfaite conviction: d'ailleurs le malheur d'une fille n'est jamais irréparable; si elle ne peut demeurer femme de celui qui

l'avait épousée, elle devient la concubine d'un autre; et le père est toujours sûr de trouver des marchands qui la recherchent.

Barbot observe qu'en Afrique comme en Europe, les goûts sont fort partagés sur ce qui rend une femme aimable. Les uns veulent des vierges, d'autres comptent pour rien cette qualité.

Tous les voyageurs conviennent qu'un Nègre peut prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir, mais qu'il n'y en a qu'une qui jouisse des priviléges du mariage, et qui ne s'éloigne jamais du mari. Du temps de Jobson, les Anglais donnaient à ces véritables épouses le nom de *handwifes*, c'est-à-dire, *femmes de la main*, parce qu'ils les trouvaient sans cesse à côté de leurs maris. Elles sont dispensées de plusieurs travaux pénibles, qui sont le partage des autres; cependant elles ne mangent ni avec leurs maris, ni en leur présence. Jobson parle avec étonnement de la bonne intelligence qui règne entre toutes ces femmes; elles se retirent le soir dans leurs cabanes, elles y attendent l'ordre de leur mari commun, et le matin elles vont le saluer à genoux, en mettant la main sur sa cuisse. L'épouse légitime, c'est-à-dire, celle qui été épousée la première, a l'autorité sur toutes les autres, à moins qu'elle ne soit sans enfans.

Dans le cas d'adultère, les deux coupables sont vendus pour l'esclavage étranger, sans espérance d'être jamais rachetés. Cette punition est celle des plus grands crimes; car les supplices capitaux sont

rares parmis les Nègres. On prend soin que ces esclaves soient vendus aux Portugais, parce qu'on est sûr alors qu'ils seront transportés au-delà des mers.

Malgré la rigueur de ces lois, la plupart des Nègres se trouvent honorés que les blancs de quelque distinction daignent coucher avec leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles. Ils les offrent souvent aux principaux officiers des comptoirs. Le Maire, Jannequin, et d'autres voyageurs, rendent là-dessus le même témoignage. Barbot ajoute seulement que c'est l'intérêt qui les rend si lâches, et qu'il n'y a rien de sacré qui les arrête lorsqu'ils espèrent quelque profit.

Le Maire raconte que leurs femmes ont beaucoup d'inclination pour la galanterie, qu'elles sont passionnées pour les caresses des blancs. Cependant elles ont le cœur mercenaire, et toutes leurs faveurs doivent être payées. Mais Barbot assure qu'elles se contentent d'un prix fort léger. Elles ont, dit-il, la taille belle, les yeux vifs, la couleur d'un noir fort brillant, et l'air extrêmement lascif. Cette passion, qu'elles déguisent peu pour le commerce des blancs, trouble souvent la tranquillité des mariages.

Les travaux pénibles du ménage sont le partage des femmes. Non-seulement elles préparent les alimens et les liqueurs, mais elles sont chargées de la culture des grains et du tabac, de broyer le millet, de filer et de sécher le coton, de fabriquer des étoffes, de fournir la maison d'eau et de bois, de prendre

soin des bestiaux; enfin de tout ce qui appartient à l'autre sexe dans des régions mieux policées. Tandis que les hommes passent le temps dans une conversation oisive, ce sont leurs femmes qui veillent à les garantir des mouches, et qui leur servent la pipe et le tabac.

Entre les Nègres mahométans, il y a des degrés de parenté qui ôtent la liberté de se marier. Un homme ne peut épouser deux sœurs. Le damel, qui avait violé cette loi, reçut en secret la censure et les reproches des marabouts.

La facilité des femmes à se délivrer de leur fruit dans l'accouchement, paraîtrait incroyable, si elle n'était attestée par tous les voyageurs. Elles ne jettent pas un cri; elles ne poussent pas même un soupir. Apres le travail, elles se lavent long-temps; l'enfant est lavé avec le même soin. On l'enveloppe dans une pagne, sans aucun lange qui le serre, dans l'opinion que cette contrainte n'est propre qu'à le rendre tortu ou difforme. Dès le douzième ou le quinzième jour de sa naissance, la mère commence à le porter sur son dos et ne le quitte jamais, de quelque travail qu'elle soit occupée. On voit ordinairement sortir les femmes le jour même, ou le lendemain de leur délivrance. Chaque jour au matin, l'enfant est lavé dans l'eau froide et frotté d'huile de palmier. Jusqu'au temps où la mère commence à le porter sur le dos, on le laisse ramper nu sur la terre, sans autre attention que celle de le nourrir.

Quelques auteurs attribuent leurs nez plats et la forme de leur ventre à cette manière de les porter, qui les expose à heurter le nez contre le dos de leur mère, lorsqu'elle se lève ou qu'elle se baisse, et qui leur fait avancer le ventre pour reculer la tête. Moore reconnaît qu'ils ne naissent point avec le nez plat et les grosses lèvres. Au contraire, il assure qu'à l'exception de la couleur, leurs idées de beauté sont les mêmes qu'en France, c'est-à-dire, qu'ils aiment de grands yeux, une petite bouche, de belles lèvres, et un nez bien proportionné. On voit des Négresses aussi bien faites et d'une taille aussi fine que les plus belles femmes de l'Europe. Elles ont la peau extrêmement douce, et communément plus d'esprit que les hommes.

Leur tendresse est excessive pour leurs enfans. Elles ne leur épargnent aucun soin jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher seuls. Alors, sans relâcher rien de leur attention pour les nourrir et les élever, elles paraissent s'embarrasser peu de leur instruction. Ils se fortifient en croissant; et leur constitution devient si vigoureuse, qu'ils ne connaissent guère d'autre maladie que la petite-vérole. Mais comme ils sont élevés dans une oisiveté continuelle, ils deviennent si paresseux, que s'ils n'étaient pas pressés par la nécessité, ils ne prendraient pas la peine de cultiver leurs terres. Aussi leur travail ne surpasse-t-il guère leurs besoins. Si leur pays n'était extrêmement fertile, ils seraient exposés tous les ans à la famine et forcés de se vendre à ceux qui leur

offriraient des alimens. Ils ont de l'aversion pour toutes sortes d'exercice, excepté la danse dont ils ne se lassent jamais.

Les jeunes filles affectent beaucoup de modestie et de réserve, surtout lorsqu'elles sont en compagnie. Mais prenez-les à part, vous les trouvez fort obligeantes et disposées à ne rien refuser, pour quelques grains de corail, ou pour un mouchoir de soie. Celles qui se croient de race portugaise, et qui prétendent aussi à la qualité de chrétiennes, sont plus réservées que les Mandingues; quoiqu'elles ne se fassent pas scrupule de vivre, sans la cérémonie du mariage, avec un blanc qui est capable de les entretenir. Une femme, après avoir mis au monde un enfant, demeure privée pendant trois ans du commerce de son mari, du moins si son fruit vit aussi long-temps. Elle le sèvre alors, et reprend ses droits au lit conjugal. L'opinion commune est que le lait des femmes s'altère par le commerce des hommes, et que les enfans en contractent de grandes maladies. Cependant Jobson doute que de vingt femmes il y en ait une qui soit capable d'une si longue privation. Il en a vu soupçonner un grand nombre de manquer à la fidélité de leur état, par la seule raison que l'enfant qu'elles allaitaient ne jouissait pas d'une bonne santé.

Aussitôt qu'un Nègre a rendu le dernier soupir, sa famille donne avis de sa mort au voisinage, par des cris aigus et des lamentations qui attirent beaucoup de monde autour de sa cabane. Les cris des

assistans se joignent à ceux de la famille. Mais pour les funérailles chaque canton a ses propres usages.

En général, ils y apportent tous beaucoup de formalités et de cérémonie. Un marabout lave le corps, et le couvre des meilleurs habits qu'il ait portés pendant sa vie. Les parens et les voisins viennent faire successivement leurs lamentations, et proposer au mort plusieurs questions ridicules. L'un lui demande s'il n'était pas content de vivre avec eux, et quel tort on lui a jamais fait, s'il n'était pas assez riche, s'il n'avait pas d'assez belles femmes, etc. Ne recevant point de réponse, ils se retirent l'un après l'autre, après la même cérémonie. D'un autre côté, les guiriots chantent les louanges du mort.

L'usage général est de faire un folgar pour toute l'assemblée. On tue quelques veaux; on vend des esclaves pour acheter de l'eau-de-vie. Après la fête, on ôte le toit de la cabane où le mort doit être enterré : c'est celle qui lui servait de demeure; on renouvelle les cris et les plaintes. Quatre personnes soutenant une pièce d'étoffe carrée qui cache le corps à la vue des assistans, le marabout lui prononce quelques mots dans l'oreille; après quoi il est couvert de terre, et l'on replace le toit, ou le dôme de la maison, auquel on attache un morceau d'étoffe de la couleur que les parens aiment le plus. Nous avons déjà vu que le folgar était le bal des Nègres. Ainsi, ces peuples pleurent leurs morts en donnant le bal et en buvant l'eau-de-vie. C'est qu'ils aiment l'eau-de-vie et la danse, et que chez les peuples bar-

bares vous verrez toujours les usages conformes aux penchans.

A la mort d'un roi ou d'un grand, on fixe un temps pour les cris; c'est ordinairement un mois ou quinze jours après le décès. Ces cris ne sont pas plus une preuve de la douleur des peuples que les oraisons funèbres parmi nous ne sont une preuve du mérite des rois.

Tous les habitans de cette partie de l'Afrique sont passionnés pour la musique et la danse. Ils ont inventé plusieurs sortes d'instrumens qui répondent à ceux de l'Europe, mais qui sont fort éloignés de la même perfection. Ils ont des trompettes, des tambours, des flûtes et des flageolets.

Leurs tambours sont des troncs d'arbres creusés, et couverts du côté de l'ouverture d'une peau de chèvre ou de brebis assez bien tendue. Quelquefois ils ne se servent que de leurs doigts pour battre; mais plus souvent ils emploient deux bâtons à tête ronde et de grosseur inégale, et d'un bois fort dur et fort pesant, tel que le courbaril ou l'ébène. La longueur et le diamètre des tambours sont aussi différens pour mettre de la variété dans les tons. On en voit de cinq pieds de long, et de vingt ou trente pouces de diamètre; mais en général le son en est mort, et moins propre à réjouir les oreilles ou à réveiller le courage, qu'à causer de la tristesse et de la langueur. Cependant c'est le seul instrument favori, et comme l'âme de toutes les fêtes.

Dans la plupart des villes, les Nègres ont un grand

instrument qui a quelque ressemblance avec leur tambour, et qu'ils nomment *tong-tong*. On ne le fait entendre qu'à l'approche de l'ennemi, ou dans les occasions extraordinaires, pour répandre l'alarme dans les habitations voisines. Le bruit du tong-tong se communique jusqu'à six ou sept milles.

Les flûtes et les flageolets des Nègres ne sont que des roseaux percés; ils s'en servent comme les sauvages de l'Amérique, c'est-à-dire fort mal, et toujours sur les mêmes tons : ils n'en tireraient pas d'autres de nos flûtes d'Europe.

Mais leur principal instrument est celui qu'ils nomment *balafo*, que Jobson nomme *ballard*. Il est élevé d'un pied au-dessus de la terre et creux par-dessous. Du côté supérieur, il a sept petites clefs de bois rangées comme celles d'un orgue, auxquelles sont attachées autant de cordes et de fils d'archal de la grosseur d'un tuyau de plume et de la longueur d'un pied, qui fait toute la largeur de l'instrument. A l'autre extrémité sont deux gourdes suspendues comme deux bouteilles, qui reçoivent et redoublent le son. Le musicien est assis par terre vis-à-vis le milieu du balafo, et frappe les clefs avec deux bâtons d'un pied de longueur, au bout desquels est attachée une balle ronde, couverte d'étoffe, pour empêcher que le son n'ait trop d'éclat. Au long des bras, il a quelques anneaux de fer, d'où pendent quantité d'autres anneaux qui en soutiennent de plus petits, et d'autres pièces du même métal. Le mouvement que cette chaîne reçoit de l'exercice du

bras, produit une espèce de son musical, qui se joint à celui de l'instrument, et qui forme un retentissement commun dans les gourdes. Le bruit en doit être fort grand, puisque Jobson l'entendait quelquefois d'un bon mille d'Angleterre.

Le balafo, suivant cette description, doit être le même instrument que Le Maire fait consister dans une rangée de cordes de différentes grandeurs, étendues, dit-il, comme celles de l'épinette. Il jugea qu'entre des mains capables de le toucher, il serait fort harmonieux. Moore raconte qu'ayant été reçu à Nakkaouay sur la Gambie, au son d'un balafo, il lui trouva dans l'éloignement beaucoup de ressemblance avec l'orgue; mais la description qu'il en donne paraît un peu différente. Il était composé, dit-il, d'environ vingt tuyaux d'un bois fort dur et fort poli, dont la longueur et la grosseur allaient en diminuant. Ils étaient joints ensemble avec de petites courroies d'un cuir fort mince, cordonnées autour de plusieurs petites verges de bois. Sous les tuyaux étaient attachées douze ou quinze calebasses de grosseur inégale, qui produisaient le même effet que le ventre d'un clavecin. Les Nègres, ajoute Moore, frappent sur cet instrument avec deux baguettes, couvertes d'une peau fort mince de l'arbre qui se nomme *siboa*, ou d'un cuir léger pour adoucir le son.

Ceux qui font profession de jouer du balafo sont des Nègres d'un caractère singulier, et qui paraissent également faits pour la poésie et pour la musique.

On les comparerait volontiers aux anciens Bardes des îles Britanniques. Tous les voyageurs Français, qui ont décrit le pays des Iolofs et des Foulas, les ont nommés Guiriots. Jobson leur donne le nom de Djeddis, qu'il rend en anglais par *Fiddlers* ou ménétriers. Peut-être celui de Guiriot est-il en usage parmi les Iolofs, et celui de Djeddis parmi les Mandingues.

Barbot dit que, dans la langue des Nègres du Sénégal, guiriot signifie bouffon, et que le caractère de ceux qui sont distingués par ce nom, répond assez à cette idée. Les rois et les seigneurs du pays en ont toujours près d'eux un certain nombre, pour leur propre amusement et pour celui des étrangers qui paraissent à leur cour. Jobson observe que tous les princes et les Nègres de quelque distinction sur la Gambie, ne rendaient jamais de visite aux Anglais sans être accompagnés de leur djeddis ou de leur musique. Il les compare aux joueurs de harpe gallois. Leur usage est de s'asseoir à terre, comme eux, un peu éloignés de la compagnie. Ils accompagnent leurs instrumens de diverses chansons, dont le sujet ordinaire est l'antiquité, la noblesse et les exploits de leur prince. Ils en composent aussi sur les événemens; et l'espoir des moindres présens leur faisait faire souvent des impromptus à l'honneur des Anglais.

Les guiriots ont seuls le glorieux privilége de porter *l'olamba*, tambour royal, d'une grandeur extraordinaire dans toutes ses dimensions, et mar-

chent à la guerre, devant le roi, avec cet instrument, comme autrefois Tyrtée devant les Spartiates. Dans tous les temps, on a employé la louange à exciter la valeur.

Les Nègres sont si sensibles aux louanges des guiriots, qu'ils les payent fort libéralement. Barbot leur a vu pousser la reconnaissance jusqu'à se dépouiller de leurs habits pour les donner à ces flatteurs; mais un guiriot qui n'obtiendrait rien de ceux qu'il a loués ne manquerait pas de changer ses louanges en satires, et d'aller publier dans les villages tout ce qu'il peut inventer d'ignominieux pour ceux qui ont trompé ses espérances; ce qui passe pour le dernier affront parmi les Nègres. On regarde comme un honneur extraordinaire d'être loué par le guiriot du roi. C'est le poète lauréat du pays. On ne croit pas le récompenser trop en lui donnant deux ou trois veaux, et quelquefois la moitié de ce qu'on possède. Il paraît que chez les Nègres on doit ambitionner beaucoup l'état de guiriot.

Les chansons et les discours ordinaires des guiriots consistent à répéter cent fois : Il est grand homme, il est grand seigneur, il est riche, il est puissant, il est généreux; il a donné du *sangara*, nom qu'ils donnent à l'eau-de-vie, et d'autres lieux communs de la même nature, avec des grimaces et des cris insupportables. Entre plusieurs expressions de cette sorte, qu'un musicien nègre adressait à quelques Français, il leur dit qu'ils étaient les

esclaves de la tête du roi; et ce compliment fut regardé dans le pays comme un trait merveilleux. Quand la vanité est grossière, le goût n'est pas fort délicat; et ces guiriots, sans être bien fins, ont pu s'apercevoir que, pour la plupart des hommes, il valait mieux répéter la louange que la varier.

Les guiriots acquièrent ainsi des richesses, qui les distinguent beaucoup du commun des Nègres. Leurs femmes sont souvent mieux parées en verroteries de toutes sortes que les reines et les princesses; mais la plupart poussent à l'excès le déréglement des mœurs. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'avec tant de passion pour la musique et tant de libéralité à la payer, les Nègres méprisent les guiriots jusqu'à leur refuser les honneurs communs de la sépulture. Au lieu de les enterrer, ils mettent leurs corps dans le trou de quelque arbre creux, où ils ne sont pas long-temps à pourrir. Ils donnent pour raison de cette conduite, que les guiriots vivent dans un commerce familier avec le diable, que les Nègres nomment *Horey*. Il est assez singulier que l'on retrouve chez les barbares du Sénégal la même inconséquence qui porte quelques nations de l'Europe à flétrir les talens du théâtre qui font le charme des sociétés cultivées, et à croire quelque chose de diabolique à ceux qui ont l'art d'amuser les autres. Au reste, il paraît que tous les peuples de cette partie de l'Afrique sont dans les mêmes principes sur la profession des guiriots; car ils se croiraient déshonorés d'avoir touché quelque instrument.

La danse n'est pas moins chère aux Nègres que la musique. Dans quelque lieu que le balafo se fasse entendre, on est sûr de trouver un grand concours de peuple qui s'assemble pour danser nuit et jour, jusqu'à ce que le musicien soit épuisé de fatigue. Les femmes ne se lassent point de cet exercice : elles ont les pieds légers et les genoux fort souples ; elles penchent la tête d'un air gracieux ; leurs mouvemens sont vifs et leurs attitudes agréables. Elles dansent ordinairement seules, et les assistans leur applaudissent en battant les mains par intervalles, comme pour soutenir la mesure. Les hommes dansent l'épée à la main, en la secouant et la faisant briller en l'air, avec d'autres galanteries dans le goût de leur nation.

Mais, sans le secours du balafo, les femmes qui ont l'humeur généralement vive et gaie prennent plaisir à danser le soir, surtout aux changemens de lune : elles dansent en rond en battant les mains, et chantent tout ce qui leur vient dans l'esprit sans sortir de leur première place, à l'exception de celles qui sont au milieu du cercle. Les plus jeunes, qui se saisissent ordinairement de cette place, tiennent, en dansant, une main sur la tête et l'autre sur le côté, et jettent le corps en avant en battant du pied contre terre : leurs postures sont fort lascives, surtout lorsqu'un jeune homme danse avec elles. Dans ces bals fréquens, une calebasse ou un chaudron leur sert d'instrument de musique, car elles aiment beaucoup le bruit.

La lutte est un autre de leurs exercices. Les combattans s'approchent et s'efforcent de se renverser l'un l'autre avec des gestes et des postures fort ridicules. Dans ces occasions, il y en a toujours un qui fait l'office de guiriot, et qui bat un tambour ou un chaudron pour animer les athlètes, tandis que les autres applaudissent à l'adresse et au courage.

Les exercices utiles des Nègres sont la pêche et la chasse. La plupart de ceux qui habitent les bords des rivières font leur unique occupation de la pêche, et forment leurs enfans à la même profession. Ils ont des pirogues ou de petites barques composées d'un tronc d'arbre qu'ils ont l'art de creuser, et dont les plus grandes contiennent dix ou douze hommes. Leur longueur est ordinairement de trente pieds, sur deux pieds et demi de largeur : elles vont à rames et à voiles. Il n'est pas rare qu'un coup de vent les renverse; mais les Nègres sont si bons nageurs, qu'ils s'en alarment peu. Ils redressent aussitôt leur pirogue avec leurs épaules, sans paraître plus embarrassés que s'ils n'était rien arrivé. Une flèche n'est pas plus prompte que ces petites barques. Il n'y a pas de chaloupe de l'Europe qui puisse aller aussi vite.

Lorsque les Nègres vont à la pêche, ils sont ordinairement deux dans une pirogue, et ne craignent pas de s'écarter jusqu'à six milles en mer : ils n'emploient guère que la ligne. Mais, pour le gros poisson, ils se servent d'un dard de fer au bout d'un bâton de la longueur d'une demi-pique; et le tenant

attaché avec une corde, ils n'ont pas de peine à le retirer après l'avoir lancé.

Ils font sécher le petit poisson entier, et mettent le grand en pièces; mais, comme ils ne le salent jamais, il se corrompt ordinairement avant d'être sec : c'est alors qu'ils le trouvent meilleur et plus délicat. Les pêcheurs vendent ce poisson dans l'intérieur des terres, et pourraient en tirer un profit considérable s'ils avaient moins de paresse à le transporter. Mais les habitans et les pêcheurs redoutant également le travail, il demeure quelquefois sur le rivage jusqu'à ce qu'il soit entièrement corrompu.

Le nombre des pêcheurs est fort grand à Rufisque, et dans d'autres lieux sur les côtes voisines du Sénégal. Ils se mettent ordinairement trois dans une almadie ou une pirogue avec deux petits mâts, qui ont chacun deux voiles; et si le temps n'est pas orageux, ils se hasardent quelquefois quatre ou cinq lieues en mer. L'heure de leur départ est toujours le matin avec le vent de terre. S'ils ont fini leur pêche, ils reviennent à midi avec le vent de mer. Lorsque le vent leur manque, ils se servent d'une sorte de pelle pointue, avec laquelle ils rament si vite, que la meilleure pinasse aurait peine à les suivre.

Avec la ligne, ils ont des filets de leur propre invention, composés, comme leurs lignes, d'un fil de coton. D'autres pêchent pendant la nuit, en tenant d'une main une longue pièce d'un bois combus-

tible qui leur donne assez de jour, et de l'autre un dard, dont ils ne manquent guère le poisson, lorsqu'il s'approche de la lumière. S'ils en trouvent de fort gros, ils les attachent avec une ligne à l'arrière de leur pirogue, et les amènent ainsi jusqu'au rivage.

Les Nègres de la Gambie, du Sénégal et du cap Verd, sont excellens tireurs, quoique la plupart n'aient pas d'autres armes que leurs dards, et leurs flèches, qui leur servent à tuer des cerfs, des lièvres, des pintades, des perdrix et d'autres sortes d'animaux. Ceux qui habitent plus loin dans les terres ont beaucoup moins d'habileté pour cet exercice, et n'y prennent pas tant de plaisir. Un facteur français de l'île Saint-Louis au Sénégal eut un jour la curiosité d'aller avec eux à la chasse de l'éléphant. Ils en trouvèrent un qui fut percé de plus de deux cents coups de balles ou de flèches. Il ne laissa pas de s'échapper; mais le jour suivant, il fut trouvé mort à cent pas du même lieu où il avait été tiré. Les Nègres du Sénégal se joignent pour la chasse au nombre de soixante, armés chacun de six petites flèches et d'une grande. Lorsqu'ils ont découvert la trace d'un éléphant, ils s'arrêtent pour l'attendre; et le bruit qu'il fait en brisant les branches, le fait bientôt reconnaître. Alors ils se mettent à le suivre, en lui décochant continuellement leurs flèches, jusqu'à ce que la perte de son sang leur fasse juger qu'il est fort affaibli. Ils s'en aperçoivent aussi à la faiblesse de ses efforts contre

les obstacles qu'il trouve à sa fuite. Quelquefois l'animal s'échappe malgré toutes ses blessures; mais, c'est ordinairement pour mourir quelques jours après dans le lieu où ses forces l'abandonnent. C'est à ces accidens qu'il faut attribuer la rencontre qu'on fait souvent dans les forêts de plusieurs dents d'éléphant. La chair est dévorée par d'autres bêtes, les os tombent en pourriture, et les dents sont les dernières parties qui résistent. Cependant comme elles ne peuvent être long-temps exposées aux injures de l'air sans s'altérer beaucoup, elles perdent quelque chose de leur prix.

Après l'idée qu'on a dû prendre de l'indolence naturelle des Nègres, on ne s'attendra pas à leur trouver beaucoup d'ardeur et d'habileté pour les arts. Ils n'ont pas d'autres ouvriers que ceux qui sont absolument nécessaires au soutien de la vie, tels que des forgerons, des tisserands, des potiers de terre. Le métier de forgeron, qu'ils appellent *ferraro*, est le principal, parce qu'il est le plus indispensable. Ils ont chez eux des mines de fer, mais elles sont éloignées des côtes; de sorte que ceux qui habitent près de la mer, achètent généralement ce métal des Européens.

Les forgerons n'ont pas d'ateliers qui méritent le nom de boutiques ni de forges; ils portent avec eux leurs ustensiles, et se mettent sous le premier arbre pour y travailler. Ils n'ont pas d'autre instrument qu'une petite enclume, une peau de bouc qui leur sert de soufflet, quelques marteaux, une paire de

tenailles et deux ou trois limes. Leur indolence paraît jusqu'au milieu du travail, car ils sont assis, ils fument, ils s'entretiennent avec le premier venu. Comme leur enclume n'a que le pied en terre ou dans le sable, sans aucun soutien pour la fixer, quelques coups la renversent, et le temps se perd à la redresser; ordinairement ils sont trois au travail d'une même forge. L'unique occupation de l'un est de souffler continuellement. Leurs soufflets sont composés d'une peau de bouc coupée en deux, ou de deux peaux jointes ensemble, avec un passage à l'extrémité pour le tuyau. Ils n'emploient le plus souvent que du bois faute de charbon. Le Nègre dont l'emploi est de souffler, se tient assis derrière les soufflets, et les presse alternativement des coudes et des genoux. Les deux autres sont assis de leur côté avec l'enclume au milieu d'eux, et frappent aussi négligemment sur le métal que s'ils appréhendaient de le blesser. Ils ne laissent pas de forger d'assez jolis ouvrages en or et en argent. Ils font des couteaux, des haches, des crocs, des pelles, des soies, des poignées de sabres, de petites plaques pour l'ornement de leurs fourreaux et de leurs étuis, et quantité d'autres petits ouvrages de fer auxquels ils donnent une aussi bonne trempe que les Européens. Ainsi, l'on ne peut douter qu'ils ne pussent acquérir plus d'habileté, s'ils avaient moins de paresse avec un peu plus d'instruction. Ils forgent encore l'espèce de pelle ou de bêche avec laquelle ils cultivent la terre. Le fer de l'Europe leur

sert à fabriquer de courtes épées, et les têtes de leurs zagaies et de leurs dards. Ils en forment aussi la pointe barbelue de leurs flèches empoisonnées. L'ouvrage est assez propre dans la plupart de ces armes; mais la plus grande utilité qu'ils tirent du fer est pour l'agriculture. Ils en composent une sorte de pelle, avec laquelle ils grattent la terre plutôt qu'ils ne l'ouvrent. Jobson employa un de ces forgerons nègres pour briser une barre de fer en plusieurs parties de longueur convenable pour le commerce. Le Nègre apporta toute sa boutique sur la rive : elle consistait dans une paire de soufflets et une petite enclume, qu'il enfonça dans la terre sous un arbre fort touffu. Il fit un trou pour y placer ses soufflets, en faisant passer les tuyaux dans un autre trou voisin, qui était destiné à contenir le charbon. Un petit Nègre ne cessait pas de souffler. Le fer fut coupé suivant les ordres de Jobson; mais il avertit qu'il ne faut pas perdre le forgeron de vue, si l'on ne veut pas qu'il dérobe une partie de la matière.

Après le forgeron, leur principal artisan est le *sépatero*, qui fait les grisgris, c'est-à-dire de petites boîtes ou de petits étuis où les Nègres renferment certains caractères écrits sur du papier par les marabouts. Ces étuis sont de cuir en différentes formes, et passeraient dans tous les pays du monde pour un ouvrage curieux. Les mêmes ouvriers font des selles et des brides. Celles-ci, suivant le même auteur, sont aussi bien taillées que les brides d'Angleterre; d'où

l'on doit conclure qu'ils ont l'art de préparer le cuir : mais ils ne l'exercent que sur les peaux de boucs et de daims, qu'ils savent teindre aussi de différentes couleurs. Ils n'ont jamais pu parvenir à préparer les grandes peaux. Les plus ingénieux et les plus entendus s'imaginent, en maniant le drap d'Angleterre, qu'il est composé de leur cuir ; mais qu'on se garde soigneusement de le travailler en leur présence, de peur qu'ils n'apprennent les secrets de l'Europe. Ils disent la même chose du papier et de quantité d'autres marchandises qu'ils croient faites de leurs dents d'éléphant. Moore assure qu'outre les selles, les brides et les étuis pour les grisgris, ils font des fourreaux d'épée, des sandales, des boucliers, des carquois avec beaucoup de propreté ; que leurs selles sont couvertes de beau maroquin rouge relevé de plaques d'argent, qu'elles ont des étriers fort courts et qu'elles sont sans croupière.

Le troisième métier, suivant Jobson, consiste à préparer la terre pour faire les murs des édifices, et des vases de différentes sortes à l'usage de la cuisine. Pour tous les autres besoins, ils emploient des calebasses, excepté néanmoins pour leurs pipes, qui sont aussi de terre et d'une forme assez agréable. Ils y apportent d'autant plus de soin, que c'est un instrument d'usage continuel, sans lequel on ne voit guère paraître aucun Nègre de l'un ou de l'autre sexe. La partie de terre, qui est la tête, peut contenir une demi-once de tabac. La longueur du col

est de deux doigts. On y insère un roseau, qui a quelquefois plus d'une aune de long, et qui est le canal de la fumée.

Jobson ne donne que ces trois métiers aux Nègres; mais Labat y joint les tisserands et les regarde comme les premiers artisans du pays. Il met dans cette profession les femmes et les filles, qui filent le coton, qui le travaillent avec beaucoup d'adresse, qui le teignent en bleu ou en noir, ou qui lui laissent sa blancheur naturelle. Leur art se borne à ces trois couleurs. Elles ne peuvent donner à leurs pièces plus de cinq ou six pouces de largeur. La longueur est depuis deux aunes jusqu'à quatre; mais elles savent les coudre ensemble pour les rendre aussi longues et aussi larges qu'on le désire.

Moore ne s'accorde pas ici tout-à fait avec Labat. Les Iolofs, suivant ce voyageur anglais, font les plus belles étoffes du pays. Leurs pièces sont généralement longues de vingt-sept aunes, et n'ont jamais plus de neuf pouces de largeur. Ils les coupent de la longueur qui convient à leurs besoins, et, pour les élargir, ils savent les coudre ensemble avec beaucoup de propreté. Les femmes n'emploient que la main pour nettoyer le coton qui sort de sa cosse. Elles le filent avec le rouet et la quenouille. Leur manière de le travailler est si simple, qu'elles ne connaissent pas d'autre instrument que la navette. Elles font des garnitures entières, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à l'habillement d'un homme ou d'une femme; par exemple, une pièce

d'environ trois aunes de long sur une aune et demie de largeur pour couvrir les épaules et le corps, et une autre pièce à peu près de la même grandeur qui sert depuis la ceinture jusqu'en bas. Ainsi, deux pièces forment tout l'habillement d'un Nègre, et peuvent servir également aux hommes et aux femmes, parce que la différence ne consiste que dans la manière de les porter. Moore vit deux de ces pièces si bien travaillées et d'une si belle teinture, qu'elles furent évaluées trente livres sterling. Les couleurs sont le bleu et le jaune : pour la première, les Iolofs emploient l'indigo, et pour l'autre, différentes écorces d'arbre. Moore ne leur a jamais vu de couleur rouge.

A l'égard des objets usuels qui n'entrent pas dans le commerce, Jobson dit que les Nègres n'ont pas d'autre ouvrier que leurs propres mains. Les nattes sont entre eux d'un usage général. Elles sont l'ouvrage des femmes. C'est sur leurs nattes que les Nègres passent la moitié de leur vie, qu'ils boivent, qu'ils mangent, qu'ils se reposent et qu'ils dorment. Au marché de Mansegar, Jobson remarque qu'au lieu d'argent, dont les Nègres sont mal pourvus, c'étaient des nattes qui passaient pour la monnaie courante. Ainsi, pour s'informer du prix d'une chose, on demandait combien elle valait de nattes. Le Maire raconte que les Nègres tiennent des marchés, mais que les objets qu'ils y étaient sont de très-petite valeur, et qu'ils viennent quelquefois de six à sept lieues pour apporter un peu de coton,

quelques légumes, tels que des pois et de la vesce, des plats de bois et des nattes. Un jour il vit une femme qui était venue de six lieues avec une seule barre de fer d'un demi-pied de long.

La plupart de leurs villes sont rondes dans leur forme, et leurs maisons sont composées d'une sorte de terre rougeâtre qui s'endurcit beaucoup par l'usage. Le pays est rempli de cette terre, qui ferait d'excellentes briques, si elle était bien travaillée. On voit des cabanes entièrement bâties de roseaux, comme toutes les autres en sont couvertes. Leur forme est généralement ronde, parce qu'ils la croient plus capable de résister aux orages et aux pluies. Toutes les villes ou villages sont environnés d'une ou deux haies de roseaux, de la hauteur de six pieds, pour servir de rempart contre les bêtes féroces : ce qui n'empêche pas que les habitans ne soient quelquefois obligés d'allumer des feux et de battre leurs tambours en poussant de grands cris pour chasser des ennemis si dangereux : réponse péremptoire à celui qui prétendait tout à l'heure que les bêtes n'attaquaient point l'homme.

Les Mandingues ont l'usage de bâtir leurs maisons l'une contre l'autre, ce qui devient l'occasion d'une infinité d'incendies. Si vous leur demandez pourquoi ils n'y mettent pas plus de distance, ils répondent que c'était la méthode de leurs ancêtres, qui étaient plus sages qu'eux. Il n'y a point de réponse plus commune, en fait d'administration, que cette réponse des Mandingues.

Les huttes des Nègres se nomment *kombets*. Un kombet est distribué en plusieurs parties, dont l'une sert de cuisine, l'autre de salle à manger, une autre de chambre de lit, avec des ouvertures pour la communication. Les maisons des seigneurs, suivant Le Maire, ont quelquefois quarante ou cinquante de ces pavillons. Celle des rois n'en a pas moins de cent, mais couverts de paille comme les plus pauvres. Le commun des Nègres en a deux ou trois. L'enclos des personnes de qualité est une palissade ou d'épines ou de roseaux, soutenue de distance en distance par des piliers. Leurs kombets communiquent de l'un à l'autre par des routes qui s'entrelacent en forme de labyrinthe. Dans l'intérieur de l'enclos, il se trouve ordinairement de fort beaux arbres, mais sans ordre et dispersés comme au hasard, à moins que la maison, comme celles de plusieurs princes, n'eût été bâtie exprès dans le voisinage de quelques petits bois, dont une partie se trouve renfermée dans l'enclos.

Le palais du damel, ou du roi de Cayor, est distingué par sa magnificence. Avant la première porte de l'enclos, on trouve une grande et belle place pour exercer ses chevaux, quoiqu'il n'en ait pas plus de dix ou douze. Au long de l'enclos, les seigneurs ont des huttes, qui composent comme l'avant-garde de celle du roi. Une longue allée de baobas conduit de la première place au palais. Des deux côtés de cette avenue, sont les logemens des officiers et des principaux domestiques du roi, en-

tourés chacun d'une palissade, ce qui forme beaucoup de détours avant qu'on arrive à son appartement; mais le respect seul empêche les sujets d'en approcher. Toutes ses femmes ont aussi des kombets particuliers, où elles ont cinq ou six esclaves pour les servir. Il voit celle chez qui son caprice le porte, sans autre règle que celle de ses désirs. Les autres n'en témoignent jamais de jalousie; cependant il y en a toujours une qui est traitée en favorite; et lorsqu'il en est fatigué, il l'envoie dans quelque village, en lui assignant les fonds nécessaires pour son entretien. Sa place est aussitôt occupée. De trente femmes que ce prince entretient, il en avait envoyé successivement la moitié dans ces demeures étrangères.

Rien n'est si pauvre que l'ameublement des Nègres. C'est un coffre pour renfermer leurs habits, une natte élevée sur quelques pieux pour leur servir de lit, une ou deux jattes qui contiennent de l'eau, quelques calebasses, deux ou trois mortiers de bois pour broyer le maïs et le riz, un panier pour l'y renfermer, et quelques plats de bois pour servir le couscous aux heures du repas. Les Nègres de distinction ne sont jamais sans une estrade ou une sorte de banc élevé de deux ou trois pieds, et couvert de belles nattes, sur lesquelles ils sont assis pendant le jour. Les palais des rois et des princes sont un peu mieux meublés, parce qu'il y en a peu qui n'emploient à cet usage une partie des marchandises qu'ils achètent des Européens.

Jobson rapporte que l'agriculture est l'office de tous les Nègres, sans exception de rang et de condition. Les rois et les chefs des villes en sont seuls exempts; ils se mettent l'un à la suite de l'autre pour former les sillons; de sorte que chacun levant à peu près la même quantité de terre, le travail n'est pénible pour personne. Ces sillons sont faits avec autant d'ordre et de propreté qu'en Europe. Ils y jettent la semence et les remplissent aussitôt de la même terre; leur industrie ne s'étend pas plus loin, à l'exception du riz, qu'ils sèment d'abord dans de petites pièces de terres basses et marécageuses, et qu'ils prennent la peine de transplanter: aussi croît-il en abondance.

Ils observent des saisons pour semer leurs grains, surtout pour planter le tabac, dont chaque famille cultive sa provision autour de ses cabanes. Ils n'apportent pas moins de soin à la culture du coton, et la plupart des villages en ont des champs entiers.

Comme ils n'ont pas de pluie depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de mai, la terre est si dure dans cet intervalle, qu'ils ne peuvent la cultiver. Les pluies commencent vers la fin de mai, et continuent dans le mois de juin avec une grande violence, un tonnerre et des éclairs épouvantables; et la terre ne pouvant manquer d'être assez amollie, c'est la saison du labourage. Le plus mauvais temps, c'est-à-dire l'extrême violence des eaux, se fait ordinairement sentir depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de septembre; c'est alors que les rivières s'élè-

vent de trente pieds perpendiculaires; mais, jusqu'à la fin d'octobre, les pluies et les eaux diminuent par degrés comme elles ont commencé.

Pour semer le millet, les Nègres mettent un genou à terre, font de petits trous comme on en fait en Europe pour planter des pois, y jettent trois ou quatre grains, et bouchent chaque trou de la même terre. D'autres ouvrent des sillons en ligne droite, y jettent leur millet et les couvrent de même; mais la première de ces deux méthodes est la plus commune, parce que plus le grain est enfoncé dans la terre, plus il est en sûreté contre les oiseaux, dont le nombre est incroyable.

Le temps où les Nègres sèment est pour eux une saison de fêtes, pendant laquelle ils se traitent les uns les autres. Leurs terres sont si fertiles, que la moisson du millet se fait dès le mois de septembre, et c'est encore l'occasion d'une infinité de réjouissances.

Les rois étant maîtres absolus de toutes les terres, chaque famille est obligée de s'adresser à eux ou à leurs alcades, pour se faire assigner la portion dont elle doit tirer sa subsistance. Les Nègres sont si paresseux, qu'ils ne cultivent point assez de terre pour leur usage, et que leur moisson ne suffisant pas à leurs besoins, ils vivent d'une racine noire qu'ils font sécher jusqu'à ce qu'elle ait perdu son goût naturel, et des pistaches de terre. Si leur moisson manque, ils ne peuvent éviter la plus affreuse famine, et les Européens en ont vu souvent des exemples.

Ils se laissèrent séduire une fois par les promesses d'un de leurs marabouts, de la tribu des Arabes, qui, sous le voile de la religion, s'était rendu maître d'un grand pays entre les états du siratik et les Sérères. Cet imposteur trouva le moyen de leur persuader qu'il était inspiré du ciel pour les venger de la tyrannie de leurs princes. Il leur promit des forces miraculeuses pour les soutenir dans leur révolte; et ce qui fit sur eux encore plus d'impression, il leur garantit que leurs terres produiraient chaque année une moisson abondante, sans qu'ils prissent la peine de les cultiver. La paresse des Nègres ne résista point à des offres si flatteuses. Ils se rangèrent sous les étendards du marabout; et les sujets du damel, qui furent les plus ardens, parvinrent à détrôner leur souverain. Ils attendirent pendant deux ans les miraculeuses moissons du marabout; mais la famine devint si terrible, que, faute d'alimens, ils furent contrains de se manger les uns les autres, ou de se livrer volontairement à l'esclavage pour éviter la mort. Une si triste expérience leur ayant fait ouvrir les yeux sur leur folie, ils chassèrent l'usurpateur, et remirent le damel en possession de sa couronne.

Nous avons déjà parlé de leurs armes : ils y ont moins de confiance qu'à leurs grisgris, avec lesquels, malgré l'expérience journalière, ils s'obstinent à se croire invulnérables et supérieurs à leurs ennemis. Les Européens sont les seuls qu'ils désespèrent de vaincre, parce qu'ils ont éprouvé qu'aucun

grisgris n'est à l'épreuve des armes à feu, auxquels ils donnent le nom imitatif de *pouffs*.

On n'est point encore parvenu à se faire de justes idées du langage des Nègres. Les principales langues sont celles des Iolofs, des Foulas et des Mandingues. La langue la plus commune sur la Gambie est le mandingue; avec cette clef, on peut voyager sans embarras depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au pays des Dionkos, ou des marchands auxquels on donne ce nom, parce qu'on achète d'eux un très-grand nombre d'esclaves; ce pays est à six semaines de route de Jamesfort, principal comptoir des Anglais sur la Gambie.

Outre la langue commune, les Mandingues ont un jargon mystérieux, entièrement ignoré des femmes, et dont les hommes ne font usage qu'à l'occasion du *moumbo dioumbo*, dont nous parlerons plus bas. Le créole portugais, qui est une corruption de la langue portugaise, est devenu le langage ordinaire du commerce entre les Européens de la Gambie et les Nègres. Peut-être ne serait-il pas entendu à Lisbonne; mais les Anglais l'apprennent plus facilement que la langue des Nègres, et leurs interprètes n'en emploient pas d'autres. Les Foulas et la plupart des Mahométans qui habitent la rivière, parlent fort bien l'arabe, quoiqu'ils soient Mandingues. Chaque royaume ou chaque nation a d'ailleurs sa langue particulière.

Les compilateurs des voyages ont placé ici des tables d'un certain nombre de mots des langues

nègres. Il semble qu'une esquisse de ces jargons barbares, dans lesquels on ne peut pas même reconnaître les premiers rapports que le langage humain a dû présenter entre les objets et les sons, ne doive pas être fort intéressant pour nous; cependant la curiosité s'étend sur tous les détails de ces peuplades lointaines, ébauches imparfaites de la nature, et qui donnent aux nations policées le plaisir de sentir toute leur supériorité. Le lecteur retrouvera donc ici les mêmes tables que dans l'*Histoire générale des Voyages*.

TABLE PREMIERE.

VOCABULAIRE IOLOF ET FOULA.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Aiguille,	Poursa,	Messelaël.
Anana,	Ananas,	Annanas.
S'arrêter,	Guékiffi,	Deradan.
S'asseoir,	Songoane,	Ghiode.
Aveugle.	Bomena,	Gomdo.
Autruche,		Nedau.
Se baigner,	Mongro-sangou.	
Un bal,	Folgar.	
La barbe,	Sekiem,	Ophare.
Barre de fer,	Barra-win,	Barra.
Barril,	Pippa.	
Beaucoup,	Barena,	Huri.
Blé *ou* maïs,	Dougoub,	Makkari.
Une boîte,	Ovachande.	
Un veau *ou* un bœuf,		Nague.
Boire,	Mangrinam,	Hiarde.
Bois,	Matte,	Leggal.
Boiteux,	Sogha,	Bossara.
Borgne,	Patte.	
La bouche,	Gueminin,	Hendouko.
Les boyaux,	Vuette,	Chabiburde.
Une branche,	Kala,	Baberou.
Branle,	Tidoap,	Lesso.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Les bras,	Smallou,	[illegible]gué.
Une brebis,		Sedre.
Un canon,	Bamborta,	Fetel.
Un canot,		Lana.
Capitaine,	Capitane,	Loamdo.
Carquois,	Smakalla.	
Chair,	Yap,	Tehan.
Chanter,	Ovayel,	Yemdi.
Un chat,	Guenape,	Oulo[illegible].
Un chaudron,	Kranghare,	Barm[illegible].
Une chemise,	Bougtovap,	Dola[illegible]e.
Un cheval,	Farfs,	Pouskiou.
Cheveux,	Kogavar,	Soukenko.
Chèvre,	Bay,	Behova.
Un chien,	Kraf,	Rahovanden.
Chier,	Mangredouli,	Boude.
Le Ciel,	Assaman,	Hialla.
Une clef,	Donovachande,	Bidho.
Un clou,	Dinguetite,	Pauomgal.
Un cochon de lait,	Droai,	Babaladi.
Un coffre,	Ovachande,	Breteval.
Une corde,	Bouma,	Boghol.
Le coude,	Smainoton,	Somdon.
Couper,	Doghol,	Tay.
Un couteau,	Pakha,	Pake.
Cracher,	Toffii,	Toude.
Cravate,	Sma,	Leffol.
Crocodile,	Guasik,	Norova.
Les cuisses,	Loupe,	Benhall.
Cuivre,	Prum,	Hiackaovale.
Danser,	Faike,	Hemde.
Demain,	Aileg akaghiam,	Soubako.
Demeure,	Gangone,	Ghiodorde.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Les dents,	Sonobenatia,	Nhierre.
Dents d'éléphans,	Gnieï negnay,	Nhierre-ghiova.
Le derrière,	Tate *ou* Ghir,	Rotec.
Le diable,	Guinnay,	Guine.
Dieu,	Ihalla,	Allah.
Les doigts,	Smaharam,	Sedohenda.
Dormir,		Danadi.
Eau,	Mḍoch,	Diam.
De l'eau-de-vie,	Sangara,	Sangara.
Écorcher,	Maugre fesse,	Houtonde.
Écrire,	Binde,	Ovindove.
Un éléphant,	Gnieï,	Ghiova.
Enfans des Princes,	Domeguaïbe,	Byla hamde.
Une épée,	Gnassi,	Kaffe.
Un esclave,	Gnamen,	Mokkioudou.
Éternuer,	Maugre-tesseli,	Hisseloude.
Étui de couteau,	Gangone,	Ghiodorde.
Feu,	Safara,	Ghia hingol.
Une femme,	Dighen,	Debo.
Le sévedesfemmes,	Facere *ou* Fere,	Kotto.
Une femme de mauvaise vie,	Ghelarbi,	Sakke.
Une femme grosse,	Dighen gohir,	Deboredo.
La fièvre,	Guernama.	
Fil à coudre,	Ovin,	Gnarabi.
Une fille,	Ndaougdighen,	Soukka.
Une flèche,	Sinaklonghar.	
Un fourreau,	Finan harguaisi,	Ovana.
Un fripon,		Abonde.
Un fusil,	Sochhorby,	Loussoul fetel.
Un garçon,	Ovassi,	Soukagorko.
Les genoux,	Smahoum,	Holbondon.
Glouton,		Haderors.

Français.	*Iolof.*	*Foulé.*
Gommes,		La Konde.
Le gosier,	Smanpourreh,	Dandy.
Goudron,	Sandol.	
Graisse *ou* Suif,	Dirgunek,	Helere.
Grand,	Maguma,	Mahardo.
Gratter,	Hock-halma,	Nanhyadi.
Habit,	Bouboutouvap,	Dolangue.
Hameçons,	Delika,	Ovande.
Haut-de-chausses,	Touap,	Tonhouka.
Herbes,	Miagh.	
Un homme,	Goourgue,	Goskomaodo.
La jambe,	Lmappaice,	Kovassongal.
Jeter,	Sanner,	Verlady.
Les joues,	Bekigg,	Kobe.
Le jour,	Lelegh,	Soubakka.
La langue,	Lamaing,	D'heingall.
Se laver les mains,	Raghen,	Lahonyongo.
Les lèvres,	Smatovin,	Fondo.
Ligne à pêcher,	Smabou,	Delingha ovande.
Un lit,	Cuntodou,	Lessen.
Un livre,	Smater gumara jank,	Torade allah.
Livre à écrire,	Smakiel gumore-bind,	Deffeterre.
La lune,	Vhackiré,	Leour.
La main,	Leho,	Yongo.
Une maison,	Smanrig,	Souddo.
Une maîtresse,	Soumak hiore,	Medodano.
Maïs, sorte de blé,	Dougoub,	Makkarg.
Malade,	Raguena,	Ognia hui.
Les mamelles,	Ouhanie,	Enhdo.
Marc du millet,		Changle.
Marcher,	Docholl,	Medo hyassa.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Un matelas,	Entedou,	Lesso.
La mer,	Smandai,	Guéeck.
Mentir,	Namna,	Hadarime.
Mordre,	Matt,	N'hadde.
La mort,	Dehaina,	Mahyse.
Se moucher,	Niendoou,	Ngiéto.
Un mousquet,	Fairal,	Fetel.
Moi et mien,		Sman.
Le nez,	Smackbockan,	Hener.
Non,	Dhaair,	Ala.
La nuit,	Goudina,	Guiema.
Un œuf,	Nen,	Ouchirnde.
Un oiseau,	Arral,	Niolli.
Les ongles,	Huai,	Chegguen.
Oranges,		Kanghe.
Les oreilles,	Smanoppe,	Noppy.
Les orteils,	Sma hua jetanks,	Pedly.
Du pain,	Bourou,	Bourou.
Papier,	Kahait,	Harkal.
Parler,	Ovache,	Hall.
Un pavillon,	Raya,	Arhair billam.
La peau,	Smagdayr,	Goure.
Pêcheur,	Moll,	Kiruballs.
Toiles peintes,	Calicos,	Calicos.
Perroquet,	Inkay,	Saleron.
Petit,	Nercina,	Chonkayel.
Les pieds,	Simatank,	Kossede.
Une pierre,	Doyg,	Hayre.
Un pigeon,	Petreik.	
Pincer,	Domp,	Mouchionde.
Une pipe,	Smanan,	Hy-ardougal.
Pisser,	Berouch,	Kaing-Huye.
Pleurer,	Dgoise,	Ouhedde.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Plomb,	Bettaigh,	Chaye.
Plume,	Dongue,	Donguo.
La pluie,	Taon,	Tobbo.
Poisson,	Guenn,	Lingno.
Un pot,	Kingu,	Sahando.
Une poule,	Gnaar,	Guertpgal.
Un rat,	Guenak,	Donbrou.
Reine,	Gnache,	Guefoulbe.
Rire,	Raihal,	Ghialde.
Rouge,	Laghovek,	Bode ghioune.
Le Roi,	Bur,	Lahamdé.
Le sang,	Galtovap.	
Du sel,	Sokmate,	Lambdan.
Serment,	Smabokhanabi,	Soldehama *ou* Kotelyacmo.
Serpent,	Gnaun,	Bodi *ou* Gorory.
Siffler,	Ananileste,	Honde.
Un singe,	Golok,	Ovandou.
Soleil,	Ghiante Sinkan,	Nahangue.
Souliers,	Dole,	Pade.
Les sourcils,		Hiamhianke.
Sucre,	Lhom,	Lhiombry.
Tabac,	Tmagha,	Taba.
Une table,	Gangona,	Gango.
Tasse de coco,	Tassa,	Horde.
La terre,	Soffi,	Letudi.
La tête,	Smabab,	Horde.
Toiles,	Endimon,	Chomchou.
Le tonnerre,	Denadeno,	Dherry.
Tortu,		Loko.
Tousser,	Sokka,	Loghiomde.
Trembler,	Denalock,	Chinhoude.
Troquer *ou* Échanger,	Nanvequi,	Sohade.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Trompette,	Bouffra.	
Tuer,	Rui,	Ouharde.
Un vaisseau,	Manguma,	Randi.
Les veines,	Sa ditte,	Dadok.
Le vent,	Gallaon,	Hendon.
Le ventre,	Smahir,	Rhédo.
Vin de France,	Msangotovabb,	Chenk.
Vin de palmier,	Msangojeloffi,	Chengue.
Une voile,	Ouir,	Ougderelhana.
Les yeux,	Smabut,	Hytere.

NOMBRES.

Un,	Ben,	Goto.
Deux,	Gniare,	Didy.
Trois,	Gniet,	Taty.
Quatre,	Gnianet,	Naye.
Cinq,	Gurom,	Guioï.
Six,	Gurom-ben,	Guiego.
Sept,	Gurom-gniare,	Guiedidy.
Huit,	Gurom-gniet,	Guietaty.
Neuf,	Gurom-Gnianet,	Guienaye.
Dix,	Fouk,	Sappo.
Onze,	Fouk-ak-ben,	Sappo-e-go.
Douze,	Fouk-ak-gniare,	Sappo-e-didy.
Treize,	Fouk-ak-gniet,	Sappo-e-taty.
Quatorze,	Fouk-ak-gnianet,	Sappo-e-naye.
Quinze,	Fouk-ak-gurom,	Sappo-e-guioï.
Seize,	Fouk-ak-gurom-ben,	Sappo-guiego.
Dix-sept,	Fouk-ak-gurom-gniare,	Sappo-guiedidy.
Dix-huit,	Fouk-ak-gurom-gniet,	Sappo-guietaty.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Dix-neuf,	Fouk-ak-gurom-gnianet,	Sappo-gui-e-naye.
Vingt,	Nitte,	Sappo.
Vingt-un,	Nitt-ak-ben,	Sappo-e-go.
Trente,	Fononir,	Noggas.
Quarante,	Gnianet-fouk,	Tchiapaldé taty.
Cinquante,	Gurom-fouk,	*Le Foula s'est perdu.*
Soixante,	Gurom-ben-ak-fouk,	
Soixante-dix,	Gurom-gniare-fouk,	
Quatre-vingts,	Gurom-gniet-fouk,	
Quatre-vingt-dix,	Gurom-gniaï-fouk,	
Cent,	Temir,	Témédéré.
Cent un,	Temir ak-ben,	Témédéré-go.
Deux cent,	Gniare-temir,	Témédéré-didy.
Trois cent,	Gniet-temir,	Témédéré-taty.
Mille,	Gné,	Témédéré-sappo.
Mille vingt,	Gné-ak-nitte,	Témédéré-sappo.

PHRASES FAMILIÈRES.

Bonjour, Monsieur,	Diarakio-samba,	Cossé semba.
Comment vous portez-vous?	Dia mesa,	Ada heghiam.
Fort bien, Monsieur,	Diam édal,	Samba mido.
Venez,	Calé,	Arga.
Venez manger,	Calé lek.	
Ne venez pas,	Bouldik,	Da rothan.
Allez-vous-en,	Dock hodem,	Hia.
Montez,	Quia qua ou,	Arga.
Descendez,	Démal-ki-souf,	Hialesse.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Je veux,	Dóina man,	Bido hidy.
Je ne veux pas,	Baino man,	My hida.
Donnez-moi à boire,	Maïman nan,	Loca hiarde.
Apportez-moi vite une brebis,	Iassi ma ommgharg.	Addou nambalou.
Je vous remercie,	Diorekio,	Medo hietoma.
Allons nous promener,	Caï dokhan,	Harque Guehin hilojade.
J'y vais,	Man ghé dok,	Mede Lebo.
Il fait grand vent,	Galigou baréna,	Hendou hevy.
Il pleut,	Vta ou.	
Il tonne,	Denadeno,	Dhirry.
Il fait chaud,	Gniak éna,	Ouarn hiend.
Il fait froid,	Lioul na,	Ghiangol.
Je vous vois,	Guesnala,	Medo hyma.
Taisez-vous,	Noppil,	De you.
Fort matin,	Leleg,	Soubake allau.
Bonsoir, Monsieur,	Diaragonal samba,	Fon angiam samba.
Je voudrais coucher avec une fille,	Bougué nadièkil ak béné dighen,	Medo leleby.
Je m'endors,	Nélao.	
Je ne m'en s'ouviens pas,	Fatou ma,	Myfa hiacke.
Mettez-le dans les fers,	Guinguela maguiou,	Ovarguihielle cassedo.

TABLE SECONDE.

VOCABULAIRE MANDINGUE.

L'astérisque * marque les mots qui se trouvent dans la première table.

Français.	*Mandingue.*
ACHETER,	Sann.
Aigre,	Akonemota.
Allez,	Ta.
Ambre,	Lambre.
Amitié,	Barnalem.
L'année *ou* une pluie,	Sanju killin,
Un arc,	Kulla.
Argent,	Kodey.
Une armoire,	Konneo.
Asseyez-vous,	Secdouma.
Une balle,	Kiddo kassi.
Un baril,	Ankoret.*
Beau,	Neemau.
Du beurre,	Tooloo.
Bien,	Kandi.
Blanc,	Qui.
Un homme blanc,	Tobauho.
Du blé,	Neo.
Boire,	Ami.
Bon,	Abetti.
La bouche,	Dau.*
Une brebis,	Kornell.
Calebasse,	Merrug,

Français.	*Mandingue.*
Caméléon,	Minnir.
Canard,	Bru.
Un canon,	Kiddo.*
Poudre à canon,	Kiddo mungo.
Un canot,	Kaloun.*
Ceci,	Ning.
Cela,	Olim.
Une chaise,	Serong.*
Chaleur,	Kandeca.
Une chambre.	Bung.
Un chameau,	Komaniung.
Une chandelle,	Kaudet.
Un chanteur,	Jelliki.
Un chat,	Neankom.*
Chaud,	Kandeka.
Un cheval,	Souho.*
Un cheval marin,	Mally.
Une chèvre,	Ha.*
Un chien,	Oulve.
Un grand chien,	Oulve dau.*
Cire,	Lekonnio.
Un coq,	Deontong *ou* Soufeki.
Collier,	Ronnun.
Une colline,	Koanko.
Comment vous portez-vous?	Animbatta montainia?
Un couteau,	Moroo.*
Un contelas, une épée,	Fong.*
Du cristal,	Christall.
Un crocodile,	Bumbo.*
Une cuiller,	Kulear.
Cuivre,	Tasso.
Un daim,	Tonkong.
Que demandez-vous?	Laffeta munnum?

Français.	*Mandingue.*
Dent,	Ning.*
Dent d'éléphant,	Samma ning.
Le diable,	Bua.
Dieu,	Alla.*
Doux,	Timeata.
Un drap,	Fauno.
Du drap rouge,	Murfée.
La jambe droite,	Sing bau.
La main droite,	Bulla bau.
Dur,	A Koleata.
Eau,	Jée ou si.*
Un éléphant,	Samma.
Enfer,	Jehonama.
Entendre,	Amoi.
Un esclave,	Jong.*
L'est,	Tillo vooleta.
L'étain,	Tasroqui.
Étoile,	Lolo.
Étranger,	Leuntung.
Un facteur,	Mercador.
Faux,	Funniala.
Une femme,	Mouza.*
Une femme de mauvaise vie,	Jelli mouza.*
Une femme mariée,	Mouza.
Fenêtre,	Jenell.
Flèche,	Beuna.*
Un fou,	Toorala.
Une fourchette,	Garfa.
Frère,	Barrin kea.
Froid,	Ninny.
Fumée,	Sizi.
La jambe gauche,	Sing nding.
La main gauche,	Bulla nding.

Français.	*Mandingue.*
Grand,	Bau.
Un grand chien,	Mouve bau. *
Grand'mère,	Mooza bau.
Grand-père,	Keal bau.
Guerre,	Killy.
Un hibou, *c'est le même nom que diable*,	Bucca.
Un homme,	Kea. *
Une huître,	Oystre.
La jambe,	Sing. *
Je ne sais,	Malo.
Je sais,	Alo.
Je veux donner,	Msadi.
Une île,	Joüio.
Une jument,	Souho mouza.
Jurement,	Tikiniani ma ma mau.
Du lait,	Nanuo.
Levez-vous,	Oully.
Un lion,	Jatta.
Un lit,	La rong. *
Un loup,	Sillo.
La lune,	Korro. *
La main,	Bulla.
Une maison,	Fu. *
Malade,	Munkandi.
Un marchand,	Jonko.
Méchant,	Munbetty.
Une médecine,	Borru.
La mer,	Bato bau. *
Mère,	Mouza.
Miel,	Li.
Mort,	Sata. *
Moi,	Mta.

Français.	*Mandingue.*
Noir,	Fin.
Noix,	Tiah.
Un œuf,	Sousey killy.*
Un oiseau,	Sousi.
L'ouest,	Tillo bonita.
Pain,	Mongo.*
Papier,	Koyto.*
Paresseux,	Narita.
Père,	Fau.
Pesant,	Kuleata.
Petit,	Nding.
Une pintade,	Commi.
Une pipe,	Da.
De la pluie,	Sanju.
Un cheval marin,	Mally.
Poisson,	Heo.*
Une porte,	Dau.
Poudre à canon,	Kiddo mundo.
Une poule,	Sousi mouza.
Un pouce,	Kranki.
Prendre,	Amoota.
Puant,	Akoneata.
Que demandez-vous ?	Laffeta munnum ?
Rien du tout,	Feng o feng,
Rivière,	Bato.
Un roc,	Barry.
Rouge,	Ouillima.*
Du drap rouge,	Murfée.
Roi,	Mansa.*
Sable,	Kenne-kenne.
Sale,	Nota.
Un sanglier,	Seo.
Sec,	Mindo.

Français.	*Mandingue.*
Sel,	Ki.*
Sentir,	Mamaung.
Serpent,	Sau.*
Vin de Siboa,	Bandji.
Un singe,	Kanic.
Jouir,	Barrin mousa.
Le soleil,	Tillo.*
Un sorcier,	Baa.*
Sucre,	Tobauboli.*
Une table,	Meso.*
Un taureau,	Nisi ké.
La terre,	Banko.*
La tête,	Kung.*
Timide,	Yanimi.
Tonnerre,	Korram alla.*
Toucher,	Ametta.
Tourbillon de vent,	Sau.
Une vache,	Neesa Moossa.
Un vaisseau,	Tobaubo kaloun.
De la vaisselle,	Prata.
Un valet,	Buttlau.
Un veau,	Neefa-ńding.
Vendre,	Saun.
Venez,	Na.*
Venez ici,	Nana re.
Vent,	Funnio.
Je veux donner,	Msadi.
Ville,	Konda.
Vin de palmier,	Tangi.*
Voleur,	Suncar.
Vous,	Itta.
Vrai,	Atoniala.
Un ivrogne,	Serrata.

NOMBRES.

Français.	*Mandingue.*
Un,	Killing.
Deux,	Foulla.
Trois,	Sabba.
Quatre,	Nani.
Cinq,	Loulou.
Six,	Oro.
Sept,	Oronglo.
Huit,	Sye.
Neuf,	Konnunti.
Dix,	Tong.
Onze,	Tong-ning-killing.
Douze,	Tong-ning-foulla.
Treize,	Tong-ning-sabba.
Quatorze,	Tong-ning-nani.
Quinze,	Tong-ning-loulou.
Seize,	Tong-ning-oro.
Dix-sept,	Tong-ning-oronglo.
Dix-huit,	Tong-ning-sye.
Dix-neuf,	Tong-ning-konnunti.
Vingt,	Noau.
Trente,	Noau-ning-tong.
Quarante,	Noau-foulla.
Cinquante,	Noau-foulla-ning-tong.
Soixante,	Noau-sabba.
Soixante-dix,	Noau-sabba-ning-tong.
Quatre-vingts,	Noau-nani.
Quatre-vingt-dix,	Noau-nani-ning-tong.
Cent,	Kemmy.
Mille,	Ouoully.

Les Nègres qui habitent les deux bords du Sénégal, et qui s'étendent dans les terres à l'est et au

sud, sont mahométans, convertis par les Maures. Ceux du royaume de Mandinga, dont le zèle est plus ardent, sont depuis long-temps les missionnaires de cette religion. Tous les autres Nègres, du moins ceux avec qui les Européens ont des relations de commerce, depuis la Gambie jusqu'en Guinée, sont idolâtres, à l'exception des Sérères et de quelques autres qui n'ont aucune apparence de religion.

On en voit beaucoup qui ne veulent pas souffrir qu'on tue les lézards autour de leurs maisons. Ils sont persuadés que ce sont les âmes de leur père, de leur mère et de leurs proches parens, qui viennent faire le folgar, c'est-à-dire se rejouir avec eux. On voit que l'opinion de la métempsycose leur est familière.

Le mahométisme établi parmi les Nègres est imparfait, autant par l'ignorance de ceux qui l'enseignent que par le libertinage des prosélytes. Il consiste dans la croyance de l'unité de Dieu, et dans deux ou trois pratiques cérémoniales, telles que le ramadan ou le carême, le bayram ou pâques, et la circoncision.

Jobson observe que les habitans naturels de la Gambie adorent un seul Dieu sous le nom d'Allah, qu'ils n'ont point de peintures ni d'images à la ressemblance de la Divinité, qu'ils reconnaissent la mission de Mahomet, sans qu'ils invoquent jamais son nom, qu'ils comptent les années par les pluies, et qu'ils ont des noms particuliers pour chaque

jour de la semaine, qu'ils donnent le nom de sabbat au vendredi, mais qu'ils l'observent si peu régulièrement, que leur commerce et leurs occupations ordinaires n'en reçoivent pas d'interruption.

Ils ont quelques traditions confuses de la personne de Jésus-Christ. Ils parlent de lui comme d'un prophète qui s'est rendu célèbre par un grand nombre de miracles; mais ce qu'ils racontent de sa sainteté et de sa puissance est un tissu de fables sans vraisemblance et sans ordre. Ils lui donnent le nom d'Issa : ils nomment sa mère Maria. La sainteté, la bonté, la justice, sont des qualités qu'ils lui attribuent dans le plus haut degré; mais il leur paraît impossible qu'il soit le fils de Dieu, parce que Dieu, disent-ils, ne peut être vu par les hommes. La doctrine de l'Incarnation leur paraît scandaleuse. Elle suppose, dans leurs idées, que Dieu soit capable d'une liaison charnelle avec les femmes. Une prophétie, qui subsiste depuis long-temps dans leur nation, leur annonçait qu'ils seraient subjugués par un peuple blanc.

Les Nègres croient aussi à la prédestination, et mettent toutes leurs infortunes sur le compte de la Providence. Qu'un Nègre en assassine un autre, ils croient que c'est Dieu qui est l'auteur du meurtre. Cependant ils se saisissent du meurtrier, et le vendent pour l'esclavage.

A l'égard de leur dévotion et de la forme de leur culte, Le Maire observe que le commun du peuple

n'a pas de pratiques réglées qui puissent porter le nom de culte religieux ; mais les personnes de distinction affectent plus de zèle, et ne sont jamais sans un marabout, qui a beaucoup d'ascendant sur leur esprit et leur conduite.

On sait que les mahométans d'Asie font le salam ou la prière cinq fois le jour et la nuit. Le vendredi, qui est le jour de leur sabbat, ils la font sept fois ; mais ceux des Nègres qui sont bons mahométans se contentent de prier trois fois le jour, c'est-à-dire, le matin, à midi et le soir. Chaque village a son marabout ou prêtre, qui les rassemble pour ce devoir. Le lieu de leurs assemblées est un champ qui leur sert de mosquée. Là, après les ablutions ordonnées par l'Alcoran, ils se rangent en plusieurs lignes derrière le prêtre, dont ils imitent les mouvemens et les gestes. Ils ont le visage tourné vers l'Orient ; mais lorsqu'ils sont fatigués de leur posture, ils s'accroupissent à la manière des femmes, en tournant le visage à l'ouest.

Le marabout étend ses bras, répète plusieurs mots d'une voix si lente et si haute, que toute l'assemblée peut les répéter après lui ; il se met à genoux, baise la terre, recommence trois fois cette cérémonie, et ne fait rien qui ne soit imité par tous les assistans. Ensuite il se met à genoux pour la quatrième fois, et fait quelque temps sa prière en silence : il se relève, et traçant du doigt, autour de lui, un cercle dans lequel il imprime plusieurs caractères, il les baise respectueusement ; après quoi,

la tête appuyée sur les deux mains, et les yeux fixés contre terre, il passe quelques momens dans une profonde méditation. Enfin, il prend du sable et de la poussière, se la jette sur la tête et sur le visage, commence à prier d'une voix haute, en touchant la terre du doigt et le levant au front; et pendant toutes ces formalités, il répète plusieurs fois ces mots, *salam-Aleck;* c'est-à-dire, je vous salue. Il se lève : toute l'assemblée suit son exemple, et chacun se retire. La modestie, le respect et l'attention qu'ils apportent à cet exercice, causent une juste admiration à nos voyageurs. La prière dure une grande demi-heure, et se renouvelle trois fois le jour. Il n'y a point d'affaire ni de compagnie qui leur en fasse oublier le temps. S'ils ne peuvent assister à l'assemblée, ils se retirent à l'écart pour observer les mêmes pratiques; et lorsqu'ils manquent d'eau pour leur ablution, ils emploient de la terre. Brue, qui fut plusieurs fois témoin de leurs cérémonies, eut la curiosité de demander aux marabouts quel était le sens de leurs postures et de leurs prières. Ils lui répondirent qu'ils adoraient Dieu en se prosternant devant lui; que cette humiliation était un aveu de leur néant aux yeux du premier Être, qu'ils le priaient de pardonner leurs fautes et de leur accorder les commodités dont ils avaient besoin, telles qu'une femme, des enfans, une moisson abondante, la victoire sur leurs ennemis, une bonne pêche, la santé, et l'exemption de toutes sortes de dangers.

Aussitôt qu'ils voient paraître la première lune de l'équinoxe d'automne, ils la saluent en crachant dans leurs mains et en les étendant vers le ciel. Ensuite ils les tournent plusieurs fois autour de leur tête, et répètent à deux ou trois reprises la même cérémonie. En général, les mahométans rendent beaucoup de respect à la nouvelle lune, la saluent aussitôt qu'ils la voient paraître, ouvrent leur bourse, et demandent au ciel que leurs richesses puissent augmenter avec les quartiers de la lune.

Le ramadan ou le carême des mahométans nègres est observé avec beaucoup de rigueur. Ils ne mangent et ne boivent qu'après le coucher du soleil. Les dévots n'avaleraient pas même leur salive, et se couvrent la bouche d'un morceau d'étoffe, de peur qu'il n'y entre une mouche. Malgré la passion qu'ils ont pour le tabac, ils ne touchent point à leur pipe. Mais, lorsque la nuit arrive, ils se dédommagent de l'abstinence du jour. Les grands et les riches passent ensuite tout le jour à dormir.

Lorsque le mois du ramadan approche de sa fin, ils proclament le Tabasket, c'est-à-dire, la plus grande fête des mahométans nègres, comme des Turcs et des Persans, qui lui donnent le nom de Bayram. Brue, qui en avait été témoin, nous a laissé la description de cette fête, qui est proprement leur carnaval.

Un peu avant le coucher du soleil, on vit paraître six marabouts, ou prêtres mahométans, revêtus de tuniques blanches, qui ressemblent à nos surplis.

Elles leur descendent jusqu'au milieu des jambes, et le bas est bordé de laine rouge. Ils marchaient en rang, avec une longue zagaie à la main, précédés de cinq grands bœufs, qui étaient couverts d'un beau drap de coton et couronnés de feuilles, chacun conduit par deux Nègres, comme on conduit dans les rues de Paris ce qu'on appelle *le bœuf gras*. Les fêtes populaires ont partout des rapports d'un bout du monde à l'autre. Les chefs des cinq villages dont la ville de Boucar est composée, suivaient les prêtres sur une seule ligne, parés de leurs plus riches habits, armés de zagaies, de sabres, de poignards et de boucliers. Ils étaient suivis eux-mêmes de tous les habitans, leurs sujets, cinq sur chaque rang. Lorsque la procession fut arrivée au bord de la rivière, les bœufs furent attachés à des poteaux, et le plus ancien marabout cria trois fois à haute voix, *salam-aleck*, qui est l'exhortation à la prière. Ensuite, mettant bas sa zagaie, il étendit le bras vers l'est. Les autres prêtres suivirent son exemple, et commencèrent la prière de concert. Ils se levèrent et reprirent leurs armes. Alors l'ancien marabout donna ordre aux Nègres d'amener les bœufs et de les renverser par terre, ce qui fut exécuté à l'instant. Ils les attachèrent à terre par les cornes; et leur tournant la tête à l'est, ils leur coupèrent la gorge avec beaucoup de précaution, pour empêcher que ces animaux ne les regardassent tandis que leur sang coulait, parce que c'est pour eux un fort mauvais présage. Ils prennent soin, pour

se garantir de leurs regards, de leur jeter du sable dans les yeux. Aussitôt que le sacrifice est achevé, et les victimes écorchées, ils les coupent en pièces, et chaque village emporte celles de son bœuf. Après cette cérémonie, le folgar commence. Le folgar fait place au festin, et les réjouissances durent trois jours.

La circoncision est une pratique rigoureusement observée parmi les mahométans nègres. Elle se fait aux mâles vers l'âge de quatorze ou quinze ans, pour leur donner le temps de se fortifier contre l'opération, et d'être bien instruits dans la profession de leur foi. On attend aussi pour cette sanglante cérémonie, qu'il y ait un grand nombre de jeunes gens rassemblés, ou que le fils de quelque roi et d'autres grands aient atteint l'âge de la circoncision. Alors on avertit que tous les sujets du même roi, ses alliés et ses voisins, peuvent amener leurs enfans; car l'éclat de la fête répond au nombre des acteurs, et les chefs d'une nation souhaitent toujours que l'assemblée soit nombreuse, parce que, dans ces occasions, les jeunes gens forment des liaisons et des amitiés qui durent autant que leur vie.

Quoiqu'il n'y ait pas de temps réglé pour la cérémonie, on observe de ne jamais choisir la saison des grandes chaleurs, ni celle des pluies, ni le ramadan, qui ne sont pas des temps propres à la joie. On a soin aussi de prendre le décours de la lune, dans l'idée que l'opération est alors moins douloureuse, et la plaie plus facile à guérir.

Brue nous donne une description exacte de la cérémonie. Il y avait assisté dans l'île de Jean Barre, près de fort Saint-Louis, et les plus petits détails n'avaient point échappé à ses observations.

Le lieu de la scène était un champ fort agréable, environné de beaux arbres, à trois cents pas du village de Jean Barre, riche Nègre, qui servait d'interprète à la Compagnie française, et dont le fils était le principal des jeunes gens qui devaient être circoncis. On choisit toujours un endroit éloigné des habitations à cause des femmes, qui sont absolument exclues de l'assemblée. Lorsque Brue se fut assis avec les gens de sa suite sur un banc qui avait été préparé pour lui, la procession commença dans l'ordre suivant : les guiriots ou musiciens faisaient l'avant-garde, en battant une marche lente et grave, sans y joindre leur chant. Ils étaient suivis de tous les marabouts des villages voisins qui marchaient deux à deux en robes de coton blanc, et leur zagaie à la main. Après les marabouts, on vit venir, à quelque distance, tous les jeunes gens qui devaient être circoncis. Ils étaient vêtus de longues pagnes de coton, croisées par-devant, mais sans haut-de-chausses. Ils marchaient sur une seule ligne, c'est-à-dire l'un après l'autre, accompagnés chacun de deux parens ou de deux amis, pour servir de témoins à leur profession de foi, ou pour les encourager à souffrir constamment l'opération. Yamsek, Nègre de distinction, qui devait être l'exécuteur, suivait immédiatement avec Jean Barre, chef de la

fête. Cette marche était fermée par un corps de deux mille Nègres bien armés. Au milieu du champ, fort près du lieu où les Français étaient assis, on avait placé une planche sur une petite élévation. Les prêtres et les chefs des villages se rangèrent sur deux lignes, de chaque côté de la planche; et tous les candidats, avec leurs parrains, demeurèrent au centre, dans le même ordre que celui de leur marche. Le reste des Nègres formait un cercle autour des prêtres et des victimes.

Aussitôt que l'ordre et le silence furent bien établis, le principal marabout fit le salam ou la prière. Tous les assistans répétaient ces paroles d'une voix claire et intelligible, avec autant de respect que d'attention. Après cet exercice, Guiopo, fils de Jean Barre, fut annoncé par ses deux parrains, qui le firent monter sur la planche, en le soutenant des deux côtés. Yamsek fit heureusement l'opération. Guiopo descendit immédiatement après, suivi de ses deux parrains, et branlant sa zagaie d'un air riant. Il se retira derrière les marabouts, pour laisser saigner sa plaie, pendant que les autres jeunes gens allèrent se présenter successivement à l'exécuteur.

Lorsque la blessure a jeté assez de sang, on la lave plusieurs fois le jour avec de l'eau fraîche, jusqu'à ce qu'elle se ferme d'elle-même; ce qui ne demande ordinairement que dix ou douze jours. Pendant l'opération, le candidat doit tenir le pouce droit élevé, et prononcer la formule de foi maho-

métane. Les plus fermes la prononcent d'une voix haute ; ils affectent même de la gaîté après la cérémonie : mais il est aisé de juger à leur marche qu'ils souffrent une vive douleur. La plupart ne peuvent se retirer sans être soutenus par les parrains.

Quoique la circoncision ne soit pas ordonnée pour les femmes, les docteurs mandingues les admettent à la participation de ce privilége. Ce sont leurs propres femmes qui font l'office de prêtresses; mais cet usage n'est pas universel parmi les Nègres.

Moore explique la cérémonie de la circoncision en fort peu de mots; mais il ajoute une circonstance singulière, et qui peut donner une idée de la politique du sacerdoce nègre. Un peu avant la saison des pluies, dit-il, on circoncit un grand nombre de jeunes gens de l'âge de douze ou de quatorze ans. Après l'opération, ils portent un habit différent de l'usage ordinaire, et chaque royaume a le sien. Depuis la circoncision jusqu'au temps des pluies, les jeunes circoncis ont la liberté de commettre toutes sortes d'excès sans être soumis au châtiment de la justice. Lorsque les pluies commencent, ils sont obligés de rentrer dans l'ordre et de reprendre l'habit commun de leur nation. Cette licence accordée aux circoncis, semble faite pour perpétuer l'usage de la circoncision et en balancer le désagrément.

Les mandingues croient que la cause des éclipses de la lune est l'interposition d'une panthère qui

met sa pate entre la lune et la terre. Dans ces occasions, ils ne cessent pas de chanter et de danser en l'honneur de leur prophète Mahomet; mais il ne paraît pas que leurs mouvemens soient l'effet de la crainte.

En général, ils sont extrêmement livrés à la superstition. Lorsqu'ils ont un voyage à faire, ils égorgent un poulet, et les observations qu'ils font sur les entrailles, leur servent de règle pour avancer ou différer leur départ. Ils n'ont pas moins d'égard pour certains jours de la semaine qu'ils regardent comme malheureux; rien ne serait capable de les leur faire choisir pour une entreprise d'importance. Voilà les superstitions des fameux Romains qui se retrouvent chez les hordes noires. Ces poulets sacrés, qui nous font rire chez les Nègres, ces présages, ces jours malheureux, sont pourtant fort imposans dans vingt endroits de l'Histoire romaine, grâce au génie des Tite-Live et des Salluste, tant l'éloquence produit d'illusion! tant le nom de Rome et l'antiquité commandent à notre imagination! Car, dans le fait, l'appétit des poulets, qui décidait, chez les Romains, du jour d'une bataille, est tout aussi ridicule que la pate de la panthère qui éclipse la lune.

Moore raconte que, pendant tout le temps qu'il passa dans leur pays, ils étaient persuadés que les sorciers avaient répandu des qualités malignes dans l'air et dans les eaux, qu'il ne mourait personne qui ne fût tué par ses ennemis publics, à l'excep-

tion d'un misérable qu'il vit enterrer, et que tous les Nègres croyaient tué par Dieu même, pour avoir violé son serment ou son vœu. L'usage des vœux est fort commun dans toutes ces nations. On leur voit porter autour du bras des manilles de fer, pour marque de leur engagement et pour s'en rappeler la mémoire. Celui qu'ils accusaient de parjure avait fait vœu de ne jamais vendre un esclave dont on lui avait fait présent, et portait une manille dans la crainte de l'oublier; mais ses besoins et ceux de sa famille l'ayant emporté sur son serment, sa mort, qui arriva quelques jours après, fut regardée de tous les Nègres comme un effet signalé de la vengeance du ciel.

Entre une infinité d'autres superstitions, la plus commune et la plus remarquable est celle des grisgris dont nous avons déjà parlé. Chaque grisgris a sa vertu particulière; l'un contre le péril de se noyer, l'autre contre la blessure des zagaies ou la morsure des serpens. Il y en a qui doivent rendre invulnérable, aider les plongeurs et les nageurs, procurer une pêche abondante. D'autres éloignent l'occasion de tomber dans l'esclavage, procurent de belles femmes et beaucoup d'enfans. Enfin les marabouts inventent des grisgris en faveur de tous les désirs et contre toutes les craintes. On sait d'ailleurs que sur l'article des grisgris, il n'y a guère de peuple sur la terre qui ait droit de se moquer des Nègres.

Moore remarque qu'en allant à la guerre, le plus

pauvre Nègre achète un grisgris des marabouts, pour se garantir de toutes sortes de blessures. Si le charme manque de pouvoir, les marabouts en rejettent la faute sur la mauvaise conduite des Nègres, que Mahomet n'a pas jugés dignes de sa protection. Les prophètes des croisades se justifiaient de la même manière, ce qui est un moyen sûr de n'avoir jamais tort. Les marabouts se ressemblent en tout temps et en tous lieux. Moore assure qu'ils s'enrichissent tous en peu de temps. Le Maire dit que les marabouts ruinent les Nègres, en leur faisant payer jusqu'à trois esclaves et quatre ou cinq veaux pour un grisgris, suivant les qualités qu'ils lui attribuent.

Les grisgris de la tête se portent en couronne. Ceux du cou se portent en forme de colliers. Les épaules et les bras n'en sont pas moins garnis; de sorte que cette religieuse parure devient un véritable fardeau. Les rois en sont plus chargés qu'aucun de leurs sujets. Moore prétend que le poids monte souvent jusqu'à trente livres.

Au reste, ces grisgris pourraient en un sens rendre invulnérable, s'il est vrai, comme le disent les voyageurs, que leur multitude et leur grandeur forment une cuirasse que la zagaie aurait peine à pénétrer. Les grands en ont la tête et le corps tellement couverts, qu'étant presque incapables de se remuer, ils ne peuvent monter à cheval qu'avec le secours d'autrui. Le grisgris du dos et celui de l'estomac sont de la grandeur d'un livre in-4°. et

d'un pouce d'épaisseur. Une main de papier est moins épaisse, et l'on assure qu'il n'y a point d'épée qui pût les percer.

Le Moumbo-Dioumbo est une idole mystérieuse des Nègres, inventée par les maris pour contenir leurs femmes dans la soumission. Elles ont tant de simplicité et d'ignorance, qu'elles prennent cette machine pour un homme farouche; c'est ainsi que parmi nous on fait peur aux enfans en leur parlant du loup-garou. Elle est revêtue d'une longue robe d'écorce d'arbre avec une toque de paille sur la tête. Sa hauteur est de huit ou neuf pieds. Peu de Nègres ont l'art de lui faire pousser les sons qui lui sont propres. On ne les entend jamais que pendant la nuit, et l'obscurité aide beaucoup à l'imposture. Lorsque les hommes ont quelque différend avec les femmes, on s'adresse au Moumbo-Dioumbo, qui décide ordinairement la difficulté en faveur des maris.

Le Nègre qui agit sous la figure monstrueuse de Moumbo-Dioumbo, jouit d'une autorité absolue, et s'attire tant de respect, que personne ne paraît couvert en sa présence. Lorsque les femmes le voient ou l'entendent, elles prennent la fuite et se cachent soigneusement; mais si les maris ont quelque liaison avec l'acteur, il fait porter ses ordres aux femmes, et les force de reparaître. Alors il leur commande de s'asseoir, et les fait chanter ou danser suivant son caprice. Si quelques-unes refusent d'obéir, il les envoie chercher par d'autres Nègres

qui exécutent ses lois, et leur désobéissance est punie par le fouet. Ceux qui sont initiés dans le mystère du Moumbo-Dioumbo, s'engagent, par un serment solennel, à ne le jamais révéler aux femmes, ni même aux autres Nègres qui ne sont pas de la société. On n'y peut être reçu avant l'âge de seize ans. Le peuple jure par cette idole, et n'a pas de serment plus respecté.

Vers l'an 1727, le roi de Diagra, ayant une femme curieuse, eut la faiblesse de lui révéler le secret du Moumbo-Dioumbo ; elle n'eut rien de plus pressé que d'en informer toutes ses compagnes. Le bruit alla jusqu'aux oreilles de quelques seigneurs nègres, qui n'étaient pas bien disposés pour le roi. Ils s'assemblèrent pour délibérer sur une affaire de cette importance ; et ne doutant pas que leurs femmes ne devinssent fort difficiles à gouverner, si la crainte du Moumbo-Dioumbo ne les arrêtait plus, ils prirent une résolution très-hardie, qui ne fut pas exécutée avec moins d'audace. Ils se rendirent à la ville royale avec l'idole : là, prenant l'air d'autorité qui est propre à la religion dans tous les pays du monde, ils firent avertir le roi de venir parler à l'idole. Ce faible prince n'ayant osé refuser d'obéir, Moumbo-Dioumbo lui reprocha son crime, et lui donna ordre de faire paraître sa femme. A peine eut-elle paru, que, par la sentence de Moumbo-Dioumbo, ils furent poignardés tous deux. Le Moumbo-Dioumbo est une terrible leçon, si l'on sait l'entendre.

Il y a peu de villes considérables qui n'aient une figure du Moumbo-Dioumbo. Pendant le jour, elle demeure sur un poteau, dans quelque lieu voisin de la ville, jusqu'à l'entrée de la nuit, qui est le temps de ses opérations.

Il nous reste à parler des marabouts ou des prêtres nègres. Ils s'attachent sur plusieurs points à la loi du Lévitique, dont ils ont quelque connaissance. Ils ont des villes et des terres particulières à leur tribu, où ils n'admettent pas d'autres Nègres que leurs esclaves. Leurs mariages ne se font qu'entre les hommes et les femmes de leur race, et tous leurs enfans sont élevés pour la prêtrise. Labat les représente comme de scrupuleux observateurs de tous les préceptes de l'Alcoran. Ils s'abstiennent de vin et de liqueurs spiritueuses. Ils observent le ramadan avec beaucoup d'exactitude. Ils ont plus de douceur et de politesse que le commun des Nègres. Ils aiment le commerce, et se plaisent à voyager dans cette vue. Leur honnêteté et leur bonne foi sont généralement reconnues dans les affaires. La charité est une vertu qu'ils ne violent jamais entre eux; et jamais ils ne souffrent qu'un homme de leur tribu soit vendu pour l'esclavage, s'il n'a mérité ce châtiment par quelque grand crime. Voilà du moins ce que les historiens, que nous suivons ici, appellent charité. On peut observer que, si les marabouts ne l'exécutent qu'envers leurs confrères, ils n'ont pas souvent l'occasion de la pratiquer, puisque le commerce des grisgris, tel qu'on l'a représenté,

doit les rendre les plus riches de tous les Nègres; et qu'est-ce qu'une charité qui ne respecte et ne soulage le malheur que dans celui qui a le même habit et la même doctrine que nous? Cette charité, qui dérobe tous les marabouts à l'esclavage et à la misère, pourrait plutôt s'appeler politique et esprit de corps. Ce n'est pas là la charité de l'Évangile; ce n'est pas celle de nos curés, qui n'emploient les aumônes, qui sont les revenus de l'Église, qu'à les répandre dans le sein des pauvres.

Entre plusieurs bonnes qualités des marabouts, Jobson loue beaucoup leur tempérance. A cette seule marque, dit-il, on les distingue aisément des autres Nègres. Ils se réduisent à l'eau pure, sans excepter les cas de maladie et de nécessité. Dans le voyage que l'auteur fit sur la Gambie, un marabout qu'il avait pris avec lui, ayant voulu prêter la main aux gens de l'équipage pour traverser une basse, fut entraîné par un courant qui mit sa vie dans un grand danger. Il disparut deux fois dans l'eau, et les Anglais ne l'ayant remis à bord qu'avec beaucoup de peine, il y demeura quelque temps sans connaissance. Dans cet état, ceux qui le secouraient ayant porté à sa bouche un flacon d'eau-de-vie, il ferma constamment les lèvres à la seule odeur de cette liqueur; et lorsqu'il eut rappelé ses sens, il demanda, avec un mélange de colère et d'inquiétude, s'il avait eu le malheur d'en avaler : on lui répondit qu'il s'y était opposé avec trop d'obstination. « J'aimerais mieux être mort, dit-

« il à Jobson, que d'en avoir avalé la moindre « goutte. »

Cet excès de scrupule s'étend jusqu'à leurs enfants. Non-seulement ils ne leur permettent pas de toucher au vin ni aux liqueurs fortes; mais ils ne souffrent pas même qu'on leur présente du raisin, du sucre, ni aucunes confitures.

Le même auteur ajoute que le respect des rois et des grands pour les marabouts ne le cède guère à celui du peuple. Si les personnes de la plus haute distinction rencontrent un marabout en chemin, elles forment un cercle autour de lui, et se mettent à genoux pour faire la prière et recevoir sa bénédiction; le même usage se pratique dans la chambre du roi lorsqu'il y entre un marabout. Labat dit que les Nègres en général, mais surtout ceux du Sénégal, ont tant de respect pour leurs prêtres, qu'ils croient que ceux qui les offensent meurent dans l'espace de trois jours. Il est probable que les marabouts ne combattent pas cette opinion.

Les marabouts apprennent à lire et à écrire à leurs enfans, dans un livre composé d'une petite planche de bois fort unie, où la leçon est écrite avec une sorte d'encre noire et un roseau taillé comme une plume; leurs caractères ressemblent à ceux de la langue arabe; Jobson n'étant pas capable de les lire, en apporta plusieurs exemples en Angleterre. Cependant il observe que leur religion et leurs lois sont écrites dans une langue particulière, et fort différente de la langue vulgaire; que les

laïques nègres, de quelque rang qu'ils soient, ne savent ni lire ni écrire, et qu'ils n'ont, par conséquent, ni caractères ni livres. Le grand livre de la loi est un manuscrit, dont les marabouts s'exercent à faire des copies pour leur propre usage. Les rois mahométans en obtiennent à grands prix, et se font un honneur de les porter malgré la pesanteur du fardeau. Jobson a vu plusieurs marabouts qui en étaient chargés aussi dans leurs voyages.

Quand les élèves ont lu l'Alcoran, ils passent eux-mêmes pour autant de docteurs. Ils apprennent ensuite à écrire en arabe, car la langue du pays n'a pas de caractères. Les marabouts ne sont pas seulement prêtres, ils sont marchands, et font la plus grande partie du commerce du pays.

Ceux de Sétiko firent leurs efforts pour ôter au capitaine Jobson la pensée de remonter plus loin sur la Gambie. Ils lui représentèrent les difficultés et les dangers de ce voyage avec d'autant plus d'exagération, que, dans la vue de s'assurer tous les avantages de ce commerce, ils s'étaient procuré avec beaucoup de peine et de dépense une grande quantité d'ânes pour le transport de leurs marchandises. Leur méthode, en voyageant, est de suivre leurs ânes à pied, et de marcher du même pas que ces animaux. Ils partent à la pointe du jour, qui, dans ces climats, ne précède guère le lever du soleil. Leur marche dure trois heures, après lesquelles ils se reposent pendant la chaleur du jour. Ils recommencent à marcher deux heures avant la

nuit, et la crainte des bêtes féroces ne leur permet pas de se hasarder dans l'obscurité, excepté pendant les clairs de lune, qui leur paraissent un temps fort commode pour les voyageurs. Ils s'arrêtent deux ou trois jours près des grandes villes; et, déchargeant leurs marchandises qu'ils étalent sous quelques arbres, ils font une espèce de foire pour la ville voisine. Dans ces occasions, ils n'ont pas d'autre logement que leurs paquets, entre lesquels ils passent la nuit sur des nattes.

CHAPITRE IV.

Sierra-Léone.

La partie de l'Afrique que nous considérons se termine à la baie qui porte le nom de *Sierra-Léone*, nom que les Portugais lui donnèrent, soit à cause des lions dont les montagnes voisines sont remplies, soit plutôt à cause du bruit des flots qui, en se brisant contre les rochers de la côte, semblaient imiter le rugissement de ces animaux. Le pays est borné au nord par le cap de la Véga et par celui de Tagrim au sud. Ces deux caps forment une baie spacieuse où la rivière de Sierra-Léone vient se jeter.

Le roi du pays fait sa résidence au fond de la baie : les Maures lui donnent le nom de Boréa. Les états du Boréa ou Bourré s'étendent l'espace de quarante lieues dans les terres. Ses revenus consistent dans un tribut d'étoffes de coton, de dents d'éléphans, d'un peu d'or, et dans le pouvoir de vendre ses sujets pour l'esclavage. L'usage des habitans est de s'arracher entièrement les sourcils, quoiqu'ils laissent croître leur barbe, qui est naturellement courte, noire et frisée. Leurs cheveux sont ordinairement coupés en croix et s'élèvent sur la tête en petites touffes carrées : d'autres les por-

tent découpés en différentes formes; mais les femmes ont généralement la tête rasée.

Ils ont de petites idoles, mais ils n'en reconnaissent pas moins le Dieu du ciel. Lorsqu'un Anglais leur demandait l'usage de ces petites figures de bois, ils levaient les mains au-dessus de leur tête, pour faire entendre que le véritable objet de leurs adorations était en haut.

Au sud de la baie, à quarante ou cinquante lieues dans les terres, on trouve une nation d'anthropophages, qui inquiètent souvent leurs voisins.

Les fruits sont innombrables dans les bois de Sierra-Léone. Il se trouve des forêts entières de citronniers, surtout en-deçà du lieu de l'aiguade, assez près de la ville; on y voit aussi quelques orangers. La boisson commune du pays est de l'eau. Cependant les hommes sont passionnés pour le vin de palmier, qu'ils appellent *may*, et le partagent rarement avec les femmes. On trouve dans le pays beaucoup de mancenilles, espèce de pomme vénéneuse, qui ressemble à la prune jaune, et dont le jus est si malin, que la moindre goutte qui rejaillirait dans l'œil ferait perdre aussitôt la vue. On y voit le beguil, fruit de la grosseur d'une pomme ordinaire, mais dont la chair a la couleur, le grain et le goût de la fraise; l'arbre qui le porte ressemble à l'arbousier. Les bois sont remplis de vignes sauvages, qui produisent un raisin dont le goût est amer. Les Nègres aiment beaucoup la datte et la mangent rôtie. Ils font des amas de cardamome, sorte de poivre

qui leur sert de remède dans plusieurs maladies, et d'assaisonnement pour leur nourriture.

Les Nègres plantent des patates, et plus loin dans les terres, ils cultivent du coton, nommé parmi eux *innoumma*, dont ils font d'assez bon fil et des étoffes larges d'un quart. Le kambe est un bois qui leur sert à teindre en rouge leurs bourses et leurs nattes. Leur citronnier ressemble au pommier sauvage; sa feuille est mince comme celle du saule; il est rempli de pointes, et porte une prodigieuse quantité de fruits qui commencent à mûrir au mois d'août, et qui demeurent sur l'arbre jusqu'au mois d'octobre.

Le poivre de Guinée croît naturellement dans les bois, mais il n'y est pas fort abondant. Sa plante est petite, assez semblable à celle du troëne, et chargée de petites feuilles fort minces. Son fruit ressemble à l'épine-vinette; il est d'abord très-vert, mais en mûrissant il devient rouge. Quoiqu'il ne se réunisse point en grappe, il s'en trouve de côté et d'autre deux ou trois ensemble autour de la tige. Le péné, dont les Nègres de ce pays composent leur pain, est une plante fort mince qui ressemble à l'herbe ordinaire, et dont les petites tiges sont couvertes d'une graine qui n'est renfermée dans aucune espèce d'enveloppe.

Plus loin, dans l'intérieur des terres, il croît un fruit nommé *gola* ou *kola*, dans une coque assez épaisse; il est dur, rougeâtre, amer, à peu près de la grosseur d'une noix, et divisé par divers angles. Les Nègres font des provisions de ce fruit, et le

mâchent mêlé avec l'écorce d'un certain arbre. Leur manière de s'en servir n'aurait rien d'agréable pour les Européens. Celui qui commence à le mâcher, le donne ensuite à son voisin qui le mâche à son tour, et qui le donne au Nègre suivant. Ainsi, chacun le mâche successivement, sans rien avaler de la substance. Ils le croient excellent pour la conservation des dents et des gencives. Les chevaux n'ont pas les dents plus fortes que la plupart des Nègres. Ce fruit leur sert aussi de monnaie courante, et le pays n'en a pas d'autre.

Le kola est fort estimé des Nègres qui habitent les bords de la Gambie. Il ressemble aux châtaignes de la plus grosse espèce, mais sa coque est moins dure. On en fait tant de cas parmi les Nègres, que dix noix de kola sont un présent digne des plus grands rois. Après en avoir mâché, l'eau la plus commune prend le goût du vin blanc, et paraît mêlée de sucre. Le tabac même en tire une douceur singulière. On n'attribue d'ailleurs aucune autre qualité au kola. Les personnes âgées, qui ne sont plus capables de le mâcher, le font broyer pour leur usage; mais ce n'est pas le peuple qui peut se procurer un ragoût si délicieux; car cinquante noix suffisent pour acheter une femme.

Barbot décrit l'arbre qui produit cette fameuse noix; il lui donne le nom de *froglo*; il assure que la région de Sierra-Léone en est remplie, qu'il est d'une hauteur médiocre; que la circonférence du tronc est de cinq ou six pieds; que le fruit croît en

pelotons de dix ou douze noix, dont quatre ou cinq sont sous la même coque, divisées par une peau fort mince; que le dehors de chaque noix est rouge, avec quelque mélange de bleu; que, si elle est coupée, le dedans paraît d'un violet foncé. Les Nègres et les Portugais en demandent sans cesse, comme les Indiens ne demandent que leurs noix d'arek et leur bétel. Labat parle aussi de ce fruit, et dit que la plus grande partie vient de l'intérieur des terres, environ trois cents lieues de la côte; l'arbre qui le porte est le *sterculia acuminata*.

La baie est remplie de poissons de toutes les espèces, tels que le mulet, la raie, la vieille, le brochet, le gardon, le cavallos, qui ressemble au maquereau; la scie, le requin; une autre espèce de squale, qui ressemble au requin, excepté que sa tête se termine dans la forme d'une pelle, et que l'on appelle marteau ou pantoufflier; le cordonnier, qui a des deux côtés de la tête une espèce de barbe ou de soie pendante, et qui grogne comme un cochon, etc. Finch, voyageur anglais, prit dans l'espace d'une heure six mille poissons de la forme de l'able. Les huîtres y sont très-communes et s'y attachent aux branches des mangliers.

La côte n'est pas moins abondante en toutes sortes d'oiseaux dont l'espèce n'est pas connue dans nos climats. Les Nègres parlèrent à Finch d'un animal fort étrange, que son interprète nommait *carboucle*. On le voit souvent, mais toujours pendant la nuit, et sa tête jette un éclat surprenant,

qui lui sert à trouver sa pâture. L'opinion des habitans est que cette lumière vient d'une pierre qu'il a dans les yeux ou sur le front. S'il entend le moindre bruit, il couvre aussitôt cette partie brillante de quelque membrane qui en dérobe l'éclat. Finch ajoute qu'il regarde ce récit comme fabuleux.

Les parties septentrionales dépendent du roi de Boulom, comme celles du sud sont soumises au roi de Bourré. Le royaume de Boulom est peu connu des Français et des Hollandais. L'affection des habitans s'est déclarée pour les Anglais et pour les Portugais, dont plusieurs y ont formé des établissemens.

Les singes se rassemblent en troupes nombreuses, et détruisent tous les champs cultivés dont ils peuvent approcher. Leurs ravages inspirent pour eux une haine implacable aux habitans.

La rivière, qui est connue sous le nom de Sierra-Léone, porte aussi ceux de Mitomba et de Tagrim: elle vient de fort loin dans les terres; et, vers son embouchure, elle n'a pas moins de trois lieues de largeur; mais, à quatorze ou quinze lieues de la mer, elle se resserre à la largeur d'une lieue.

Cette rivière, comme la plupart de celles de tous les pays très-chauds, est bordée à son embouchure de mangliers ou paletuviers.

Quoique les jours d'été soient fort chauds dans le pays plat et ouvert, les vents du sud-ouest y apportent de la fraîcheur pendant l'après-midi; mais

la chaleur est insupportable dans les parties montagneuses. En général, on peut dire que c'est une région fort malsaine pour les Européens, témoin tous les Anglais qui sont morts dans l'île de Bense. La pluie et le tonnerre y règnent continuellement pendant six mois, avec une chaleur si maligne aux mois de juin et juillet, qu'on est obligé de se tenir renfermé dans ses huttes. L'air, corrompu par tant de mauvaises influences, y produit en un instant des vers sur les alimens et sur les habits : quelquefois les ouragans, nommés tornados, y jettent l'épouvante. Souvent une épaisse obscurité, qui ne se dissipe pas un moment dans le jour, semble changer la face de la nature, et rend la vie presque insupportable.

Cette rivière porte le nom de Mitomba jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues de son embouchure, et n'est pas connue plus loin des Européens : elle a, du côté du sud, une ville nommée las Magoas, où la permission de résider pour le commerce n'est accordée qu'aux Portugais. Les habitans viennent seulement dans la baie, pour y faire des échanges avec les Français et les Anglais, lorsqu'ils voient entrer leurs bâtimens.

A l'entrée de la rivière on voit plusieurs petites îles. Les principales sont celles de Togou, de Tasso et de Bense. Dans cette dernière, qui est à neuf lieues de la rade, les Anglais ont élevé un petit fort.

Les Portugais sont établis dans divers endroits du pays, mais la jalousie du commerce ne leur

permet pas d'entretenir beaucoup de correspondance avec les Anglais de l'île de Bense.

La baie de France, où l'on trouve la fontaine du même nom, est éloignée d'environ six lieues du cap Tagrim en remontant la rivière. On la distingue aisément à la couleur brillante du sable qui se présente sur le rivage comme une voile étendue; aussi n'y voit-on pas de rocs qui rendent l'accès difficile aux barques et aux chaloupes. La fontaine est à quelques pas de la mer; c'est la meilleure et la plus commode de toute la côte. On y peut remplir cent tonneaux dans l'espace d'un jour : elle vient du centre des montagnes de Timna, qui forment une chaîne d'environ quinze lieues, mais dont les tigres, les lions et les crocodiles ne permettent pas d'approcher. Les eaux fraîches se précipitent du sommet des montagnes, et forment en tombant diverses cascades, avec un très-grand bruit. Ensuite, se réunissant dans une espèce d'étang, leur abondance les fait déborder pour se répandre sur un rivage sablonneux, où elles se rassemblent encore dans un bassin qu'elles se forment au pied des montagnes : de là elles recommencent à couler sur le sable, et se perdent enfin dans la mer. Barbot représente ce lieu comme un des plus beaux endroits de la contrée. Le bassin qui reçoit toutes ces eaux est environné de grands arbres d'une verdure continuelle, qui forment un ombrage délicieux dans les plus grandes chaleurs. Les rochers même qui sont dispersés aux environs contribuent à l'embellissement

du lieu. C'était dans cette agréable retraite que Barbot prenait souvent plaisir à faire ses repas.

Les singes nommés barris sont d'une très-grande taille ; on les accoutume dans leur jeunesse à marcher droit, à broyer les grains, à puiser de l'eau dans des calebasses, à l'apporter sur leur tête, et à tourner la broche pour rôtir les viandes. Ces animaux se bâtissent des cabanes dans les bois ; ils aiment si passionnément les huîtres, que, dans les basses marées, ils s'approchent du rivage entre les rocs ; et lorsqu'ils voient les huîtres ouvertes à la chaleur du soleil, ils mettent dans l'écaille une petite pierre qui l'empêche de se fermer, et l'avalent ainsi facilement. Quelquefois il arrive que la pierre glisse, et que le singe se trouve pris comme dans une trappe : alors ils n'échappent guère aux Nègres, qui les tuent et qui les mangent. Cette chair et celle des éléphans leur paraissent délicieuses.

Les bois sont la retraite d'un nombre infini de perroquets, de pigeons ramiers, et d'autres oiseaux ; mais l'épaisseur des arbres ne permet guère qu'on les puisse tirer. La mer et les rivières fournissent les mêmes espèces de poissons que celles du cap Verd.

Chaque village est pourvu d'une salle ou d'une maison publique, où toutes les personnes mariées envoient leurs filles, après un certain âge, pour y apprendre à danser, à chanter, et d'autres exercices, sous la conduite d'un vieillard des plus nobles du pays. Lorsqu'elles ont passé un an dans

cette école, il les mène à la grande place de la ville ou du village; elles y dansent, elles chantent, elles donnent aux yeux des habitans des témoignages de leurs progrès. S'il se trouve quelque jeune homme à marier, c'est alors qu'il fait le choix de celle qu'il aime le mieux, sans aucun égard pour la naissance ou la fortune. Un amant n'a pas plus tôt déclaré ses intentions, qu'il passe pour marié, à la seule condition qu'il soit en état de faire quelques présens aux parens de la fille et à son vieux précepteur.

La rivière de Sierra-Léone est fréquentée depuis long-temps par les Européens. C'est à la fois un lieu de commerce et de rafraîchissement dans leurs navigations à la côte d'Or et au royaume de Juida. Les marchandises qu'ils y achètent sont des dents d'éléphans, des esclaves, du bois de sandal, une petite quantité d'or, beaucoup de cire, quelques perles, du cristal, de l'ambre gris, du poivre long, etc. Les dents d'éléphans de Sierra-Léone passent pour les meilleures de toute l'Afrique; elles sont d'une grosseur et d'une blancheur extraordinaires. Barbot en a vu qui pesaient cent livres, et qui ne se vendaient que la valeur de cent sous de France, en petites merceries fort méprisables.

Les peuples de Sierra-Léone ont quelques parties de gouvernement et de religion qui leur sont propres. Les Capez et les Combas, les deux principaux peuples de cette contrée, ont chacun leur gouverneur ou leur vice-roi, qui administre la justice suivant les lois.

Les avocats, qui portent le noms de *troëns*, ont un habillement fort singulier. Ils portent un masque sur le visage et des cliquettes aux mains, des sonnettes aux jambes, et sur le corps une sorte de casaque ornée de diverses plumes d'oiseaux. Cet habit emblématique pourrait fournir des explications plaisantes que nous abandonnerons à la fantaisie des lecteurs.

Les conseillers ou juges se nomment *saltatesquis*. Les cérémonies qui accompagnent leur élection ne sont pas moins ridicules que l'habit des troëns. Le sujet désigné s'assied dans une chaise de bois, ornée à la manière du pays. Alors le gouverneur le frappe plusieurs fois au visage de la fressure sanglante d'un bouc qu'on a tué pour cet usage; ensuite il lui frotte tout le corps de la même pièce, et, lui couvrant la tête d'un bonnet rouge, il prononce le mot de *saltatesquis*.

Le cap de Sierra-Léone se reconnaît à un arbre qui surpasse tous les autres en hauteur, et à la haute terre qui se présente par derrière.

Atkins, un des voyageurs qui ont écrit sur le commerce de Sierra-Léone, a tracé un tableau de la vente des Nègres et des traitemens qu'éprouvent ces misérables victimes, qu'il faut rapporter ici pour ne pas perdre une occasion d'intéresser l'humanité en faveur des opprimés. Atkins eut occasion de visiter les esclaves que vendait un vieux flibustier nommé Loadstone.

Jusqu'au moment de la vente, les esclaves de-

meurent dans les chaînes; alors on les place dans des loges grillées, non-seulement pour la commodité de l'air et pour leur santé, mais encore pour faciliter à ceux qui les achètent le moyen de les mieux observer. Atkins remarqua que la plupart avaient le visage fort abattu. Il en découvrit un d'une haute taille, qui lui parut hardi, fier et vigoureux. Il semblait regarder ses compagnons avec dédain, lorsqu'il les voyait prompts et faciles à se laisser visiter. Il ne tournait pas les yeux sur les marchands; et si son maître lui commandait de se lever ou d'étendre la jambe, il n'obéissait pas tout d'un coup, ni sans regret. Loadstone, indigné de cette fierté, le maltraitait sans ménagement à grands coups de fouet, qui faisaient de cruelles impressions sur un corps nu; il l'aurait tué, s'il n'eût fait attention que le dommage retomberait sur lui-même. Le Nègre supportait toutes ces insultes et ces cruautés avec une fermeté surprenante. Il ne lui échappait pas un cri. On lui voyait seulement couler une larme ou deux le long des joues; encore s'efforçait-il de les cacher, comme s'il eût rougi de sa faiblesse. Quelques marchands, à qui ce spectacle donna la curiosité de le connaître, demandèrent à Loadstone d'où cet esclave lui était venu. Il leur dit que c'était un chef de quelques villages qui s'étaient opposés au commerce des Anglais sur la rivière Nougnez, qu'il se nommait le capitaine Tomba, et qu'il avait tué plusieurs Nègres de leurs amis, brûlé leurs cabanes, et

donné des marques d'une hardiesse extraordinaire; que ceux qu'il avait traités si mal avaient aidé les Anglais à le surprendre pendant la nuit, et l'avaient amené prisonnier depuis un mois; mais qu'avant de tomber entre leurs mains, il en avait tué deux de la sienne.

Atkins prétend que les alligators, dont la rivière de Sierra-Léone est remplie, ressemble entièrement aux crocodiles du Nil, et sont en effet de la même espèce. Leur forme diffère peu de celle du lézard; ils pèsent jusqu'à deux cents livres. L'écaille qui les couvre est si dure, qu'elle est à l'épreuve de la balle, si le coup n'est tiré de fort près. Ils ont les gencives fort longues, armées de dents tranchantes; quatre nageoires semblables à des mains, deux grandes et deux petites; la queue épaisse et d'une grosseur continue. Ils vivent si long-temps hors de l'eau, qu'ils se vendent vivans dans les Indes orientales. Quoique le moindre bruit les éveille, ils s'effraient peu, et ne prennent pas tout d'un coup la fuite. Les barques qui descendent la rivière en sont quelquefois fort proches avant qu'on leur voie quitter les gîtes qu'ils se font dans la vase, où ils se chauffent au soleil. Lorsqu'ils flottent sur l'eau, ils paraissent si tranquilles, qu'on les prendrait pour une pièce de bois, jusqu'à ce que les petits poissons qui se rassemblent autour d'eux, semblent les exciter à fondre sur leur proie. Un matelot anglais, qui avait la tête échauffée de liqueurs, entreprit de pas-

ser à gué l'extrémité de la pointe de Tagrim, pour s'épargner la peine d'en faire le tour dans son canot. Il fut saisi, en chemin, par un alligator; mais, ne manquant point de courage, il perça l'animal d'un coup d'épée. Le combat n'en fut pas moins vif, et recommença deux ou trois fois, jusqu'à l'arrivée du canot d'où l'Anglais reçut du secours. Mais il avait les épaules, les fesses et les cuisses cruellement déchirées; et, quoique ces blessures ne fussent pas mortelles, on ne doute pas que, si le monstre avait été moins jeune, le matelot n'eût péri.

Le pays de Sierra-Léone est si couvert de bois, qu'on ne saurait pénétrer vingt pas sur le rivage, excepté du côté de la rivière où les bâtimens prennent leur eau. Cependant les Nègres ont des sentiers qui les conduisent à leurs lougans ou plantations. Quoique les champs semés de millet, de riz et de maïs, ne soient pas à plus d'un mille ou deux de leur ville, ils servent de promenade ordinaire aux bêtes féroces. Atkins aperçut de tous côtés leurs excrémens. Les Nègres mettent de la différence entre les lougans et les lollas. Les premiers sont des champs ouverts et fort bien cultivés; mais les lollas, quoique ouverts comme les lougans, demeurent sans culture, et ne servent d'habitations qu'aux fourmis.

Les hommes du pays sont bien faits et n'ont pas le nez tout-à-fait plat. Les femmes ont la taille beaucoup moins belle que les hommes; mais elles ont le

ventre pendant et les mamelles si longues, qu'elles peuvent allaiter un enfant derrière leurs épaules. Les travaux pénibles dont elles s'occupent continuellement les rendent extrêmement robustes. Elles cultivent la terre, elles font l'huile de palmier, les étoffes de coton, etc. etc. Lorsqu'elles ont fini cet ouvrage, leurs indolens maris les occupent au soin de leur chevelure laineuse, dont ils sont extrêmement curieux, et leur font passer deux ou trois heures à cet exercice.

On voit souvent des villes entières qui se transportent d'un canton à l'autre, soit par haine pour leurs voisins, soit pour se procurer plus de commodités dans un autre lieu. Il ne leur faut pas beaucoup de temps pour défricher le terrain.

Les hommes et les femmes ne manquent pas, chaque jour, de s'oindre le corps d'huile de palmier ou de civette; mais cette onction, qui n'est pas sans quelque mélange, jette une odeur forte et désagréable.

Sur les accusations de meurtre, d'adultère, et d'autres crimes odieux dans la nation, les personnes suspectes sont forcées de boire d'une eau rouge qui est préparée par les juges, et qui s'appelle *l'eau de purgation.* Si la vie de l'accusé n'est pas régulière, ou si on lui connaît quelque sujet de haine contre le mort, quoique l'évidence manque à l'accusation, les juges rendent la liqueur assez forte ou la dose assez abondante pour lui ôter la vie. Mais s'il mérite de l'indulgence par son caractère ou par l'ob-

scurité des accusations, on lui fait prendre un breuvage plus doux, pour le faire paraître innocent aux yeux de la famille et des amis du mort. C'est une espèce de question qu'on rend plus ou moins cruelle, suivant l'opinion qu'on a de l'accusé. La nôtre est également barbare pour les innocens et pour les coupables.

Les bêtes farouches se font craindre jusqu'aux environs des villes et des villages. Les maisons mêmes sont infectées d'une multitude de rats, de serpens, de crapauds, de mousquites, de scorpions, de lézards, et surtout d'une prodigieuse quantité de fourmis. On en distingue trois sortes, les blanches, les noires et les rouges. Celles-ci s'élèvent des logemens de neuf pieds de hauteur, emploient deux ou trois ans à jeter les fondemens de leur édifice, et réduisent en poudre une armoire pleine d'étoffe, dans l'espace de quinze ou vingt jours.

Le terroir est très-fertile : le riz, le millet, les pois, les féves, les melons, les patates, les bananes et les figues y croissent en abondance et se vendent presque pour rien. La rivière est remplie de poissons, et les habitans en mangent beaucoup plus que de toute autre viande, quoiqu'ils ne manquent d'aucune sorte d'animaux, et qu'on les achète à leur marché. La volaille ordinaire, les pintades, les oies, les canards, les pigeons ne leur coûtent que la peine de les prendre. Leurs champs présentent de vastes troupeaux de bœufs, de vaches, de chè-

vres et de moutons. Les montagnes sont remplies de cerfs, de sangliers, de daims et de chevreuils. Ceux à qui le gibier manque n'en peuvent accuser que leur paresse. La bonté du pays et l'abondance du fruit y attirent une quantité incroyable de singes.

Le pays ne paraît pas propre à la production des métaux. C'est le partage des régions sèches et hautes telles que Bambouk. Ceux qui travaillent à la découverte des mines prennent pour un heureux signe les apparences les plus contraires à la fertilité, telles que les rocs, la sécheresse des terres, la couleur pâle et morte des plantes et de l'herbe. Il semble que la nature ne nous ait donné l'or qu'à regret, et comme un présent funeste. Elle l'a relégué dans des lieux où elle-même paraît n'avoir plus sa vertu productrice, ni sa richesse bienfaisante, où elle est comme ensevelie dans ses débris, et où, loin d'appeler l'homme, tout le repousse et l'effraie, si quelque chose pouvait effrayer l'avarice.

CHAPITRE V.

Histoire naturelle de la côte occidentale d'Afrique jusqu'à Sierra-Léone.

Cette histoire naturelle sera divisée en cinq classes : les végétaux, les quadrupèdes, les oiseaux et la volaille, les amphibies avec les insectes et les reptiles, enfin les poissons. Ces cinq articles seront traités successivement dans l'ordre où l'on vient de les nommer ; mais il est à propos de commencer par quelques remarques générales des voyageurs sur le climat et les saisons, l'air, les maladies et le terroir de cette division de l'Afrique. Au surplus, nous devons prévenir le lecteur qu'il ne trouvera pas ici de description complète, telle qu'il pourrait la désirer chez les naturalistes. Nous donnerons plus ou moins de détails, selon que l'objet sera plus ou moins connu, plus ou moins intéressant. On se souviendra qu'un abrégé n'est pas un dictionnaire.

Dans les parties de l'Afrique dont on traite ici l'histoire, l'année peut être divisée entre la saison sèche et la saison humide. La première dure huit mois, c'est-à-dire, depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin ; la seconde, depuis le mois de juin jusqu'à celui d'octobre exclusivement. C'est cette dernière saison qui fait l'hiver. Pendant celle

de la sécheresse, les chaleurs sont excessives par la rareté des pluies; à peine tombe-t-il quelques rosées dans tout cet espace.

Les pluies commencent fort doucement, et par quelques ondées passagères, mais qui ne laissent pas d'être accompagnées d'éclairs et de tonnerre; elles augmentent vers la fin de juin. La chute des eaux devient alors si violente, avec des orages, des vents, un tonnerre et des feux si terribles, qu'on croirait avoir à redouter la confusion des élémens. C'est néanmoins dans cette saison que les habitans du pays sont obligés de travailler à la terre. La plus grande impétuosité des pluies est depuis le milieu de juillet jusqu'au milieu d'août.

La première et la dernière tempête sont généralement les plus violentes. Il s'élève d'abord un vent fort impétueux, qui dure environ une demi-heure avant la chute de la pluie, de sorte qu'un vaisseau surpris par cette agitation subite peut être fort aisément renversé. Cependant les apparences du ciel sont des avertissemens qui la font prévoir. Il se charge quelque temps auparavant; il devient noir et triste. A mesure que les nuées s'avancent, il en sort des éclairs qui sont capables de répandre l'effroi. Les éclairs sont si terribles en Afrique et s'entresuivent de si près, que pendant la nuit ils rendent la lumière continuelle : le fracas du tonnerre n'est pas moins épouvantable, et va jusqu'à faire trembler la terre.

Pendant la pluie, l'air est ordinairement frais;

mais à peine est-elle finie, que le soleil se montre et fait sentir une extrême chaleur. On est quelquefois porté à prendre ce temps pour se déshabiller et pour dormir; mais avant qu'on soit sorti du sommeil, il arrive souvent un nouveau tornado qui fait passer le froid jusque dans les os, et dont les suites deviennent funestes. C'est ordinairement le sort des Européens, lorsqu'ils négligent les précautions; car les naturels du pays sont à l'épreuve de ces révolutions de l'air. Dans la saison des pluies, on voit peu de vents de mer; mais à leur place, il vient au long de la rivière des vents d'est qui sont d'une fraîcheur extrême, depuis le mois de novembre jusqu'au mois de janvier, surtout pendant le jour.

Tous les écrivains attribuent aux pluies les débordemens du Sénégal, de la Gambie et des autres rivières de la même côte. Le Maire prétend que la cause des pluies est le retour du soleil, qui, s'éloignant alors du tropique du cancer, fait en France le solstice d'été, et celui d'hiver dans cette partie d'Afrique. Cet astre attire une grande masse de vapeurs, qui retombent ensuite en grosses pluies, cause régulière des inondations.

Ceux qui arrivent des climats froids doivent s'attendre à trouver en Afrique quatre mois fort malsains et fort ennuyeux; mais ils sont dédommagés de cette affreuse saison par le retour d'un printemps de huit mois, pendant lequel ils voient continuellement les arbres couverts de fleurs et de fruits.

L'air est alors d'une fraîcheur charmante; cependant il conserve une qualité particulière qui ne doit pas être fort saine pour le corps, puisqu'elle est capable de rouiller une clef dans la poche. Le temps des chaleurs excessives est ordinairement la fin de mai, quinze jours ou trois semaines avant la saison des pluies.

Le soleil se fait voir perpendiculairement deux fois l'année. Jamais la longueur du jour ne surpasse treize heures, et jamais il n'y a moins d'onze heures, c'est-à-dire, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; car on connaît peu les crépuscules en Afrique. La lumière n'y paraît qu'avec le soleil, et l'on se trouve dans les ténèbres aussitôt qu'il disparaît. Ceux qui ont quelques notions de la sphère comprendront aisément que, dans le voisinage de l'équateur, le soleil étant presque perpendiculaire, doit laisser peu de place à ce qu'on nomme aurore et crépuscule chez les peuples qui ont la sphère oblique.

En général l'air de ces côtes est malsain, surtout vers les rivières, vers les terrains marécageux, et dans les cantons couverts de bois, sur toute la côte, depuis le Sénégal jusqu'à la Gambie. La saison des pluies est pernicieuse à tous les Européens; et celle des chaleurs, qui dure depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin, ne leur est guère moins funeste, s'ils n'opposent beaucoup de précaution au danger.

Cette intempérie de l'air cause aux étrangers qui

n'y sont pas accoutumés plusieurs sortes de maladies; mais l'effet en est encore plus fâcheux lorsqu'ils mangent trop avidement les fruits du pays, et qu'ils se livrent avec excès à l'usage du vin de palmier et des femmes. Les maux auxquels ils doivent s'attendre sont la fièvre, le *choléra-morbus*, des ulcères aux jambes et de fréquentes convulsions, suivies infailliblement de la mort ou d'une paralysie. De toutes ces maladies, les plus fatales sont la fièvre, qui emporte souvent en vingt-quatre heures l'homme du meilleur tempérament. Les vers sont une autre incommodité cruelle de ces contrées. Les Nègres surtout y sont sujets. Moore rapporte l'exemple d'une jeune femme qui avait dans chaque genou un ver long d'une aune. Avant que le ver parût, elle souffrit de violentes douleurs; et ses jambes enflèrent beaucoup; mais lorsque la tumeur vint à s'ouvrir, et que le ver eut commencé à se faire voir, ses souffrances diminuèrent. Le ver sortait chaque jour de la longueur de cinq à six pouces. A mesure qu'il s'étendait, on le roulait doucement autour d'un petit bâton, avec la précaution de le lier d'un fil pour l'empêcher de rentrer. S'il se rompt malheureusement dans l'opération, la gangrène suit immédiatement. L'opinion des Nègres sur la cause de ces vers, est qu'ils viennent de l'épaisseur de l'eau, qualité que la saison des pluies fait prendre nécessairement à leur boisson. La même maladie est commune sur la côte de Guinée proprement dite, dans les îles des Ca-

raïbes, et dans plusieurs parties des Indes orientales.

On a observé sur toutes ces côtes, que les nuées qui apportent la pluie viennent presque toujours du sud-est; elles sont attirées par le soleil dans sa marche vers le tropique du nord; elles se résolvent en pluie lorsqu'elles sont raréfiées par sa chaleur. Son action étant encore beaucoup plus forte à son retour, il les rompt avec violence, les écarte et cause les tonnerres et les éclairs redoutables qui semblent menacer la nature de sa ruine, jusqu'à ce que les nuées étant dissipées par degrés, l'air reprend sa clarté vers le temps où le soleil atteint à l'équinoxe, c'est-à-dire à la fin de septembre.

La variété des arbres est extrême dans cette partie de l'Afrique. On y trouve d'excellens bois de construction pour les vaisseaux et pour d'autres usages, et des arbres d'une grosseur si extraordinaire, que vingt hommes ensemble n'en pouvaient embrasser le tronc. Barbot en mesura un, près de Gorée, dont la circonférence était de soixante pieds. Il était à terre abattu par le nombre des années, et le tronc en était creux : vingt hommes y auraient pu tenir debout. Cet arbre, nommé baobab par les Iolofs, porte dans d'autres pays de l'Afrique le nom de gouy. Les Français l'ont quelquefois appelé calebassier, et son fruit pain-de-singe.

Adanson, voyageur français, a vu sur l'écorce de quelques-uns de ces arbres de cinq à six pieds de diamètre, des noms gravés profondément. Il en re-

nouvela deux, dont l'un datait du quinzième, et l'autre du seizième siècle. Ces caractères avaient environ six pouces de longueur, mais ils n'occupaient en largeur qu'une très-petite partie de la circonférence du tronc, d'où il jugea qu'ils n'avaient pas été gravés dans la jeunesse de ces arbres. Il lui sembla que ces inscriptions suffisaient pour déterminer à peu près à quel âge les baobabs peuvent arriver; car si l'on suppose que les noms dont il parle ont été gravés dans les premières années de ces arbres, et que ceux-ci aient grossi de six pieds dans l'espace de deux siècles, on peut calculer combien il leur faudrait de siècles pour parvenir à vingt-cinq pieds.

Aux branches de ces arbres monstrueux, sont quelquefois suspendus des nids qui n'étonnent pas moins par leur grandeur : il y en a qui ont au moins trois pieds de longueur, et ressemblent à de grands paniers ovales, ouverts par en bas et tissus confusément de branches d'arbres assez grosses. Ce sont ceux d'une espèce d'aigle que les Nègres appellent *ntann*.

« La couleur de l'écorce du boabab, dit M. Golberry, autre voyageur français, est d'un brun clair, piquetée de petits points gris; mais la couleur du tronc de l'arbre est plus foncée que celle des maîtresses branches. Les feuilles sont longues de six à huit pouces sur trois pouces de large, attachées par trois, cinq ou sept sur un pétiole commun, comme les feuilles du marronier d'Inde,

auxquelles elles ressemblent. L'aspect d'un baobab offre un dôme immense d'une belle et riche verdure. Ses fleurs sont blanches et très-grandes; elles ont, quand elles sont épanouies, quatre pouces de longueur sur près de six pouces de diamètre. Elles sont un exemple remarquable du sommeil des plantes. Les Nègres ne cessent d'admirer cette faculté de la fleur du baobab de se replier sur elle-même pendant la nuit, et de ne s'ouvrir qu'aux premiers rayons du soleil levant. Ils disent que cette fleur dort, et ils ne se lassent pas du plaisir de se rassembler avant le lever du soleil autour des baobabs en fleur, d'épier leur réveil, et de leur dire dans leur langue, au moment de leur épanouissement et en les saluant : bonjour, belle dame.

« C'est aussi au lever du soleil que les Nègres ont coutume de recueillir les jeunes feuilles du baobab qu'ils emploient à différens usages, mais dont ils se servent surtout pour donner de la saveur et du goût au bouillon, à la vapeur duquel ils cuisent leur couscou, et qui sert d'assaisonnement à ce met. Ils font sécher les feuilles à l'ombre, et la réduisent en une poudre verte qu'ils appellent lalo. Cette poudre se conserve parfaitement dans des sachets de toile de coton, pourvu qu'elle soit tenue dans un lieu sec; ils l'emploient journellement, et en mettent deux ou trois pincées dans leur couscou ou autres mets.

« Son fruit, nommé bouï par les Nègres, a une forme oblongue; il se termine en pointe à ses deux

extrémités. Sa longueur est de dix pouces, sur six de diamètre dans la partie la plus renflée qui est au milieu. L'écorce de ce fruit est dure et ligneuse, d'un brun très-noir, marquée par des sillons, et couverte d'un duvet très-fin, très-court, et d'une teinte verdâtre. Quand le fruit est dans sa parfaite maturité, ce duvet disparaît et laisse à nu une coque noire et lisse qui de loin ressemble à un coco dépouillé de sa première enveloppe. On trouve dans l'intérieur une substance blanche, spongieuse et pulpeuse, imbibée d'une eau aigrelette et sucrée très-agréable au goût. Chaque fruit contient plusieurs centaines de graines. Les Nègres reconnaissent à la pulpe du bouï des vertus admirables. Lorsqu'elle est sèche ils la réduisent en poudre, la délaient dans du lait, ou même dans de l'eau pure, et en font usage, avec beaucoup de succès, contre les crachemens de sang, et contre d'autres maladies. Ils disent que ceux d'entre eux qui ont la possibilité de faire un usage habituel de la pulpe du bouï et des feuilles du gouï, sont plus forts, plus robustes, plus braves et plus courageux que les autres.

« Ce fruit est un objet de commerce. Les Mandingues le portent dans la partie orientale et méridionale de l'Afrique, tandis que les Maures ou Arabes le font passer dans le pays de Maroc, d'où il se répand ensuite en Égypte et dans toute la partie orientale de la Méditerranée. C'est dans ce dernier pays qu'on en réduit la pulpe en une poudre qu'on ap-

porte du Levant dans l'Europe occidentale, et qu'on connaît depuis long-temps sous le nom très-impropre de terre sigillée de Lemnos. Prosper Alpin est le premier qui ait reconnu que cette poudre, regardée jusqu'à lui comme une terre de l'Archipel, était une substance purement végétale, et originaire de l'Éthiopie ou du centre de l'Afrique.

« M. Golberry parle d'un baobab de cent quatre pieds de tour, ou de trente-quatre pieds de diamètre. La hauteur de son tronc n'excédait pas trente pieds. A cette élévation, ses branches principales s'étendaient horizontalement à plus de cinquante pieds autour de l'arbre, leurs extrémités fléchissaient vers la terre. Le temps avait creusé dans le tronc une caverne haute de vingt-deux pieds, sur un diamètre de vingt pieds. Les Nègres en avaient façonné l'intérieur et l'entrée. Le sol en était un sable de couleur orange, que l'on y avait apporté. Suivant une tradition, une idole avait autrefois orné ce temple d'un genre et d'une structure admirables, mais les prêtres mahométans l'avaient détruite. Cette caverne servait de rendez-vous et de salle d'assemblée aux habitans des villages voisins.

« Les racines du baobab s'étendent extraordinairement loin; elles se prolongent horizontalement et presque à fleur de terre, à la distance de soixante pieds et plus. Elles servent de soutien à une énorme racine pivotante. Cet étonnant végétal appartient particulièrement aux contrées occidentales de l'Afrique comprises entre le cap Blanc et le cap

des Palmes. Les botanistes l'ont nommé *Adansonia digitata*. Il est de la famille des malvacées, le cœur du bois est tendre et léger, et abondant en moelle; elle occupe une partie si considérable de l'intérieur, que quand une sorte de moisissure à laquelle le centre est sujet s'y établit, il s'y forme des cavernes telles que celle qui a été décrite plus haut. L'écorce est fort épaisse, fort lisse, et presque aussi dure que le bois : l'un et l'autre ont presque la dureté du fer.

« M. Golberry mesura un des baobabs dont parle Adanson, trente-six ans après ce célèbre naturaliste, et ne le trouva accru que d'un pied et quelques pouces de circonférence, c'est-à-dire de sept à huit lignes de diamètre. »

Le plus utile et le plus commun de tous les arbres du pays, comme de tout le reste de l'Afrique, est le palmier, dont on connaît plusieurs espèces dans cette partie du monde, où les principales sont le dattier et le cocotier, l'aouara, le siboa et le rondier qui porte le vin. Nous avons déjà parlé de ce dernier. Nous ajouterons ici quelques détails sur ce don précieux que la nature a fait aux Nègres.

Le vin de palmier est une liqueur qui distille du rondier par une incision qu'on fait au sommet. Il a la couleur et la consistance des vins d'Espagne. Il pétille comme le Champagne. Il joint à la douceur une sorte d'acidité qui le rend fort agréable. Il envoie des vapeurs à la tête, et les étrangers qui en boivent trop librement, sans en avoir formé l'habi-

tudé, en ressentent de fâcheux effets. Il est trop purgatif lorsqu'il est fait nouvellement, quoique ce soit alors qu'il a plus de douceur et d'agrément; car, dans l'espace d'un jour ou deux, il fermente et devient aussi fort que le vin du Rhin. Les habitans ne se l'épargnent pas dans cette nouveauté, et ne trouvent pas qu'il leur soit fort nuisible. Il n'est véritablement bon que pendant trente-six heures. Ensuite il s'aigrit et s'altère par degrés jusqu'à se changer en vinaigre. A mesure qu'il vieillit, il devient plus capable de communiquer des vapeurs à la tête. C'est un puissant diurétique; et cette qualité explique fort bien pourquoi les Nègres ne sont pas sujets à la gravelle ni à la pierre. Il fermente avec tant de violence, que, si l'on ne fait beaucoup d'attention aux vases qui le contiennent, il les agite et les brise. Le vin de palmier paraît délicieux à quantité d'Européens lorsqu'il sort du tronc de l'arbre. Les Nègres y mêlent quelquefois de l'eau. Ils assurent que, si l'on en prend à l'excès, il enflamme les parties naturelles.

Leur méthode pour le recevoir du tronc est, comme on l'a déjà dit, de suspendre leur gourde quelques doigts au-dessous de l'incision, pour y faire couler la séve. Ils coupent une branche, et laissent la gourde attachée au chicot; mais il ne leur arrive guère d'en couper plus de deux, dans la crainte d'affaiblir l'arbre. Lorsque la séve a coulé trente ou quarante jours, par différentes incisions, ils couvrent de terre grasse et les ouvertures du

tronc et la place des branches coupées, pour donner à l'arbre le temps de se rétablir.

Les Nègres n'emploient pas d'échelles pour grimper sur les palmiers, soit qu'ils en veuillent cueillir le fruit ou tirer du vin. Ils se servent d'une sorte de sangle d'osier, ou de gros fil de coton, ou de feuilles sèches de palmier, qui est assez grande dans sa rondeur pour renfermer l'arbre et le Nègre qui veut y monter, en laissant entre l'homme et l'arbre l'espace d'un pied et demi. A l'aide de cette ceinture, contre laquelle un Nègre s'appuie le derrière en pressant l'arbre des pieds et des genoux, il grimpe au sommet avec une agilité surprenante. Il choisit l'endroit auquel il veut attacher sa gourde. Il s'y arrête aussi tranquillement que s'il était assis. On est effrayé de les voir suspendus si haut avec un secours si faible. Moore dit qu'ils montent, à la vérité, avec beaucoup de vitesse; mais que, lâchant quelquefois prise, ils tombent du haut de l'arbre, et se tuent misérablement.

Le siboa est d'une hauteur extraordinaire. Ses feuilles servent aux habitans pour couvrir leurs maisons. Ils tirent du tronc une sorte de vin qui a beaucoup de rapport avec le vin de palmier, quoiqu'il ne soit pas si doux. Dans sa jeunesse, le tronc est aussi plein de séve que celui du palmier; mais le nombre des années le rend dur et coriace.

L'aouara croît en abondance sur le Sénégal. Il est droit, haut, et d'une grosseur égale jusqu'au sommet. On en a vu de la hauteur de cent pieds.

Sa tête est environnée d'une écorce dure et inégale, d'où il sort trente, quarante, jusqu'à soixante branches; elles sont toutes fort droites, vertes, unies, sans nœuds et flexibles, d'une substance qui tient le milieu entre le roseau dans sa parfaite maturité et le roseau vert. Ces branches sont longues de trois ou quatre pieds, et creuses au centre; elles se fendent comme l'osier en fils de toutes sortes de grosseur, qui peuvent recevoir différentes sortes de teinture. A leur extrémité, elles produisent une feuille d'un pied de long, qui, venant à s'ouvrir, forme un éventail naturel d'environ deux pieds de largeur. On emploie ces branches à divers usages. Les Nègres en font des cribles pour leurs grains, mais surtout des paniers et des corbeilles, qui portent en Amérique le nom de paniers caraïbes, parce que c'est de ces sauvages que les Français en ont tiré l'invention. Les feuilles de l'aouara sont fort commodes, et pourraient être d'une grande utilité, si les Nègres avaient assez d'industrie pour les rendre molles et pliables.

L'arbre que son utilité doit faire placer après les précédens, et qui croît fort communément près du Sénégal, est le cotonnier. Il aime les cantons élevés, ce qui le met à couvert des inondations : peut-être ne devrait-il être compté qu'au rang des arbrisseaux. Le coton n'en est pas excellent, parce que les Nègres en négligent la culture. En Amérique, on a des machines qui portent le nom de moulins à coton, pour séparer le coton de sa semence; mais

les Nègres d'Afrique se servent de leurs mains. C'est l'ouvrage de leurs femmes, qui le filent ensuite avec un simple fuseau sans rouet.

L'indigo croît naturellement dans plusieurs cantons du pays, et les Nègres en font usage pour teindre les pagnes ou leurs étoffes de coton. Ils leur donnent une couleur fort vive; mais l'art de teindre n'est pas aussi cultivé parmi eux qu'en Amérique. Barbot dit que l'indigo croît en Afrique sur un arbuste que les Portugais ont nommé *finto*, dont la hauteur est d'environ trois pieds.

Les îles du Sénégal et les cantons voisins produisent quantité d'excellent tabac. Cette plante pourrait être fort avantageusement perfectionnée, si les Nègres avaient assez d'industrie pour la cultiver et pour la travailler un peu après l'avoir recueillie. Moore observe que sur la Gambie, les Nègres plantent le tabac près de leurs maisons; qu'ils le sèment aussitôt qu'ils ont fait la moisson du grain; que celui qui croît près des rivières est très-fort, et qu'à peu de distance des mêmes lieux il est beaucoup plus faible.

Dans les pays du Sénégal croît le sanara. Les terres humides sont celles qui conviennent à cet arbre. Il est généralement de la hauteur et de la grosseur du poirier. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier-rose. Le bois en est dur, et d'autant plus propre à la construction des vaisseaux et des barques, qu'il acquiert une nouvelle dureté dans l'eau; mais les Nègres ne souffrent pas volontiers qu'on abatte ces arbres, parce que les abeilles aiment à s'y réfugier,

et qu'ils en tirent beaucoup de miel et de cire.

On trouve sur toutes les côtes occidentales de l'Afrique le calebassier d'herbe, *cucurbita lagenaria*, que les Nègres estiment, avec raison, parce qu'il leur fournit tous leurs vases. Cet arbre a communément trois ou quatre pieds de circonférence. Il y en a de différentes formes et de diverses grandeurs. L'écorce en est mince, et ne surpasse pas l'épaisseur d'un écu; mais elle est dure et coriace. Le bois est doux, et se polit facilement. Cet arbre porte des fleurs et des fruits deux fois l'année, ou plutôt il est constamment couvert de fruits et de fleurs. Lorsque la calebasse est mûre, on le reconnaît à sa tige, qui se flétrit et devient noire; alors on se hâte de la cueillir pour prévenir sa chute, qui ne manquerait pas de la briser. Les Nègres en font diverses sortes d'ustensiles. Il se trouve des calebasses assez grandes pour contenir vingt-quatre pintes. Leur manière de les préparer est de les percer à l'extrémité, pour y faire entrer de l'eau chaude qui amollit et dissout la chair intérieure. Ils la tirent ensuite avec un petit bâton, et, mêlant du sable avec leur eau, ils continuent de rincer et de nettoyer le dedans, jusqu'à ce que les moindres fibres en soient sorties. Après cette opération, ils laissent sécher la calebasse, qui devient propre alors à contenir du vin et d'autres sortes de liqueurs, sans leur communiquer aucun mauvais goût. Pour couper une calebasse en deux, et s'en faire des bassins ou des plats, ils la serrent par le milieu avec une corde, immédiatement après

l'avoir cueillie. La coque est alors si molle, qu'elle se divise aisément.

Le tamarinier croît dans toutes les parties occidentales de l'Afrique. Ceux qui se trouvent au sud du Sénégal sont d'une hauteur extraordinaire; mais communément cet arbre n'est pas plus haut que le noyer, quoiqu'il soit beaucoup plus touffu. C'est la chair et la graine séparées de la peau extérieure de son fruit, et broyées en consistance, qu'on transporte en Europe, et qui sont employées dans la médecine. En Afrique, les Nègres en font une liqueur avec de l'eau, du sucre et du miel. Ils en composent aussi des confections qu'ils conservent pour apaiser leur soif.

Le *kahouer* est une espèce de prunier qui ressemble beaucoup au cerisier. L'*ape*, ou l'arbre aux singes, est assez grand. Il croît sur le bord des rivières : c'est sur ses branches que le *koubolos*, ou martin-pêcheur, fait son nid. Le *bischalo* est un bois dur et bon pour la charpente. Il croît sur les rives de la Gambie. Son tronc est droit, et son feuillage donne beaucoup d'ombre. C'est sous ces arbres que les Nègres prennent le plaisir de la conversation et de la danse. Près du lac de Cayor, il croît une multitude d'ébéniers qui donnent de l'ébène de la plus belle espèce. On en trouve aussi à Donaï et dans d'autres cantons du Sénégal.

Les environs de Fatatenda produisent le *pao de sangre*, d'où l'on tire le sang-de-dragon. Les habitans l'appellent *komo*. Il a si peu de hauteur et

de grosseur, qu'on en trouve peu d'où l'on puisse tirer une planche de quatorze ou quinze pouces de largeur. Il rend une odeur agréable lorsqu'il est nouvellement coupé. Son bois est dur, d'un beau grain, et prend un fort beau poli. On en fait des écritoires et des ouvrages de marqueterie, dont la vermine n'approche jamais. Les habitans s'en servent pour composer leur balafo, instrument de musique dont on a donné la description. Cet arbre aime un terroir sec, pierreux, et surtout le sommet des montagnes.

Les bords de la Gambie et les cantons voisins produisent une abondance extraordinaire de courbarils, arbre gros et touffu, qui sert en Amérique à plusieurs usages, mais fort négligé par les Nègres. Chaque fruit a trois ou quatre noyaux de la grosseur et de la forme d'une amande commune, durs et d'un rouge foncé, remplis d'une noix dont le goût est à peu près le même que celui de la noisette, mais un peu plus aigre. Les enfans nègres les aiment passionnément, et les Européens leur trouvent beaucoup de ressemblance avec le goût du pain d'épice, auquel ils ressemblent aussi par la couleur. De l'écorce de l'arbre on fait des tabatières, des boîtes à poudre, etc. Le tronc jette une gomme claire et transparente qui ne se dissout point aisément, et qui jette au feu une odeur aromatique peu différente de l'encens. Les Anglais nomment cet arbre *locust tree*.

Le fromager ou *polou* croît dans plusieurs can-

tons, particulièrement sur la rivière de Cachao et dans les îles des Bissaoots, où les habitans le plantent autour de leurs maisons. C'est un arbre fort haut et fort gros. Quand ses feuilles tombent, on voit succéder une cosse verte de la forme et de la grosseur d'un œuf de poule, mais un peu plus pointue par les deux bouts. Elle contient un duvet ou une sorte de coton qui n'est pas plus tôt mûre qu'elle crève avec quelque bruit; et le coton serait emporté aussitôt par le moindre vent, s'il n'était recueilli avec beaucoup de soin. Il est couleur de perle, extrêmement fin, doux et luisant, plus court que le coton commun, mais aisé à filer et très-propre à faire de fort beaux bas.

Le savonnier est de la grosseur d'un noyer, et ressemble à l'arbre qui porte le même nom en Amérique; aussi est-il de la même espèce. Les Nègres écrasent le fruit entre deux pierres pour en tirer le noyau, et font usage de la chair pour en laver leur linge. Elle mousse et nettoie fort bien; mais elle use le linge beaucoup plus vite que le savon. Le mischéry n'a guère plus de vingt pieds de hauteur; son tronc est fort gros. On estime d'autant plus les planches de ce bois, que les vers ne s'y mettent jamais. Le mischéry est fort commun sur les bords du Rio-Grandé.

Le figuier sauvage de l'Afrique est de vingt ou vingt-deux pieds de hauteur : ses branches s'étendent au loin, et produisent beaucoup de feuilles. On en voyait un à Albréda, sur la Gambie

qui n'avait pas moins de trente pieds de circonférence. Le fruit en est insipide. Le bois de cet arbre n'est pas propre à brûler, ni même à faire des planches, parce qu'il est fort dur; mais, comme il est fort blanc et fort uni, on ne laisse pas de l'employer pour les lambris. Par la même raison, les Nègres en font des plats, des écuelles, des assiettes et des cuillers; d'autant plus que, lorsqu'on le travaille vert, il n'est pas sujet à se fendre. Les habitans prennent plaisir à s'assembler sous son feuillage, pour y tenir leurs caldées ou leurs assemblées.

Toute la côte produit des orangers et des citronniers. A James-Fort, sur la Gambie, les Anglais en recueillent soigneusement le fruit, et n'en manquent jamais pour leur punch. Les orangers prospèrent surtout dans l'île de Bissao. Brue en vit un dans la cour du palais du roi, d'une si prodigieuse grandeur, qu'il couvrait la cour tout entière. Les citronniers des bords du Casa-Mansa portent un d'une espèce singulière, rond, plein de l'écorce de l'épaisseur du parchemin, et communément sans aucune sorte de pepins.

Sur le bord des rivières, on trouve un arbuste qui a la feuille rude, et qu'on ne peut toucher sans que toute la touffe des feuilles ne se retire et ne se resserre par une espèce de sympathie : il porte une sorte de fleur jaune, semblable à nos roses de haies. Cet arbuste est nommé, par les Européens, sensitive.

Le quamiáy est un arbre grand et touffu, dont le bois est fort dur. Les Nègres des environs du cap Verd en font des mortiers pour piler le riz et le maïs, parce qu'il n'est pas sujet à se fendre. L'écorce est employée dans la médecine.

L'encens se trouve dans les pays au sud d'Arguin et au nord du Sénégal; ses branches, qui sont en grand nombre, sont menues et flexibles, couvertes d'une peau mince et serrée. Les feuilles sont longues et étroites; elles croissent en couple, et ne perdent jamais leur verdure. La tige qui le soutient est rouge et forte. Elles sont molles et épaisses; si on les broie dans la main, elles rendent un suc huileux, d'une odeur aromatique, et d'un effet astringent.

Dans le pays du cap Verd, on voit communément un petit arbrisseau qui porte un fruit semblable à l'abricot, de la grosseur de la noix, et d'un goût fort agréable. Les Nègres l'appellent *manda-*[illegible]; il passe pour malsain. Ses feuilles ressem-[illegible] à celles de l'if, et sont d'un vert léger.

Barbot nomme quantité d'arbres qui se trouvent aux environs de Sierra-Léone. Le *bissy* est ordinairement haut de dix-huit ou vingt pieds. Son écorce est d'un rouge bru[illegible]tre et sert à la teinture de la laine. Les Nègres l'emploient aussi à faire des canots. Le *katy* est un grand arbre dont le bois est fort dur, et sert à faire des canots qui sont à l'épreuve des vers. Ses feuilles et son écorce sont médicinales. Le *billagoh*, plus grand encore que le katy, commu-

nique aussi à ses feuilles une vertu purgative. Le *bossy* est un arbre doux au tact, qui porte une prune longue et jaune, d'un goût fort amer, mais très-saine. Les Nègres emploient l'écorce à faire des cendres pour leurs lessives. Le *bonde* est un arbre gros et touffu, de sept ou huit brasses de tour. L'écorce en est épineuse et le bois fort doux. On s'en sert pour la construction des canots; et de sa cendre, mêlée avec de l'huile de palmier, on fait du savon. Le *millé* est gros et coriace; c'est le bois que les Nègres emploient pour leurs conjurations. Le *dombok* produit un fruit qui ressemble aux cormes, et dont les Nègres mangent beaucoup. L'écorce, trempée dans de l'eau, cause le vomissement. Le bois est rouge et sert à la construction des pirogues. Le *kolack* est un grand arbre qui porte une espèce de prune fort bonne à manger. L'écorce en est purgative. Le *duy* est fort touffu. Son fruit ressemble à la pomme, et plaît beaucoup aux Nègres. Ils s'en servent en infusion comme d'un cordial et d'un restaurant.

L'écorce du *naukony*, lorsqu'elle est coupée, a le goût du poivre. Le *dongah* est commun au long des côtes, et produit un fruit qui ressemble à nos glands. Le *djaadjah* se trouve en abondance dans tous les endroits marécageux, aux bords des lacs et sur les rivières. Les Hollandais lui ont donné le nom de *mángelaer*, et les Français celui de manglier et de palétuvier. Il n'est pas moins commun dans les cantons marécageux de l'Amérique; et

l'on s'y fait un amusement de monter sur les branches, qui s'étendent sur l'eau, pour y prendre les huîtres qui s'y attachent en grand nombre. Ces mêmes branches se courbent vers la terre ou vers l'eau, y prennent facilement racine, et se mêlent avec si peu d'ordre, qu'il devient impossible de distinguer le véritable tronc. Un même arbre s'étend ainsi fort loin sur les bords d'une rivière ou sur le rivage de la mer. Tous les voyageurs conviennent que c'est un passe-temps fort agréable de manger des huîtres au lieu même où elles se prennent. Les branches inférieures servent à s'avancer sur la surface de l'eau ; celles du milieu offrent des siéges pour s'y reposer, et celles d'en haut donnent de l'ombre : ordinairement les huîtres tiennent si fort aux branches basses, que, sans une hache ou quelque autre instrument de fer, il est impossible de les arracher. Elles sont plates, grandes comme la main, et d'un goût assez amer ; mais on les trouve bonnes dans le pays, parce qu'il n'y en a pas de meilleures.

Nous avons déjà parlé du bananier ; il abonde dans le pays qui est entre Gorée et le Sénégal. On se sert des feuilles pour couvrir les maisons.

Lorsque le rejeton commence à sortir de la terre, il a l'apparence de deux feuilles roulées ensemble, qui, venant à s'ouvrir, donnent passage à deux autres, et celles-ci aux suivantes, jusqu'à ce que l'arbre ou la plante ait atteint l'âge de neuf mois ; alors elle pousse de son centre une tige d'un pouce

et demi de diamètre, et longue de trois ou quatre pieds. Les bourgeons dont elle est chargée sont remplacés par des fruits qui s'inclinent vers la terre par leur propre poids. Ils sont mûrs quatre mois après que les bourgeons ont commencé à se faire voir, et continuent depuis trente jusqu'à cinquante ou soixante bananes, suivant la bonté de la plante et du terroir; ces pelotons sont assez lourds. Comme ils croissent en cercle autour de la tige, et que leur nombre est ordinairement de cinq, les Nègres les appellent dans leur langue une *pate de bananes*.

Chaque banane peut avoir un pouce et demi de diamètre sur dix ou douze pouces de longueur. La chair ressemble parfaitement à du beurre. Le goût de la banane est un mélange de celui du coin et de la poire de bon-chrétien : elle est saine et nourrissante.

Lorsque le fruit est cueilli, on coupe aussitôt la plante, pour ne laisser que la racine, qui, dans l'espace d'un mois, produit un nouvel individu et de nouveaux fruits; de sorte que le bananier porte du fruit chaque mois de l'année. On trouve l'ananas en abondance près du Sénégal et sur toute la côte, jusqu'au sud du Congo.

Les melons d'eau, que les Français appellent pastèques, sont fort communs dans les mêmes parties de l'Afrique. Nous en avons déjà parlé. La chair est d'un rouge luisant, et le jus fort doux et fort rafraîchissant. On reconnaît le temps de leur

maturité en les touchant avec une petite baguette, qui les fait retentir comme un arbre creux.

L'igname est une plante qui ressemble à la betterave, et qui demande un terrain gras et profond. La racine en est grosse, rude, inégale et pleine de petits cordons. Au dehors, sa couleur est un violet foncé. Le dedans a la consistance d'une betterave, et, soit cuit ou cru, il est d'un blanc sale tirant sur la couleur de chair. L'igname est fade avant d'être bouilli; mais le feu lui donne du goût, le rend nourrissant et facile à digérer; il peut servir de pain, si on le mange avec de la chair.

Le manioc croît fort abondamment en Guinée; mais comme c'est une production particulière de l'Amérique, nous en remettrons la description à l'endroit de notre abrégé qui regarde cette partie du monde.

On distingue ici trois sortes de patates, les rouges, les blanches et les jaunes : elles s'entretiennent par les rejetons. Les unes mûrissent dans l'espace de six semaines; d'autres, qui passent pour les meilleures, ont besoin de quatre mois. Ce légume est bon, sain et nourrissant. La couleur de la chair est la même que celle de la peau, c'est-à-dire rouge, blanche ou jaune : le goût en est délicieux.

Au commencement de la saison des pluies, le pourpier croît naturellement; et sur les bords de la Gambie, il est non-seulement fort bon, mais tout-à-fait semblable au nôtre. On trouve aussi une

herbe nommée calalou, qui ressemble à l'épinard, et qui sert aux mêmes usages. Le pays produit une variété infinie d'autres bonnes herbes; mais les Nègres ont peu de goût pour les salades, et s'étonnent de voir manger de l'herbe aux Européens, comme aux chevaux et aux vaches; ils n'ont pas plus d'inclination ni de curiosité pour les fleurs.

Dans le pays des Foulas, le grand millet se sème à la fin d'octobre, et se recueille aux mois de mars et d'avril. Dans le royaume d'Oualo, le temps de semer est la fin de décembre, et celui de la moisson est aux mois de mai et de juin.

A l'égard du petit millet, ou mil, ou blé de Guinée, on en distingue six sortes. Il se sème partout après les premières pluies, c'est-à-dire au mois de juin, pour être cueilli aux mois de novembre et de décembre. On sème tous ces grains de la main, comme nous semons le froment et l'orge : il croît à la hauteur de neuf ou dix pieds, sur un petit tuyau. Le grain est au sommet, dans une assez grande touffe.

Les Nègres font leur moisson avec des instrumens de fer assez semblables à nos serpes; et après avoir laissé sécher pendant un mois le millet dans l'épi, ils le renferment dans des huttes bâties pour cet usage dans des lieux secs : il se conserve ainsi des années entières. Ils le battent dans un mortier avec un pilon, pour séparer les grains, puis le broient dans un autre mortier, et le passent dans un crible pour séparer le son.

Le couscous, qui est l'aliment le plus commun des Nègres, est une composition de farine de millet. Après en avoir fait une pâte, ils la mettent sur le feu dans un pot de terre ou de bois, percé d'un grand nombre de trous comme nos passoires; et l'arrosant d'eau bouillante, ils la remuent continuellement pour l'empêcher de s'épaissir. A force de mouvement, elle se divise en petites boules sèches et dures, qui se gardent long-temps lorsqu'on prend soin de les garantir de l'humidité. Pour en faire usage, on les arrose d'eau chaude, ce qui les fait enfler comme le riz. Cette nourriture est saine, du moins s'il en faut juger par les Nègres, qui sont ordinairement gras et pleins de santé. Le grand et le petit mil sont connus des naturalistes sous le nom de houlque sorgho et de houlque à épi.

Le sanglet est la simple farine du maïs. C'est l'aliment le plus commun des pauvres habitans. Le maïs se plaît dans les terrains frais et même marécageux. Il se cultive comme le millet, et se vend en épis ou en grains.

Le riz croît fort abondamment sur les bords et dans les îles du Sénégal, sur la Gambie et dans les autres parties de la côte, surtout dans les lieux qui sont sujets aux inondations des rivières. Le commerce du riz est considérable sur les côtes voisines de Cachao, et au sud de Bissao.

On sème le riz dans les terres basses. Il croît de la hauteur du froment. Du sommet de la tige il pousse d'autres petits tuyaux qui soutiennent les

épis. Sa multiplication est si extraordinaire, qu'un boisseau en produit souvent jusqu'à quatre-vingts. Cependant, la paresse des Nègres les met quelquefois dans le cas d'en manquer.

Il n'y a point de champs ni de bois qui ne soient ornés d'une grande variété de fleurs sauvages, tout-à-fait différentes de celles de l'Europe, mais d'une beauté fort médiocre. On en distingue une, qui ressemble, pour la figure, à la belle de nuit. Elle est du plus beau cramoisi du monde; mais les Nègres n'ont aucun goût pour les fleurs. Ils ont une sorte de lis qu'ils appellent *bounning*, d'un goût fort âcre, dont les Anglais se servent dans leurs sauces.

Cette vaste partie du continent de l'Afrique, qui est depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Léone, contient des animaux de toutes les espèces, surtout une infinité de bêtes de proie, qui vivent en sûreté dans cette retraite. Donnons le premier rang au lion, puisqu'il l'a toujours obtenu.

Il semble que l'Afrique soit le pays naturel de cette noble créature, non-seulement parce qu'il n'y a point de régions connues où les lions soient en si grand nombre, mais encore parce qu'ils y sont d'une taille et d'une fierté terribles. Cependant on remarque que ceux du mont Atlas n'approchent point de ceux du Sénégal et de la Gambie pour la hardiesse et la grosseur.

Quelques naturalistes ont observé que la face du lion a quelque ressemblance avec le visage humain.

Il a la tête grosse et charnue, couverte de longues boucles d'un crin fort rude. Son front est carré et comme sillonné par de profondes rides, surtout lorsqu'il est en fureur. Ses yeux sont vifs et perçans, ombragés d'épais sourcils qu'il fait mouvoir d'une manière effrayante. Il a le nez long, large et ouvert, la mâchoire épaisse et garnie de muscles, de tendons et de nerfs d'une force singulière. Il a, de chaque côté, quatorze dents, quatre incisives, quatre de l'œil, et six molaires. Sa langue est fort grosse, rude et couverte de plusieurs pointes aussi dures que de la corne, longues de trois ou quatre lignes et tournées vers le gosier. Cette étrange superficie de sa langue rend ses lèchemens si dangereux, qu'ils écorchent aussitôt la peau; et pour peu qu'il sente le sang, il ne pense plus qu'à dévorer. Le domestique d'un Français ayant souffert qu'un lion privé, qui couchait dans la chambre de son maître, prît l'habitude de le caresser et de le lécher, fut averti souvent du danger où il s'exposait. Mais, se fiant à la douceur et à la familiarité de cet animal, il négligea les avertissemens. Son maître, réveillé par quelque bruit, jeta les yeux dans sa chambre, et ne fut pas peu effrayé de voir la tête de son valet entre les griffes du lion, qui avait déjà dévoré le corps. Il se leva aussitôt, et, gagnant son cabinet, il appela au secours quelques autres Français, qui tuèrent le monstre à coups de fusil.

Quoique le cou du lion soit d'une bonne lon-

gueur, il est d'une roideur étonnante. Aristote s'est trompé lorsqu'il l'a cru composé d'un seul os; il consiste en plusieurs vertèbres mobiles, qui ne laissent pas d'être parfaitement jointes. Celui du mâle est couvert d'une longue et rude crinière, qui se dresse lorsqu'il est en furie. La femelle est sans crinière, mais on la croit plus féroce encore et plus terrible que le mâle.

Le lion a les jambes courtes, osseuses et fort souples. Sa marche est lente et majestueuse, excepté lorsqu'il poursuit sa proie, car il court alors avec une vitesse extraordinaire. Il a les pieds gros et larges. Ceux de devant sont divisés en cinq griffes bien articulées. Ceux de derrière en quatre, toutes armées d'ongles forts et pointus. Sa queue est longue, vigoureuse, couverte d'un poil rude et court jusqu'à l'extrémité, qui est frisée et qui se termine en touffe.

On sait quelle est la fierté et la hardiesse de cet animal formidable. Son intrépidité est telle que, soit hommes ou bêtes, il ne paraît jamais effrayé du nombre de ses ennemis. S'il ne pense point à l'attaque, il passe dédaigneusement, et continue sa marche avec lenteur. Si la faim le presse, il se jette indifféremment sur tout ce qui se présente, et la résistance ne fait qu'augmenter sa rage. Aussi est-il fort dangereux de le blesser sans l'abattre. Quelque inégal que puisse être le combat, il ne tourne jamais le dos. S'il est forcé de se retirer, il recule lentement, jusqu'à ce qu'il ait gagné quelque retraite assurée.

Un gentilhomme florentin avait une mule si vicieuse, que non-seulement elle rendait peu de services, mais que, se révoltant contre les valets et les palefreniers, elle maltraitait des dents et des pieds tous ceux qui s'approchaient. Son maître, après avoir employé inutilement toutes sortes de moyens pour la dompter, résolut de l'exposer aux bêtes féroces de la ménagerie du grand-duc. On lâcha un lion dont le rugissement aurait d'abord effrayé tout autre animal ; mais la mule, sans paraître alarmée, se retira prudemment dans un coin de la cour, où elle ne pouvait être attaquée que par derrière, c'est-à-dire du côté de sa principale force : dans cette situation, elle attendit son ennemi, l'observant du coin de l'œil, et lui présentant la croupière. Le lion, qui parut sentir la difficulté de l'attaque, employa toute son adresse pour prendre ses avantages. Enfin la mule trouva le moment de lui lancer une si furieuse ruade, qu'elle lui brisa neuf ou dix dents dont on vit sauter les fragmens en l'air. Le roi des animaux s'aperçut qu'il n'était plus en état de combattre ; il ne pensa qu'à se retirer en arrière jusque dans sa loge, en laissant la mule maîtresse du champ de bataille.

La proie ordinaire du lion est une multitude de petits animaux, excepté lorsque étant pressé par la faim, il n'épargne rien. Il ne faut pas croire ce que dit Paul Lucas, et Labat après lui, que les lions respectent les femmes et prennent la fuite à leur vue. Paul Lucas raconte que, près de Tunis, il a vu

les femmes du pays, sans autres armes que des bâtons et des pierres, poursuivre des lions pour leur faire quitter leur proie, et ces fiers animaux l'abandonner plutôt que de se défendre : c'est une chimère. L'empire des femmes ne s'étend pas sur les monstres.

Le lion supporte long-temps la soif. On prétend qu'il ne boit qu'une fois en trois ou quatre jours, mais qu'il boit beaucoup lorsqu'il en trouve l'occasion. C'est une erreur vulgaire que de le croire épouvanté du chant des coqs. On a vérifié au contraire qu'il fait peu d'attention à la volaille; mais il n'est pas moins vrai qu'il redoute les serpens. La ressource des Maures, lorsqu'ils sont poursuivis par un lion, est de prendre leur turban, et de le remuer devant eux dans la forme d'un serpent. Cette vue suffit pour obliger l'ennemi à précipiter sa retraite. Comme il arrive souvent aux mêmes peuples de rencontrer des lions dans leurs chasses, il est fort remarquable que leurs chevaux, quoique célèbres par leur vitesse, sont saisis d'une terreur si vive, qu'ils deviennent immobiles, et que les chiens, non moins timides, se tiennent rampant aux pieds de leur maître ou de son cheval. Le seul expédient pour les Maures est de descendre et d'abandonner une proie qu'ils ne peuvent défendre; mais si le ravisseur est trop près, et qu'on n'ait pas le temps d'allumer du feu, seul moyen de l'effrayer, il ne reste qu'à se coucher par terre dans un profond silence. Le lion, lorsqu'il n'est pas tourmenté par la faim,

passe gravement, comme s'il était satisfait du respect qu'on a pour sa présence.

Le lion est d'une taille assez haute, souple et bien prise. Ceux d'Afrique ne sont pas moins gros qu'un cheval barbe. Quoique la lionne n'ait que deux mamelles, elle porte souvent quatre lionceaux et quelquefois davantage. On assure qu'ils naissent les yeux ouverts. Lorsque les Maures en trouvent dans quelque antre, ils ne manquent jamais de les porter aux Européens, qui s'empressent ordinairement de les acheter. Si la lionne revient assez tôt pour courir après les ravisseurs, ils lui jettent un de ses petits; et tandis qu'elle le porte à sa caverne, ils ne perdent pas un moment pour s'échapper avec les autres.

Nos histoires, ainsi que celles des anciens, offrent quantité d'exemples de la générosité et de la clémence du lion. Labat en rapporte deux qu'il avait appris de plusieurs témoins. Le père Joseph Colombet, religieux jacobin, étant dans l'esclavage à Méquinez, résolut, avec un de ses compagnons, de se mettre en liberté par la fuite. Comme ils connaissaient assez le pays, ils espéraient de pouvoir se rendre à Larache, place qui appartient aux Portugais sur cette côte. Ils trouvèrent le moyen de s'échapper, et ne marchant que la nuit, ils se reposaient pendant le jour dans les bois, où ils se couvraient de feuilles de ronces pour se défendre de l'ardeur du soleil. Après deux jours de marche, ils arrivèrent près d'un étang, seule eau qu'ils eussent rencontrée depuis leur départ; et le premier objet

qui frappa leur vue fut un lion qui était fort près d'eux, et qui paraissait garder le bord de l'eau. Un moment de conseil sur un danger si pressant leur fit prendre le parti de se mettre à genoux devant ce terrible voisin, et, d'une voix touchante, ils lui firent le récit de leur infortune. Le lion parut touché de leur humiliation : il s'éloigna volontairement à quelque distance, et leur laissa la liberté de boire. Le plus hardi ne balança point à s'approcher de l'étang, où il remplit son flacon, tandis que l'autre continuait ses prières. Ils passèrent ensuite à la vue du lion, sans qu'il fît le moindre mouvement pour leur nuire ; et, le jour d'après, ils arrivèrent heureusement à Larache.

La seconde aventure s'était passée à Florence. Un lion du grand duc étant sorti de la ménagerie, entra dans la ville, et y répandit beaucoup d'épouvante. Entre les fugitifs, il se trouva une femme qui portait son enfant dans ses bras, et qui, dans l'excès de sa crainte, le laissa tomber. Le lion s'en saisit, et paraissait prêt à le dévorer, lorsque la mère, transportée du plus tendre mouvement de la nature, retourna sur ses pas, au mépris du danger, se jeta aux pieds du lion, et lui demanda son enfant. Il la regarda fixement : ses cris et ses pleurs semblèrent le toucher ; enfin, il mit l'enfant à terre, et se retira sans lui avoir fait le moindre mal. Si ces deux histoires sont vraies, comme en effet elles sont possibles, le malheur et le désespoir ont donc une expression qui se fait entendre des monstres

les plus farouches! Mais ce qu'il y a sans doute de plus admirable, c'est ce mouvement aveugle et sublime qui précipite la mère sur les pas de l'animal féroce devant qui tout fuit, cet oubli de toute raison bien au-dessus de la raison même, et qui fait recourir cette femme désespérée à la pitié du monstre même qui ne respire que la mort et le carnage. C'est bien là l'instinct des grandes douleurs, qui semblent toujours se persuader qu'on ne peut pas être inflexible.

Les Français du fort Saint-Louis avaient une belle lionne qu'ils gardaient enchaînée pour l'envoyer en France. Cet animal fut atteint d'un mal à la mâchoire, qu'on prétend aussi dangereux pour son espèce que l'hydropisie de poitrine pour la race humaine. N'étant plus capable de manger, il fut bientôt réduit à l'extrémité, et les gens du fort, qui le crurent désespéré, lui ôtèrent sa chaîne et jetèrent son corps dans un champ voisin. Il était dans cet état, lorsque le sieur Compagnon, auteur du *Voyage de Bambouk*, l'aperçut à son retour de la chasse; ses yeux étaient fermés, sa gueule ouverte et déjà remplie de fourmis. Compagnon prit pitié de ce pauvre animal, et, s'imaginant lui trouver quelque reste de vie, il lui lava le gosier avec de l'eau, et lui fit avaler un peu de lait. Un remède si simple eut des effets merveilleux. La lionne fut rapportée au fort. On en prit tant de soin qu'elle se rétablit par degrés; mais, n'oubliant pas à qui elle était redevable d'un si grand service,

elle conçut tant d'affection pour son bienfaiteur, qu'elle ne voulait rien prendre que de sa main; et lorsqu'elle fut tout-à-fait guérie, elle le suivait dans l'île avec un cordon au cou, comme le chien le plus familier.

Tandis que le sieur Brue était directeur de la Compagnie française au Sénégal, on apporta dans l'île de Saint-Louis un troupeau entier de chèvres qu'on avait acheté des Maures. Il y avait dans le fort un beau lion qu'on y nourrissait soigneusement depuis plusieurs années. La vue de ce terrible animal inspira tant de frayeur aux chèvres, qu'elles prirent toute la fuite, à la réserve d'une seule qui, le regardant avec audace, fit un pas en arrière, et s'avança vers lui les cornes baissées. Cette attaque fut répétée plusieurs fois. Le lion, pour éviter cet adversaire incommode, se mit comme un chien entre les jambes du directeur. Mais il pouvait y avoir dans ce mouvement plus de pitié que de crainte; car comment une chèvre pourrait-elle effrayer un lion?

On nomme quelques animaux qui ne craignent pas de mesurer leurs forces avec lui, tels que le tigre et le sanglier. L'éléphant, quoique redoutable par sa grosseur, devient souvent sa proie. En 1695, dans un marais rempli de roseaux, proche de Maroc, on trouva un lion et un sanglier expirans des blessures qu'ils avaient reçues l'un de l'autre dans le même lieu. Les roseaux étaient abattus aux environs, et teints de leur sang.

L'attaque du lion paraît toujours délibérée. Il ne s'avance pas directement vers sa proie; mais, faisant un circuit, et rampant même pour s'approcher, il s'élance ensuite lorsqu'il est à portée de fondre dessus d'un seul saut. Malgré cette férocité naturelle, les lions s'apprivoisent facilement dans leur jeunesse. Il s'en trouve d'aussi doux et d'aussi caressans que des chiens.

Les Maures emploient la peau des lions pour faire des couvertures de lits. En Europe, on s'en sert pour les garnitures de selles et les siéges de carrosse.

Quelques voyageurs assurent que le lion est ordinairement accompagné d'un autre animal qui va pour lui à la chasse, et qui lui rapporte sa proie. Il est du genre du chien. On le nomme aussi chakal. Il est très-commun entre le cap Boïador et Sierra-Léone, et en général dans toute l'Afrique.

On rencontre ces animaux en grand nombre dans les dunes qui ferment et bordent, à l'orient, le désert qu'on parcourt en voyageant par terre, du Sénégal à Gorie. Le chakal est plus petit que le loup; il en a la férocité. Rusé comme le renard, il a comme lui le museau effilé et pointu; et, en chassant, il aboie comme un chien. Les chakals ne marchent qu'en troupes nombreuses pour attaquer les bœufs; et une vingtaine se réunissent pour chasser les gazelles ou les antilopes. Les chakals mangent aussi les bêtes mortes. Leur poil est d'un roux sale. Ils courent fort vite.

Un autre animal que l'on a quelquefois confondu avec le chakal est l'hyène. Il est d'une férocité qui ne le cède qu'à celle de la panthère; il dévore tout ce qui se présente, hommes, animaux, surtout les vaches, les chevaux et les moutons. Au fort d'Akra, sur la côte d'Or, il vient pendant la nuit jusque sous les murs, y enlève des porcs, des brebis, et il pénètre quelquefois jusque dans l'étable. Pour détruire ces bêtes carnassières, on a trouvé le moyen de disposer plusieurs fusils bien chargés, de manière qu'une corde qui soutient une pièce de viande ne peut être ébranlée sans faire partir trois ou quatre coups qui mettent autant de balles dans la tête de l'animal. Ce piége manque rarement. En 1700, Bosman vit une hyène qui avait été tuée dans le même lieu, et sa grosseur était celle d'un mouton; mais elle avait les jambes plus longues et d'une épaisseur proportionnée. Son poil était court et marqueté, sa tête grosse et plate, avec des dents dont la moindre était plus grosse que le doigt; ses griffes n'étaient pas moins terribles, de sorte que toute sa force paraît consister dans ses griffes et ses dents.

Un de ces animaux étant entré pendant la nuit près d'Akra, dans la cabane d'un Nègre, enleva une jeune fille qu'il chargea sur son dos, en se servant d'une pate pour la tenir ferme dans cette situation, tandis qu'il marchait légèrement sur les trois autres; mais les cris de sa proie ayant éveillé quelques Nègres, elle fut délivrée par ceux qui se

hâtèrent de la secourir. On ne lui trouva qu'une petite meurtrissure dans l'endroit ou l'hyène l'avait serrée de sa pate.

Les tigres, ou plutôt les panthères, sur cette côte d'Afrique, sont de la taille d'un grand lévrier. On prétend qu'elles sont beaucoup plus grandes dans l'Abyssinie. Leur peau forme un spectacle agréable pour la variété de ses taches et de ses couleurs. Le poil en est doux et luisant : elles ont la tête semblable à celle du chat, les yeux jaunes et féroces, le regard cruel et malin, les dents fort pointues, la langue aussi rude qu'une pierre, et les muscles fort longs. Tous leurs mouvemens sont vifs et agiles comme ceux du chat. Elles ont la queue longue, couverte d'un poil fort court, les jambes bien proportionnées, souples et fortes, et les pieds armés de griffes aiguës. Elles sont très-voraces, et dans leur faim, elles attaquent avec adresse les animaux beaucoup plus gros qu'eux, tels que l'éléphant et le taureau. Les Nègres mangent sa chair et la trouvent bonne.

Brue, après avoir employé toutes sortes de moyens pour adoucir la férocité d'une panthère, qu'il avait fait élever au fort Saint-Louis, eut un jour la curiosité d'éprouver comment un porc serait capable de se défendre contre cet animal. Il en prit un des plus forts, et la panthère fut lâchée contre lui. Après une courte escarmouche, le porc se retira dans un angle des murs du fort, où son ennemi fut long-temps sans pouvoir prendre sur lui le

le moindre avantage; enfin, se trouvant serré de plus près, il se mit à pousser des cris si furieux, que tout le troupeau de porcs qu'on avait pris soin d'éloigner, accourut à ce bruit, sans que rien fût capable de l'arrêter; et tous ensemble ils fondirent si brusquement sur la panthère, qu'elle n'eut pas d'autre ressource pour se mettre à couvert, que de sauter dans le fossé du fort, où les porcs n'osèrent la suivre.

On a remarqué que les panthères d'Afrique n'attaquent jamais les blancs, c'est-à-dire les Européens, quoiqu'elles dévorent fort avidement les Nègres. Elles sont plus cruelles et plus voraces que les lionnes. Lorsqu'elles sont pressées par la faim, elles entrent dans les villages; elles enlèvent le premier animal qu'elles rencontrent, à la vue même des habitans qu'elles dévorent quelquefois eux-mêmes. Il est difficile de se procurer des panthères vivantes, parce que les Nègres les tuent avec des flèches empoisonnées, et que dans les piéges même où ils trouvent quelquefois le moyen de les prendre, ils ne peuvent ou n'osent s'en saisir qu'après les avoir tuées à coup de flèches. Une panthère mortellement blessée ne laisse pas de fuir avec beaucoup de vitesse, et n'expire ordinairement que dans sa fuite.

Il se trouve sur la côte d'Or des panthères aussi grosses que des buffles. On en distingue de quatre ou cinq sortes, dont la différence consiste dans leur grandeur et la disposition de leurs taches. Le nom-

bre de ces animaux est incroyable dans cette contrée. Lorsqu'ils trouvent assez de bêtes pour rassasier leur faim, ils n'attaquent point les hommes ; sans quoi le pays de la côte d'Or serait bientôt sans habitans. Avec cette étrange férocité, on ne laisse pas de les apprivoiser dans leur jeunesse, et l'on en voit d'aussi familiers que les chiens et les chats de l'Europe. Bosman en vit six de cette espèce à Elertina; mais il observe que tôt ou tard ils reviennent à leur férocité, et qu'il ne faut jamais s'y fier sans précaution.

Le chat tigre ou serval tire son nom de ses taches noires et blanches, qui lui donnent beaucoup de ressemblance avec le chat. Il est de la forme des chats de l'Europe, mais trois ou quatre fois plus gros et naturellement vorace. Il mange les rats, les souris, etc., et si l'on excepte la grosseur, il est fort peu différent de la panthère. M. le duc de Choiseul en avait un enchaîné dans une de ses antichambres.

Le léopard est agile et cruel. Cependant il n'attaque jamais les hommes, à moins qu'il ne se trouve dans quelque lieu si étroit qu'il craigne de ne pouvoir s'échapper. Dans ces occasions, il se jette sur l'ennemi qu'il redoute, il lui déchire le visage avec ses griffes; il continue de lui arracher autant de chair qu'il en peut trouver, jusqu'à ce qu'il le voie mort et sans mouvement. Il porte aux chiens une haine mortelle, et s'expose à tout pour dévorer ceux qu'il rencontre.

Les loups ressemblent entièrement à ceux de

France; mais ils sont un peu plus gros et beaucoup plus cruels.

Il n'y a point de quadrupède connu qui puisse le disputer à l'éléphant pour la grosseur. On en trouve peu au nord du Sénégal; mais les régions du sud en sont remplies. Sa tête est monstrueuse, ses oreilles longues, larges et épaisses; ses yeux, quoique fort grands, paraissent d'une petitesse extrême dans cette masse d'énorme grosseur. Son nez est si épais et si long, qu'il touche à terre. On l'appelle *proboscide* ou *trompe*. Il est charnu, nerveux, creusé en forme de tuyau, flexible, et d'une force si singulière, qu'il lui sert à briser ou à déraciner les petits arbres, à rompre les branches des plus gros, et à se frayer le passage dans les plus épaisses forêts. Il lui sert aussi à lever de terre sur son dos les plus lourds fardeaux. C'est par ce canal qu'il respire et qu'il reçoit les odeurs. Le nez de l'éléphant va toujours en diminuant depuis la tête jusqu'à l'extrémité, où il se termine par un cartilage mobile, avec deux ouvertures qu'il ferme à son gré. Sans ce présent de la nature, il mourrait de faim; car il a le cou si épais et si roide, qu'il lui est impossible de le courber assez pour paître comme les autres animaux. Aussi périt-il bientôt lorsqu'il est privé de cet utile instrument par quelque blessure. Sa bouche est placée au-dessous de sa trompe, dans la plus basse partie de sa tête, et semble jointe à sa poitrine. Sa langue est d'une petitesse qui n'a point de proportion avec la masse du corps. Il n'a dans

les deux mâchoires que quatre dents pour broyer sa nourriture ; mais la nature l'a fourni, pour sa défense, de deux autres dents qui sortent de la mâchoire supérieure, et qui sont longues de plusieurs pieds. Il se sert furieusement de ces deux armes. Ce sont les dents qui s'achètent et qui sont mieux connues sous le nom d'ivoire ou de morfil. Leur grosseur est proportionnée à l'âge de l'animal. La partie qui touche la mâchoire est creuse, le reste est solide et se termine en pointe. Comme les Européens payent ces dents assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les Nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse avec leurs flèches et leurs zagaies ; mais leur méthode la plus commune est celle des fosses qu'ils creusent dans les bois, et qui leur réussissent d'autant mieux qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphans.

La chair de ces animaux est un mets délicieux pour les Nègres, surtout lorsqu'elle commence à se corrompre. Un bon éléphant en fournit presque autant que quatre ou cinq bœufs. La mesure ordinaire de ceux d'Afrique est de neuf ou dix pieds de long sur onze ou douze de hauteur. On en distingue plusieurs sortes ; mais cette différence vient moins de leur forme que des lieux qu'ils habitent. Les éléphans qui se retirent dans les cantons déserts et montagneux sont plus farouches et plus adroits que les autres : ceux qui vivent dans les plaines sont moins intraitables, parce qu'ils sont accoutumés à

la vue des hommes. Ceux du Sénégal ne s'éloignent guère des habitations et des terres cultivées, et seraient encore plus familiers, si les fréquentes attaques des Nègres ne les rendaient inquiets et défians. Cependant il n'arrive guère qu'ils insultent les hommes, s'ils ne sont insultés les premiers.

Quoique la grosseur des éléphans fasse juger qu'ils doivent être pesans dans leur marche et dans leur course, ils marchent et courent fort légèrement. Leur pas ordinaire égale celui de l'homme le plus agile. Leur course est beaucoup plus prompte; mais il est rare de voir un éléphant courir. Avec un ventre pendant, un dos courbé, des jambes fort épaisses, et des pieds de douze ou quinze pouces de diamètre, ils ne peuvent aimer beaucoup le mouvement. Leurs pieds sont couverts d'une peau dure et épaisse, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de leurs ongles. L'éléphant d'Afrique est presque noir comme ceux de l'Asie. Sa peau est dure et ridée, avec quelques poils longs et roides, qui sont répandus par intervalle et sans aucune continuité; sa queue est longue et semblable à celle du taureau, mais nue, à l'exception de quelques poils qui se rassemblent à l'extrémité, et qui lui servent à se délivrer des mouches. Sa peau est en beaucoup d'endroits à l'épreuve de la balle. On s'est persuadé faussement qu'il n'a point de jointures aux pieds, et qu'il lui est impossible par conséquent de se lever et de se coucher. Cette erreur vulgaire est détruite par le témoignage de tous les voyageurs; mais il a un

défaut moins connu, qui est de se tourner difficilement de la droite à la gauche. Les Nègres, qui l'ont reconnu par des expériences fréquentes, en tirent beaucoup d'avantage pour l'attaquer en plein champ.

Plusieurs naturalistes assurent que les femelles de ces animaux portent leurs petits dix-huit mois, d'autres trente-six ; mais rien n'est plus incertain, et l'on ne peut espérer d'en être aisément informé, parce que les éléphans privés ne produisent point. D'autres assurent aussi que les éléphans voient et marchent aussitôt qu'ils sont nés, et que les femelles les nourrissent de leur lait pendant sept à huit ans ; simples conjectures, qui n'ont aucune autorité pour fondement.

L'éléphant a peu d'embarras pour sa nourriture ; il se nourrit d'herbe comme les taureaux et les vaches. Si l'herbe lui manque, il mange des feuilles et des branches d'arbres, des roseaux, des joncs, toutes sortes de fruits, de grains et de légumes. Dans une faim pressante, il mange quelquefois de la terre et des pierres ; mais on a remarqué que cette nourriture lui cause bientôt la mort. D'ailleurs, il souffre patiemment la faim, et l'on assure qu'il peut passer huit ou dix jours sans aucun aliment. Cependant il mange beaucoup lorsqu'il est dans l'abondance, témoin les dommages qu'il cause aux plantations des Nègres. Un seul de ces animaux consomme dans un jour ce qui suffirait pour nourrir trente hommes pendant une semaine, sans compter les ravages qu'il fait avec ses pieds. Aussi les Nègres

n'épargnent-ils rien pour les éloigner de leurs champs : ils y font la garde pendant le jour; ils y allument des feux pendant la nuit. Le tabac enivre quelquefois les éléphans, et leur fait faire des mouvemens fort comiques ; quelquefois leur ivresse va jusqu'à tomber endormis. Les Nègres ne manquent point ces occasions de les tuer, et se vengent sur leurs cadavres de tous les maux qu'ils en ont reçus. Les éléphans boivent de l'eau; mais ils ne manquent jamais de la troubler avec les pieds comme le chameau.

Ils ont quantité d'ennemis, qui les exposent à des combats fréquens, et dont ils deviennent fort souvent la proie; ce sont les lions, les panthères et les serpens, sans compter les Nègres. Le plus redoutable est la panthère; elle saisit l'éléphant par la trompe et la déchire en pièces.

Les éléphans s'attroupent ordinairement au nombre de cinquante ou soixante. On en rencontre souvent des troupeaux dans les bois; mais ils ne nuisent à personne lorsqu'ils ne sont point attaqués.

Ils sont en si grand nombre au long de la Gambie, qu'on aperçoit de tous côtés leurs traces. Les roseaux et les bruyères où ils aiment à se retirer laissent voir ordinairement la moitié de leur corps à découvert. Les deux dents qui nous donnent l'ivoire sortent de la mâchoire d'en haut, quoique les peintres nous les représentent dans la situation opposée. C'est avec ces puissantes armes que les éléphans arrachent les arbres; mais il arrive

aussi quelquefois qu'elles se brisent; de là vient qu'on trouve si souvent des fragmens d'ivoire dispersés dans les terres. On prétend qu'ils sont si légers à la course, qu'un éléphant blessé de trois coups de fusil et qu'on trouva mort le jour d'après dans les bois, ne laissa pas de surpasser la vitesse des chevaux.

Il ne faut jamais attaquer l'éléphant dans un lieu où il a la liberté de se tourner : sa trompe est terrible; et l'ennemi qu'il saisit dans sa fureur ne peut éviter d'être écrasé. La femelle ne porte qu'un petit à la fois, et le nourrit avec de l'herbe et des feuilles. Les éléphans entrent souvent dans les villages pendant la nuit; s'ils rencontrent quelques Nègres, ils ne passent pas moins tranquillement; mais quand le hasard les fait heurter contre les cabanes, ils les renversent sans peine.

Il est très-difficile de les blesser mortellement, à moins qu'ils ne soient frappés entre les yeux et les oreilles, encore la balle doit-elle être de fer; car la peau de l'éléphant résiste au plomb comme un mur, et contre l'endroit même que le fer perce, une balle de plomb tombe entièrement aplatie.

Les Nègres assurent que jamais l'éléphant n'insulte les passans dans un bois; mais que, s'il est tiré et manqué, il devient furieux.

Au mois de décembre 1700, à six heures du matin, un éléphant s'approcha de la Mina, sur la côte d'Or, marchant à pas mesurés au long du rivage, sous le mont de San-Iago. Quelques Nègres

allèrent au-devant de lui sans armes pour le tromper par des apparences tranquilles. Il se laissa environner sans défiance, et continua de marcher au milieu d'eux. Un officier hollandais, qui s'était placé sur la pente du mont, le tira d'assez près, et le blessa au-dessus de l'œil. Cette insulte ne fit pas doubler le pas au fier animal. Il continua de marcher les oreilles levées, en paraissant faire seulement quelques menaces aux Nègres, qui continuaient de le suivre, mais entre les arbres qui bordaient la route. Il s'avança jusqu'au jardin hollandais et s'y arrêta. Le directeur-général, accompagné d'un grand nombre de facteurs et de domestiques, se rendit au jardin, et le trouva au milieu des cocotiers, dont il avait déjà brisé neuf ou dix, avec la même facilité qu'un homme aurait à renverser un enfant. On lui tira aussitôt plus de cent balles qui le firent saigner comme un bœuf qu'on aurait égorgé. Cependant il demeura sur ses jambes sans s'émouvoir. La confiance qu'on prit à cette tranquillité coûta cher au Nègre du directeur. S'étant imaginé qu'il pouvait badiner avec un animal si doux, il s'approcha de lui par derrière, et lui prit la queue; mais l'éléphant punit sa hardiesse d'un coup de trompe, et l'attirant à lui, il le foula deux ou trois fois sous ses pieds. Ensuite, comme s'il n'eût point été satisfait de cette vengeance, il lui fit dans le corps, avec ses dents, deux trous où le poing d'un homme aurait pu passer. Après lui avoir ôté la vie, il tourna la tête d'un

autre côté, sans marquer d'attention pour le cadavre; et deux autres Nègres s'étant avancés pour l'emporter, il le laissa faire tranquillement.

Il passa plus d'une heure dans le jardin, jetant les yeux sur les Hollandais qui étaient à couvert sous des arbres à quinze ou seize pas de lui. Enfin, la crainte d'être forcés dans cette retraite leur fit prendre le parti de se retirer, heureux de n'être pas poursuivis hors du jardin par l'animal contre lequel ils n'auraient pu trouver la moindre ressource. Ils avaient à se reprocher de n'avoir point apporté d'autre poudre et d'autres balles que la charge de leurs fusils; mais le hasard conduisit l'éléphant par une autre porte qu'il renversa dans son passage, quoiqu'elle fût de deux rangs de briques. Il ne sortit pas néanmoins par l'ouverture; mais forçant la haie du jardin, il gagna lentement la rivière pour laver le sang dont il était couvert, ou pour se rafraîchir. Ensuite retournant vers quelques arbres, il y brisa plusieurs tuyaux d'un aquéduc et quelques planches destinées à la construction d'une barque. Les Hollandais avaient eu le temps de se rassembler avec des munitions; ils renouvelèrent leur charge, et le firent tomber à force de coups. Sa trompe, qui fut coupée aussitôt, était si dure et si épaisse, qu'il fallut plus de soixante-dix coups pour la séparer du corps. Cette opération dut être fort douloureuse pour l'éléphant, car après avoir essuyé tant de balles sans pousser un seul cri, il se mit à rugir de toute sa force. On

le laissa expirer sous un arbre où il s'était traîné avec beaucoup de peine; ce qui confirme l'opinion établie parmi les Nègres, que les éléphans, à l'approche de leur mort, se retirent, s'ils le peuvent, sous un arbre ou dans un bois.

Aussitôt qu'il fut mort, les Nègres tombèrent en foule sur son cadavre, et coupèrent autant de chair qu'ils en purent emporter. On trouva que, d'un si grand nombre de coups, il en avait reçu peu de mortels. Quantité de balles étaient restées entre la peau et les os. On cite pourtant l'exemple d'un Anglais qui, tirant un éléphant de son canot sur le bord de la Gambie, le tua d'une seule balle de plomb; mais cet exemple rare prouverait seulement qu'il y a dans l'éléphant, comme dans presque tous les animaux, tel endroit où la blessure est facilement mortelle. Dans ceux que la nature a le mieux cuirassés, on peut trouver le défaut des armes.

L'éléphant n'est pas moins admirable par sa docilité et son intelligence que par sa grosseur : il vit l'espace de cent cinquante ans. Sa couleur s'embellit en vieillissant.

On raconte plusieurs preuves de l'esprit des éléphans; Buffon en a réuni plusieurs exemples dans son *Histoire naturelle*, que l'on peut consulter.

Le buffle est un autre animal des mêmes contrées : il est plus gros que le bœuf; son poil est noir, court et fort rude, mais si clair, qu'on découvre aisément la peau. Elle est brune et poreuse.

La tête du buffle est petite à proportion du corps; maigre et pendante. Ses cornes sont longues, noires, courbées, avec la pointe ordinairement tournée en dedans; il est dangereux, surtout dans sa colère, et lorsqu'il est irrité par quelque insulte. Comme sa course est fort prompte, s'il atteint la personne qu'il poursuit, il la foule aux pieds, il l'écrase jusqu'à ce qu'il ne lui trouve plus de respiration. Plusieurs Nègres ont échappé à sa fureur en se contraignant long-temps pour retenir leur haleine. Il a les yeux grands et le regard terrible, les jambes courtes, le pied ferme; son mugissement est capable d'effrayer. Il mange peu et travaille beaucoup. On s'en sert en Italie pour labourer la terre et pour tirer les voitures. Son tempérament est si chaud, qu'au milieu de l'hiver il cherche l'eau et s'y plaît beaucoup. Sa chair est coriace et peu estimée, ce qui n'empêche pas qu'elle ne se vende dans les boucheries de Rome.

Dans plusieurs parties du continent, surtout dans les bois et les montagnes, on voit des vaches sauvages qui craignent beaucoup l'approche des hommes. Elles sont ordinairement de couleur brune, avec de petites cornes noires et pointues; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en serait infini, si les Européens et les Nègres ne leur faisaient sans cesse la guerre.

Jobson nous apprend qu'outre les buffles, on trouve une quantité de sangliers sur la Gambie. Leur couleur est un bleu foncé. Ils sont armés de

larges défenses, et fournis d'une longue queue touffue, qu'ils tiennent presque toujours levée. Les habitans parlent beaucoup de leur hardiesse et de leur férocité : ils les tuent pour prendre leur peau, qu'ils apportent aux comptoirs anglais. Jobson en vit une de quatorze pieds de longueur, brune et rayée de blanc.

On trouve sur le Sénégal et sur la Gambie de grands troupeaux de gazelles ou d'antilopes. Cet animal est de la taille d'un petit chevreuil; il a le poil court et de couleur fauve, les fesses et le ventre blanc, la queue courte et noire; ses cornes sont noires, aplaties sur les côtés, recourbées en lyre; à un pouce de la pointe, elles se dirigent brusquement en devant; leurs jambes sont longues, fines et nerveuses, celles de devant sont garnies de brosses; ses yeux sont très-grands, entourés d'un cercle noir. Les gazelles sont farouches et timides; le moindre bruit les met en fuite; leur vitesse et leur légèreté sont sans égales. Leur chair est bonne à manger.

Les cerfs et les biches ne sont pas moins communs dans le même pays. Ils viennent en troupeaux fort nombreux des régions qui sont au nord du Sénégal, pour chercher des pâturages au sud de cette rivière. Les Nègres leur font payer ce secours bien cher. Ils attendent que l'herbe commence à sécher, ce qui arrive au mois de mars ou d'avril; et mettant le feu à ces espèces de forêts, ils contraignent tous ces animaux, dont elles sont

remplies, de gagner le bord de la rivière pour se sauver à la nage. Là, d'autres Nègres les attendent en grand nombre, et ne manquent pas d'en faire une sanglante boucherie. Ils font sécher la chair après l'avoir salée, et vendent les peaux aux Européens.

Quelques voyageurs ont prétendu que dans le voisinage du cap Verd, on trouve un animal, que les habitans nomment *bomba*, et les Européens *capiverd*. C'est une erreur; le *capiverd* ou *cabiai* est particulier à l'Amérique méridionale.

Les singes de différentes espèces sont innombrables dans les pays arrosés par le Sénégal et la Gambie, jusqu'à Sierra-Léone. Ils paraissent en troupes de trois ou quatre mille, rassemblés chacun dans leur espèce. On prétend qu'ils forment des républiques où la subordination est fort bien observée, et qu'ils voyagent en bon ordre sous des chefs. Ce sont ordinairement les mâles vigoureux, les individus les plus robustes qui sont à la tête de la troupe. On ajoute que les femelles portent leur petit sous le ventre quand elles n'en ont qu'un, mais que si elles en ont deux, elles chargent le second sur le dos; et que leur arrière-garde est toujours composée d'un certain nombre des plus gros. Il est certain qu'ils sont d'une hardiesse extrême. Jobson, voyageant sur la rivière, était surpris de leur témérité à se présenter sur les arbres, à secouer les branches, et à menacer les Anglais avec des cris confus, comme s'ils eussent été fort offensés de les voir. Pendant la nuit, on entendait quantité de voix qui semblaient

parler toutes ensemble, et qu'une voix plus forte, qui prenait le dessus, réduisait ensuite au silence. Jobson remarqua aussi, dans quelques endroits fréquentés par ces animaux, une sorte d'habitations composées de branches entrelacées, qui pouvaient servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. Les Nègres mangent fort avidement la chair des singes. Quelques-uns de ces singes aiment beaucoup à mordre et à déchirer. Aussi les Nègres du Sénégal, qui voient les Français rechercher ces animaux, leur apportent des rats en cage, en les assurant qu'ils sont plus méchans encore, et qu'ils mordent mieux que les singes.

On ne peut s'imaginer les ravages que ces pernicieux animaux causent dans les champs des Nègres, lorsque le millet, le riz et les autres grains sont dans leur maturité. Ils se joignent quarante ou cinquante pour entrer dans un lougan. Un des plus vieux se place en sentinelle au sommet de quelque arbre, tandis que les autres font la moisson; s'il aperçoit quelque Nègre, il se met à pousser des cris furieux. Toute la troupe, avertie par ce signal, se retire avec son butin, en sautant de branche en branche avec une merveilleuse agilité. Les femelles chargées de leurs petits n'en sont pas moins légères. Les jeunes s'apprivoisent aisément. La plus sûre méthode pour les prendre, est de les blesser au visage, parce qu'y portant les mains dans le premier sentiment de la douleur, ils lâchent la branche qui les soutient, et tombent ordinairement au pied de

l'arbre. On s'engagerait dans un détail infini, si l'on voulait décrire toutes les différentes espèces de singes qui se trouvent depuis Arguin jusqu'à Sierra-Léone. Leurs bandes vivent séparées dans les cantons qu'elles se sont appropriés. Ce sont en général des guenons, des macaques, des babouins. On y trouve principalement des patas, des blanc-nez, la diane, le mandrill, la guenon à camail, le callitriche ou singe vert; enfin on y voit même l'orang-outang chimpanzee, ou barris ou quojas morrou. Ces espèces sont la plupart méchantes, indociles, malpropres; plusieurs auteurs assurent que les plus grandes enlèvent les petites Négresses de huit à dix ans, en jouissent, leur donnent tous leurs soins et en sont jaloux.

Il se trouve des porcs-épics et des civettes sur la Gambie, et ces espèces d'animaux font une guerre cruelle à la volaille. Les civettes sont en grand nombre entre le Sénégal et le mont Atlas, aussi-bien que dans le royaume de Quodia, au-dessus de Sierra-Léone. La civette a le museau pointu, de petits yeux, de petites oreilles, des moustaches comme celles du chat, une peau marquetée de blanc et noir, entremêlée de quelques raies jaunes; une queue longue et touffue comme celle du renard. Elle est farouche, vorace et cruelle. Ses morsures sont fort dangereuses. On prend les civettes au piége et dans des trapes : on les garde dans des cages de bois, et pour nourriture on leur donne de la chair crue bien hachée.

Le prix de cet animal consiste dans une matière épaisse et huileuse qui se ramasse dans une petite bourse au-dessous du ventre près de la queue. Elle est profonde d'environ trois doigts, et large de deux et demi ; elle contient plusieurs glandes qui renferment la matière odoriférante qu'on fait sortir en la pressant. Pour la tirer, on agite l'animal avec un bâton, jusqu'à ce qu'il se retire dans un coin de la cage. On lui saisit la queue, qu'on tire assez fort au travers des barreaux. L'animal se roidit en pressant la cage de ses deux pieds de derrière. On profite de cette posture pour lui passer au-dessous du ventre un bâton qui le rend immobile. Il est aisé alors de faire entrer une petite cuiller dans l'ouverture du sac, et, pressant un peu la membrane, on en fait sortir le musc qu'il contient.

Cette opération ne se renouvelle pas tous les jours, parce que la matière n'est pas assez abondante, surtout lorsque l'animal est renfermé. On y revient seulement une fois ou deux en trois jours, et l'on en tire chaque fois une dragme et demie de musc, ou deux dragmes au plus. Dans les premiers momens, il est d'un blanc grisâtre; mais il prend bientôt une couleur plus brune. L'odeur en est douce et agréable à quelque distance, mais trop forte de près, et capable même de nuire à la tête; aussi les parfumeurs sont-ils obligés de l'adoucir par des mélanges.

La plus grande partie du musc vient de Hollande, et de là passe en France et en Angleterre. On nourrit

la civette d'œufs et de lait, ce qui rend le musc beaucoup plus blanc que celui d'Afrique et d'Asie, où elle ne vit que de chair. Au Caire, comme en Hollande, ce sont les Juifs qui se mêlent particulièrement de ce commerce.

Les lièvres et les lapins des mêmes contrées ressemblent entièrement à ceux d'Europe, et n'y sont pas moins en abondance.

Les Maures et les Nègres qui vivent entre le Sénégal et la Gambie sont fort bien pourvus de chevaux. On voit aux seigneurs du pays des barbes d'une beauté extraordinaire et d'un grand prix. Les Maures entendent parfaitement ce commerce. Au lieu d'avoine, ils nourrissent leurs chevaux avec de l'herbe et du maïs broyé. S'ils veulent les engraisser, ils réduisent le maïs en farine, dans laquelle ils mêlent du lait. Ils les font boire rarement. Le grand défaut de leurs chevaux est de n'avoir pas de bouche.

Le Sénégal et le pays de la Gambie produisent beaucoup d'ânes. Toutes sortes de bestiaux y sont dans la même abondance. Les bœufs y sont gros, robustes, gras et de très-bon goût; les vaches sont petites, mais charnues et fortes. Elles donnent beaucoup de lait; et dans plusieurs cantons elles servent de monture. A Bissao, elles tiennent lieu de chevaux, et leur pas est fort doux.

Les moutons sont aussi en très-grand nombre. On en distingue deux sortes, les uns couverts de laine, comme ceux de l'Europe, mais avec des

queues si grosses, si grasses et si pesantes, que les bergers sont obligés de les soutenir sur une espèce de petit chariot, pour aider l'animal à marcher. Lorsqu'on les a déchargées de leur graisse extérieure, elles passent pour un aliment fort délicat. Les moutons de la seconde sorte sont revêtus de poil comme les chèvres; ils sont plus gros, plus forts et plus gras que les premiers. Quelques-uns ont jusqu'à six cornes de différentes formes. Leur chair est tendre et de bon goût.

Les chiens sont ici fort laids, la plupart sans poil, avec des oreilles de renard. Ils n'aboient jamais; leur cri est un véritable hurlement, et les chiens étrangers qu'on amène dans le pays prennent peu à peu la même voix. Les Nègres mangent leur chair, et la préfèrent à celle de tout autre animal; mais ils n'apportent aucun soin pour les faire multiplier.

Le guana, qui est une espèce de lézard, est fort commun sur le Sénégal et la Gambie. Il ressemble au crocodile, mais il est beaucoup plus petit, et sa grandeur est rarement de plus d'une aune. Les Nègres le mangent. Plusieurs Européens, qui en ont fait l'essai, le trouvent aussi bon que le lapin. Barbot rapporte que non-seulement cet animal fréquente les combets ou huttes des Nègres, mais qu'il leur est fort incommode pendant la nuit, et que, dans leur sommeil, il prend plaisir à leur passer sur le visage. On prétend que sa morsure est dangereuse, non qu'il ait une qualité venimeuse,

mais parce que l'animal ne quitte jamais prise jusqu'à la mort, et qu'il n'est pas aisé de le tuer par les moyens ordinaires. Cependant l'expérience en a fait découvrir un qui est facile et sans danger. Il suffit de lui enfoncer dans les narines un tuyau de paille. On en voit sortir quelques gouttes de sang, et l'animal, levant la mâchoire d'en haut, expire aussitôt. Ses pieds sont armés de cinq griffes aiguës, qui lui servent à grimper sur les arbres avec une agilité surprenante. S'il est attaqué, il se défend avec sa queue. Quand sa chair est bien préparée, on ne la distinguerait pas de celle d'un poulet, ni pour la couleur ni pour le goût. Les Nègres le surprennent lorsqu'il est endormi sur quelque branche d'arbre, et s'en saisissent avec un lacet qu'ils attachent au bout d'une gaule.

On trouve des caméléons dans les pays qui bordent le Sénégal et la Gambie : cet animal, qui est une espèce de lézard, se nourrit de mouches et d'insectes. Les anciens naturalistes le faisaient vivre de l'air. Il darde une langue de sept à huit pouces, c'est-à-dire de la longueur de son corps. Elle est couverte d'une matière glutineuse qui arrête tout ce qui la touche. Lorsqu'il est endormi, il paroît presque toujours d'un jaune luisant. Il a les yeux très-beaux, et placés de manière que de l'un il peut regarder en haut, et de l'autre en bas. Les caméléons ordinaires ne sont pas plus gros que la grenouille, et sont généralement couleur de souris; mais il y en a de beaucoup plus gros.

De Bruyn, dans ses voyages au Levant, a donné la plus parfaite description qu'on ait encore vue du caméléon, avec une figure de la même exactitude. Il trouva l'occasion à Smyrne de se procurer quelques-uns de ces animaux; et, voulant découvrir combien de temps ils peuvent vivre, il en gardait soigneusement quatre dans une cage. Quelquefois il leur laissait la liberté de courir dans sa chambre et dans la grande salle de la maison qu'il habitait. La fraîcheur du vent de mer semblait leur donner plus de vivacité. Ils ouvraient la bouche pour recevoir l'air frais. Jamais De Bruyn ne les vit boire ni manger, à la réserve de quelques mouches qu'ils semblaient avaler avec plaisir. Dans l'espace d'une demi-heure, il voyait leur couleur changer trois ou quatre fois, sans aucune cause extraordinaire à laquelle il pût attribuer cet effet. Leur couleur habituelle est le gris, ou plutôt un souris pâle; mais les changemens les plus fréquens sont en un beau vert tacheté de jaune. Quelquefois le caméléon est marqué de brun sur tout le corps et sur la queue. D'autres fois, c'est de brun qu'il paraît entièrement couvert. Sa peau est fort mince, et probablement transparente; mais c'est une erreur de s'imaginer qu'il prenne toutes les couleurs qui se trouvent près de lui. Il y a des couleurs qu'il ne prend jamais, telles que le rouge. Cependant De Bruyn confesse qu'il lui a vu quelquefois recevoir la teinture des objets les plus proches. Il lui fut impossible de conserver plus de cinq mois en vie ceux dont il voulait éprouver la

durée. La plupart moururent dès le quatrième mois.

Si le caméléon descend de quelque hauteur, il avance fort soigneusement un pied après l'autre, en s'attachant de sa queue à tout ce qu'il rencontre en chemin. Il se soutient de cette manière aussi long-temps qu'il trouve quelque assistance; mais, lorsqu'elle lui manque, il tombe aussitôt à plat. Sa marche est fort lente.

Bosman trouva de la différence entre les caméléons de Smyrne et ceux de Guinée. Dans le second de ces deux pays, ils vivent autant d'années que de mois dans le premier. A la vérité, ceux qui lui servirent à vérifier cette expérience étaient souvent mis dans le jardin sur un arbre, où ils demeuraient quelque temps à l'air. On sait d'ailleurs qu'on en a apporté de vivans en Europe.

Le même auteur ajoute, sur ses propres observations, que tous les animaux ovipares, tels que le lézard, le caméléon, le guana, les serpens et les tortues, n'ont pas leurs œufs couverts d'une écaille, mais d'une peau épaisse et pliable.

Les insectes sont en fort grand nombre dans tous les cantons de l'Afrique. Des armées de sauterelles infestent souvent l'intérieur des terres, obscurcissent l'air dans leur passage, et détruisent tout ce qu'il y a de verdure dans les lieux où elles s'arrêtent, sans laisser une seule feuille aux arbres. Elles sont ordinairement de la grosseur du doigt, mais plus longues, et leurs dents sont fort pointues. Leur peau est rouge et jaune, quelquefois tout-à-fait

verte. Les Maures et les Nègres s'en nourrissent : mais cet aliment ne les dédommage pas de la famine qu'elles apportent souvent dans les pays qu'elles ravagent.

On voit quantité de mouches d'une forme extraordinaire. Dans la saison des pluies, il en naît des multitudes que les Nègres nomment *ghetle*. Elles ont la tête grosse et large, sans aucune apparence de bouche. Les Nègres les mangent, car les Nègres mangent tout.

Les pays qui bordent la Gambie sont infectés d'une sorte de punaises qui causent de grands ravages. On n'est pas moins incommodé d'une prodigieuse multitude de fourmis blanches, qui se répandent par des voies singulières. Elles s'ouvrent sous terre une route imperceptible et voûtée avec beaucoup d'art, par laquelle des légions entières se rendent, en fort peu de temps, au lieu qui renferme leur proie. Il ne leur faut que douze heures pour faire un conduit de cinq ou six toises de longueur. Elles dévorent particulièrement les draps et les étoffes, mais les tables et les coffres ne sont pas plus à l'épreuve de leurs dents ; et ce qu'on aurait peine à croire, si on ne le vérifiait tous les jours, elles trouvent le moyen de ronger l'intérieur du bois sans altérer la superficie : de sorte que l'œil est trompé aux apparences. Le soleil est leur ennemi. Non-seulement elles fuient sa lumière, mais elles meurent lorsqu'elles y sont exposées trop long-temps. La nuit leur rend toute leur force.

Les Européens, pour conserver leurs meubles, sont obligés de les élever sur des piédestaux, de les enduire de goudron, et de les faire souvent changer de place.

Il y a dans les bois une grosse mouche verte dont l'aiguillon tire du sang comme une lancette; mais la plus grande peste du pays est une espèce de cousins, que les Portugais nomment *mousquites*, qui se répandent dans l'air à millions vers le coucher du soleil. Les Nègres sont obligés d'entretenir constamment du feu dans leurs huttes, pour chasser ces incommodes animaux par la fumée.

Les bois sont remplis de termès, sorte de fourmis d'une grosseur extraordinaire. Elles bâtissent leurs nids ou leurs ruches de terre grasse en forme pyramidale, les élèvent à la hauteur de six ou sept pieds, et les rendent aussi fermes qu'un mur de plâtre. Ces animaux sont blancs; ils ont le mouvement fort vif : leur grosseur ordinaire est celle d'un grain d'avoine, et leur longueur à proportion. La plupart de leurs édifices ont quatorze ou quinze pieds de circonférence, avec une seule entrée, qui est à peu près au tiers de sa hauteur. La route pour y monter est tortueuse. A quelque distance, on les prend pour de petites cabanes de Nègres. Sur le Sénégal, il se trouve de petites fourmis rouges, d'une nature fort venimeuse.

Il n'y a point de pays, surtout vers la Gambie, qui ne soit peuplé d'abeilles. Aussi le commerce de la cire est-il considérable parmi les Nègres. Ils

nomment *komobasse* les mouches qui produisent le miel. Ces petits animaux habitent le creux des arbres et s'effraient peu de l'approche des hommes.

Moore dit que les Mandingues, sur la Gambie, ont des ruches de paille comme celles d'Angleterre; qu'ils y mettent un fond de planches, et qu'ils les attachent aux branches des arbres. Lorsqu'ils veulent recueillir ce qu'elles contiennent, ils étouffent les abeilles, ils prennent les rayons, les pressent pour en tirer le miel, dont ils font une sorte de vin; font bouillir la cire, et la coulent pour en faire des pains, qui pèsent ordinairement depuis vingt jusqu'à cent vingt livres. C'est le pays de Cachao qui en produit la plus grande quantité. Ces Mandingues, étouffant les abeilles dont ils recueillent la cire, sont l'image des mauvais rois.

Les grenouilles de la Gambie sont beaucoup plus grosses que celles d'Angleterre. Dans la saison des pluies, elles font, pendant la nuit, un bruit qui ressemble, dans l'éloignement, à celui d'une meute de chiens. On trouve dans les mêmes lieux des scorpions fort gros, dont la blessure est mortelle, si le remède est différé. En 1733, Moore vit à Brouko un scorpion long de douze pouces.

Entre plusieurs espèces de serpens, il y en a dont la morsure est sans remède : ce ne sont pas les plus gros qui sont les plus dangereux. Dans le royaume de Cayor, ils vivent si familièrement parmi les Nègres, que, sans nuire même aux en-

fans, ils viennent à la chasse des rats et des poulets jusque dans les rues. S'il arrive qu'un Nègre soit mordu, un peu de poudre à tirer, brûlée aussitôt sur la blessure, est un remède qui réussit toujours. On voit des serpens de quinze ou vingt pieds de longueur et d'un pied et demi de diamètre. Il y en a de si verts, qu'il est impossible de les distinguer de l'herbe. D'autres sont tout-à-fait noirs; ils passent pour les plus venimeux. On en trouve de marquetés. Les Nègres assurent qu'il y en a de rouges dont la blessure est mortelle. La nation des Sérères les mange avec quelques précautions. Les aigles en font aussi leur proie. Sur la rivière de Courbali, on voit des serpens de trente pieds, qui avalent un bœuf entier. On les décrira plus bas. Les Nègres de la Gambie parlent de quelques serpens qui ont une crête sur la tête, et qui chantent comme le coq; d'autres, suivant eux, ont deux têtes qui sortent du même cou; mais Moore, en décrivant ces animaux, confesse qu'il n'en parle que sur le témoignage d'autrui.

Les chenilles du pays sont aussi grandes que la main, d'une figure extrêmement hideuse. On y voit deux sortes de vers, également incommodes. Les premiers se nomment chiques, et pénètrent ou s'engendrent dans les mains et dans la plante des pieds. S'ils y font une fois des œufs, il devient impossible de les extirper. Les autres sont produits par le mauvais air, et se logent dans la chair, en divers endroits du corps. Ils y acquièrent souvent

jusqu'à cinq pieds de longueur. Nous en avons déjà parlé.

L'air, quoique sujet à des chaleurs si excessives, et troublé par tant de révolutions, n'a pas moins d'habitans en Afrique que la terre et les rivières. Il n'y a point de pays où les oiseaux soient en plus grand nombre ni dans une plus grande variété. On a déjà décrit l'autruche, la spatule, le flamant, le calao, à l'occasion des cantons où chacune de ces espèces se trouve plus particulièrement. Il reste à parler de ceux qui sont communs à toutes les parties de cette division, et qu'on n'a fait que nommer sans aucune description.

Celui qui se présente le premier est le pélican, oiseau assez commun sur les bords du Sénégal et de la Gambie. C'est l'*onocrotalus* des anciens. Les Français du Sénégal lui ont donné le nom de *grand gosier*. Il a la forme, la grosseur et le port d'une grosse oie, avec les jambes aussi courtes. Ce qui le distingue le plus est un sac qu'il a sous le cou. Lorsque ce sac est vide, à peine s'aperçoit-il; mais lorsque l'animal a mangé beaucoup de poissons, il s'enfle d'une manière surprenante, et l'on aurait peine à croire la quantité d'alimens qu'il contient. La méthode du pélican est de commencer d'abord par la pêche. Il remplit son sac du poisson qu'il a pris; et, se retirant, il le mange à loisir. Quelques voyageurs prétendent que ce sac bien étendu peut contenir un seau d'eau. Le Maire lui donne le nom de *jabot*, et raconte que le pélican avale

des poissons entiers de la grosseur d'une carpe moyenne.

On trouve de tous les côtés des faucons aussi gros que nos gerfauts, qui sont capables, suivant le récit des Nègres, de tuer un daim en s'attachant sur sa tête, et le battant de leurs ailes jusqu'à ce que les forces lui manquent. On voit aussi une sorte d'aigles bâtards, et plusieurs espèces de milans et de buzes. La peau d'une espèce particulière de buze jette une odeur de musc comme celle du crocodile.

Vers le Sénégal, on donne le nom d'*autruche volante* à l'outarde. Cet oiseau est de la taille d'un coq d'Inde; ses jambes et son cou ressemblent à ceux de l'autruche. Sa tête est grosse et ronde, son bec court, épais, fort. Il est couvert de plumes brunes et blanches; ses ailes sont larges et fermes. Il a quelque peine à prendre l'essor; mais lorsqu'une fois il s'élève, il vole fort haut et fort longtemps.

Près de Boucar, sur le Sénégal, on voit l'oiseau royal qui se nomme en anglais *comb bird*, ou le peigné. Il est de la grosseur d'un coq d'Inde; son plumage est gris, rayé de noir et de blanc. Il a de fort longues jambes; sa hauteur est de quatre pieds. Il se nourrit de poissons. Il marche aussi gravement que les Espagnols, en levant pompeusement sa tête, qui est couverte, au lieu de plumes, d'une sorte de poil doux de la longueur de quatre ou cinq doigts. Cette chevelure descend des deux côtés : la pointe

en est frisée; ce qui a fait donner le nom de *peigné* à l'animal: mais sa plus grande beauté est dans sa queue, qui ressemble à celle d'un coq d'Inde. La partie supérieure est d'un noir de jais fort brillant, et le bas aussi blanc que l'ivoire. On en fait des éventails naturels.

On trouve deux sortes de perroquets, les uns petits, tout-à-fait verts; les autres beaucoup plus gros, avec la tête grise, le ventre jaune, les ailes vertes, et le dos mêlé de gris et de jaune : ceux-ci n'apprennent jamais à parler; mais les petits ont l'organe clair et agréable, et prononcent distinctement tout ce qu'on prend la peine de leur répéter.

On trouve au long de la rivière le héron nain, que les Français nomment l'aigrette.

La *nonette* est un oiseau blanc et noir. Il a la tête revêtue d'une touffe de plumes qui a l'apparence d'un voile; sa taille est celle d'un aigle; il se nourrit de poissons; il fréquente les bois, et s'apprivoise difficilement.

Les cormorans et les vautours sont semblables à ceux de l'Europe. Entre ces derniers, il s'en trouve d'aussi gros que les aigles; ils dévorent les enfans, lorsqu'ils peuvent les surprendre à l'écart.

Près du désert, au long du Sénégal, on trouve un oiseau de proie de l'espèce du milan, auquel les Français ont donné le nom d'écouffe. C'est une espèce d'aigle bâtard, de la forme et de la hauteur d'un coq ordinaire; sa couleur est brune, avec

quelques plumes noires aux ailes et à la queue; il a le vol rapide, les serres grosses et fortes, le bec courbé, l'œil hagard et le cri fort aigu. Sa proie ordinaire est le serpent, les rats et les oiseaux; mais tout convient à sa faim dévorante : il n'est point épouvanté des armes à feu. La chair cuite ou crue le tente si vivement, qu'il enlève les morceaux aux matelots dans le temps qu'ils les portent à la bouche.

La *demoiselle de Numidie* est de la taille du coq d'Inde : son plumage au dos et sur le ventre est d'un violet foncé, et variable comme le tabis, suivant les différentes réflexions de la lumière; il paraît quelquefois d'un noir luisant, quelquefois d'un violet clair ou pourpre, et comme doré. Froger dit que les plumes de la queue de cet oiseau sont d'un violet ordinaire, et que, sur la tête, il a deux touffes, l'une sur le devant, d'un beau noir, l'autre couleur d'aurore ou de flamme : ses jambes et son bec sont assez longs, et sa marche est fort grave; il aime la solitude, et fait une guerre mortelle à la volaille. Sa chair est nourrissante et de bon goût. Cet oiseau, suivant la description que l'Académie royale des Sciences de Paris en a donnée sous le nom de *demoiselle de Numidie*, est remarquable par sa démarche et ses mouvemens, qui semblent imités de ceux des femmes, et par la beauté de son plumage. On l'a désigné improprement par le nom de paon d'Afrique ou de Guinée.

On a vu plusieurs de ces oiseaux dans le parc de

Versailles, où l'on admirait leur figure, leur contenance et leurs mouvemens. On prétendait trouver dans leurs sauts beaucoup de ressemblance avec la danse bohémienne. Il semble qu'ils s'applaudissent d'être regardés, et que le nombre des spectateurs anime leurs chants et leurs danses.

Dans l'île de Bifeche, près de l'embouchure du Sénégal, on trouve un grand nombre d'oiseaux que les Français appellent pique-bœufs, de la grosseur d'un merle, noirs comme lui, avec un bec dur et pointu. Cet oiseau s'attache sur le dos des bestiaux, dans les endroits où leur queue ne peut le toucher, et de son bec il leur perce la peau pour sucer leur sang. Si les bergers et les pâtres ne veillent pas soigneusement à le chasser, il est capable à la fin de tuer l'animal le plus vigoureux.

L'oiseau qui porte le nom de *quatre-ailes*, le tire moins du nombre de ses ailes, puisqu'il n'en a que deux, que de la disposition de ses plumes. Mais Jobson en vit un qui a réellement quatre ailes distinctes et séparées. Cet oiseau ne paraît jamais plus d'une heure avant la nuit. Ses deux pemières ailes sont les plus grandes, les deux autres en sont à quelque distance; de sorte que le corps se trouve placé entre les deux paires.

Brue remarqua dans le même pays un oiseau d'une espèce extraordinaire. Il est plus gros que le merle : son plumage est d'un bleu céleste fort luisant; sa queue grosse et longue d'environ quinze pouces : il la déploie quelquefois comme le paon.

Un poids si peu proportionné à sa grosseur rend son vol lent et difficile. Il a la tête bien faite et les yeux fort vifs : son bec est entourré d'un cercle jaune. Cet oiseau est fort rare.

Près de la rivière de Paska, au sud de la Gambie, on voit une sorte d'oiseau à gros bec, qui ressemble beaucoup au merle. Sa chair est fort bonne ; son cri est remarquable par la répétition qu'il fait de la syllabe *ha*, *ha*, avec une articulation si nette et si distincte, qu'on prendrait sa voix pour celle d'un homme.

Le kourbalos ou martin-pêcheur se nourrit de poisson. Il est de la taille du moineau, et son plumage est fort varié ; il a le bec aussi long que le corps entier, fort et pointu, armé au dedans de petites dents qui ont la forme d'une scie ; il se balance dans l'air et sur la surface de l'eau avec un mouvement si vif et si animé, que les yeux en sont éblouis. Les deux bords du Sénégal en sont remplis, surtout vers l'île au Morfil, où il s'en trouve des millions. Leurs nids sont en si grand nombre sur les arbres, que les Nègres leur donnent le nom de villages. Il y a quelque chose de fort curieux dans la mécanique de ces nids. Leur figure est oblongue comme celle d'une poire ; leur couleur est grise ; ils sont composés d'une terre dure, mêlée de plumes, de mousse et de paille, si bien entrelacées, que la pluie n'y trouve aucun passage ; ils sont si fort, qu'étant agités par le vent, ils s'entreheurtent sans se briser ; car ils sont suspendus par

un long fil à l'extrémité des branches qui donnent sur la rivière. A quelque distance, il n'y a personne qui ne les prît pour le fruit de l'arbre. Ils n'ont qu'une petite ouverture, qui est toujours tournée à l'est, et dont la disposition ne laisse point de passage à la pluie. Les kourbalos sont en sûreté dans ces nids contre les surprises des singes, leurs ennemis, qui n'osent se risquer sur des branches si faibles et si mobiles, et contre les attaques des serpens.

Il y a sur la Gambie une sorte de chouettes que les Nègres croient sorcières, et pour lesquelles ils ont tant d'aversion, que, s'il en paraît une dans le village, tous les habitans prennent l'alarme et lui donnent la chasse..

Jobson parle du ouake, oiseau qu'on nomme ainsi parce qu'il exprime ce bruit en volant. Il aime les champs semés de riz, mais c'est pour y causer beaucoup de ravage. Il est gros, et d'un fort beau plumage. On admire surtout la forme de sa tête, et la belle touffe qui lui sert de couronne. En Angleterre, elle fait quelquefois la parure des plus grands seigneurs. Il est de la taille du paon : son plumage a la douceur du velours.

Le plus grand oiseau de ces contrées, si l'on en croit Jobson, se nomme la cigogne d'Afrique; mais il ne tire cet avantage que de son cou et de ses jambes, qui le rendent plus grand qu'un homme : son corps a la grosseur d'un agneau.

Les pintades, les perdrix et les cailles sont très-

nombreuses. Ces dernières sont aussi grosses que les bécasses d'Europe. Jobson suppose qu'elles sont de l'espèce de celles qui tombèrent dans le désert pour la nourriture des Israélites.

Enfin on voit une infinité de petits oiseaux dont la couleur est charmante et le chant délicieux; il en est un qui n'a, dit-on, pour jambes, comme l'oiseau d'Arabie, que deux filets, par lesquels il s'attache aux arbres, la tête pendante, et le corps sans mouvement : sa couleur est si pâle et si semblable à la feuille morte, qu'il est fort difficile à distinguer dans le repos. On a fait le même conte sur l'oiseau de paradis.

Le marsouin d'Afrique est de la grosseur du requin; on vante la bonté de sa chair : on en fait du lard; mais d'assez mauvais goût.

Les baleines sont d'une grandeur prodigieuse dans toutes leurs dimensions; elles paraissent quelquefois plus grosses qu'un bâtiment de vingt-six tonneaux : cependant on n'a point d'exemple qu'elles aient jamais renversé un vaisseau, ni même une barque ou une chaloupe; mais pour les nacelles des pêcheurs, on n'y est point avec la même sûreté.

Le souffleur ou cachalot a beaucoup de ressemblance avec la baleine, mais il est beaucoup plus petit; s'il lance de l'eau comme la baleine, c'est par un seul passage qui est au-dessus du museau, au lieu que la baleine en a deux.

Les requins, que les Portugais nomment *tube-*

rones, paraissent ordinairement dans les temps calmes. Ils nagent lentement à l'aide d'une haute nageoire qu'ils ont sur la tête; leur principale force consiste dans leur queue, avec laquelle ils frappent violemment; et dans leurs scies tranchantes (car on ne peut donner d'autre nom à leurs dents) qui coupent la jambe ou le bras d'un homme aussi nettement que la meilleure hache. Ces terribles animaux sont toujours affamés. Ils avalent tout ce qui se présente, de sorte qu'on leur a trouvé souvent des crochets et d'autres instrumens de fer dans les entrailles. Leur chair est coriace et de mauvais goût.

On regarde le requin comme le plus vorace de tous les animaux de mer. Labat paraît persuadé que c'est un véritable chien de mer, qui ne diffère de ceux des mers de l'Europe que par la grandeur. On en a vu sur les côtes d'Afrique, où il est fort commun, et même dans les rivières, de la longueur de vingt-cinq pieds et de quatre pieds de diamètre, couverts d'une peau forte et rude. Le requin a la tête longue, les yeux grands, ronds, fort ouverts et d'un rouge enflammé; la gueule large, armée de trois rangées de dents à chaque mâchoire. Elles sont toutes si courtes, si serrées et si fermes, que rien ne peut leur résister. Heureusement cette affreuse gueule est presque éloignée d'un pied de l'extrémité du museau, de sorte que le monstre pousse d'abord sa proie devant lui avant de la mordre. Il la poursuit avec tant d'avidité, qu'il

s'élance quelquefois jusque sur le sable. Sans la difficulté qu'il a pour avaler, il dépeuplerait l'Océan. Avec quelque légèreté qu'il se tourne, il donne le temps aux autres poissons de s'échapper. Les Nègres prennent ce moment pour le frapper. Ils plongent sous lui, et lui ouvrent le ventre. Il est d'ailleurs assez facile à tromper, parce que sa voracité lui fait saisir toutes tortes d'amorces. On le prend ordinairement avec un crochet attaché au bout d'une chaîne, auquel on lie un morceau de lard ou d'autre viande.

Il est fort dangereux de se baigner dans les rivières qui portent des requins. En 1731, une petite esclave de James-Fort, sur la Gambie, fut emportée tandis qu'elle était à se laver les pieds. Une barque remontant la même rivière en 1731, il y eut un requin assez affamé pour s'en approcher, malgré le bruit qui s'y faisait, et pour se saisir d'une rame qu'il brisa d'un seul coup de dents.

Sur la côte de Juida, où la mer est toujours fort grosse, un canot fut renversé en allant au rivage avec quelques marchandises. Un des matelots fut saisi par un requin, et la violence des flots les jeta tous deux sur le sable; mais le monstre, sans lâcher un moment sa proie, attendit le retour de la vague, et regagna la mer avec le matelot qu'il emporta.

Si quelqu'un a le malheur de tomber dans la mer, il faut désespérer de le revoir, à moins qu'alors il ne se trouve point de requin aux environs

du vaisseau, ce qui est extrêmement rare. Si l'on jette un cadavre dans la mer, on voit avec horreur quatre ou cinq de ces affreux animaux qui se lancent vers le fond pour saisir le corps, ou qui, le prenant dans sa chute, le déchirent en un instant. Chaque morsure sépare un bras ou une jambe du tronc; tout est dévoré, dit-on, en moins de temps qu'il ne faut pour compter vingt. Si quelque requin arrive trop tard pour avoir part à la proie, il semble prêt à dévorer les autres; car ils s'attaquent entre eux avec une violence incroyable; on leur voit lever la tête et la moitié du corps hors de l'eau, et se porter des coups si terribles, qu'ils font trembler la mer. Lorsqu'un requin est pris et tiré à bord, il n'y a point de matelot assez hardi pour s'en approcher. Outre ses morsures qui enlèvent toujours quelque partie du corps, les coups de sa queue sont si redoutables, qu'ils brisent la jambe, le bras ou tout autre membre à ceux qui ne se hâtent pas de les éviter.

Ce qui paraît difficile à accorder avec tant de voracité, c'est ce que les voyageurs disent du requin qu'il est ordinairement environné d'une multitude de petits poissons qui ont la gueule et la tête plate. Ils s'attachent au corps du monstre; et, lorsqu'il s'est saisi de quelque proie, ils se rassemblent autour de lui pour en manger leur part, sans qu'il fasse aucun mouvement pour les chasser.

On compte dans ce cortége du requin un petit poisson de la grandeur du hareng, qui se nomme

le *pilote*, et qui entre librement dans sa gueule, en sort de même, et s'attache à son dos sans que le monstre lui nuise jamais.

La vache de mer, que les Espagnols appellent *manati*, et les Français lamentin, est ordinairement longue de seize ou dix-huit pieds sur quatre ou cinq de diamètre. Le lamentin aime l'eau fraîche. Aussi ne s'éloigne-t-il guère des côtes. Comme il s'endort quelquefois la gueule ouverte au-dessus de l'eau, les pêcheurs nègres le surprennent dans cette situation, et lui font perdre tant de sang, qu'il leur devient aisé de le tirer au rivage. La chair de ces animaux est si délicate, qu'elle est comparable au veau de rivière.

On trouve un poisson sur les côtes dont la mâchoire d'en haut s'avance de la longueur de quatre pieds avec des pointes aiguës, rangées de chaque côté à des distances égales. C'est la scie, l'ennemi déclaré de la baleine, qu'elle blesse quelquefois si dangereusement, que celle-ci fuit jusqu'au rivage, où elle expire après avoir perdu tout son sang. On nomme aussi ce poisson *l'espadon*, *l'épée*, ou *l'empereur*.

Ce nom convient mieux à d'autres animaux marins dont la tête est armée aussi d'un os fort long, mais uni et pointu, qui ressemble à la corne fabuleuse de la licorne. Les gens de mer l'appellent *sponton*. Il est capable de percer un bâtiment et d'y faire une voie d'eau; mais il y brise quelquefois son os, qui sert de cheville pour boucher le trou.

Les *vieilles*, grande espèce de morues, sont d'une singulière abondance au long de cette côte occidentale, surtout près du cap Blanc et de la baie d'Arguin. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux cents livres. La chair en est blanche, tendre, grasse, ferme, et se détache en flocons. La peau est grise, épaisse, grasse, couverte de petites écailles. C'est un poisson fort vorace, et que son avidité fait prendre aisément. Comme il a beaucoup de force, il fait des mouvemens prodigieux pour s'échapper.

De tous les animaux qui nagent, il n'y en a point d'une espèce plus surprenante que la torpille (*numbfish* en anglais), poisson qui a la vertu d'engourdir. Kolbe, qui lui donne le nom de *crampe*, vérifia par sa propre expérience ce qu'on lit dans plusieurs auteurs, qu'en touchant la torpille avec le pied ou la main, ou seulement avec un bâton, le membre qui prend cette espèce de communication avec l'animal s'engourdit tellement, qu'il devient immobile, et qu'en même temps on ressent quelque douleur dans toutes les autres parties du corps. En un mot, Kolbe éprouva une espèce de convulsion; mais, après une ou deux minutes, l'engourdissement diminue par degrés.

Lorsque ce poisson est pris nouvellement, il agit plus souvent et d'une manière plus sensible; mais, après avoir été quelques heures hors de l'eau, sa vertu languit et diminue par degrés. Kæmpfer croit avoir remarqué qu'elle est plus violente dans la fe-

melle que dans le mâle. On ne peut toucher la torpille femelle avec les mains sans ressentir un horrible engourdissement dans le bras et jusqu'aux épaules. On ne saurait marcher dessus, même avec des souliers, sans éprouver la même sensibilité dans les jambes, aux genoux et jusqu'aux cuisses. Ceux qui la touchent des pieds sont saisis d'une palpitation de cœur encore plus vive que ceux qui ne l'ont touchée qu'avec la main.

Au reste, cet engourdissement ne ressemble point à celui qui se fait quelquefois sentir dans un membre, lorsque, ayant été pressé long-temps, la circulation du sang et des esprits s'y trouve contrainte. C'est une vapeur subite, qui, passant au travers des pores, pénètre en un moment dans tout le corps, et agit sur l'âme par une véritable douleur. Les nerfs se contractent tellement, qu'on s'imagine que tous les os, surtout ceux de la partie affectée, sont sortis de leurs jointures. Cet effet est accompagné d'un tremblement de cœur et d'une convulsion générale, pendant laquelle on ne se trouve plus aucune marque de sentiment. Enfin, l'impression est si violente, que toute la force de l'autorité et des promesses n'engagerait pas un matelot à reprendre le poisson dans sa main lorsqu'il en a ressenti l'effet. Cependant, Kæmpfer rend témoignage qu'en faisant ces observations, il vit un Africain qui prenait la torpille sans aucune marque de frayeur, et qui la toucha quelque temps avec la même tranquillité. Kæmpfer ayant remarqué un si singulier secret,

apprit que le moyen de prévenir l'engourdissement était de retenir soigneusement son haleine; il en fit aussitôt l'expérience. Elle lui réussit, et tous ses amis à qui il ne manqua point de la communiquer, la tentèrent avec le même succès; mais, lorsqu'ils recommençaient à laisser sortir leur haleine, l'engourdissement recommençait aussi à se faire sentir.

La tortue verte, ou de mer, est commune, pendant toute l'année, aux îles et dans la baie d'Arguin. Elle n'est pas si grosse que celle des îles de l'Amérique, mais elle n'est pas moins bonne.

La tortue fait des œufs sur le sable du rivage. Elle marque soigneusement le lieu, et dix-sept jours après, elle retourne pour les couver. Elle a quatre pates, ou plutôt quatre nageoires au-dessous du ventre, qui lui tiennent lieu de jambes, mais courtes, avec une seule jointure qui touche au corps. Ces pates ou ces nageoires, étant un peu dentelées à l'extrémité, forment une espèce de griffes qui sont liées par une forte membrane, et fort bien armées d'ongles pointus. Quoiqu'elles aient beaucoup de force, elles n'en ont point assez pour supporter le corps de l'animal; de sorte que son ventre touche toujours à terre. Cependant la tortue marche assez vite lorsqu'elle est poursuivie, et porte fort bien deux hommes sur son dos.

Lorsque la tortue a fait sa ponte et couvert ses œufs, elle laisse au soleil à les faire éclore, et les petits ne sont pas plus tôt sortis de l'écaille, qu'ils courent à la mer. Les Maures les prennent, soit avec

des filets, soit en les tournant sur le dos, lorsqu'ils peuvent les surprendre sur le sable; car une tortue dans cette situation ne saurait se retourner. Son huile fondue se garde fort bien, et n'est guère inférieure à l'huile d'olive et au beurre, surtout lorsqu'elle est nouvelle.

Sur la langue de terre nommée pointe de Barbarie, à l'embouchure du Sénégal, on trouve un grand nombre de petites crabes que les Français appellent tourlouroux; on les croit, à tort, d'une nature dangereuse. C'est une fort petite espèce de crabes de terre, qui ressemblent, pour la forme, à nos écrevisses de mer. Elles ont une faculté surprenante, c'est de pouvoir se défaire de leurs jambes aussi facilement que si elles ne tenaient au corps qu'avec de la glu : de sorte que, si vous en saisissez une, vous êtes surpris qu'elle vous reste dans la main, et que l'animal ne laisse pas de courir fort vite avec le reste, et, dans la saison suivante, il lui revient une autre jambe; mais ce qui est fort étrange dans cette espèce de crabes, c'est qu'elles dévorent celles qui sont estropiées ainsi par quelque accident.

Le crocodile, qui est regardé comme la plus grande espèce de lézard, est d'un brun foncé. Sa tête est plate et pointue, avec de petits yeux ronds, sans aucune vivacité. Il a le gosier large et ouvert d'une oreille à l'autre, avec deux, trois ou quatre rangées de dents, de forme et de grandeur différentes, mais toutes pointues ou tranchantes. Ses jambes sont courtes, et ses pieds armés de griffes

crochues, longues et pointues; ceux de devant en ont quatre, et ceux de derrière en ont cinq : c'est avec cette arme terrible qu'il saisit et qu'il déchire sa proie. Il est couvert d'une peau dure, épaisse, chargée d'écailles et garnie de tous côtés d'un grand nombre de pointes qu'on prendrait pour autant de clous. Plusieurs parties de son corps, telles que la tête, le dos et la queue, dans laquelle consiste sa principale force, sont d'une dureté impénétrable à la balle. Cependant il est facile à blesser sous le ventre et sous une partie du gosier : aussi n'expose-t-il guère ces endroits faibles au danger. Sa queue est ordinairement aussi longue que le reste de son corps : elle est capable de renverser un canot; mais, hors de l'eau, il est moins dangereux que dedans.

Quoique le crocodile soit une lourde masse, il marche fort vite dans un terrain uni, où il n'est pas obligé de tourner; car ce mouvement lui est fort difficile. Il a l'épine du dos fort roide et composée de plusieurs vertèbres si serrées l'une contre l'autre, qu'elle est immobile. Aussi se laisse-t-il entraîner par le fil de l'eau comme une pièce de bois, en cherchant des yeux les hommes et les animaux qui peuvent venir à sa rencontre. Il a jusqu'à vingt ou trente pieds de longueur.

Cet animal est terrible jusque après sa mort. On rapporte qu'un Nègre, employé par les Français pour en écorcher un, le démusela lorsqu'il fut à la tête, dans la vue de conserver sa peau plus entière. Le crocodile emporta un doigt au Nègre. Ceux qui

racontent ce fait, assurent pourtant que le crocodile était mort. Il faut donc supposer qu'un reste d'esprits animaux donnait encore à la tête du monstre cette espèce de mouvement dont on a observé des effets dans des têtes d'hommes récemment coupées.

Malgré la férocité du crocodile, les Nègres se hasardent quelquefois à l'attaquer, lorsqu'ils peuvent le surprendre sur quelque basse où l'eau n'a pas beaucoup de profondeur. Ils s'enveloppent le bras gauche dans un morceau de cuir de bœuf; et, prenant leur zagaie de la droite, ils se jettent sur le monstre, le percent de plusieurs coups au gosier et dans les yeux, et lui ouvrent enfin la gueule, qu'ils l'empêchent de fermer en la traversant de leurs zagaies. Comme il n'a point de langue, l'eau qui entre aussitôt n'est pas long-temps à le suffoquer. Un Nègre du fort Saint-Louis faisait son exercice ordinaire d'attaquer tous les crocodiles qu'il pouvait surprendre. Il avait ordinairement le bonheur de les tuer et de les amener au rivage; mais souvent il sortait du combat couvert de blessures. Un jour, sans l'assistance qu'il reçut d'un canot, il n'aurait pu éviter d'être dévoré. Atkins fait le récit d'une lutte dont il fut témoin à Sierra-Léone, entre un matelot anglais et un crocodile. Le secours des Nègres délivra l'Anglais du danger; mais il en sortit misérablement déchiré.

Cependant il y a des pays où les crocodiles paraissent beaucoup moins féroces. Près de Lebot, village vers l'embouchure de la rivière de San-

Domingo, ils sont si doux et si familiers, qu'ils badinent avec les enfans et reçoivent d'eux leur nourriture.

Tous les voyageurs rendent témoignage que cet animal jette une forte odeur de musc, et qu'il la communique aux eaux qu'il fréquente. Navarette assure qu'on lui trouve entre les deux pates de devant, contre le ventre, deux petites bourses de musc pur. Collins prétend que c'est sous les ouïes.

L'Afrique produit un autre animal amphibie; c'est l'hippopotame, nom tiré du grec; on le désigne aussi par celui de cheval marin. Il s'en trouve beaucoup dans les rivières de Sénégal, de Gambie et de Saint-Domingue. Le Nil et toutes les côtes, depuis le cap Blanco jusqu'à la mer Rouge, n'en sont pas moins remplis. Cet animal vit également dans l'eau et sur la terre. Dans sa pleine grosseur, il est plus gros d'un tiers que le bœuf, auquel il ressemble d'ailleurs dans quelques parties, comme dans d'autres il est semblable au cheval. Sa queue est celle d'un cochon, à l'exception qu'elle est sans poil à l'extrémité. Il se trouve des hippopotames qui pèsent douze ou quinze cents livres.

Outre les dents mâchelières, qui sont grosses et creuses vers le milieu, il a quatre défenses comme celles du sanglier, c'est-à-dire une à chaque mâchoire, longue de sept à huit pouces, et d'environ cinq pouces de circonférence à la racine. Celles d'en bas sont plus courbées que celles de la mâchoire supérieure; elles sont d'une substance

plus dure et plus blanche que l'ivoire. L'animal en fait sortir des étincelles, lorsque, étant en furie, il les frappe l'une contre l'autre, et les Nègres s'en servent comme d'un caillou pour allumer le feu.

On recherche beaucoup ces grandes dents pour en composer d'artificielles, parce qu'avec plus de dureté que l'ivoire, leur couleur ne se ternit jamais.

Il faut que l'hippopotame ait beaucoup de force dans le cou et dans les reins, car un voyageur raconte qu'une vague ayant jeté et laissé à sec, sur le dos d'un de ces animaux, une barque hollandaise chargée de quatorze tonneaux de vin, sans compter les gens de l'équipage, il attendit patiemment le retour des flots qui vinrent le délivrer de son fardeau, et ne fit pas connaître, par le moindre mouvement, qu'il en fût fatigué.

Lorsqu'il est insulté dans l'eau, soit qu'il dorme au fond de la rivière, ou qu'il se lève pour hennir, ou qu'il nage à la surface, il se jette furieusement sur ses ennemis, et quelquefois il emporte avec les dents des planches de la meilleure barque. Mais ce qui est encore plus dangereux, c'est que, la prenant par le bas, il la fait quelquefois couler à fond. On en trouve quantité d'exemples dans les voyageurs.

En 1731, un facteur de la compagnie d'Angleterre, nommé Galand, et le contre-maître d'un vaisseau anglais, furent malheureusement noyés dans la Gambie par un accident de cette nature. Sur la rivière du Sénégal, un de ces animaux ayant

été blessé d'une balle, et ne pouvant gagner le côté de la barque d'où le coup était parti, la frappa d'un coup de pied si furieux, qu'il brisa une planche d'un pouce et demi d'épaisseur, ce qui causa une voie d'eau qui faillit de faire périr la barque. Celle de Jobson fut frappée trois fois par des hippopotames dans ses différentes navigations de la Gambie; un de ces animaux la perça d'un coup de dent, jusqu'à faire une voie d'eau fort dangereuse. On ne put l'éloigner pendant la nuit que par la lumière d'une chandelle qu'on mit sur un morceau de bois et qu'on abandonna au cours de l'eau. Le même auteur trouva les hippopotames encore plus féroces, lorsque, ayant des petits, ils les portent sur le dos en nageant. Il observe que l'hippopotame s'accorde fort bien avec le crocodile, et qu'on les voit nager tranquillement l'un à côté de l'autre.

Cet animal est plus souvent sur la terre que dans l'eau. Il lui arrive souvent d'aller dormir entre les roseaux, dans les marais voisins de la rivière. Il serait inutile d'employer des filets pour le prendre; d'un coup de dent il briserait toutes les cordes. Lorsque les pêcheurs le voient approcher de leurs filets, ils lui jettent quelque poisson dont il se saisit, et la satisfaction qu'il ressent de cette petite proie le fait tourner d'un autre côté. On en voit dans les rivières en troupes nombreuses. Ils ne sont pas si communs dans le Sénégal.

LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGES SUR LA CÔTE DE GUINÉE. CONQUÊTES DE DAHOMAY.

CHAPITRE PREMIER.

Voyages de Villault, de Philips et de Loyer. Description du pays d'Issini.

Avant d'entrer dans la description générale de la Guinée, nous placerons dans ce livre quelques voyages qui n'ont eu d'autre but que le commerce, et nous y joindrons une digression sur les victoires du conquérant de Juida et d'Ardra, nommé le roi de Dahomay.

Un des premiers voyageurs qui se présentent dans cette partie de la collection dont nous donnons l'abrégé, est un Français nommé Villault de Bellefonds, contrôleur d'un bâtiment de la Compagnie française des Indes en 1666. Nous en tirerons peu de chose, les pays qu'il a parcourus ayant été beaucoup mieux observés.

Il parle avec admiration des environs du cap de Monte, le premier qu'on rencontre après Sierra-Léone. En descendant sur la côte, on a la vue d'une belle plaine, qui est bordée de tous côtés par des

bois toujours verts, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du laurier. Du côté du sud, la perspective est terminée par la montagne du Cap, et du côté du nord par une vaste forêt, qui couvre de son ombre une petite île à l'embouchure de la rivière. Du côté de l'est, l'œil se perd dans la vaste étendue des prairies et des plaines qui sont revêtues d'une verdure admirable, parfumées de l'odeur qui s'en exhale sans cesse, et rafraîchies par un grand nombre de petits ruisseaux qui descendent de l'intérieur du pays. Le riz, le millet et le maïs sont ici plus abondans que dans aucune partie de la Guinée.

Les Nègres de cette côte sont généralement bien faits et robustes. Comme ils portent tous le nom de quelque saint, Villault voulut être informé de l'origine de cet usage; il apprit qu'au départ de tous les vaisseaux dont ils avaient reçu quelque bienfait, ils avaient demandé les noms des officiers et de tous les gens de l'équipage, pour les faire porter à leurs enfans par un sentiment de reconnaissance. Charmé de ce récit, il donna deux couteaux au Nègre qui le lui avait fait, pour lui témoigner le plaisir qu'il avait pris à l'entendre. Ce pauvre Africain, surpris de cette générosité, lui demanda son nom, et lui promit de le faire porter au premier enfant mâle qu'il aurait de sa femme, qui était près d'accoucher.

L'autorité des Portugais sur les Nègres a tant de force, qu'ils les conduisent à leur gré, sans qu'on les ait jamais vus se révolter contre eux, comme il leur est arrivé tant de fois à l'égard des autres nations

de l'Europe. Enfin, les Portugais sont si absolus dans cette grande contrée, qu'ils se font quelquefois servir à table par les enfans des rois du pays. Un de ces Portugais se trouvant à Sierra-Léone, pour le commerce, dit à Villault qu'il faisait tous les ans un voyage au Sénégal, c'est-à-dire à deux cents lieues de son séjour ordinaire, et que si les commodités lui manquaient pour faire ce voyage par eau, il se faisait porter par des Nègres, lui et toutes ses marchandises.

Le voyage du capitaine anglais Philips à l'île de San-Thomé et au royaume de Juida en Guinée (royaume dont nous parlerons dans la suite de ce recueil), n'a rien d'intéressant ni d'instructif que ce qui regarde la traite des Nègres. Ce commerce était l'objet d'un voyage qu'il fit sur le vaisseau *l'Annibal*, qu'il commandait pour des marchands associés, et qu'accompagnait un autre navire commandé par le capitaine Clay. On aura de quoi frémir plus d'une fois en lisant les récits qu'il fait de la meilleure foi du monde, et sans croire avoir le moindre reproche à se faire.

Il essuya dans sa route un de ces *tornados*, qui sont fort communs sur les côtes d'Afrique. Dans l'espace d'une demi-heure, l'aiguille fit le tour entier du cadran, et le tonnerre, accompagné d'éclairs terribles, fit du ciel et de la terre une scène d'horreur et d'épouvante. Des traces de soufre enflammé, qui paraissaient de tous côtés dans l'air, firent craindre à Philips que le feu ne prît au vaisseau;

cependant il s'accoutuma par degrés à ces affreux phenomènes; et, dans la suite, en ayant éprouvé beaucoup d'autres, il se contenta, lorsqu'il était menacé de l'orage, d'amener toutes ses voiles, et d'attendre patiemment que le feu du ciel, les flots et les vents eussent exercé leur furie, ce qui dure rarement plus d'une heure, et même avec peu de danger, surtout près des côtes de Guinée, où les tornados viennent généralement du côté de la terre. On les regarde comme un signe que la côte n'est pas éloignée.

A l'arrivée des deux vaisseaux sur la côte de Juida, le roi envoya au comptoir anglais deux de ses cabochirs ou nobles, chargés d'un compliment pour les facteurs. Philips et Clay, qui étaient déjà débarqués, firent répondre au monarque qu'ils iraient le lendemain lui rendre leurs devoirs. Cette réponse ne le satisfit pas. Il fit partir sur-le-champ deux autres de ses grands, pour les inviter à venir le même jour, et les avertir non-seulement qu'il les attendait, mais que tous les capitaines qui les avaient précédés étaient venus le voir dès le premier jour. Sur quoi, dans la crainte de l'offenser, les deux capitaines, accompagnés de Pierson, chef du comptoir anglais et de leurs gens, se mirent en chemin pour la ville royale.

Ils furent reçus à la porte du palais par plusieurs cabochirs, qui les saluèrent à la mode ordinaire des Nègres du pays, c'est-à-dire, en faisant d'abord claquer leurs doigts, et leur serrant ensuite les

mains avec beaucoup d'amitié. Lorsqu'ils eurent traversé la cour, les mêmes seigneurs se jetèrent à genoux près de l'appartement du roi, firent encore claquer leurs doigts, touchèrent la terre du front, et la baisèrent trois fois; cérémonie d'usage lorsqu'ils s'approchent de leur maître. S'étant levés, ils introduisirent les Anglais dans la chambre du roi, qui était remplie de nobles à genoux; ils s'y mirent comme tous les autres, chacun dans son poste, et s'y tinrent constamment pendant toute l'audience. C'est la situation dans laquelle ils paraissent toujours devant le roi.

Sa majesté nègre, qui était cachée derrière un rideau, ayant jeté les yeux sur les Anglais par une petite ouverture, leur fit signe d'approcher. Ils s'avancèrent vers le trône, qui était une estrade d'argile de la hauteur de deux pieds, environnée de vieux rideaux sales qui ne se tirent jamais, parce que le monarque n'accorde point à ses cabochirs l'honneur de le voir au visage. Il avait près de lui deux ou trois petits Nègres, qui étaient ses enfans. Il tenait à la bouche une longue pipe de bois, dont la tête aurait pu contenir une once de tabac. A son côté il avait une bouteille d'eau-de-vie, avec une petite tasse d'argent assez malpropre. Sa tête était couverte, ou plutôt liée d'un calicot fort grossier; et, pour habit, il portait une robe de damas rouge. Sa garde-robe était fort bien garnie de casaques et de manteaux de drap d'or et d'argent, de brocart, de soie, et d'autres étoffes à fleurs, brochées de

grains de verre de différentes couleurs; présens qu'il se vantait d'avoir reçus des capitaines blancs que le commerce avait amenés dans ses états, et dont il prenait plaisir à faire admirer le nombre et la variété. Mais, de toute sa vie, il n'avait porté de chemise, ni de bas, ni de souliers.

Les Anglais se découvrirent la tête pour le saluer. Il prit les deux capitaines par la main, et leur dit d'un air obligeant qu'il avait eu beaucoup d'impatience de les voir, qu'il aimait leur nation; qu'ils étaient ses frères, et qu'il leur rendrait tous les bons offices qui dépendraient de lui. Ils le firent assurer, par l'interprète, de leur reconnaissance personnelle, et de l'affection de la Compagnie royale d'Angleterre, qui, malgré les offres qu'elle recevait de plusieurs pays où les esclaves étaient en abondance, aimait mieux tourner son commerce vers le royaume de Juida, pour y faire apporter toutes les commodités dont il avait besoin. Ils ajoutèrent qu'avec de tels sentimens, ils se flattaient que sa majesté ne ferait pas traîner en longueur leur cargaison d'esclaves, principal objet de leur voyage, et qu'elle ne souffrirait pas que ses cabochirs leur en imposassent sur le prix. Enfin, ils promirent qu'à leur retour en Angleterre, ils rendraient compte à leurs maîtres de ses faveurs et de ses bontés.

Il répondit que la Compagnie royale d'Afrique était un *fort honnête homme*, qu'il l'aimait sincèrement, et qu'on traiterait de bonne foi avec ses mar-

chands. Cependant il tint mal sa parole, ou plutôt, malgré les témoignages de respect qu'il recevait de ses cabochirs, il fit voir par sa conduite qu'il n'osait rien faire qui leur déplût. Contraste assez ordinaire dans toute espèce de despotisme, où l'on voit souvent les esclaves faire trembler, par leur férocité, le maître qu'ils corrompent par leur bassesse.

Dans cette première audience il ne manqua rien à ses politesses. Après avoir fait assembler les Anglais auprès de lui, il but à la santé de son frère le roi d'Angleterre, de son *ami* la Compagnie royale d'Afrique, et des deux capitaines. Ses liqueurs favorites étaient l'eau-de-vie et le *pitto*. Celle-ci est composée de blé d'Inde long-temps infusé dans l'eau. Elle tire sur le goût d'une espèce de bière que les Anglais nomment *ale*. Il y en a de si forte, qu'elle se conserve trois mois, et que deux bouteilles sont capables d'enivrer. On apporta bientôt devant le roi une petite table carrée, sur laquelle un vieux drap tenait lieu de nappe, garnie d'assiettes et de cuillers d'étain. Il n'y avait ni couteaux ni fourchettes, parce que l'usage du pays est de déchirer les viandes avec les doigts et les dents. On servit ensuite un grand bassin d'étain, de la même couleur, dit Philips, que le teint de sa majesté, rempli de poules étuvées dans leur jus, avec un plat de patates bouillies pour servir de pain. Les poules étaient si cuites qu'elles se dépeçaient d'elles-mêmes. Toute l'argenterie royale se réduisait à la petite tasse qui lui servait à boire de l'eau-de-vie. Le roi

saluait souvent les Anglais par des inclinations de tête, baisait sa propre main, et poussait quelquefois de grands éclats de rire. Lorsqu'ils eurent cessé de manger, il prit dans le bouillon quelques pièces de volaille qu'il donna à ses enfans. Le reste fut distribué entre ses nobles, qui s'avancèrent en rampant sur le ventre comme autant de chiens. Leurs mains leur servirent de cuillers pour prendre la viande dans le bouillon. Ils la mangeaient ensuite avec beaucoup d'avidité.

A peine Philips se trouva-t-il capable d'aller jusqu'au marché des esclaves sans être soutenu, et la mauvaise odeur du lieu lui causait quelquefois des évanouissemens dangereux. Cette halle était un vieux bâtiment où l'on faisait passer la nuit aux esclaves, qui étaient dans la nécessité d'y faire tous leurs excrémens. Trois ou quatre heures que Philips était obligé d'y passer tous les jours, ruinèrent tout-à-fait sa santé.

Les esclaves du roi furent les premiers qu'on offrit en vente, et les cabochirs exigèrent qu'ils fussent achetés avant qu'on en produisît d'autres, sous prétexte qu'étant de la maison royale ils ne devaient pas être refusés, quoiqu'ils fussent non-seulement les plus difformes, mais encore les plus chers; mais c'était une des prérogatives du roi à laquelle on était forcé de se soumettre. Les cabochirs amenaient eux-mêmes ceux qu'ils voulaient vendre, chacun selon son rang et sa qualité : ils étaient livrés aux observations des chirurgiens an-

glais, qui examinaient soigneusement s'ils étaient sains et s'ils n'avaient aucune imperfection dans leurs membres; ils leur faisaient étendre les bras et les jambes; ils les faisaient sauter, tousser; ils les forçaient d'ouvrir la bouche et de montrer les dents pour juger de leur âge, car étant tous rasés avant de paraître aux yeux des marchands, et bien frottés d'huile de palmier, il n'était pas aisé de distinguer autrement les vieillards de ceux qui étaient dans le milieu de l'âge. La principale attention était à n'en point acheter de malades, de peur que leur infection ne devînt bientôt contagieuse. La maladie qu'ils appellent *pian* (*yaws* en anglais) est fort commune parmi ces misérables; elle a presque les mêmes symptômes que le mal vénérien : ce qui oblige le chirurgien d'examiner les deux sexes avec la dernière exactitude. On tient les hommes et les femmes séparés par une cloison de grosses barres de bois pour prévenir les querelles.

Après avoir fait le choix de ceux qu'on veut acheter, on convient du prix et de la nature des marchandises; mais la précaution que les facteurs avaient eue de commencer par cet article, leur épargna les difficultés qui naissent ordinairement; ils donnèrent aux propriétaires des billets signés de leur main, par lesquels ils s'engagèrent à délivrer les marchandises en recevant les esclaves. L'échange se fit le jour d'après. Philips et Clay firent marquer cette misérable troupe avec un fer chaud à la poitrine et sur les épaules, chacun de la première lettre du

nom de son bâtiment. La place de la marque est frottée auparavant d'huile de palmier; trois ou quatre jours suffisent pour fermer la plaie et pour faire paraître les chairs fort saines.

A mesure qu'on a payé pour cinquante ou soixante, on les fait conduire au rivage. Un cabochir, sous le titre de capitaine d'esclave, prend soin de les embarquer et de les rendre sûrement à bord. S'il s'en perdait quelqu'un dans l'embarquement, c'est le cabochir qui en répond aux facteurs, comme c'est le capitaine du lieu de dépôt ou du marché qui est responsable de ceux qui s'échapperaient pendant la vente, et jusqu'au moment qu'on leur fait quitter la ville. Dans le chemin, jusqu'à la mer, ils sont conduits par deux autres officiers que le roi nomme lui-même, et qui reçoivent de chaque vaisseau, pour prix de leur peine, la valeur d'un esclave en marchandises. Tous les devoirs furent remplis si fidèlement, que de treize cents esclaves achetés et conduits dans un espace si court, il ne s'en perdit pas un.

Il y a aussi un capitaine de terre, dont la commission est de garantir les marchandises du pillage et du larcin. Après les avoir débarquées, on est quelquefois forcé de les laisser une nuit entière sur le rivage, parce qu'il ne se présente pas toujours assez de porteurs. Malgré les soins et l'autorité du capitaine, il est difficile de mettre tout à couvert. Il l'est encore plus d'obtenir la restitution de ce qu'on a perdu.

Lorsque les esclaves sont arrivés au bord de la mer, les canots des vaisseaux les conduisent à la chaloupe, qui les transporte à bord. On ne tarde point à les mettre aux fers deux à deux, dans la crainte qu'ils ne se soulèvent ou qu'ils ne s'échappent à la nage. Ils ont tant de regret à s'éloigner de leur pays, qu'ils saisissent l'occasion de sauter dans la mer, hors des canots, de la chaloupe ou du vaisseau, et qu'ils demeurent au fond des flots jusqu'à ce que l'eau les étouffe. Le nom de la Barbade leur cause plus d'effroi que celui de l'enfer. On en a vu plusieurs dévorés par les requins au moment qu'ils s'élançaient dans la mer. Ces animaux sont si accoutumés à profiter du malheur des Nègres, qu'ils suivent quelquefois un vaisseau jusqu'à la Barbade, pour faire leur proie des esclaves qui meurent en chemin, et dont on jette les cadavres à la mer.

Les deux vaisseaux perdirent douze Nègres qui se noyèrent volontairement, et quelques autres qui se laissèrent mourir par une obstination désespérée à ne prendre aucune nourriture. Ils sont persuadés qu'en mourant ils retournent aussitôt dans leur patrie. On conseillait à Philips de faire couper à quelques-uns les bras et les jambes pour effrayer les autres par l'exemple. D'autres capitaines s'étaient bien trouvés de cette rigueur, mais il ne put se résoudre à traiter avec tant de barbarie de misérables créatures qui étaient comme lui l'ouvrage de Dieu, et qui n'étaient pas, dit-il, moins chères au Créateur que les blancs. Il les avait pourtant fait mar-

quer d'un fer chaud, comme des criminels, et les amenait enchaînés. Croyait-il ce traitement plus légitime aux yeux du Créateur?

Philips, qui avait entendu vanter tant de fois les poisons des Nègres, et l'art avec lequel ils en infectent leurs flèches, eut la curiosité de prendre là-dessus des informations. Mais, pour les rendre plus certaines, il engagea un cabochir à le visiter dans le magasin. Là, il commença par lui faire avaler plusieurs verres de liqueurs fortes; et le voyant échauffé par le plaisir de boire, il lui marqua une vive affection et lui fit divers présens: enfin il le pressa de lui apprendre de bonne foi comment les Nègres empoisonnaient les blancs, quel était leur secret pour communiquer le poison jusqu'à leurs armes, et s'ils avaient quelque antidote dont l'effet fût aussi sûr que celui du mal. Tout l'éclaircissement qu'il put tirer, fut que les poisons en usage dans le pays, venaient de fort loin et s'achetaient fort cher; que la quantité nécessaire pour empoisonner un homme revenait à la valeur de trois ou quatre esclaves; que la méthode ordinaire pour l'employer était de le mêler dans l'eau ou dans quelque autre liqueur, qu'il fallait faire avaler à l'ennemi dont on voulait se défaire; qu'on se mettait la dose du poison sous l'ongle du petit doigt où elle pouvait être conservée long-temps, ne pénétrant point la peau, et qu'adroitement on trouvait le moyen de plonger le doigt dans la calebasse ou la tasse qui contenait la liqueur; qu'au même instant le poison

ne manquait pas de se dissoudre, et que son action était si forte, lorsqu'il était bien préparé, qu'il n'y avait point d'antidote qui pût être assez tôt employé. Le cabochir ajouta que les empoisonnemens n'étaient pas si communs dans le royaume de Juida que dans les autres pays nègres, non que les haines y fussent moins vives, mais à cause de la cherté du poison. Philips avait prié le roi, dès sa première audience, de ne pas permettre que les Anglais fussent exposés au poison. Ce prince avait ri de cette prière, et l'avait assuré que ce barbare usage n'était pas connu dans ses états. Cependant Philips observa qu'il refusait de boire dans la même tasse dont les Anglais et les cabochirs s'étaient servis, et que, si on lui présentait une bouteille de liqueur, il voulait que celui dont il l'avait reçue en essayât le premier. Au contraire, les cabochirs avalaient sans précaution tout ce qui leur venait de la main des Anglais.

Dans l'île de San-Thomé, les Portugais sont des empoisonneurs si habiles, que, si l'on s'en rapporte aux informations de Philips, en coupant une pièce de viande, le côté qu'ils veulent donner à leur ennemi sera infecté de poison sans que l'autre s'en ressente ; c'est-à-dire que le couteau n'est empoisonné que d'un côté. Cependant l'auteur fait remarquer avec soin qu'il n'en parle que sur le témoignage d'autrui, et qu'en relâchant dans l'île de San-Thomé, ni lui, ni ses gens n'en firent aucune expérience.

A peu de distance de la ville royale de Juida, on

trouve trente ou quarante gros arbres qui forment la plus agréable promenade du pays. L'épaisseur des branches, ne laissant point de passage à la chaleur du soleil, y fait régner une fraîcheur continuelle. C'était sous ces arbres que Philips passait la plus grande partie du temps. On y tenait un marché. Entre plusieurs spectacles bizarres, il eut celui d'une table publique, ou auberge nègre, qu'il a cru digne d'une description. Le Nègre qui avait formé cette entreprise avait placé au pied d'un des plus gros arbres une grande pièce de bois de trois ou quatre pieds d'épaisseur : c'était la table; elle n'était soutenue sur la terre que par son propre poids. Les mets étaient du bœuf et de la chair de chien bouillis, mais enveloppés dans une peau crue de vache. De l'autre côté, on voyait, dans un grand plat de terre, du *kanki*, espèce de pâte molle composée de poisson pourri et de farine de maïs, pour servir de pain. Lorsqu'un Nègre avait envie de manger, il venait se mettre à genoux contre la table, sur laquelle il exposait huit ou neuf coquilles ou cauris. Alors le cuisinier coupait fort adroitement de la viande pour le prix. Il y joignait une pièce de kanki avec un peu de sel. Si le Nègre n'avait pas l'estomac assez rempli de cette portion, il donnait plus de coquilles et recevait plus de viande. Philips vit tout à la fois, autour de la table, neuf ou dix Nègres que le cuisinier servait avec beaucoup de promptitude et d'adresse, et sans la moindre confusion. Ils allaient boire ensuite à la

rivière, car l'usage des Nègres est de ne boire qu'après leur repas.

Philips parle d'un roi nègre qui s'était fait accompagner de deux de ses femmes : elles l'avaient suivi chez les Anglais ; et suivant l'usage du pays, où l'on n'a pas honte d'être chargé de vermine, elles lui nettoyaient souvent la tête en public, et prenaient plaisir à manger ses poux.

La mer est toujours si grosse le long de la côte, que les canots n'allaient jamais du bord anglais au rivage sans qu'il y en eût quelqu'un de renversé. Mais l'habileté des rameurs nègres est surprenante. D'ailleurs ils nagent et ils plongent avec tant d'adresse, que leurs amis n'ont presque rien à risquer avec eux. Au contraire, ils laissent périr impitoyablement ceux qu'ils ont quelque sujet de haïr.

Tous les capitaines achètent leurs canots sur la côte d'Or, et ne manquent point de les fortifier avec de bonnes planches, pour les rendre capables de résister à la violence des flots. Ils sont composés d'un tronc de cotonnier. Les plus grands n'ont pas plus de quatre pieds de largeur ; mais ils en ont vingt-huit ou trente de longueur, et contiennent depuis deux jusqu'à douze rameurs. Ceux qui conviennent le plus à la côte de Juida sont à cinq ou six rames.

Philips portait en Europe une jeune panthère qui trouva le moyen de sortir de sa cage, et saisissant une femme à la jambe, lui emporta le mollet dans un instant. Un matelot anglais qui accourut

aussitôt, donna quelques petits coups à la panthère qui la firent ramper comme un épagneul; et, la prenant entre ses bras, il la porta sans résistance jusqu'à sa cage.

On éprouva à la fin du voyage combien il fallait peu se fier à l'espèce de docilité que cet animal avait montrée. On avait coutume de jouer avec lui à travers les barreaux de sa cage, comme avec un chat, et avec aussi peu de danger. Un jeune Anglais, qui était accoutumé à ce badinage, se blessa un jour la main dans sa cage contre la pointe d'un clou qui fit sortir quelques gouttes de sang. L'animal n'eut pas plus tôt vu le sang, qu'il sauta sur la main, et la déchira en un instant jusqu'au poignet.

Il paraît qu'on ne doit pas plus se fier à la familiarité des panthères qu'à celle des despotes.

L'équipage de Philips fut cruellement ravagé par la maladie. Il en prend occasion de s'étendre sur les désagrémens du commerce des esclaves, quand la contagion se met parmi eux. « Quel embarras, dit-il, à leur fournir régulièrement leur nourriture, à tenir leurs logemens dans une propreté continuelle! et quelle peine à supporter non-seulement la vue de leur misère, mais encore leur puanteur, qui est bien plus révoltante que celle des blancs! Le travail des mines, qu'on donne pour exemple de ce qu'il y a de plus dur au monde, n'est pas comparable à la fatigue de ceux qui se chargent de transporter des esclaves. Il faut renoncer au repos, pour leur conserver la santé et la vie;

et si la mortalité s'y met, il faut compter que le fruit du voyage est absolument perdu, et qu'il ne reste que le cruel désespoir d'avoir souffert inutilement des peines incroyables. » Il pouvait y joindre le remords d'un crime inutile. Mais qui pourrait être tenté de plaindre les malheurs de l'avarice et de la tyrannie ?

Le père Loyer, jacobin de l'Annonciation de Rennes en Bretagne, nommé par le Pape préfet des Missions apostoliques pour la côte de la Guinée, partit en 1700 sur un vaisseau français qui reportait en Afrique un prétendu prince nègre, nommé Aniaba, dont l'histoire est assez singulière.

Un roi d'Issini avait donné au père Consalve, autre missionnaire, deux petits Nègres pour les faire élever dans le christianisme. Consalve, apparemment dans l'envie de se faire valoir, envie si naturelle à qui vient de loin, fit passer ces deux Nègres, lorsqu'il fut de retour en France, pour les fils du roi d'Issini. Ils se nommaient Aniaba et Rianga. Rianga mourut. Aniaba fut baptisé par le célèbre Bossuet; il reçut en France l'éducation qu'on croyait convenable à un jeune prince. Louis XIV fut son parrain. On lit dans un Mercure de France, imprimé en 1701, que cet Aniaba reçut l'Eucharistie des mains du cardinal de Noailles, et offrit un tableau à la Vierge pour mettre tous ses états sous sa protection, avec un vœu solennel d'employer, à son retour en Afrique, tous ses soins et ses efforts à la conversion de ses sujets. En débarquant sur la côte, il fut reconnu

pour le fils d'un tabochir d'Issini; il retourna à sa religion, et se moqua des Français.

« Le lecteur, dit le père Loyer, sera surpris de trouver ici des royaumes, dont les monarques ne sont que des paysans; des villes qui ne sont bâties que de roseaux, des vaisseaux composés d'un tronc d'arbre; et surtout un peuple qui vit sans soins, qui parle sans règle, qui fait des affaires sans le secours de l'écriture, et qui marche sans habit; un peuple dont une partie vit dans l'eau comme les poissons; un autre, dans des trous comme des vers, aussi nu et presque aussi stupide que ces animaux. » Mais le lecteur est assez avancé dans l'histoire d'Afrique, pour n'être pas surpris de ces singularités sauvages que nous avons déjà vues partout.

Loyer nous a donné la description du petit canton d'Issini, qu'il appelle royaume, et qui tire son nom de la rivière d'Issini, qui tombe dans la mer par plusieurs embouchures, dans le voisinage de la côte de l'Ivoire ou des Dents. Elle est navigable pour les grandes barques l'espace de soixante lieues, jusqu'à ce qu'on se trouve arrêté par une chaîne de rocs qui interrompt le cours de la rivière. Cette chute d'eau est fort roide, et forme une cascade admirable dont le bruit se fait entendre à plusieurs lieues. Des deux côtés, les Nègres ont ouvert des sentiers par lesquels ils tirent leurs canots; et les lançant ensuite au-dessus de la cataracte, ils assurent qu'ils peuvent remonter la rivière pendant trente jours, sans être arrêtés par le moindre obstacle. Si

l'on doit s'en rapporter à leur témoignage, et s'il est vrai, comme ils le prétendent aussi, que le cours de la rivière est quelquefois nord, ou nord-est, ou nord-ouest, elle peut venir du Niger.

Les bois qui couvrent les campagnes du royaume d'Issini servent de retraite à des légions innombrables d'animaux dont les Nègres même ne connaissent pas tous les noms. Le principal est l'éléphant. Les Nègres lui font la guerre pour sa chair et ses dents. Ils font servir ses oreilles à couvrir leurs tambours. Mais ils ne pensent point à l'apprivoiser, quoiqu'ils puissent en tirer beaucoup d'utilité. Les bois sont remplis de toutes sortes des bêtes fauves, qui seraient en beaucoup plus grand nombre, si les lions, les panthères, les léopards et d'autres bêtes de proie ne les détruisaient. Celles-ci sont si redoutables, que les habitans du pays sont forcés d'allumer des feux pendant la nuit pour les éloigner de leurs huttes. Quelque temps avant l'arrivée du père Loyer, elles avaient dévoré un Nègre en plein jour. Pendant le séjour qu'il fit dans le pays, un tigre entra dans une maison d'Assoko, ville capitale, et tua huit moutons qui appartenaient au roi Akasini. Les Français n'étaient pas plus en sûreté dans leur fort; car, le 7 de mars 1702, une panthère leur enleva une chienne qu'ils employaient à la garde de la place. Le 17, à la même heure, un de ces furieux animaux sauta par-dessus les palissades, quoiqu'elles eussent dix pieds de haut, tua deux brebis, et un bélier qui se défendit long-temps avec ses cornes;

enfin, s'apercevant qu'on avait pris l'alarme au fort, il se retira; mais, quelques heures après, il revint avec la même audace par le bastion du côté de la mer, attaqua la sentinelle, et ne prit la fuite qu'en voyant accourir toute la garnison.

Les civettes sont communes dans le royaume d'Issini. Loyer en vit plusieurs qui s'apprivoisaient parfaitement entre les mains des Français, et qui vivaient de rats et de souris. Elles ont le cri et les autres propriétés des chats. Les endroits qu'elles fréquentent dans les bois se reconnaissent à l'odeur de musc: car, en se frottant contre les arbres, elles y laissent de petites parties de cette précieuse drogue, que les Nègres ramassent et qu'ils vendent aux Européens. On trouve aussi dans les bois quantité de porc-épics, dont la chair est d'un excellent goût; des assomanglies, qui, ressemblant au chat par le corps, ont la tête du rat, et la peau marquetée comme le tigre. Les Nègres racontent que cet animal est le mortel ennemi de la panthère.

Il y a peu de pays où les singes soient en plus grande abondance, avec plus de variété dans leur grandeur et dans leur figure. On a déjà parlé des plus gros que l'on nomme Barris. Au mois de janvier 1702, le matelot du fort, qui était en même temps le chasseur de la garnison, blessa un de ces gros singes et le prit. Le reste de la troupe, quoique effrayé par le bruit d'une arme à feu, entreprit de venger le prisonnier, non-seulement par ses cris, mais en jetant de la boue et des pierres en si

grand nombre, que le chasseur fut obligé de tirer plusieurs coups pour les écarter. Enfin il amena au fort le singe blessé, et lié d'une corde très-forte. Pendant quinze jours il fut intraitable, mordant, criant, et donnant des marques continuelles de rage. On ne manquait pas de le châtier à coups de bâton, et de lui diminuer chaque fois quelque chose de sa nourriture. Cette conduite l'adoucit par degrés, jusqu'à le rendre capable de faire la révérence, de baiser la main, et de réjouir toute la garnison par ses souplesses et son badinage. Dans l'espace de deux ou trois mois, il devint si familier, qu'on lui accorda la liberté, et jamais il ne marqua la moindre envie de quitter le fort. Battre et nourrir, c'est ainsi qu'on fait des esclaves.

On admire beaucoup de petits oiseaux un peu plus gros que la linotte, et blancs comme l'albâtre, avec une queue rouge, tachetée de noir. Leur musique rend la promenade délicieuse dans les bois. Les moineaux sont plus rouges que ceux de l'Europe, et ne sont pas en moindre nombre. Les poules, que les habitans nomment *amoniken*, sont moins grosses que celles de France ; mais la chair en est plus tendre, plus blanche et de meilleur goût.

Les huîtres et les moules sont d'une monstrueuse grosseur. Depuis le mois de septembre jusqu'au mois de janvier, les tortues de mer viennent pondre sur cette côte. On suit leurs traces sur le sable pour découvrir leurs œufs, dont le nombre, pour

une seule tortue, monte à cent cinquante, et quelquefois jusqu'à deux cents. Ils sont ronds et de la grosseur des œufs de poule; mais au lieu d'écaille, ils ne sont couverts que d'une pellicule fort douce. Le goût n'en est point agréable; cependant ils valent mieux que les œufs des tortues de rivière, qui ne sont pas moins communes dans le pays. On y trouve aussi des lamantins et des caïmans.

Le nombre des rats et des souris est incroyable. Les sauterelles font un bruit étrange dans les campagnes, et même au sommet des maisons. Cette musique, jointe à celle des grillons, des mousquites, des cousins, qui sont encore plus redoutables par leur aiguillon, ne laisse aucun repos la nuit et le jour, surtout si l'on y ajoute la piqûre des mille-pieds, qui cause pendant vingt-quatre heures une inflammation très-douloureuse. On trouve aussi de tous côtés des araignées velues et de la grosseur d'un œuf, et des scorpions volans, dont on assure que la piqûre est mortelle; enfin, les mites, les teignes, les cloportes, les fourmis de terre et les fourmis ailées, sont des engeances pernicieuses qui détruisent les étoffes, le linge, les livres, le papier, les marchandises, et tout ce qu'elles rencontrent, malgré tous les soins qu'on apporte à s'en garantir.

Les abeilles, qui sont en abondance dans le royaume d'Issini, donnent d'excellente cire et du miel délicieux. Le 9 avril 1702, un essaim de ces petits animaux vint s'établir au fort Français, dans

un baril vide qui avait contenu de la poudre. Non-seulement ils le remplirent de miel et de cire, mais ils produisirent d'autres essaims, qui auraient pu multiplier à l'infini, s'ils eussent été ménagés soigneusement.

Le royaume d'Issini, connu autrefois sous le nom d'Asbini, est habité par deux sortes de Nègres, les Issinois et les Vétères. Les habitans naturels sont les Vétères, dont le nom signifie *pêcheurs de la rivière*. On raconte que les Ezieps, nation voisine du cap Apollonia, qui était gouvernée par un prince nommé Fay, se trouvant fort mal, il y a plus de cent ans, du voisinage des peuples d'Axim, abandonnèrent leur pays pour se retirer dans le canton d'Asbini, qui appartenait aux Vétères. Ceux-ci prirent pitié d'une malheureuse nation, lui accordèrent un asile avec des terres pour les cultiver, et ne mirent plus de différence entre eux-mêmes et ces nouveaux hôtes. Cette bonne intelligence se soutint pendant plusieurs années; mais les Ezieps, qui étaient d'un caractère turbulent, s'étant enrichis par leur commerce avec les Européens, commencèrent bientôt à mépriser leurs bienfaiteurs. Ils joignirent l'oppression au mépris, et la tyrannie fut portée si loin, que les Vétères, se repentant de leurs anciennes bontés, résolurent de chasser les ingrats; mais c'était une entreprise difficile. Ils ignoraient l'usage des armes à feu, et les redoutaient beaucoup, tandis que les Ezieps en étaient bien fournis, et n'étaient pas moins exercés à s'en

servir ; aussi furent-ils obligés d'attendre une occasion de vengeance qui ne se présenta qu'en 1670.

Une autre nation, nommée les Oschims, qui habitait la contrée d'Issini, dix lieues au-delà du cap Apollonia, prit querelle avec les peuples de Ghiamo ou Ghiomray, habitans de ce cap. Les Issinois ou les Oschims, après plusieurs batailles, dans lesquelles ils furent maltraités, résolurent d'abandonner leur pays pour chercher une autre retraite. Ils jetèrent les yeux sur le canton des Vétères, dont la bonté s'était fait connaître pour les Ezieps, dans les mêmes circonstances. Zénan, leur roi ou leur chef, était de la famille des Aumouans, qui était celle des anciens rois des Vétères. Une raison si forte leur fit espérer d'obtenir ce qui avait été accordé gratuitement aux Ezieps. C'était le temps où les Vétères, irrités contre leurs premiers hôtes, s'affligeaient d'être trop faibles pour faire éclater leur ressentiment. Ils reçurent les Issinois à bras ouverts, leur accordèrent des terres, et leur communiquèrent tous leurs projets de vengeance. Les intérêts de ces deux nations devenant les mêmes, elles traitèrent les Ezieps avec un dédain qui produisit bientôt une guerre ouverte. Comme les Issinois étaient pourvus d'armes à feu, il fut impossible aux Ezieps de résister long-temps à deux puissances réunies. Après avoir été défaits plusieurs fois, ils se virent forcés de se retirer dans un lieu de la côte de l'Ivoire, ou du pays des Koakoas, sur la rive ouest de la rivière de Saint-André. Ils s'y

sont établis, quoiqu'ils y soient souvent exposés aux incursions des Issinois, leurs mortels ennemis, qui ne reviennent guère sans avoir emporté quelque butin. Depuis cette révolution, le pays d'Asbini qu'occupaient les Ezieps, après l'avoir obtenu des Vétères, et la rivière du même nom, étant passés entre les mains des Issinois, ont pris le nom d'Issini, de leurs nouveaux possesseurs; et l'ancien territoire des Issinois, qu'on nomme encore le Grand-Issini, pour le distinguer de l'autre, dont il n'est éloigné que de dix lieues, est demeuré sans habitans. On voit que ces peuplades nègres ont été souvent refoulées les unes sur les autres, et qu'un même lieu a souvent changé d'habitans comme autrefois notre Europe. Quiconque possède peu, change aisément de demeure. Ce sont les richesses et la police qui fixent une nation.

La pierre d'aigris, qui tient lieu de monnaie parmi les Barbares, est fort estimée d'eux, quoiqu'elle n'ait ni lustre ni beauté. Les Kompas, nation voisine, la brisent en petits morceaux qu'ils percent fort adroitement, et qu'ils passent dans de petits brins d'herbe pour les vendre aux Vétères. Chaque petit morceau est estimé deux liards de France. Il se trouve peu d'or sur cette côte.

Les Vétères se bornent à la pêche de la rivière, parce qu'ils n'ont pas la hardiesse de s'exposer aux flots de la mer, sur une côte qui est ordinairement fort orageuse. Ils se font des réservoirs où le poisson entre de lui-même, et dans lesquels il

prend plaisir à demeurer. Ce sont de grands enclos de roseaux, soutenus par des pieux dans les endroits où la rivière a moins de profondeur. Ils n'y laissent qu'une ouverture, qui sert de porte au poisson pour entrer. S'ils ont besoin de quelque poisson extraordinaire, ils vont dans ces lieux avec de petits filets, et choisissent ce qu'ils désirent, comme nous le faisons en Europe dans nos réservoirs.

Les Kompas bordent le pays des Vétères. C'est une nation gouvernée en forme de république, ou plutôt d'aristocratie, car ce sont les chefs des villages qui discutent les intérêts publics, et qui en décident à la pluralité des voix. Leur pays est composé d'agréables collines que les habitans cultivent soigneusement, et qui produisent tous les grains qu'on y sème, tandis que le terroir des côtes, qui n'est qu'un sable sec et brûlé, demeure éternellement stérile. Les Vétères et les Issinois ne subsisteraient pas long-temps sans le secours des Kompas. Ils reçoivent d'eux leurs principales provisions, et leur rendent en échange des armes à feu, des pagnes et du sel, dont les Kompas sont absolument dépourvus. C'est d'eux encore que les Issinois tirent l'or qu'ils emploient au commerce. Les Kompas le retirent d'une autre nation qui habite plus loin dans les terres. On peut observer que c'est toujours dans l'intérieur de ces contrées, et loin de la mer, que se trouve l'or que le commerce apporte sur les côtes.

Ils ont grand soin d'entretenir leur noirceur en se frottant tous les jours la peau d'huile de palmier, mêlée de poudre de charbon, ce qui la rend brillante, douce et unie comme une glace de miroir. On ne leur voit jamais un poil ni la moindre saleté sur le corps. A mesure qu'ils vieillissent, leur noirceur diminue, et leurs cheveux de coton deviennent gris. Ils donnent quantité de formes différentes à cette chevelure. Leurs peignes, qui sont de bois ou d'ivoire, à quatre dents, y sont toujours attachés. L'huile de palmier mêlée de charbon, qui leur sert à se noircir la peau, leur tient aussi lieu d'essence pour la tête. Ils parent leurs cheveux de petits brins d'or et de jolies coquilles. Ils n'ont pas d'autres rasoirs que leurs couteaux, mais ils savent les rendre fort tranchans. Les uns ne se rasent que la moitié de la tête, et couvrent l'autre moitié d'un petit bonnet retroussé sur l'oreille. D'autres laissent croître plusieurs touffes de cheveux, en différentes formes, suivant leur propre caprice. Ils sont passionnés pour leur barbe : ils la peignent régulièrement, et la portent aussi longue que les Turcs. Le goût de la propreté du corps est commun à toute la nation d'Issini. Ils se lavent à tout moment les mains, le visage et la tête entière. L'habitude qu'ils ont d'être nus (ils sont très-voisins de la ligne), fait qu'ils n'y trouvent ni peine ni honte. Il n'y a que leurs *brembis* et leurs *bahoumets*, différentes espèces de cabochirs, qui soient tout-à-fait vêtus.

Les Issinois ont cela de commun avec les anciens

Spartiates, que le vol n'est jamais puni parmi eux. Ils font gloire de raconter leurs exploits dans ce genre. Le roi même les y encourage. Si quelqu'un de ses sujets a fait un vol considérable et craint d'être découvert, il s'adresse au roi, en lui offrant la moitié du butin, et l'impunité est certaine à ce prix.

Ils sont si défians dans le commerce, qu'il faut toujours leur montrer l'argent ou les marchandises d'échange avant qu'ils entrent dans aucun traité. S'il est question de vous rendre quelque service, ils veulent être payés d'avance, et souvent ils disparaissent avec le salaire. Il est rare qu'ils remplissent jusqu'à la fin tous leurs engagemens, à moins que les *daschis* ou les présens d'usage ne soient renouvelés plusieurs fois. Cependant, lorsqu'ils achètent quelque chose, on est obligé de se fier à leur bonne foi pour la moitié du prix; ce qui expose toujours les marchands de l'Europe à quelque perte. Ces friponneries sont communes à toute la nation, depuis le roi jusqu'au plus vil esclave.

Leur avarice va si loin, que, s'ils tuent un mouton, ils le regrettent jusqu'aux larmes pendant huit jours, quoique ces excès de générosité ne leur arrive guère que pour traiter quelque Européen de distinction, dont ils reçoivent dix fois la valeur de leur dépense. S'ils élèvent de la volaille, ce n'est que pour la vendre et pour en conserver le prix. Ils se retranchent tout ce qui n'est point absolument nécessaire à la vie : où l'avarice va-t-elle se placer !

Autour de la ceinture, les femmes se plaisent à porter quantité d'instrumens de cuivre, d'étain, et surtout des clefs de fer, dont elles se font une parure, quoique souvent elles n'aient pas dans leurs cabanes une boîte à fermer. Elles suspendent aussi à leur ceinture plusieurs bourses de différentes grandeurs, remplies de bijoux, ou du moins de bagatelles qui en ont l'apparence, pour se faire une réputation de richesse, surtout aux yeux des Européens. Leurs jambes et leurs bras sont moins ornés que chargés de bracelets, de chaînes et d'une infinité de petits bijoux de cuivre, d'étain et d'ivoire. Le père Loyer en vit plusieurs qui portaient ainsi jusqu'à dix livres en clincailleries; plus fatiguées, dit-il, sous le poids de leurs ornemens que les criminels de l'Europe ne le sont sous celui de leurs chaînes. La vanité fait donc partout des victimes volontaires!

Le jour qu'elles mettent au monde un enfant, elles le portent à la rivière, le lavent, se lavent elles-mêmes, et retournent immédiatement à leurs occupations ordinaires. Nous avons déjà vu la même chose dans d'autres contrées d'Afrique; d'où il faut nécessairement conclure que, dans les pays très-chauds, l'accouchement est très-peu pénible.

La porte des maisons, ou des huttes, est un trou d'un pied et demi carré, par lequel on ne passe qu'en rampant, avec assez de difficulté; elle est fermée d'un tissu de roseaux, attaché intérieurement avec des cordes, pour servir de défense contre les panthères. Pendant la nuit, on allume du feu au

centre des huttes ; et comme elles sont sans cheminée, il y règne toujours une fumée épaisse. Les Nègres s'y couchent sur des nattes ou des roseaux, les pieds contre le feu. Leurs femmes habitent des cabanes séparées, où elles mangent et couchent à part, rarement du moins avec leurs maris. Toutes ces huttes sont environnées d'une palissade ou d'une haie de roseaux, qui forme une cour dont la porte se ferme toutes les nuits. Cette cour et le fond des cabanes, qui n'est que de sable, sont nettoyés dix fois le jour par les femmes et les filles, dont l'emploi est d'entretenir l'ordre et la propreté.

C'est une coutume immémoriale parmi les Issinois, d'avoir pour chaque village, à cent pas de l'habitation, une maison séparée qu'ils appellent *bournamon*, où les femmes et les filles se retirent pendant leurs infirmités lunaires. On a soin de leur y porter des provisions, comme si elles étaient infectées de la peste. Elles n'osent déguiser leur situation, parce qu'elles risqueraient beaucoup à tromper leurs maris. Dans la cérémonie du mariage, on les fait jurer par leur fétiche d'avertir leur mari aussitôt qu'elles s'aperçoivent de leur état, et de se rendre sur-le-champ au bournamon.

De toutes les maladies auxquels ils sont sujets, il n'y en a point de plus épidémique que celle que nous nommons vénérienne ; ils en sont tous infectés plus ou moins : on en voit quelques-uns tomber en pourriture, pour avoir négligé le mal dans son origine. Ce mal ne les empêche pas de mettre tout

leur bonheur dans le commerce des femmes. Ils sont fort affligés aussi par les maux d'yeux, qui vont souvent jusqu'à leur faire perdre entièrement la vue, et qu'on attribue à la réflexion du soleil sur des sables d'une blancheur et d'une sécheresse extrêmes.

Pour les blessures, ils emploient une herbe dont le suc, mis sur la plaie avec le marc, produit des cures si merveilleuses, qu'ils comptent pour rien une blessure de cinq pouces de profondeur, où l'os même est endommagé, et qu'ils sont sûrs de la guérir en trois semaines. Loyer en vit des exemples si surprenans, qu'il se dispense de les rapporter, parce qu'on les prendrait pour des fables.

Les Nègres sont fort soigneux, pendant leur vie, d'acheter et de préparer tout ce qui doit servir à leur enterrement : c'est un beau drap de coton rayé pour les envelopper ; un cercueil et des bijoux d'or ou d'autres matières pour l'orner, dans l'opinion que l'accueil qu'on leur fera dans l'autre monde répondra aux ornemens de leur sépulture. Un Nègre qui voyagerait parmi nous serait fondé à croire que nous avons la même opinion, en voyant l'émulation de faste et de vanité qui règne dans nos enterremens.

On a représenté la religion de ces Nègres avec de fausses couleurs. Villault, par exemple, s'est fort trompé, en rapportant qu'ils adorent les fétiches comme leurs divinités. Ils désavouent eux-mêmes la doctrine qu'il leur attribue. Suivant le P. Loyer,

ils reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses, et particulièrement des fétiches, qu'il envoie sur la terre pour rendre service au genre humain. Cependant leurs notions sont fort confuses sur l'article des fétiches. Les plus vieux Nègres paraissent embarrassés lorsqu'on les interroge; il ont appris seulement, par une ancienne tradition, qu'ils sont redevables aux fétiches de tous les biens de la vie, et que ces êtres, aussi redoutables que bienfaisans, ont aussi le pouvoir de leur causer toutes sortes de maux. Nous traiterons dans la suite l'article des fétiches.

Chaque jour au matin, ils vont se laver à la rivière, et se jettent sur la tête une poignée d'eau, à laquelle ils mêlent quelquefois du sable, pour exprimer leur humilité; ils joignent les mains, les ouvrent ensuite, et prononcent doucement le mot d'*Ecksavais*. Après quoi, levant les yeux au ciel, ils font cette prière : *Anghioumé, mamé enaro, mamé orié, mamé sckiché e okkori, mamé akana, mamé brembi, mamé angnan e aounsan*; ce qui signifie : « Mon Dieu, donnez-moi aujourd'hui du riz et des « ignames, donnez-moi de l'or et de l'aigris; don- « nez-moi des esclaves et des richesses; donnez- « moi la santé, et accordez-moi d'être prompt et « actif. » C'est à cette prière que se réduisent toutes leurs adorations. Ils croient Dieu si bon, qu'il ne peut, disent-ils, leur faire du mal : il a donné tout son pouvoir aux fétiches, et ne s'en est pas réservé.

On peut se reposer sans défiance sur le serment des Nègres, lorsqu'ils ont juré par leur fétiche, et surtout lorsqu'ils l'ont avalé. Pour tirer la vérité de leur bouche, il suffit de mêler quelque chose dans de l'eau, d'y tremper un morceau de pain, et de leur faire boire ce fétiche en témoignage de la vérité. Si ce qu'on leur demande est tel qu'ils le disent, ils boiront sans crainte; s'ils parlent contre le témoignage de leur cœur, rien ne sera capable de les faire toucher à la liqueur, parce qu'ils sont persuadés que la mort est infaillible pour ceux qui jurent faussement. Leur usage est de râper un peu de leur fétiche qu'ils mettent dans de l'eau ou qu'ils mêlent avec quelque aliment. Un Nègre qui s'engage par cette espèce de lien, trouve plus de crédit parmi ses compatriotes qu'un chrétien n'en trouve parmi nous en offrant de jurer sur les saints Évangiles.

Les Nègres d'Issini n'ont point de temples ni de prêtres, ni d'autres lieux destinés aux exercices de la religion, que les autels publics et particuliers de leurs fétiches. Ils ne laissent pas d'avoir une sorte de pontife, qu'ils nomment *osnon*, et dont l'élection appartient aux brembis et aux bahoumets. Lorsque l'osnon meurt, le roi convoque l'assemblée de ses cabochirs, qui sont entretenus aux frais publics pendant le cours de cette cérémonie. Leur choix est libre, et tombe ordinairement sur un homme de bonne réputation, mais versé surtout dans l'art de composer des fétiches. Ils le revêtent des marques

de sa dignité, qui consistent dans une multitude de fétiches joints ensemble qui le couvrent depuis la tête jusqu'aux pieds. Dans cet équipage, ils le conduisent en procession par toutes les rues, après avoir néanmoins commencé par lui donner huit ou dix bandes d'or (1) levées sur le public. Un Nègre le précède dans cette marche solennelle, et disant à haute voix que tous les habitans doivent apporter quelque offrande au nouvel osnon, s'ils veulent participer à ses prières. On expose à l'extrémité de chaque village un plat d'étain pour recevoir les aumônes. L'osnon est le seul prêtre du pays. Son emploi consiste à faire les grands fétiches publics, et à donner ses conseils au roi, qui n'entreprend rien sans son avis et son consentement; s'il tombe malade, on lui envoie communiquer les délibérations. Dans une sécheresse excessive, ou dans les temps d'orages et de pluies violentes, le peuple s'écrie qu'il manque quelque chose à l'osnon; et sur-le-champ on fait pour lui une quête, à laquelle tout le monde contribue suivant ses moyens.

La doctrine de la transmigration des âmes est si bien établie parmi les Nègres d'Issini, que, n'espérant rien de réel et de permanent dans ce monde ni dans l'autre, ils bornent tous leurs vœux à jouir, autant qu'il leur est possible, des richesses et des plaisirs qui leur conviennent. Leur parle-t-on de l'enfer et du ciel, ils éclatent de rire. Ils sont per-

(1) Environ cent pistoles de France.

suadés que le monde est éternel, et que l'âme doit passer dans une autre région, qu'ils placent au centre de la terre, pour y recevoir un nouveau corps dans le sein d'une femme; que les âmes de cette région passent de même dans celle-ci; de sorte que, suivant leurs principes, il se fait un échange continuel d'habitans entre les deux mondes. Ils placent le souverain bien de l'homme dans les richesses, dans la puissance, et dans le plaisir d'être servi et respecté.

Le pouvoir du roi est absolu sur les pauvres et sur les esclaves; mais les cabochirs, surtout ceux qui passent pour riches, et qui ont un grand nombre d'esclaves, sont fort éloignés de cette rigoureuse soumission. Leur dépendance se borne à se rendre aux *palavères*, c'est-à-dire aux conseils publics, et à secourir le roi de leurs forces, lorsqu'il est question de la sûreté publique. Rien ne ressemble plus à notre ancien gouvernement féodal.

La succession, dans le royaume d'Issini, tombe au plus proche parent du roi, à l'exclusion de ses propres enfans. La loi ne lui permet pas même de leur laisser une partie de ses richesses; de sorte qu'ils n'ont, pour leur subsistance et leur établissement, que ce qu'ils ont acquis pendant la vie de leur père. Cependant il les aide, pendant son règne, à amasser quelque chose pour l'avenir. Il leur fait même apprendre quelque art ou quelque commerce qui puisse leur servir après sa mort. Les enfans du roi ne laissent pas d'être respectés pendant qu'il est

sur le trône. Ils ont des gardes qui ne cessent pas de les accompagner; mais à la mort de leur père, toute leur grandeur disparaît, et s'ils ne s'attirent quelque distinction par leur mérite et leurs bonnes qualités, ils ne sont pas plus considérés que le commun des Nègres. Leur unique portion consiste dans quelques esclaves. Tout le reste de l'héritage passe au nouveau roi. Au reste, dans les contrées nègres, où la royauté est héréditaire, il est rare qu'elle le soit en ligne directe. Elle appartient le plus souvent au frère du roi, ou au fils de sa sœur. La succession par les femmes leur paraît, non sans raison, plus sûre et plus prouvée que toutes les autres.

Les nobles et les grands de contrée sont distingués, comme on l'a vu, par les titres de brembis et de bahoumets, qui signifient dans leur langue les riches et les commandans. Dans la langue du commerce, qu'on appelle *lengua-fianca*, on les confond sous le nom de cabochirs ou de capchères, sans que l'origine et le sens de ce mot soient mieux connus. C'est à ces grands qu'appartient le privilége du commerce, c'est-à-dire le droit d'acheter ou de vendre à l'arrivée des vaisseaux de l'Europe. Tout autre Nègre qui serait surpris à trafiquer verrait ses effets confisqués. De là vient que les cabochirs sont les seuls riches, et que tout l'or du pays tombe entre leurs mains : leur nombre est ordinairement de quarante ou cinquante, quoiqu'il ne soit pas fixé. Le reste des Issinois est si pauvre, que les plus aisés ont à peine une misérable pagne

pour se couvrir, et ne vivent qu'avec le secours des cabochirs. Ils se louent à leur service pour se procurer de quoi nourrir leurs enfans; et quelquefois ils sont obligés de se vendre pour le soutien de leur vie. Cependant, lorsqu'il s'en trouve quelqu'un qui, à force d'industrie et de travail, est parvenu à amasser un peu de bien, et qui a pu cacher ses richesses avec assez de soin pour les conserver, il emploie sous main ses amis à la cour, et parmi les cabochirs, pour s'élever à la qualité de marchand ou de noble. Si sa demande est approuvée, le roi et les brembis indiquent un jour où l'on se rend au bord de la mer pour cette cérémonie. Le candidat commence par payer les droits royaux, qui sont huit écus en poudre d'or. Ensuite le roi déclare, devant ses cabochirs, qu'il reçoit un Nègre de tel nom pour noble et pour marchand. Après quoi, se tournant vers la mer, il défend aux flots de nuire au nouveau cabochir, de renverser ses canots et de nuire à ses marchandises. Il finit l'installation en versant dans la mer une bouteille d'eau-de-vie pour gagner ses bonnes grâces. Alors le nouveau noble s'approche du roi, qui lui prend les mains, les serre d'abord l'une contre l'autre, les ouvre ensuite, et souffle dedans en prononçant doucement le mot *akschouc*, c'est-à-dire *allez en paix*. Tous les cabochirs répètent cette cérémonie après le roi. Il ne reste pour conclusion que de se rendre au festin, où le candidat a pris soin de faire inviter tous les nobles; et lorsqu'ils en sont sortis, il est regardé

de toute la nation comme marchand, comme noble, comme brembis et cabochir, avec le droit de vendre et d'acheter des esclaves. S'il accompagne le roi à la guerre, il a part aux dépouilles de l'ennemi. Enfin, il entre en possession de tous les priviléges attachés à son titre. Ainsi l'on achète la noblesse sur les côtes d'Afrique comme parmi nous. Il n'y a de différence que dans le prix et dans le titre, et partout les priviléges de cette noblesse tiennent plus ou moins à l'oppression des faibles. Tout rappelle le proverbe italien, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*. Ce qui suit en est encore une preuve.

Lorsqu'un créancier se lasse du délai, et qu'il prend la résolution de se faire payer, il s'adresse au roi, qui, sur sa demande, fait avertir le débiteur. Un esclave chargé de cet ordre se présente le sceptre ou plutôt le bâton royal à la main, et déclare au débiteur qu'il est appelé par le roi. Si le cas est pressant, il l'oblige sur-le-champ de le suivre. Alors le procès commence par un présent de huit onces d'or, que le créancier est obligé de faire au roi pour acheter de l'eau-de-vie. Il doit déposer en même temps un tiers au moins de la somme qu'il demande; et ce tiers est distribué entre le roi et les courtisans, qui doivent être ses juges. Ensuite il jure, en avalant le fétiche, que telle somme lui est due par celui qu'il a cité. On écoute le débiteur : si les juges ne sont pas satisfaits de ses raisons, il est condamné à payer la dette dans un certain temps, et forcé de s'y engager par un ser-

ment solennel, qu'il prononce en touchant la tête du roi. Le procès finit sans autre formalité. S'il manque d'un seul jour à l'exécution, il est obligé de payer une bande au roi, ou deux bandes, s'il est riche, pour avoir violé son serment. On lui donne ensuite une autre trève, mais avec de nouvelles dépenses de la part du créancier. S'il manque à sa promesse après l'avoir renouvelée plusieurs fois, il court risque à la fin d'être déclaré insolvable; après quoi il est vendu pour l'esclavage.

La sorcellerie, ou du moins le crime auquel les Issinois donnent ce nom, est punie par l'eau, c'est-à-dire que le coupable est noyé solennellement avec diverses marques de l'exécration publique. Ceux qui révèlent les secrets du conseil sont décapités sans cérémonie et sans espérance de grâce. Les esclaves, ou les prisonniers de guerre qui entreprennent de s'échapper, sont présentés au conseil du roi et des brembis, qui examinent d'abord les circonstances du crime. S'il paraît bien prouvé, le coupable est condamné à mort. Après lui avoir prononcé sa sentence, on lui lie les mains derrière le dos, on lui met dans la bouche un bâillon attaché par les deux bouts avec une corde qui se lie derrière la tête. Un esclave du roi, qui reçoit pour son salaire huit écus en poudre d'or, portant sur la tête un des fétiches du roi, court dans toutes les rues de la ville comme un insensé, en faisant pencher le fétiche de côté et d'autre comme s'il voulait le faire tomber. Lorsqu'il arrive à la place où l'on a déjà conduit le cri-

minel, il perce la foule, en demandant au fétiche sur qui doit tomber la fonction d'exécuteur. Ensuite le premier jeune homme qu'il touche de l'épaule est celui qu'on suppose nommé par le fétiche. Cependant il recommence à demander si c'est assez d'un seul. Quelquefois le nombre des exécuteurs nommés monte ainsi jusqu'à dix. Enfin l'esclave fugitif est placé près du fétiche auquel il doit être sacrifié. On prend le soin de lui faire étendre le cou au-dessus de l'idole. Celui qui se trouve nommé le premier pour l'exécution tire son poignard et lui perce la gorge, tandis que les autres tienhent la victime, dont ils font couler le sang sur le fétiche. L'exécuteur accompagne cette action d'une prière qu'il prononce à haute voix : « O fétiche! nous « t'offrons le sang de cet esclave. » Aussitôt qu'il est mort, on coupe son corps en pièces, et l'on ouvre aux pieds du fétiche un trou dans lequel toutes les parties sont enterrées, à l'exception de la mâchoire qu'on attache au fétiche même. Les exécuteurs sont censés impurs pendant trois jours, et se bâtissent une cabane séparée à quelque distance du village; mais, dans cet intervalle, ils ont le droit de courir comme des furieux et de prendre tout ce qui tombe entre leurs mains. Volailles, bestiaux, pain, huile, tout ce qu'ils peuvent toucher leur appartient, parce que les autres le croient souillé, et n'oseraient plus s'en servir. A la fin des trois jours, ils démolisent leur cabane, dont ils rassemblent toutes les pièces. Le premier

exécuteur prend un pot sur sa tête, et conduit ses compagnons jusqu'au lieu où le criminel a reçu la mort. Là, ils l'appellent trois fois par son nom. Le premier exécuteur brise son pot sur la terre. Les autres y laissent les pièces de la cabane. Tous ensemble prennent la fuite, et retournent chez eux, où, se revêtant de leur meilleure pagne, ils vont rendre visite aux brembis et aux bahoumets, qui leur donnent une certaine quantité de poudre d'or. Il n'y a personne dans la nation qui refuse cet emploi, quand il est nommé par le fétiche. Les fils mêmes du roi ne feraient pas difficulté de l'accepter. Il rend les exécuteurs infâmes pendant trois jours; mais il passe ensuite pour un sujet de gloire. Leur usage est d'arracher une dent au criminel qui est mort par leurs mains; et plus ils en peuvent montrer, plus ils donnent d'éclat à leur réputation.

Coutume, opinion, reines de notre sort,
Vous régléz des humains et la vie et la mort!

CHAPITRE II.

Voyage d'Atkins, de Smith. Lettre du facteur Lamb sur le roi de Dahomay.

JOHN ATKINS, capitaine du vaisseau *le Swallow*, nous offre d'abord quelques remarques générales sur les différentes mers, plus ou moins favorables à la navigation.

Après la Méditerranée, qu'il regarde comme la plus agréable partie de la mer, à cause de la température de l'air et de ses autres avantages, il loue cette partie de l'Océan où règnent particulièrement les vents alisés, parce qu'à certaine distance de la terre on n'y trouve point de grosses mers ni d'orages dangereux, et que les jours et les nuits y sont d'une longueur égale. Telles sont les mers placées sous la zone torride. L'Océan atlantique et le grand Océan ou mer du Sud, depuis le 39e jusqu'au 60e degré de latitude, sont hors des limites du vent alisé. Les flots y sont rudes et tumultueux, les nuées épaisses, les tempêtes communes; les vents sont variables, les nuits froides et obscures. C'est encore pis, dit l'auteur, au-delà des 60 degrés; cependant il sait de plusieurs pilotes, qui avaient fréquenté les mers de Groenland, que ces rudes climats ne contiennent pas d'autres vapeurs que des brouillards, des frimas et de la neige, et que la mer y est moins

agitée par les vents, qui, étant au nord pour la plupart, soufflent vers le soleil, c'est-à-dire vers un air plus raréfié, comme on le reconnaît à ces glaçons détachés, qui se trouvent bien loin au sud du côté de l'Europe et de l'Amérique. Un autre avantage de ces mers, c'est que la lumière de la lune y dure à proportion de l'absence du soleil; de sorte que, dans le temps où le soleil disparaît entièrement, la lune ne se couche jamais, et console les navigateurs par un éclat que la réflexion de la neige et des glaces ne fait qu'augmenter.

En approchant du cap Verd, l'équipage du *Swallow* prit plusieurs tortues qui dormaient sur la surface de l'eau, dans un temps calme. On vit aussi quantité de poissons volans, et leurs ennemis perpétuels, la bonite et la dorade. Atkins admira la couleur brillante de la dorade, qui est un poisson de quatre ou cinq pieds de longueur, avec une queue fourchue. Il nage familièrement autour des vaisseaux. Sa chair est sèche, mais elle fait de fort bon bouillon. On voit rarement la dorade hors de la latitude du vent alisé, et jamais l'on n'y voit le poisson volant. Celui-ci est de la grosseur des petits harengs. Ses ailes, qui ont environ deux tiers de sa longueur, sont étroites près du corps et s'élargissent à l'extrémité : elles lui servent à voler l'espace d'un stade lorsqu'il est poursuivi; mais il les replonge de temps en temps dans la mer, apparemment parce qu'elles deviennent plus agiles par ce secours.

Le 10 mai, Atkins mouilla l'ancre devant la rivière de Sestre, sur la côte de Malaguette ou des Graines. Quelques-uns de ses gens descendirent à terre, et allèrent visiter le roi du pays. Ils lui offrirent des présens, dont apparemment il ne fut pas content, car il les refusa, et à la place de ces présens il leur demanda leurs culottes, qu'ils n'eurent pas la courtoisie de lui donner.

Dans un autre village sur le bord de la rivière, ils trouvèrent un homme dont la couleur les frappa d'étonnement. Il était d'un jaune si brillant, que, n'ayant jamais rien vu qui lui ressemblât, ils s'efforcèrent d'approfondir ce phénomène. Ils employèrent les signes et tout ce que l'expérience leur avait appris de plus propre à se faire entendre. Le seul éclaircissement qu'ils purent tirer fut qu'il venait d'un pays fort éloigné dans les terres, où les hommes de sa couleur étaient en grand nombre. Atkins a su des capitaines Bullfinch, Lamb, et de quelques autres voyageurs, qu'ils avaient vu plusieurs Africains de la même couleur; et d'un autre Anglais, qu'il en avait vu un dans le royaume d'Angola, et un autre à Madagascar, rareté surprenante, et aussi difficile à expliquer originairement que la couleur des Nègres,

Entre le cap das Palmas et Bassam, les Anglais rencontrèrent un vaisseau de Bristol, nommé *le Robert*, commandé par le capitaine Harding, qui était parti avant eux de Sierra-Léone, après y avoir acheté trente esclaves, aux nombre desquels était

le capitaine Tomba. Huit jours auparavant, ce Tomba, qui était d'une hardiesse extraordinaire, avait formé le projet d'un soulèvement, avec trois ou quatre de ses compagnons les plus résolus. Ils étaient secondés par une femme de leur nation, qui les avait avertis que, pendant la nuit, il n'y avait que cinq ou six blancs sur le tillac, et presque toujours endormis. Tomba ne balança point à tenter l'entreprise; mais au moment de l'exécution, il ne put engager qu'un seul Nègre à se joindre à ses cinq compagnons. S'étant rendu au gaillard d'avant, il y trouva trois matelots endormis, dont il tua d'abord les deux premiers d'un seul coup sur la tempe. Le troisième fut éveillé par le bruit, mais Tomba ne réussit pas moins à le tuer de la même manière. Cependant quelques Anglais qui n'étaient pas éloignés prirent l'alarme, et la communiquèrent bientôt sur tout le bord. Harding, paraissant avec une hache à la main, fendit la tête à Tomba d'un seul coup, et fit charger de fers les cinq autres complices.

Leur traitement est remarquable. Des cinq esclaves, les deux plus vigoureux, et par conséquent les plus précieux pour l'avarice, en furent quittes pour le fouet et pour quelques scarifications. Les trois autres, qui étaient d'une constitution fort faible, et qui n'avaient eu part à l'action que par le consentement, subirent une mort cruelle, après avoir été contraints de manger le cœur et le foie de leur chef. La femme fut suspendue par les pouces,

fouettée et déchirée de coups à la vue de tous les autres esclaves, jusqu'au dernier soupir, qu'elle rendit au milieu des tourmens. Il est difficile de justifier ces barbaries autrement que par le droit du plus fort, qui, de tous les droits, est le plus généralement reconnu d'un bout du monde à l'autre. Les Nègres peuvent quelquefois faire valoir ce droit tout comme d'autres, comme on le voit par le trait suivant.

Le 6 juin, on jeta l'ancre devant Axim, comptoir hollandais, et, le jour suivant, au cap de Très-Puntas. La plupart des vaisseaux de l'Europe touchent à ce cap pour renouveler leur provision d'eau, qu'il est plus difficile d'obtenir plus loin, où l'on fait payer une once d'or à chaque vaisseau pour cette faveur. John-Conny, principal cabochir du canton, dont la ville est à trois milles de la côte, du côté de l'ouest, envóya un de ses esclaves au vaisseau, pour y faire demander une canne à pomme d'or, gravée de son nom, que les Anglais, dans un autre voyage, s'étaient chargés de lui apporter. Non-seulement cette commission avait été négligée, mais le messager du cabochir s'étant emporté dans ses reproches, il fut imprudemment maltraité par les gens de l'équipage. Son maître, irrité de ce double outrage, ne remit pas sa vengeance plus loin qu'au jour suivant. Les Anglais étaient à puiser de l'eau.

Il fondit sur eux, se saisit de leurs tonneaux, et fit une douzaine de prisonniers qu'il conduisit à sa

ville. La hauteur de cette conduite était fondée sur des forces réelles.

Il s'était mis en possession du fort de Brandebourg, que les Danois avaient abandonné depuis quelques années. Cette hardiesse avait fait naître quelques différends entre lui et les Hollandais. Sous prétexte de l'avoir acheté des Danois, ils y avaient envoyé, en 1720, une galiote à bombes, et deux ou trois frégates, pour demander qu'il leur fût remis. John, qui était hardi et subtil, ayant examiné leurs forces, répondit qu'il voulait voir quelque témoignage du traité des Brandebourgeois. Il ajouta même que ce traité prétendu ne pouvait leur donner droit qu'à l'artillerie et aux pierres de l'édifice, puisque le terrain n'appartenait pas aux Européens, pour en disposer; que les premiers possesseurs lui en avaient payé la rente, et que, depuis le parti qu'ils avaient pris de l'abandonner, il était résolu de ne pas recevoir d'autres blancs. Ces raisonnemens ayant irrité les Hollandais, ils jetèrent quelques bombes dans la place. Ensuite, aussi furieux d'eau-de-vie que de colère, ils débarquèrent quarante hommes sous la conduite d'un lieutenant, pour former une attaque régulière. Mais John, qui avait eu le temps de se mettre en embuscade avec des forces supérieures, fondit brusquement sur eux, et les tailla tous en pièces. Il ajouta l'insulte à la victoire, en faisant paver l'entrée de son palais des crânes des morts.

Cet avantage avait servi à le rendre plus fier et plus rigoureux sur tous les droits du commerce,

c'est-à-dire sur ceux qui lui étaient dus justement. Cependant, lorsqu'il se fut réconcilié avec les Anglais, Atkins et quelques autres officiers du vaisseau lui rendirent une visite. Les vents du sud avaient rendu la mer si grosse, que, les voyant embarrassés à descendre au rivage avec leurs propres chaloupes, il leur envoya ses canots; mais il leur fit payer un droit pour ce service. Les Nègres seuls connaissent assez la côte pour savoir quand ils n'ont rien à craindre de l'agitation des flots. John se trouva lui-même sur le rivage pour y recevoir les Anglais. Il était accompagné de trente ou quarante gardes bien armés, qui les conduisirent à sa maison.

C'était un homme de cinquante ans, bien fait et robuste, d'un regard sévère, et qui se faisait respecter de tous ses Nègres, jusqu'à vouloir que ceux qui portaient des chapeaux ou des bonnets eussent toujours la tête nue devant lui.

Il reçut fort civilement les Anglais, et les salua de six coups de canon, qui lui furent rendus en même nombre. Il leur fit des excuses de les avoir empêchés de prendre de l'eau; et, pour les en dédommager, il leur permit de pêcher dans la rivière qui passe derrière la ville. Mais leur pêche n'ayant point été fort heureuse, ils furent mal servis à dîner. Le cabochir prit un air mécontent, et leur reprocha de s'être attiré cette disgrâce en négligeant de faire un présent à l'eau de la rivière, qui méritait plus de considération qu'une autre, parce qu'elle était le fétiche d'un homme tel que lui.

Atkins, trouvant le cabochir familier et de bonne humeur, ne fit pas difficulté de lui demander ce qu'étaient devenus les crânes hollandais dont il avait pavé l'entrée de sa maison. Il répondit naturellement que, depuis un mois, il les avait enfermés dans une caisse, avec de l'eau-de-vie, des pipes et du tabac, et qu'il les avait fait enterrer. Il était temps, ajouta-t-il, d'oublier les ressentimens passés; et les petites commodités qu'il avait fait enterrer avec les Hollandais étaient un témoignage du respect qu'il portait aux morts. Au reste, le cabochir lui fit voir, dans une de ses cours, les mâchoires des Hollandais suspendues aux branches d'un arbre. C'était encore un trophée qui lui restait.

Le but du voyage de Smith avait été de lever les plans de tous les forts et les établissemens anglais dans la Guinée. Il exécuta ce dessein avec beaucoup de peine.

Il débarqua le samedi 20 août 1726, à bord de *la Bonite*, commandée par le capitaine Livingstone, avec le sieur Walter-Charles, gouverneur de Sierra-Léone. On passa le tropique le 14 de septembre. Smith y observa plusieurs oiseaux blanchâtres, qui n'ont pour queue qu'une longue plume. Ils s'élèvent fort haut dans leur vol. Ce sont des paille-en-queue. Les matelots leur ont donné le nom d'*oiseaux du tropique*, parce qu'on ne les voit que sous la zone torride, entre les tropiques.

Le 4 de février 1727, on jeta l'ancre à cinq milles à l'ouest d'Axim. Ce château des Hollandais, sur

la côte d'Or, est une petite fortification triangulaire, montée de onze pièces de canon. Les Nègres ont une ville fort peuplée sous le canon du château, comme on en voit sous tous les forts européens, au long de la côte d'Or.

Smith, ayant levé successivement plusieurs plans, arriva le 17 au cap Corse, où l'on trouva plusieurs vaisseaux dans la rade.

Pendant le séjour que Smith avait fait à James-Fort, sur la Gambie, il avait reçu, par un vaisseau anglais, une lettre de Hollande, adressée au gouverneur hollandais de la Mina, qu'il s'était chargé de porter au cap Corse. Cette occasion lui paraissant favorable pour lever le plan du château de la Mina, il s'y rendit dans un grand canot, avec Livingstone, sous prétexte de remettre la lettre au gouverneur. Mais ils reconnurent bientôt que les Hollandais ne manquaient pas de pénétration. Smith, qui ne se croyait ni connu, ni observé, étant sorti sans affectation pour jeter les yeux autour de lui, fut étonné de se voir immédiatement suivi par le gouverneur, qui le tira brusquement par la manche, et qui le pria de rentrer dans la salle, en lui disant qu'il pouvait emporter, si c'était son dessein, tout l'or de la Guinée dans sa poche; mais que, pour le plan du château hollandais, il ne l'emporterait pas. Un reproche si peu attendu causa d'abord quelque embarras à Smith. Cependant, après s'être un peu remis, il répondit au gouverneur qu'il lui avait cru assez de lumières

pour ne pas s'imaginer qu'on pût entreprendre de lever le plan d'une place sans les instrumens nécessaires, et que, n'en ayant aucun, il s'étonnait qu'on pût le soupçonner de ce dessein. Le commandant hollandais demeura pensif un moment; et, paraissant se repentir d'un procédé trop brusque, il pressa Smith et Livingstone de demeurer à dîner; ils y consentirent. Alors il leur montra quelques plans imparfaits qui avaient été levés par un dessinateur de la Compagnie hollandaise. L'ouvrage avait été fort bien commencé, mais l'artiste était mort sans avoir pu l'achever.

Smith partit du cap Corse le 24 de mars. Comme on était à la fin de la saison sèche, l'eau était si rare dans la garnison, qu'il fut impossible d'en obtenir pour les besoins du vaisseau. Il ne s'en trouve point à plus de huit milles du château, de sorte qu'on y est réduit à l'eau d'une grande citerne qui se remplit par des tuyaux de plomb, où la pluie descend de tous les toits. Tous les forts de la côte d'Or n'ont pas d'autres ressources.

Le 28, on alla jeter l'ancre au fort d'Akra. Smith alla se promener plusieurs fois jusqu'à la porte du fort hollandais. Il y rencontra quelques marchands de cette nation qui connaissaient le facteur anglais dont il était accompagné. On s'entretint quelques momens avec beaucoup de familiarité et d'amitié. Mais les Hollandais ne proposèrent point à Smith d'entrer dans leur fort; ce qui lui fit juger qu'ils avaient des ordres du gouverneur-général de la

Mina, et qu'ils craignaient les observations d'un dessinateur anglais.

Le 3 d'avril, après avoir perdu un câble dans les rocs d'Akra, il remit à la voile pour gagner la côte de Juida. Le 5, il passa devant l'embouchure de la grande rivière Volta, qui a tiré ce nom de la rapidité extrême de son cours. Il est si violent, qu'en entrant dans la mer, il change la couleur de l'eau jusqu'à plus de huit lieues de la côte. C'est cette rivière qui sépare la côte d'Or de la côte des Esclaves.

Le 7, à la pointe du jour, on jeta l'ancre dans la rade de Juida, et l'on salua le fort, qui est à plus d'une lieue de la côte. Il se trouvait alors dans la rade trois vaisseaux français et deux portugais. La Guinée entière n'a pas de lieu où le débarquement soit si difficile. On y trouve continuellement les vagues si hautes et si impétueuses, que, les chaloupes de l'Europe ne pouvant s'approcher du rivage, on est obligé de jeter l'ancre fort loin, et d'y attendre les pirogues qui viennent prendre les passagers et les marchandises. Ordinairement les rameurs nègres s'en acquittent avec beaucoup d'habileté; mais quelquefois aussi le passage n'est pas sans danger. A l'arrivée du vaisseau de Smith, les facteurs de sa nation envoyèrent à bord une grande pirogue, pour amener au rivage ceux qui devaient y descendre. Le passage fut heureux. Cependant Smith fut étonné de se voir entre des vagues d'une hauteur excessive, et des flots d'écume, qui paraissaient capables d'abîmer le plus grand vaisseau. Il

admira l'adresse des Nègres à les traverser; mais surtout à profiter du mouvement d'une vague pour faire avancer, à l'aide des rames, leur pirogue fort loin sur le rivage; après quoi, sautant à terre, ils la transportent encore plus loin pour la garantir du retour des flots. Si l'on avait le malheur d'être renversé, il serait fort difficile de se sauver à la nage, quand on n'aurait que la violence de la mer à combattre; mais en y joignant le danger des requins, qui suivent toujours les canots en grand nombre pour attendre leur proie, on peut dire qu'il est presque impossible d'échapper.

Les vaisseaux qui viennent à Juida pour le commerce ont toujours sur le rivage des tentes qui leur servent de magasins pour mettre leurs marchandises à couvert. Smith, en débarquant, s'approcha d'une tente française, où le matelot qui en avait la garde lui offrit, en langue anglaise, un verre d'eau-de-vie, qu'il accepta. Il y avait dans la tente un grand nombre de barils, dont le dehors paraissait mouillé. Smith en ayant demandé la raison, le matelot français lui répondit que les barils n'avaient été débarqués que le matin, et qu'ils avaient beaucoup souffert au passage. Il ajouta qu'au débarquement un matelot français s'étant hasardé trop loin dans l'eau pour reprendre un baril que les vagues emportaient, avait été saisi par un jeune requin, contre lequel il s'était fort bien défendu avec son couteau; mais que la même vague qui le ramenait ayant apporté deux autres requins

monstrueux, il avait été déchiré en un moment, et dévoré à la vue de tous ses compagnons.

Les Anglais ont, à dix-huit milles de ce fort, du côté de l'est, un autre comptoir nommé Iakin, et celui de Sabi, à cinq milles du côté du nord. Mais celui-ci venait d'être réduit en cendres par le grand et puissant roi Dahomay, dont le nom a fait tant de bruit en Europe. Sa première conquête avait été le royaume du grand Ardra, cinquante milles au nord-ouest de Sabi. Le roi d'Ardra ayant, en 1724, quelques affaires à régler avec Baldwin, gouverneur anglais de Juida, et n'étant pas satisfait de sa diligence, fit arrêter Lamb, facteur anglais d'Ardra, dans l'espérance de rendre Baldwin plus attentif à l'obliger. Ce fut dans ces circonstances que la ville d'Ardra fut assiégée par les troupes du roi Dahomay, et qu'ayant été prise après une vigoureuse résistance, le roi même fut tué à la porte de son palais. Lamb fut conduit devant le général de Dahomay, qui n'avait jamais vu de blancs. Cet officier nègre fut si surpris de sa figure, qu'il le mena au roi son maître, comme une rareté fort étrange. En effet, le roi Dahomay faisant sa résidence à deux cents milles dans les terres, n'avait jamais eu non plus l'occasion de voir un Européen. Il garda précieusement Lamb, qui écrivit pendant sa captivité une lettre au gouverneur Tinker, successeur de Baldwin. Nous la transcrirons tout à l'heure; elle servira à faire connaître ce que c'était que ce roi Dahomay.

On retournait en Angleterre, lorsque, le 1er juillet, le navire se trouvant par 13 degrés 19 minutes du nord, on s'aperçut d'une dangereuse voie d'eau. Comme elle était déjà si grande, que les pompes ne pouvaient suffire, on ne fut pas saisi d'une crainte médiocre en considérant qu'on était fort éloigné de la terre, et qu'on n'était accompagné d'aucun vaisseau. Après beaucoup de recherches, Livingstone découvrit la source du mal et trouva les moyens d'en arrêter les progrès. Cependant il ne fut pas possible d'y remédier si parfaitement, qu'on ne s'aperçût bientôt qu'il recommençait avec un nouveau danger. On résolut de suivre le vent pour soulager le vaisseau; mais la fatigue extrême de l'équipage, qui était sans cesse obligé de travailler à la pompe, fit applaudir à la proposition de porter droit aux Indes occidentales. On était dans la latitude des vents alisés, et on avait directement la Barbade à l'ouest. A la vérité, suivant les calculs, on n'en était pas à moins de sept cents lieues : distance terrible pour un vaisseau près de s'abîmer. Cependant les circonstances n'offrant point d'autre ressource, on résolut de s'y attacher avec tous les efforts du courage et de la prudence. Les emplois furent distribués pour une si grande entreprise : le capitaine et le pilote devaient prendre alternativement la conduite du gouvernail. Smith et un autre se chargèrent de préparer les vivres et de faire du punch chaud pour ceux qui travaillaient à la pompe, auxquels on assigna une pinte et de-

mie de liqueur pendant chaque quart, c'est-à-dire de quatre heures en quatre heures : ils avaient besoin de ce soutien pour ranimer leurs esprits, parce que le travail était si pénible et le péril si pressant, que tous les matelots ne purent être divisés qu'en deux quarts. Il restait deux petits Nègres, qui reçurent ordre d'assister Smith et son camarade dans leurs fonctions.

On passa neuf ou dix jours dans une extrémité si déplorable. La plupart des matelots commençaient à se rebuter de l'excès du travail, et quelques-uns firent éclater des murmures qui semblaient annoncer d'autres effets de leur désespoir. On leur fournissait néanmoins des rafraîchissemens, et Smith avait soin de leur tuer tous les jours quelques pièces de volaille ou un chevreau. Tous les officiers s'efforçaient aussi de les encourager par l'espérance de découvrir bientôt la Barbade. Leur canot, qui était assez grand et en fort bon état, avait été placé sur le tillac; mais la chaloupe ayant été serrée entre les deux ponts, plusieurs souhaitaient qu'on la mît en état d'être employée, c'est-à-dire qu'elle fût équipée de tout ce qui était nécessaire pour un usage forcé, comme d'eau, de vivres, d'instrumens de mer, etc. D'autres s'opposèrent fortement à cette proposition, dans la crainte que les plus mutins ou les plus désespérés ne profitassent des ténèbres pour fuir dans la chaloupe et pour abandonner tous les autres à leur mauvais sort : ce qui aurait causé nécessairement la perte du vaisseau, parce qu'il ne

serait pas resté assez de bras pour la pompe. Au milieu de ce trouble, tous les animaux étrangers qu'on transportait en Europe moururent faute de soins et de nourriture.

Le 16, trois matelots qui avaient travaillé à la pompe depuis quatre heures jusqu'à huit, tombèrent évanouis et furent emportés comme morts. Cet accident ayant fait sonner plus tôt la cloche pour appeler ceux qui devaient succéder au travail, l'horreur et la consternation parurent se répandre sur tous les visages. Cependant, comme Smith avait fait préparer un fort bon déjeuner, on se mit à manger autant que la crainte pouvait laisser d'appétit, lorsqu'un des matelots de la pompe se mit à crier de toute sa force, *terre, terre!* courant et sautant comme un insensé dans le transport de sa joie. Tout le monde abandonna les alimens pour satisfaire une curiosité beaucoup plus pressante que la faim. On découvrit en effet la terre, qu'on reconnut aussitôt pour l'île de la Barbade. Ceux qui se sont trouvés dans une situation semblable assurent que le moment où l'on revoit la terre produit une espèce de délire dont il est impossible de se former une idée. Le même jour on jeta l'ancre dans la baie de Carlisle.

Pendant les jours suivans on se hâta de décharger toutes les marchandises du vaisseau sans interrompre un moment le travail de la pompe, qui ne cessait pas d'être nécessaire dans une rade si tranquille. Un jour que le capitaine Livingstone et Smith

étaient à bord avec quelques négocians, les ouvriers pompèrent un petit dauphin à demi rongé de pourriture, sans queue et sans tête, d'environ trois pouces et demi de longueur. Livingstone le mit soigneusement dans l'esprit-de-vin, pour le conserver jusqu'en Europe, persuadé que ce petit poisson ayant été long-temps dans la fente du bâtiment, avait fermé le passage à quantité d'eau, et que c'était à lui par conséquent qu'il était redevable de sa conservation. Lorsqu'on examina de près le vaisseau, après l'avoir mis sur le côté, on aperçut sous la quille et dans d'autres endroits, plusieurs fentes dont on n'avait pas eu le moindre soupçon; mais la principale était celle que Livingstone avait découverte, et qui n'avait pu être bien bouchée.

Voici la lettre du facteur Lamb, que nous avons promise au lecteur. Elle est adressée à Tinkel, directeur de la Compagnie anglaise à Sabi.

« Monsieur, il y a cinq jours que le roi me remit votre lettre du premier de ce mois. Ce prince m'ordonne de vous répondre en sa présence. Je le fais, pour exécuter ses volontés. En recevant votre lettre de sa main, j'eus avec lui une conférence dont je crois pouvoir conclure qu'il ne pense pas beaucoup à fixer le prix de ma liberté. Lorsque je le pressai de m'expliquer à quelles conditions il voulait me permettre de partir, il me répondit qu'il ne voyait aucune nécessité de me vendre, parce que je ne suis pas Nègre. Je le pressai : il tourna ma demande en plaisanterie, et me dit que ma rançon ne pou-

vait monter à moins de sept cents esclaves, qui, à quatorze livres sterling par tête, ferait pres de dix mille livres sterling. Je lui avouai que cette ironie me glaçait le sang dans les veines; et me remettant un peu, je lui demandai s'il me prenait pour le roi de mon pays. J'ajoutai que vous et la Compagnie me croiriez fou si je vous faisais cette proposition. Il se mit à rire, et me défendit de vous en parler dans ma lettre, parce qu'il voulait charger le principal officier de son commerce de traiter cette affaire avec vous; et que, si vous n'aviez rien à Juida d'assez beau pour lui, vous deviez écrire d'avance à la Compagnie. Je lui répondis qu'à ce discours il m'était aisé de prévoir que je mourrais dans son pays, et que je le priais de faire venir pour moi, par quelques-uns de ses gens, des habits et quelques autres nécessités. Il y consentit. Je n'ai donc, Monsieur, qu'un seul moyen de me racheter, ce serait de faire offre au roi d'une couronne et d'un sceptre qui peuvent être payés sur ce qui reste dû au dernier roi d'Ardra. Je ne connais pas d'autre présent qu'il puisse trouver digne de lui; car il est fourni d'une grosse quantité de vaisselle d'or en œuvre, et d'autres richesses. Il a des robes de toutes sortes, des chapeaux, des bonnets, etc. Il ne manque d'aucune espèce de marchandises. Il donne les bedjis (1) comme du sable, et les liqueurs for-

(1) Espèce de coquille colorée qui sert de monnaie aux Nègres, comme les cauris.

tes comme de l'eau : sa vanité et sa fierté sont excessives. Aussi est-il le plus belliqueux et le plus riche de tous les rois de cette grande région ; et l'on doit s'attendre qu'avec le temps il subjuguera tout le pays dont il est environné. Il a déjà pavé deux de ses principaux palais des crânes de ses ennemis tués à la guerre. Les palais néanmoins sont aussi grands que le parc Saint-James à Londres, c'est-à-dire qu'ils ont un mille et demi de tour.

« Le roi souhaite beaucoup qu'il me vienne des lettres de ma nation, ou toute autre marque de souvenir. Il regarderait comme une bassesse indigne de lui de prendre quelque chose qui m'appartînt. Je ne crois pas même qu'il voulût retenir les blancs qui viendraient à sa cour. S'il me traite autrement, c'est qu'il me regarde comme un captif pris à la guerre ; d'ailleurs, il paraît m'estimer beaucoup, parce qu'il n'a jamais eu d'autre blanc qu'un vieux mulâtre portugais, qui lui vient de la nation des Popos, et qui lui coûte environ cinq cents livres sterling. Quoique cet homme soit son esclave, il le traite comme un cabochir du premier ordre : il lui a donné deux maisons, avec un grand nombre de femmes et de domestiques, sans lui imposer d'autre devoir que de raccommoder quelquefois les habits de sa majesté, parce que ce mulâtre est tailleur. Ainsi, l'on peut compter que les tailleurs, les charpentiers, les serruriers ou tous autres artisans libres qui voudraient se rendre ici, seraient reçus avec beaucoup de caresses, et feraient bientôt une

grosse fortune; car le roi paye magnifiquement ceux qui travaillent pour lui.

« L'arrivée de quelque ouvrier serait donc un excellent moyen pour obtenir ma liberté, en y joignant la promesse d'entretenir avec lui un commerce réglé; mais étant persuadé que les blancs contribuent ici à sa grandeur, il m'objecte à tout moment que, s'il me laisse partir, il n'y a pas d'apparence qu'il en revoie jamais d'autres. Il faudrait engager quelqu'un à faire le voyage pour retourner presque aussitôt. Cette seule démarche persuaderait au roi qu'il verrait d'autres blancs dans la suite; et je suis presque sûr qu'il m'accorderait la permission de partir, pour hâter ceux qui viendraient après moi. Si Henri Touch, mon valet, était encore à Juida, et qu'il fût disposé à se rendre ici, il y trouverait plus davantage qu'il ne peut se le figurer. Il est jeune; le roi prendrait infailliblement de l'affection pour lui. Quoique je ne rende aucun service à ce prince, il m'a donné une maison, avec une douzaine de domestiques de l'un et de l'autre sexe, et des revenus fixes pour mon entretien. Si j'aimais l'eau-de-vie, je me tuerais en peu de temps, car on m'en fournit en abondance. Le sucre, la farine et les autres denrées ne me sont pas plus épargnés. Si le roi fait tuer un bœuf, ce qui lui arrive souvent, je suis sûr d'en recevoir un quartier; quelquefois il m'envoie un porc vivant, un mouton, une chèvre, et je ne crains nullement de mourir de faim. Lorsqu'il sort en public, il nous

fait appeler, le Portugais et moi, pour le suivre. Nous sommes assis près de lui pendant le jour, à l'ardeur du soleil, avec la permission néanmoins de faire tenir par nos esclaves des parasols qui nous couvrent la tête.

« Ainsi nous tâchons, le Portugais et moi, de nous rendre la vie aussi douce qu'il est possible, et surtout de ne pas tomber dans une tristesse qui serait bientôt funeste à notre santé. Cependant, comme je suis fort ennuyé de ma situation, je suppliai le roi, il y a quelque temps, de me remettre entre les mains du général de ses troupes, et de me faire donner un cheval pour le suivre à la guerre. Il rejeta ma demande, sous prétexte qu'il ne voulait pas me faire tuer. Ensuite, m'ayant promis de m'employer autrement, il m'ordonna de demeurer tranquille, et de prendre garde à tout ce que je lui verrais faire. J'ignore encore quelles sont ses intentions. Son général même n'approuva pas l'offre que je faisais d'aller à la guerre, parce que, si j'étais tué, me dit-il, le roi ne lui pardonnerait pas d'en avoir été l'occasion. Depuis ce temps-là, sa majesté m'a fait donner un cheval, et m'a déclaré que, lorsqu'elle sortirait de son palais, je serais toujours à sa suite. Il sort assez souvent dans un beau branle garni de piliers dorés et de rideaux. Il m'ordonne quelquefois aussi de l'accompagner dans ses autres palais, qui sont à quelques milles de sa résidence ordinaire. On m'assure qu'il en a onze.

« Comme il est fatigant de monter à cheval sans

selle, je vous prie de m'en envoyer une, avec un fouet et des éperons. Le roi m'a donné ordre de vous demander aussi le meilleur harnois que vous ayez à Juida. Vous serez payé libéralement. Il voudrait en même temps que vous lui envoyassiez un chien anglais et une paire de boucles de souliers. Si vous jugez bien de ses intentions, vous pouvez m'adresser ce que je vous demande et pour lui et pour moi. Je suis persuadé que le moindre présent sera fort agréable de ma part, et redoublera mon crédit à cette cour, soit que je parte, ou que je demeure. Ainsi, je vous conjure de m'accorder une grâce qui peut non-seulement rendre mon sort plus supportable, mais qui, faisant conclure au roi qu'on ne pense point à ma rançon, le déterminera peut-être à me rendre la liberté dans quelque moment de caprice.

« Vous devez m'envoyer d'autant plus facilement ce que je vous demande, que je n'ai pas touché mes appointemens depuis que je suis en Guinée; et vous ne serez pas surpris que je vous demande tant de choses, si j'ajoute que le roi me fait bâtir actuellement une maison dans une ville où il fait ordinairement son séjour, lorsqu'il se prépare à la guerre. Cette nouvelle faveur me jette dans une profonde mélancolie, parce qu'elle marque assez qu'on ne pense point à me rendre bientôt ma liberté.

« Si vous approuvez que je traite avec le roi pour quelques esclaves, il faut que vous en parliez à ses gens, et que vous me donniez là-dessus vos ordres;

car, pendant le séjour que je dois faire ici, je souhaite de pouvoir me rendre utile à la Compagnie. Mais, dans cette supposition, vous ne devez pas oublier de m'envoyer des essais de toutes vos marchandises, avec la marque des prix, pour prévenir toutes sortes de malentendus. Sa majesté m'a pris tout le papier que j'avais encore, dans le dessein de faire un cerf-volant. Je lui ai représenté que c'est un amusement puéril; mais il ne le désire pas moins, afin, dit-il, que nous puissions nous en amuser ensemble. Je vous prie donc de m'envoyer deux mains de papier ordinaire, avec un peu de fil retors pour cet usage; joignez-y un peloton de mèche, parce que sa majesté m'oblige souvent de tirer ses gros canons, et que j'appréhende de perdre quelque jour la vue en me servant d'allumettes de bois. On voit ici vingt-cinq pièces de canon, dont quelques-unes pèsent plus de mille livres. On croirait qu'elles y ont été apportées par le diable, quand on considère que Juida est à plus de deux cents milles, et qu'Ardra n'est pas à moins de cent soixante. Le roi prend beaucoup de plaisir à faire une décharge de cette artillerie chaque jour de marché. Il fait travailler actuellement à construire des affûts. Quoiqu'il paraisse fort sensé, sa passion est pour les amusemens et les bagatelles qui flattent son caprice. Si vous aviez quelque chose qui puisse lui plaire à ce titre, vous me feriez plaisir de me l'envoyer; des estampes et des peintures lui plairaient beaucoup; il aime à jeter les yeux dans les livres; ordinairement il porte

dans sa poche un livre latin de prières, qu'il a pris au mulâtre portugais; et lorsqu'il est résolu de refuser quelque grâce qu'on lui demande, il parcourt attentivement ce livre, comme s'il y entendait quelque chose.

« Il trouve aussi beaucoup d'amusement à tracer des caractères au hasard sur le papier, et souvent il m'envoie l'ouvrage qu'il a fait pour imiter nos lettres; mais il le fait accompagner d'un grand flacon d'eau-de-vie et d'un grand kabès (1) ou deux. Si vous connaissez quelque femme hors de condition, blanche ou mulâtresse, à qui l'on pût persuader de venir dans ce pays, soit pour y porter la qualité de *femme du roi*, soit pour y exercer sa profession, cette galanterie me ferait faire un extrême progrès dans le cœur du roi, et donnerait beaucoup de poids à toutes mes promesses. Une femme qui prendrait ce parti n'aurait point à craindre d'être forcée à rien par la violence; car sa majesté entretient plus de deux mille femmes, avec plus de splendeur qu'aucun roi nègre. Elles n'ont pas d'autre occupation que de le servir dans son palais, qui paraît aussi grand qu'une petite ville. On les voit en troupes de cent soixante et deux cents aller chercher de l'eau dans de petits vases, vêtues tantôt de riches corsets de soie, tantôt de robes d'écarlate, avec de grands colliers de corail qui leur font deux ou trois fois le tour du cou. Leurs conducteurs ont des vestes de

(1) Un kabès est une somme de quatre mille bedjis.

velours vert, bleu, cramoisi, et des masses d'argent doré à la main, qui leur tiennent lieu de cannes. Lorsque j'arrivai dans ce pays, le Portugais avait une fille mulâtre que le roi traitait avec beaucoup de considération, et qu'il comblait de présens. Il lui avait donné deux femmes et une jeune fille pour la servir; mais étant morte de la petite-vérole, il souhaite passionnément d'en avoir une autre. Je lui ai entendu dire plusieurs fois qu'aucun blanc ne manquerait jamais près de lui de ce qui peut s'acheter avec de l'or. Il traite aussi très-favorablement les Nègres étrangers; et ses bontés éclatent tous les jours pour quelques Malais qui sont actuellement ici.

« La situation du pays le rend fort sain. Il est élevé, et par conséquent rafraîchi tous les jours par des vents agréables. La vue en est charmante : elle s'étend jusqu'au grand Popo, qui est fort éloigné; on n'y est point incommodé des mousquites.

« J'espère que l'occasion se présentera de vous entretenir, avec plus d'étendue, de la puissance et de la grandeur de ce prince (1) victorieux. Je n'ai pu me défendre quelquefois d'une vive admiration en voyant ici des richesses que je ne m'attendais pas à trouver dans cette partie du monde. Vous savez que je ne dois la vie qu'à la pitié d'un

(1) On verra tout à l'heure, dans les voyages de Snelgrave, un détail historique des victoires et de la puissance de Dahomay.

Nègre, qui m'aida à passer le mur du vieux comptoir, où l'on m'avait renfermé au premier cri de guerre. Sans cette malheureuse précaution, j'aurais peut-être eu le bonheur d'éviter la captivité. Le roi d'Ardra s'était méfié apparemment de mon dessein, et ce fut cette raison qui lui fit prendre le parti de s'assurer de moi. Quoi qu'il en soit, la maison où j'étais retenu ayant été la première où les Dahomays mirent le feu, j'en sortis aussitôt pour avoir le triste spectacle de la désolation qui suivit immédiatement. On me conduisit au travers de la ville, jusqu'au palais du roi, où le général de Dahomay commandait en maître absolu. L'orgueil de la victoire et la multitude de ses soins ne l'empêchèrent pas de me prendre la main, et de m'offrir un verre d'eau-de-vie. J'ignorais encore qui il était; mais ce traitement me rassura. Je l'avais pris d'abord pour le frère du roi d'Ardra, quoique je fusse surpris de lui voir le visage coupé. J'appris bientôt que c'était le général du vainqueur.

« A l'entrée de la nuit, je fus obligé de le suivre dans son camp. Les cadavres sans tête étaient en si grand nombre dans les rues de la ville, qu'ils bouchaient le passage, et le sang n'y aurait pas coulé avec plus d'abondance, s'il en était tombé une pluie du ciel. En arrivant au camp, on me fit boire deux ou trois verres d'eau-de-vie, et je fus mis sous la garde d'un officier qui me traita fort honnêtement. Le lendemain, on m'amena un de mes domestiques nègres, mais blessé si mortellement à la tête, qu'on

lui voyait la cervelle à découvert. Il n'était point en état de m'expliquer à quoi j'étais destiné. Deux jours après, le général me fit appeler et me donna l'ordre de demeurer assis avec ses capitaines, tandis qu'il comptait les esclaves, en leur donnant à chacun son bedji. Le nombre des bedjis étant monté à plus de deux grands kabès, celui des esclaves devait être de huit mille. Je reconnus entre eux deux autres de mes domestiques, l'un blessé au genou, l'autre à la cuisse. J'eus occasion d'entretenir un peu plus long-temps le général. Il m'encouragea par l'espérance d'un meilleur sort. Il fit apporter un flacon d'eau-de-vie, but à ma santé, et m'ordonna de garder le reste. A ce présent il voulut ajouter quelques pièces d'étoffe que je refusai, parce qu'elles ne pouvaient m'être d'aucun usage; mais je lui dis que, s'il pouvait me faire retrouver dans le pillage mes chemises et mes habits, j'en aurais beaucoup de reconnaissance, parce que mon linge était fort sale, comme vous n'aurez pas de peine à vous le figurer.

« Les Dahomays, dont mes domestiques étaient devenus les esclaves, leur refusèrent la liberté de me parler, si ce n'était en leur présence. Cependant le général me dit de ne pas m'en affliger, et de ne m'alarmer de rien jusqu'à ce que j'eusse vu le roi son maître, dont il m'assura que je serais reçu avec bonté. Il me donna un parasol, et un branle ou un hamac, pour me faire porter dans le voyage; j'acceptai ce secours avec joie.

« J'avais vu commettre tant de cruautés à l'égard des captifs, surtout contre ceux que leur âge ou leurs blessures ne permettaient pas d'emmener, que je ne pouvais être tout-à-fait sans crainte. La première fois, surtout, que je fus conduit par une troupe de Nègres armés, qui battaient devant moi, sur leurs tambours, une sorte de marche lugubre, que je pris pour le présage de mon supplice, je me livrai aux plus tragiques suppositions. J'étais environné d'un grand nombre de ces furieux, qui sautaient autour de moi en poussant des cris épouvantables. La plupart avaient à la main des épées ou des couteaux nus, et les faisaient briller devant mes yeux, comme s'ils eussent été prêts pour l'exécution. Mais tandis que j'implorais la pitié et le secours du ciel, le général envoya ordre à l'officier qui me conduisait de me mener à deux milles du camp, dans un lieu où il s'était retiré lui-même. Son ordre fut exécuté sur-le-champ, et je fus un peu rassuré par sa présence.

« Je vous raconterais les circonstances de mon voyage, et de quelle manière je fus reçu du roi, si sa majesté ne me faisait demander à ce moment ma lettre, avec un empressement qui ne me permet pas de la rendre plus longue ni de la corriger. Je me flatte que cette raison fera excuser mes fautes, et je suis, etc.

« BULLFINCH LAMB. »

L'auteur de cette lettre passa encore deux ans à la

cour de Dahomay. Enfin le roi, se fiant à la promesse qu'il lui fit de revenir avec d'autres blancs, le renvoya comblé de bienfaits. Il s'arrêta peu à Juida. L'occasion s'étant présentée de partir pour l'Amérique, il se rendit à la Barbade, où Smith le rencontra.

CHAPITRE III.

Voyage de Snelgrave. Victoires du roi de Dahomay. Traite des Nègres.

L'INTRODUCTION des voyages de Snelgrave est la mieux détaillée que nous ayons encore rencontrée. Elle contient une vue générale du commerce de la Guinée, et les raisons pour lesquelles on a si peu connu jusqu'à présent l'intérieur de l'Afrique. Il entend la Guinée depuis le cap Verd jusqu'au pays d'Angole. Le fleuve de Zaïre ou de Congo, dit-il, est le lieu le plus éloigné ou les Anglais aient porté leur commerce. Ils l'ont augmenté si avantageusement, qu'ils ont eu jusqu'à deux cents vaisseaux sur cette côte.

Snelgrave a fait lui-même long-temps le commerce dans l'étendue d'environ sept cents lieues de côtes, depuis la rivière de Scherbro jusqu'au cap Lopez Gonsalvo. Il divise cet espace en quatre parties : la première, qu'il appelle côte au Vent (Windward), a deux cent cinquante lieues de longueur, depuis la même rivière jusqu'à celle d'Ancobar, près d'Axim. On ne trouve sur cette côte aucun établissement européen. Le commerce ne s'y exerce qu'au passage des vaisseaux, sur les signes que les Nègres font du rivage avec de la fumée, pour avertir les vaisseaux qu'ils aperçoivent à la voile. Ils se rendent à bord

dans leurs canots, avec les marchandises de leurs pays, à moins qu'ils n'aient été rebutés par les insultes et les violences des marchands de l'Europe. C'est ce qui arrive souvent, remarque l'auteur, à la honte des Anglais et des Français, qui, sous les moindres prétextes, enlèvent ces malheureux Nègres pour l'esclavage. Une injustice si noire a non-seulement refroidi plusieurs nations d'Afrique pour le commerce, mais expose quelquefois les innocens à porter la peine des coupables ; car on a l'exemple de quelques petits vaisseaux de l'Europe qui ont été surpris par des Nègres, maltraités et sacrifiés à leur vengeance.

La seconde division de Snelgrave s'étend depuis la rivière d'Ancobar jusqu'au fort d'Akra, c'est-à-dire l'espace de cinquante lieues. Cette partie, qui se nomme la côte d'Or, est remplie de comptoirs anglais et hollandais.

La troisième division est d'environ soixante lieues depuis Akra jusqu'à Iakin, près de Juida. Il n'y a point d'autres comptoirs dans cet espace que ceux de Juida et de Iakin.

La dernière partie, depuis Iakin jusqu'au cap Lopez Gonsalvo, passe le long de la baie de Benin, des Callabares et des Camerones, sur une étendue de trois cents lieues, et n'a point de comptoirs européens.

Sur toute la côte de la première division, les marchands européens ne risquent pas volontiers de descendre au rivage, parce qu'ils ont mauvaise

opinion du caractère des habitans. L'auteur descendit dans quelques endroits ; mais il ne put jamais s'y procurer les moindres éclaircissemens sur les pays intérieurs. Dans tous ses voyages, il n'a pas rencontré un seul blanc qui ait eu la hardiesse d'y pénétrer. Aussi ne doute-t-il pas que ceux qui formeraient cette entreprise ne périssent misérablement par la jalousie des Nègres, qui les soupçonneraient de quelque dessein pernicieux à leur nation.

Quoique les habitans de la côte d'Or soient beaucoup plus civilisés par l'ancien commerce qu'ils ont avec les Européens, leur politique ne souffre pas non plus qu'on pénètre dans le sein de leur pays. Cette défiance va si loin, que la jalousie des Nègres intérieurs s'étend jusqu'aux autres Nègres qui sont sous la protection des blancs. De là vient que, dans la paix la plus profonde, lorsque les nations éloignées de la mer s'approchent du rivage pour le commerce, les éclaircissemens qu'on en tire sont si fabuleux et si contradictoires, qu'on n'y peut prendre aucune confiance; d'autant plus qu'en général les Nègres en imposent toujours aux blancs.

On peut dire la même chose de la troisième division; car, jusqu'à la conquête des royaumes de Juida et de Iakin par le roi de Dahomay, on ne connaissait presque rien des pays du dedans. Aucun blanc n'avait pénétré plus loin que le royaume d'Ardra, qui est à cinquante milles de la côte.

Les peuples de la quatrième division sont encore

plus barbares que ceux de la première, et moins capables par conséquent de se prêter aux informations.

Enfin Snelgrave conclut son introduction par un exemple remarquable des sacrifices humains sur la rivière du vieux Callabar. Akqua, chef ou roi du canton (car la rivière de Callabar a plusieurs petits princes), vint à bord, par la seule curiosité de voir le vaisseau et d'entendre la musique de l'Europe. Cette musique l'ayant beaucoup amusé, il invita le capitaine à descendre au rivage. Snelgrave y consentit; mais, connaissant la férocité de cette nation, il se fit accompagner de dix matelots bien armés et de son canonnier. En touchant la terre, il fut conduit à quelque distance de la côte, où il trouva le roi assis sur une sellette de bois, à l'ombre de quelques arbres touffus. Il fut invité à s'asseoir aussi sur une autre sellette qui avait été préparée pour lui. Le roi ne prononça pas un mot, et ne fit pas le moindre mouvement jusqu'à ce qu'il le vît assis. Mais alors il le félicita sur son arrivée, et lui demanda des nouvelles de sa santé. Snelgrave lui rendit ses complimens, après l'avoir salué le chapeau à la main. L'assemblée était nombreuse. Quantité de seigneurs nègres étaient debout autour de leur maître; et sa garde, composée d'environ cinquante hommes, armés d'arcs et de flèches, l'épée au côté et la zagaie à la main, se tenait derrière lui à quelque distance. Les Anglais se rangèrent vis-à-vis à vingt pas, le fusil sur l'épaule.

Après avoir présenté au roi quelques bagatelles, dont il parut charmé, Snelgrave vit un petit Nègre attaché par la jambe à un pieu fiché en terre. Ce petit misérable était couvert de mouches et d'autres insectes. Deux prêtres qui faisaient la garde près de lui, paraissaient ne le pas perdre un moment de vue. Le capitaine, surpris de ce spectacle, en demanda au roi l'explication. Ce prince répondit que c'était une victime qui devait être sacrifiée la nuit suivante au dieu Egho, pour la prospérité de son royaume. L'horreur et la pitié firent une si vive impression sur Snelgrave, que sans aucun ménagement, et, comme il le confesse, avec trop de précipitation, il donna ordre à ses gens de prendre la victime pour lui sauver la vie. Mais lorsqu'ils entreprenaient de lui obéir, un des gardes marcha vers le plus avancé, d'un air menaçant et la lance levée. Snelgrave commençant à craindre qu'il ne perçât l'Anglais, tira de sa poche un petit pistolet, dont la vue effraya beaucoup le roi. Mais il donna ordre à l'interprète de l'assurer qu'on ne voulait nuire ni à lui ni à ses gens, pourvu que son garde cessât de menacer l'Anglais.

Cette demande fut aussitôt accordée; mais lorsque tout parut tranquille, Snelgrave fit un reproche au roi d'avoir violé le droit de l'hospitalité, en permettant que son garde menaçât les Anglais de sa lance. Le monarque nègre répondit que Snelgrave avait eu tort le premier, en donnant ordre à ses gens de se saisir de la victime. Le capitaine anglais reconnut

volontiers qu'il avait été trop prompt; mais, s'excusant sur les priviléges de sa religion, qui défend également de prendre le bien d'autrui et de donner la mort aux innocens, il représenta au prince qu'au lieu des bénédictions du ciel, il allait s'attirer la haine du Dieu tout-puissant que les blancs adorent. Il ajouta que la première loi de la nature humaine est de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent : terrible argument contre les Européens qui achètent les Nègres ! Enfin il offrit d'acheter l'enfant. Cette proposition fut acceptée, et ce qui le surprit beaucoup, le roi ne lui demanda qu'un colier de verre bleu, qui ne valait pas trente sous. Il s'était attendu qu'on lui demanderait dix fois autant, parce que, depuis les rois jusqu'aux plus vils esclaves, les Nègres sont accoutumés à profiter de toutes sortes d'occasions pour tirer quelque avantage des Européens. Il prit plaisir, après avoir obtenu cette grâce, à traiter le roi avec les liqueurs et les vivres qu'il avait apportés du vaisseau. Ensuite il prit congé de ce prince, qui, pour lui marquer la satisfaction qu'il avait reçue de sa visite, promit de le visiter sur son bord une seconde fois.

La veille de son débarquement, Snelgrave avait acheté la mère de l'enfant, sans prévoir ce qui lui devait arriver; et le chirurgien ayant remarqué qu'elle avait beaucoup de lait, et s'étant informé de ceux qui l'avaient amenée de l'intérieur des terres, si elle avait un enfant, ils avaient répondu qu'elle

n'en avait pas; mais à peine ce petit malheureux fut-il porté à bord, que, le reconnaissant entre les bras des matelots, elle s'élança vers eux avec une impétuosité surprenante, pour le prendre dans les siens. Snelgrave a peine à croire qu'il y ait jamais eu de scène aussi touchante. L'enfant était aussi joli qu'un Nègre peut l'être, et n'avait pas plus de dix-huit mois. Mais la reconnaissance produisit autant d'effet que la tendresse, lorsque la mère eut appris de l'interprète que le capitaine l'avait dérobé à la mort. Cette aventure ne fut pas plus tôt répandue dans le vaisseau, que tous les Nègres, libres et esclaves, battirent des mains et chantèrent les louanges de Snelgrave. Il en tira un fruit considérable pendant le reste du voyage, par la tranquillité et la soumission qu'il trouva constamment parmi ses esclaves, quoiqu'il n'en eût pas moins de trois cents à bord. Il se rendit de la rivière de Callabar à l'île d'Antigoa, où il vendit sa cargaison. Un planteur de cette île lui ayant entendu raconter l'histoire de la mère et du fils, les acheta tous deux sur cette seule recommandation, et leur fit trouver beaucoup de douceur dans l'esclavage.

Cette anecdote, qui attendrira tous les cœurs sensibles, console un peu des barbaries que nous sommes souvent obligés de rapporter, et jette au moins quelque intérêt au milieu des détails quelquefois un peu arides qui doivent entrer nécessairement dans cette partie la plus ingrate de notre Abrégé.

Vers la fin du mois de mars 1727, Snelgrave, alors capitaine de *la Catherine*, arriva dans la rade de Juida, où il avait déjà fait plusieurs voyages. Après avoir pris terre, sans se ressentir des inconvéniens ordinaires de cette dangereuse côte, il se rendit au fort anglais, qui est à trois milles du rivage et fort près du fort français. Trois semaines avant son arrivée, le pays avait été conquis et ruiné par le roi de Dahomay, et les Européens des comptoirs avaient été enlevés pour l'esclavage avec les habitans nègres. Les ravages de l'épée et du feu, dans une si belle contrée, formaient encore un affreux spectacle. Le carnage avait été si terrible, que les champs étaient couverts d'os de morts. Cependant, comme les prisonniers européens avaient obtenu du vainqueur la permission de revenir dans leurs forts, ce fut d'eux-mêmes que l'auteur apprit les circonstances de cette étrange révolution.

Il commence son récit par la description de l'état florissant où il avait vu le royaume de Juida dans ses voyages précédens. La côte de ce pays est au 6e degré 40 minutes nord. Sabi, qui en est la capitale, est situé à sept milles de la mer : c'était dans cette ville que les Européens avaient leurs comptoirs; la rade était ouverte à toutes les nations. On comptait annuellement plus de deux mille Nègres que les Français, les Anglais, les Hollandais et les Portugais transportaient de Sabi et des places voisines : étrange preuve de prospérité ! Les habitans étaient civilisés par un long commerce.

L'usage de la polygamie étant établi dans le royaume de Juida, et les seigneurs ou les riches n'ayant pas moins de cent femmes, le pays s'était peuplé avec tant d'abondance, qu'il était rempli de villes et de villages. La bonté naturelle du terroir, jointe à la culture qu'il recevait de tant de mains, lui donnait l'apparence d'un jardin continuel. Un long et florissant commerce avait enrichi les habitans. Tous ces avantages étaient devenus la source d'un luxe et d'une mollesse si excessive, qu'une nation qui aurait pu mettre cent mille combattans sous les armes se vit chassée de ses principales villes par une armée peu nombreuse, et devint la proie d'un ennemi qu'elle avait autrefois méprisé.

Le roi de Juida, étant monté sur le trône à l'âge de quatorze ans, avait abandonné le gouvernement aux seigneurs de sa cour, qui s'étaient fait une étude de flatter toutes ses passions, pour le retenir plus long-temps dans cette dépendance. Il avait trente ans au temps de la révolution; mais, loin de s'être rendu plus propre aux affaires, il ne pensait qu'à satisfaire son incontinence. Il entretenait à sa cour plusieurs milliers de femmes qu'il employait à toutes sortes de services; car il n'y recevait aucun domestique d'un autre sexe. Cette faiblesse aboutit à sa ruine. Les grands, n'ayant en vue que leur intérêt particulier, s'érigèrent en autant de tyrans qui divisèrent le peuple et devinrent aisément la proie de leur ennemi commun, le roi de Dahomay, monar-

que puissant dont les états sont fort éloignés dans les terres.

Ce prince avait fait demander depuis long-temps au roi de Juida la permission d'envoyer ses sujets, pour le commerce, jusqu'au bord de la mer, avec offre de lui payer les droits ordinaires sur chaque esclave : cette proposition ayant été rejetée, il avait juré de se venger dans l'occasion ; mais le roi de Juida s'était si peu embarrassé de ses menaces, que Snelgrave se trouvant vers le même temps à sa cour, il lui avait dit que, si le roi de Dahomay entreprenait la guerre, il ne le traiterait pas suivant l'usage du pays, qui était de lui faire couper la tête, mais qu'il le réduirait à la qualité d'esclave, pour l'employer aux plus vils offices.

Trouro Audati, roi de Dahomay, était un prince politique et vaillant, qui dans l'espace de peu d'années avait étendu ses conquêtes vers la mer jusqu'au royaume d'Ardra, pays intérieur, mais qui touche à celui de Juida. Il se proposait d'y demeurer tranquille, jusqu'à ce qu'il eût assuré ses premières conquêtes, lorsqu'un nouvel incident le força de reprendre les armes. Le roi d'Ardra avait un frère nommé Hassar, qui en avait été traité avec beaucoup de rigueur et d'injustice. Ce prince outragé alla offrir secrètement à Trouro Audati de grosses sommes d'argent, s'il voulait entreprendre de le venger. Il en fallait bien moins pour réveiller un conquérant politique. Le roi d'Ardra découvrit les desseins de ses ennemis, et fit demander aussitôt

du secours au roi de Juida, qu'un intérêt commun devait faire entrer dans sa querelle; mais celui-ci eut l'imprudence de fermer l'oreille, et de souffrir que l'armée du roi d'Ardra, qui était forte de cinquante mille hommes, fût taillée en pièces, et le roi même fait prisonnier. Le malheureux monarque fut décapité aux yeux du vainqueur, suivant l'usage barbare des rois nègres.

Le roi de Dahomay, tournant ses armes contre le royaume de Juida, attaqua d'abord un canton dont Appragah, grand seigneur nègre, avait le gouvernement héréditaire. Cet Appragah fit demander du secours à son roi; mais il avait à la cour des ennemis qui souhaitaient sa ruine, et qui rendirent le roi sourd à ses instances. Se voyant abandonné, il prit le parti, après quelque résistance, de se soumettre au roi de Dahomay, et cet hommage volontaire lui fit obtenir du vainqueur une composition honorable.

La soumission d'Appragah ouvrit à l'armée victorieuse l'entrée jusqu'au centre du royaume. Cependant elle fut arrêtée par une rivière qui coule au nord de Sabi, principale ville de Juida et résidence ordinaire de ses princes. Le roi de Dahomay y assit son camp, sans oser se promettre que le passage fût une entreprise aisée. Cinq cents hommes auraient suffi pour garder les bords de cette rivière; mais au lieu de veiller à leur sûreté, les peuples efféminés de Sabi se crurent assez défendus par leur nombre, et ne purent s'imaginer que leur ennemi osât s'ap-

procher de leur ville. Ils se contentèrent d'envoyer soir et matin leurs prêtres sur le bord de la rivière, pour y faire des sacrifices à leur principale divinité, qui était un grand serpent, auquel ils s'adressaient dans ces occasions, pour rendre les bords de leur rivière inaccessibles.

Ce serpent était d'une espèce particulière, qui ne se trouve que dans le royaume de Juida. Le ventre de ces monstres est gros. Leur dos est arrondi comme celui d'un porc. Ils ont au contraire la tête et la queue fort menues, ce qui rend leur marche fort lente. Leur couleur est jaune et blanche, avec quelques raies brunes. Ils sont si peu nuisibles, que si l'on marche dessus par imprudence (car ce serait un crime capital d'y marcher volontairement), leur morsure n'est suivie d'aucun effet fâcheux; et c'est une des principales raisons que les Nègres apportent pour justifier leur culte. D'ailleurs ils sont persuadés, par une ancienne tradition, que l'invocation du serpent les a délivrés de tous les malheurs qui les menaçaient; mais ils virent leurs espérances trompées dans la plus dangereuse occasion qu'ils eussent à redouter. Leurs divinités mêmes ne furent pas plus ménagées qu'eux; car les serpens étant en si grand nombre, qu'ils étaient regardés comme des animaux domestiques, les conquérans, qui en trouvèrent les maisons remplies, leur firent un traitement fort singulier. Ils les soulevaient par le milieu du corps, en leur disant: « Si vous êtes des dieux, « parlez et tâchez de vous défendre. » Ces pauvres

animaux demeurant sans réponse, les Dahomays les éventraient et les faisaient griller sur des charbons pour les manger.

La politique de Dahomay alla jusqu'à faire déclarer aux Européens qui résidaient alors dans le royaume de Juida que, s'ils voulaient demeurer neutres, ils n'avaient rien à craindre de ses armes, et qu'il promettait au contraire d'abolir les impôts que le roi de Juida mettait sur leur commerce; mais que, s'ils prenaient parti contre lui, ils devaient s'attendre aux plus cruels effets de son ressentiment. Cette déclaration les mit dans un extrême embarras. Ils étaient portés à se retirer dans leurs forts, qui sont à trois milles de Sabi, du côté de la mer, pour y attendre l'événement de la guerre. Mais, craignant aussi d'irriter le roi de Juida, qui pouvait les accuser d'avoir découragé ses sujets par leur fuite, ils se déterminèrent à demeurer dans la ville.

Trouro Audati n'eut pas plus tôt reconnu que les habitans de Sabi laissaient la garde de la rivière aux serpens, qu'il détacha deux cents hommes pour sonder les passages; ils gagnèrent l'autre rive sans opposition, et marchèrent immédiatement vers la ville, au son de leurs instrumens militaires. Le roi de Juida, informé de leur approche, prit aussitôt la fuite avec tout son peuple, et se retira dans une île maritime, qui n'est séparée du continent que par une rivière; mais la plus grande partie des habitans, n'ayant point de pirogues pour le suivre, se

noyèrent en voulant passer à la nage. Le reste, au nombre de plusieurs mille, se réfugièrent dans les broussailles, où ceux qui échappèrent à l'épée périrent encore plus misérablement par la famine. L'île que le roi avait prise pour asile est proche du pays des Popos, qui suit le royaume de Juida, du côté de l'ouest.

Le détachement de l'armée ennemie étant entré dans la ville, mit le feu d'abord au palais, et fit avertir aussitôt le général qu'il n'y avait plus d'obstacle à redouter. Toutes les troupes de Dahomay passèrent promptement la rivière, et n'en croyaient qu'à peine le témoignage de leurs yeux. Dulport, qui commandait alors à Juida pour la Compagnie d'Afrique, raconta plusieurs fois à Snelgrave que plusieurs Nègres de Dahomay, qui étaient entrés dans le comptoir anglais, avaient paru si effrayés à la vue des blancs, que, n'osant s'en approcher, ils avaient attendu qu'il fît signe de la tête et de la main pour se persuader que c'étaient des hommes de leur espèce, ou du moins qui ne différaient d'eux que par la couleur; mais lorsqu'ils s'en crurent assurés, ils oublièrent le respect; et prenant à Dulport tout ce qu'il avait dans ses poches, ils le firent prisonnier avec quarante autres blancs, Anglais, Français, Hollandais et Portugais. De ce nombre était Jérémie Tinker, qui avait résigné depuis peu la direction des affaires de la Compagnie à Dulport, et qui devait s'embarquer peu de jours après pour l'Angleterre. Le signor Pereira, gouverneur por-

tugais, fut le seul qui s'échappa de la ville, et qui gagna le fort français.

Le lendemain, tous les prisonniers blancs furent envoyés au roi de Dahomay, qui était resté à quarante milles de Sabi. On avait eu soin de leur faire préparer pour ce voyage des hamacs à la mode du pays. En arrivant au camp royal, ils furent séparés suivant la différence de leurs nations, et pendant quelques jours ils furent assez maltraités; mais dans la première audience qu'ils obtinrent du roi, ce prince rejeta le mauvais accueil qu'on leur avait fait sur le trouble causé par la guerre, et leur promit qu'ils seraient plus satisfaits à l'avenir. En effet, peu de jours après, il leur accorda la liberté sans rançon, avec la permission de retourner dans leurs forts. Cependant ils ne purent obtenir la restitution de ce qu'on leur avait pris. Le roi fit présent de quelques esclaves aux gouverneurs anglais et français. Il les assura qu'après avoir bien établi ses conquêtes, son dessein était de faire fleurir le commerce, et de donner aux Européens des témoignages d'une considération particulière. Toute la conduite du conquérant nègre est d'un homme très-supérieur à l'idée que nous avons de ces barbares.

Snelgrave passa trois jours sur le rivage de Juida avec les Français et les Anglais des deux comptoirs, qui lui parurent fort embarrassés des circonstances. Il les quitta pour se rendre à Iakin, qui n'en est qu'à sept lieues à l'est, quoiqu'il y ait au moins trente milles de côtes. Cette rade a toujours servi de

port de mer au royaume d'Ardra. Elle est gouvernée par un prince héréditaire qui paye à cette couronne un tribut de sel. Lorsque le roi de Dahomay s'était rendu maître d'Ardra, ce gouverneur l'avait fait assurer de sa soumission, avec offre de lui payer le même tribut qu'au roi précédent. Cette conduite fut fort approuvée de Trouro Audati, et la sienne fait connaître quelle était sa politique. Quelques ravages qu'il eût exercés dans les pays qu'il avait subjugués, il jugea qu'après s'être ouvert le passage qu'il désirait jusqu'à la mer, il pourrait tirer quelque utilité des Iakins, qui entendaient fort bien le commerce, et que, par cette voie, il ne manquerait jamais d'armes et de poudre pour assurer ses conquêtes. D'ailleurs cette nation avait toujours été rivale des Juidas dans le commerce, et leur portait une haine invétérée, depuis qu'ils avaient attiré dans leur pays tout le commerce de Iakin; car les agrémens de Sabi et la douceur de l'ancien gouvernement avaient porté les Européens à fixer leurs établissemens dans cette ville.

Le lendemain, il vint un messager nègre, nommé Boutteno, qui dit à Snelgrave, en fort bon anglais, que ne l'ayant pu trouver à Juida, où il l'avait cherché par l'ordre du roi de Dahomay, il était venu à Iakin pour l'inviter à se rendre au camp, et l'assurer, de la part de sa majesté, qu'il y serait en sûreté et reçu avec toutes sortes de caresses. Snelgrave marqua de l'embarras à répondre; mais, apprenant que son refus pourrait avoir de fâcheuses

conséquences, il prit le parti de faire ce voyage, surtout lorsqu'il vit plusieurs blancs disposés à l'accompagner. Un capitaine hollandais, dont le vaisseau avait été détruit depuis peu par les Portugais, lui promit de le suivre. Le chef du comptoir hollandais d'Iakin résolut d'envoyer avec lui son écrivain pour offrir quelques présens au vainqueur. Le prince d'Iakin fit partir aussi son propre frère pour renouveler ses hommages au roi.

Le 8 avril, ils traversèrent dans des canots la rivière qui coule derrière Iakin. Leur cortége était composé de cent Nègres, et le messager leur servait de guide. Cet homme, qui avait été fait prisonnier avec Lamb, avait appris l'anglais dès son enfance, dans le comptoir de Juida. Ils furent accompagnés jusqu'au bord de la rivière par les habitans de la ville qui faisaient des vœux pour leur retour, dans l'opinion qu'ils avaient de la barbarie des Dahomays.

Après avoir passé la rivière, ils se mirent en chemin dans leurs hamacs, portés chacun par six Nègres qui se relevaient successivement à certaines distances; car deux hommes suffisent pour soutenir le bâton auquel le branle est attaché. Ils ne faisaient pas moins de quatre milles par heure; mais on était quelquefois obligé d'attendre ceux qui portaient le bagage. On ne trouve point de chariots à Iakin, et les chevaux n'y sont guère plus grands que des ânes; au reste, les chemins sont fort bons, et la perspective du pays aurait été très-agréable, si

l'on n'y eût aperçu de tous côtés les ravages de la guerre. On y voyait non-seulement les ruines de quantité de villes et de villages, mais les os des habitans massacrés qui couvraient encore la terre. Le premier jour, on dîna, sous des cocotiers, de diverses viandes froides dont on avait fait provision. Le soir, on fut obligé de coucher à terre, dans quelques mauvaises huttes qui étaient trop basses pour y pouvoir suspendre les hamacs. Tous les Nègres de la suite passèrent la nuit à l'air.

Le jour suivant, étant parti à sept heures du matin, le convoi se trouva, vers neuf heures, à un quart de mille du camp royal; on crut avoir fait, depuis Iakin, environ quarante milles. Là, un messager envoyé par le roi fit à Snelgrave et aux autres blancs les complimens de sa majesté. Il leur conseilla de se vêtir proprement : ensuite, les ayant conduits fort près du camp, il les remit entre les mains d'un officier de distinction qui portait le titre de grand capitaine. La manière dont cet officier les aborda leur parut fort extraordinaire. Il était environné de cinq cents soldats chargés d'armes à feu, d'épées nues, de boucliers et de bannières, qui se mirent à faire des grimaces et des contorsions si ridicules, qu'il n'était pas aisé de pénétrer leurs intentions. Elles devinrent encore plus obscures, lorsque le capitaine s'approcha d'eux avec quelques autres officiers, l'épée à la main et la secouant sur leurs têtes, ou leur en appuyant la pointe sur l'estomac, avec des sauts et des mouve-

mens désordonnés; à la fin, prenant un air plus composé, il leur tendit la main, les félicita de leur arrivée au nom du roi, et but à leur santé du vin de palmier, qui est fort commun dans le pays. Snelgrave et ses compagnons lui répondirent en buvant de la bière et du vin qu'ils avaient apportés. Ensuite, ils furent invités à se remettre en chemin, sous la garde de cinq cents Dahomays, au bruit continuel de leurs instrumens.

Le camp royal était auprès d'une fort grande ville, qui avait été la capitale du royaume d'Ardra, mais qui n'offrait plus qu'un affreux amas de ruines. L'armée victorieuse campait dans des tentes, composées de petites branches d'arbres et couvertes de paille, de la forme de nos ruches à miel, mais assez grandes pour contenir dix à douze soldats. Les blancs furent conduits d'abord sous de grands arbres, où l'on avait placé des chaises du butin de Juida pour les y faire asseoir à l'ombre. Bientôt ils virent des milliers de Nègres, dont la plupart n'avaient jamais vu de blancs, et que la curiosité amenait pour jouir de ce spectacle. Après avoir passé deux heures dans cette situation à considérer divers tours de souplesse dont les Nègres tâchaient de les amuser, ils furent menés dans une chaumière qu'on avait préparée pour eux. La porte en était fort basse; mais ils trouvèrent le dedans assez haut pour y suspendre leurs hamacs. Aussitôt qu'ils y furent entrés avec leur bagage, le grand capitaine, qui les avait accompagnés jusques-là,

laissa une garde à peu de distance, et se rendit auprès du roi pour lui rendre compte de sa commission. Vers midi, ils dressèrent leur tente au milieu d'une grande cour environnée de palissades, autour desquelles la populace s'empressa beaucoup pour les regarder. Mais ils dînèrent tranquillement, parce que le roi avait ordonné, sous peine de mort, que personne s'approchât d'eux sans la permission de la garde. Cette attention, pour leur sûreté, leur causa beaucoup de joie. Cependant ils furent tourmentés par une si prodigieuse quantité de mouches, que, malgré les soins continuels de leurs esclaves, ils ne pouvaient avaler un morceau qui ne fût chargé de cette vermine.

A trois heures après midi, le grand capitaine les fit avertir de se rendre à la porte royale. Ils virent en chemin deux grands échafauds sur lesquels on avait assemblé en piles un grand nombre de têtes de mort : c'était là que se formaient les mouches dont ils avaient reçu tant d'incommodité pendant leur dîner. L'interprète leur apprit que les Dahomays avaient sacrifié dans ce lieu à leurs divinités quatre mille prisonniers de Juida, et que cette exécution s'était faite il y avait environ trois semaines. Ce témoignage formel prouve sans réplique l'usage des sacrifices humains dans ces contrées.

La porte royale donnait entrée dans un grand clos de palissades, où l'on voyait plusieurs maisons

dont les murs étaient de terre. On fit asseoir les blancs sur des sellettes. Un officier leur présenta une vache, un mouton, quelques chèvres et d'autres provisions. Il ajouta, pour compliment, qu'au milieu du tumulte des armes, sa majesté ne pouvait pas satisfaire l'inclination qu'elle avait à les mieux traiter. Ils ne virent pas le roi ; mais sortant de la cour, après y avoir promené quelque temps leurs yeux, ils furent surpris d'apercevoir à la porte une file de quarante Nègres, grands et robustes, le fusil sur l'épaule et le sabre à la main, chacun orné d'un grand collier de dents d'hommes, qui leur pendaient sur l'estomac et autour des épaules. L'interprète leur apprit que c'étaient les héros de la nation, auxquels il était permis de porter les dents des ennemis qu'ils avaient tués : quelques-uns en avaient plus que les autres ; ce qui faisait une différence de degrés dans l'ordre même de la valeur. La loi du pays défendait, sous peine de mort, de se parer d'un si glorieux ornement sans avoir prouvé devant quelques officiers chargés de cet emploi, que chaque dent venait d'un ennemi tué sur le champ de bataille. Snelgrave pria l'interprète de leur faire un compliment de sa part, et de leur dire qu'il les regardait comme une compagnie de braves gens : ils répondirent qu'ils estimaient beaucoup les blancs.

Ce fut le lendemain qu'ils reçurent ordre de se préparer pour l'audience du roi. Ils furent conduits dans la même cour qu'ils avaient vue le jour

précédent; sa majesté y était assise, contre l'usage du pays, sur une chaise dorée qui s'était trouvée entre les dépouilles du palais de Juida. Trois femmes soutenaient de grands parasols au-dessus de sa tête pour le garantir de l'ardeur du soleil, et quatre autres femmes étaient debout derrière lui, le fusil sur l'épaule; elles étaient toutes fort proprement vêtues depuis la ceinture jusqu'en bas, suivant l'usage de la nation, où la moitié supérieure du corps est toujours nue; elles portaient au bras des cercles d'or d'un grand prix, des joyaux sans nombre autour du cou, et de petits ornemens du pays entrelacés dans leur chevelure. Ces parures de tête sont des cristaux de diverses couleurs, qui viennent de fort loin dans l'intérieur de l'Afrique, et qui paraissent une espèce de fossiles. Les Nègres en font le même cas que nous faisons des diamans.

Le roi était vêtu d'une robe à fleurs d'or qui lui tombait jusqu'à la cheville du pied. Il avait sur la tête un chapeau d'Europe brodé en or, et des sandales aux pieds. On avertit les blancs de s'arrêter à vingt pas de la chaise. A cette distance, sa majesté leur fit dire par l'interprète, qu'elle se réjouissait de leur arrivée. Ils lui firent une profonde révérence, la tête découverte. Alors, ayant assuré Snelgrave de sa protection, elle donna ordre qu'on présentât des chaises aux étrangers. Ils s'assirent. Le roi but à leur santé, et leur ayant fait apporter des liqueurs, il leur donna permission de boire à la sienne.

On amena le même jour au camp plus de huit cents captifs, d'une région nommée Teffo, à six journées de distance. Tandis que le roi de Dahomay faisait la conquête de Juida, ces peuples avaient attaqué cinq cents hommes de ses troupes, qu'il avait donnés pour escorte à douze de ses femmes pour les reconduire dans le pays de Dahomay avec quantité de richesses. Les Teffos ayant mis l'escorte en déroute, avaient tué les douze femmes, et s'étaient saisis de leur trésor. Mais, après la conquête de Juida, le roi s'était hâté de détacher une partie de son armée pour tirer vengeance de cette insulte.

Il se fit amener les prisonniers dans sa cour. Le roi en choisit un grand nombre pour les sacrifier à ses fétiches; le reste fut destiné à l'esclavage. Cependant tous les soldats de Dahomay, qui avaient eu part à cette prise, reçurent des récompenses qui leur furent distribuées sur-le-champ par les officiers du roi. On leur paya, pour chaque esclave mâle, la valeur de vingt schelings (24 francs) en cauris, et celle de dix schelings pour chaque femme et chaque enfant. Les mêmes soldats apportèrent au milieu de la cour plusieurs milliers de têtes enfilées dans des cordes. Chacun en avait sa charge; et les officiers qui les reçurent leur payèrent la valeur de cinq schelings pour chaque tête. Ensuite d'autres Nègres emportaient tous ces horribles monumens de la victoire, pour en faire un amas près du camp. L'interprète dit à Snelgrave que le des-

sein du roi était d'en composer un trophée de longue mémoire.

Pendant que ce prince parut dans la cour, tous les grands de la nation se tinrent prosternés sans pouvoir approcher de sa chaise plus près de vingt pas. Ceux qui avaient quelque chose à lui communiquer commençaient par baiser la terre, et parlaient ensuite à l'oreille d'une vieille femme, qui allait expliquer leurs désirs au roi, et qui leur rapportait sa réponse. Il fit présent à plusieurs de ses officiers et de ses courtisans d'environ deux cents esclaves. Cette libéralité royale fut proclamée à haute voix dans la cour, et suivie des applaudissemens de la populace, qui attendait autour des palissades l'heure du sacrifice. Ensuite on vit arriver deux Nègres qui portaient un assez grand tonneau rempli de diverses sortes de grains. Snelgrave jugea qu'il ne contenait pas moins de dix gallons (1). Après l'avoir placé à terre, les deux Nègres se mirent à genoux, et mangeant le grain à poignées, ils avalaient tout en peu de minutes. Snelgrave apprit de l'interprète que cette cérémonie ne se faisait que pour amuser le roi, et que les acteurs ne vivaient pas long-temps, mais qu'ils ne manquaient jamais de successeurs. Cette étrange espèce de flatterie et de bassesse imbécille peut paraître moins inconcevable dans une nation barbare, avilie et malheureuse; mais si, dans notre Europe, où l'on

(1) Un gallon est une mesure évaluée environ huit pintes.

connaît mieux l'usage et le prix de la vie, si dans une cour très-polie on avait vu des exemples d'une adulation à peu près de la même espèce et du même danger, ne faudrait-il pas convenir que l'air qu'on respire dans les cours est mortel à la raison ?

Après le dîner, le frère du prince de Iakin vint, à la tête des blancs, dans un si grand effroi, que de noir, sa pâleur le rendait basané. Il avait rencontré en chemin les Teffos qui devaient être sacrifiés, et leurs cris lamentables l'avaient jeté dans ce désordre. Les Nègres de la côte ont en horreur ces excès de cruauté, et détestent surtout les festins de chair humaine. Ce barbare usage était familier aux Dahomays; car, lorsque Snelgrave reprocha dans la suite aux peuples de Juida le découragement qui leur avait fait prendre la fuite, ils répondirent qu'il était impossible de résister à des cannibales dont il fallait s'attendre à devenir la pâture; et leur ayant répliqué qu'il importait peu après la mort d'être dévorés par des hommes ou par des vautours, qui sont en grand nombre dans le pays, ils secouaient les épaules, en frémissant de la seule pensée d'être mangés par des créatures de leur espèce, et protestant qu'ils redoutaient moins toute autre mort. Le frère du prince d'Iakin paraissait inquiet pour sa propre sûreté, parce qu'il n'avait point été reçu à l'audience du roi; mais Snelgrave et le capitaine hollandais obtinrent du chef des prêtres la liberté d'assister à la cérémonie. Elle fut exécutée sur quatre petits échafauds, élevés d'environ cinq pieds

au-dessus de la terre. La première victime fut un beau Nègre de cinquante ou soixante ans, qui parut les mains liées derrière le dos. Il se présenta d'un air ferme et sans aucune marque de douleur ou de crainte. Un prêtre dahomay le retint quelques momens debout près de l'échafaud, et prononça sur lui quelques paroles mystérieuses : ensuite il fit un signe à l'exécuteur qui était derrière la victime, et qui, d'un seul coup de sabre, sépara la tête du corps. Toute l'assemblée poussa un grand cri. La tête fut jetée sur l'échafaud ; mais le corps, après avoir été quelque temps à terre pour laisser au sang le temps de couler, fut emporté par des esclaves, et jeté dans un lieu voisin du camp. L'interprète dit à Snelgrave que la tête était pour le roi, le sang pour les fétiches, et le corps pour le peuple.

Le sacrifice fut continué avec les mêmes formalités pour chaque victime. Snelgrave observa que les hommes se présentaient courageusement à la mort ; mais les cris des femmes et des enfans s'élevaient jusqu'au ciel, et lui causèrent à la fin tant d'horreur, qu'il ne put se défendre de quelque effroi pour lui-même. Il s'efforça néanmoins de prendre un visage assuré, et d'éviter tout ce que les vainqueurs auraient pu prendre pour une condamnation de leurs cruautés ; mais il cherchait, avec le Hollandais, quelque occasion de se retirer sans être aperçu. Tandis qu'ils étaient dans cette violente situation, un colonel dahomay, qu'ils avaient vu à

Iakin, s'approcha d'eux, et leur demanda ce qu'ils pensaient du spectacle. Snelgrave lui répondit qu'il s'étonnait de voir sacrifier tant d'hommes sains, qui pouvaient être vendus avec avantage pour le roi et pour la nation. Le colonel lui dit que c'était l'ancien usage des Dahomays, et qu'après une conquête, le roi ne pouvait se dispenser d'offrir à leur dieu un certain nombre de captifs qu'il était obligé de choisir lui-même; qu'ils se croiraient menacés de quelque malheur s'ils négligeaient une pratique si respectée, et qu'ils n'attribuaient leurs dernières victoires qu'à leur exactitude à l'observer; que la raison qui faisait choisir particulièrement les vieillards pour victimes, était purement politique; que l'âge et l'expérience leur faisant supposer plus de sagesse et de lumières qu'aux jeunes gens, on craignait que, s'ils étaient conservés, ils ne formassent des complots contre leurs vainqueurs, et qu'ayant été les chefs de leur nation, ils ne pussent jamais s'accoutumer à l'esclavage. Il ajouta qu'à cet âge, d'ailleurs, les Européens ne seraient pas fort empressés à les acheter, et qu'à l'égard des jeunes gens qui se trouvaient au nombre des victimes, c'était pour servir, dans l'autre monde, les femmes du roi que les Teffos avaient massacrées.

Snelgrave concluant, dans cette dernière explication, que les Dahomays avaient quelque idée d'un état futur, demanda au colonel quelle opinion il se formait de Dieu. Il n'en tira qu'une réponse confuse, mais dont il crut pouvoir recueillir que ces barbares

reconnaissent un dieu invisible qui les protége, et qui est subordonné à quelque autre dieu plus puissant. « Ce grand dieu, lui dit le colonel, est peut-« être celui qui a communiqué aux blancs tant « d'avantages extraordinaires; mais puisqu'il ne lui « a pas plu de se faire connaître à nous, nous « nous contentons, ajouta-t-il, de celui que nous « adorons. »

Le lendemain, Snelgrave vit le frère du prince d'Iakin qui avait obtenu la permission de paraître devant le roi, et qui revenait charmé de cette faveur. Il avait été traité si humainement, qu'il ne lui restait aucune crainte d'être mangé par les Dahomays; mais il paraissait pénétré d'horreur en racontant les circonstances de l'horrible festin qui s'était fait la nuit précédente. Les corps des Teffos avaient été bouillis et dévorés. Snelgrave eut la curiosité de se transporter dans le lieu où ils les avait vus. Il n'y restait plus que les traces du sang, et son interprète lui dit en riant que les vautours avaient tout enlevé. Cependant comme il était fort étrange qu'on ne vît pas du moins quelques os de reste, il demanda quelque explication. L'interprète lui répondit alors plus sérieusement, que les prêtres avaient distribué les cadavres dans chaque partie du camp, et que les soldats avaient passé toute la nuit à les manger. Voilà donc les Dahomays reconnus anthropophages; mais le voyageur Atkins, qui n'en admet point, prétend que Snelgrave s'est laissé tromper.

Snelgrave n'ose donner cette étrange barbarie pour une vérité, parce qu'il ne la rapporte pas sur le témoignage de ses propres yeux; mais il laisse juger à ses lecteurs si elle n'est pas bien confirmée par un autre récit qu'il tient lui-même d'un fort honnête homme, Robert Moore, alors chirurgien de *l'Italienne*, grande frégate de la Compagnie anglaise. Ce bâtiment arriva dans la rade de Juida, tandis que Snelgrave était à Iakin. Le capitaine John Dagge, qui le commandait, se trouvant indisposé, envoya Robert Moore au camp du roi de Dahomay, avec des présens pour ce prince. Moore eut la curiosité de parcourir le camp, et passant au marché, il y vit vendre publiquement de la chair humaine. Snelgrave, à qui Moore raconta ce qu'il avait vu, n'alla point chercher ce spectacle au marché; mais il est persuadé que si sa curiosité l'eût conduit du même côté, il y aurait vu la même chose. Il est assez singulier qu'il n'ait pas eu cette curiosité.

Snelgrave apprit d'un portugais mulâtre établi dans ce pays, que plusieurs seigneurs fugitifs, dont les pères avaient été vaincus et décapités par le roi de Dahomay, s'étaient retirés sous la protection du roi d'Yo, et l'avaient engagé, par leurs instances, à déclarer la guerre à leur vainqueur. Il s'était mis en campagne immédiatement après la conquête d'Ardra. Le roi de Dahomay, quittant aussitôt cette ville, avait marché au-devant de lui avec toutes ses forces, qui n'étaient composées que d'infanterie.

Comme ses ennemis, au contraire, n'avaient que de la cavalerie, il avait eu d'abord quelque chose à souffrir dans un pays ouvert, où les flèches, les javelines et le sabre faisaient de sanglantes exécutions. Mais une partie de ses soldats étant armés de fusils, le bruit des moindres décharges effraya tellement les chevaux, que le roi d'Yo ne put les attaquer une seule fois avec vigueur. Cependant les escarmouches avaient déjà duré quatre jours, et l'infanterie de Dahomay commençait à se rebuter d'une si longue fatigue, lorsque le roi eut recours à ce stratagème. Il avait avec lui quantité d'eau-de-vie qu'il fit placer dans une ville voisine de son camp; il y mit aussi, comme en dépôt, un grand nombre de marchandises; et, se retirant pendant la nuit, il feignit de s'éloigner avec toute son armée. Celle d'Yo ne douta point qu'il n'eût pris la fuite; elle entra dans la ville, et tombant sur l'eau-de-vie, dont elle but d'autant plus avidement que cette liqueur est très-rare dans le pays d'Yo, elle se ressentit bientôt de ses pernicieux effets. Le sommeil de l'ivresse mit les plus braves hors d'état de se défendre, tandis que le roi de Dahomay, bien instruit par ses espions, revint sur ses pas avec la dernière diligence, et trouvant ses ennemis dans ce désordre, n'eut pas de peine à les tailler en pièces. Il s'en échappa néanmoins une grande partie à l'aide de leurs chevaux. Le Portugais mulâtre ajoutait que, dans leur fuite, ils avaient pris deux chevaux qui étaient dans sa cour, et que les vain-

queurs en avaient enlevé un grand nombre. Cependant il avait reconnu, disait-il, que les Dahomays craignaient beaucoup une seconde invasion, et qu'ils redoutaient extrêmement la cavalerie. Depuis sa victoire, leur roi n'avait pas fait difficulté d'envoyer des présens considérables à celui d'Yo, pour l'engager à demeurer tranquille dans ses états. Mais si la guerre recommençait, et s'ils étaient abandonnés par la fortune, ils étaient déjà résolus de se retirer vers les côtes de la mer, où ils étaient sûrs que leurs ennemis n'oseraient jamais les poursuivre. On savait que le fétiche national des Yos était la mer même, et que leurs prêtres leur défendant, sous peine de mort, d'y jeter les yeux, ils ne s'exposeraient point à vérifier une menace si terrible.

Le jour suivant, Snelgrave et ses compagnons furent avertis de se rendre à l'audience du roi. En arrivant dans la première cour, où ils n'avaient encore vu le roi qu'en public, on les pria de s'arrêter un moment. Ce prince ayant appris qu'ils lui apportaient des présens, avait désiré de voir ce qu'ils avaient à lui offrir avant qu'ils fussent introduits. Ils n'attendirent pas long-temps. On les conduisit dans une petite cour, au fond de laquelle sa majesté était assise, les jambes croisées, sur un tapis de soie. Sa parure était fort riche; mais il avait peu de courtisans autour de lui. Il demanda aux blancs, d'un ton fort doux, comment ils se portaient; et, faisant étendre près de lui deux belles nattes, il leur fit signe de s'asseoir; ils obéirent,

en apprenant de l'interprète que c'était l'usage du pays.

Le roi demanda aussitôt à Snelgrave quel était le commerce qui l'avait amené sur les côtes de Guinée; et ce capitaine lui ayant répondu qu'il venait pour le commerce des esclaves, et qu'il espérait beaucoup de la protection de sa majesté, il lui promit de le satisfaire, mais après que les droits seraient réglés. Là-dessus, il lui dit de s'adresser à Zuinglar, un de ses officiers, qui était présent, et que Snelgrave avait connu à Juida, où il avait fait, pendant plusieurs années, les affaires de la cour de Dahomay. Cet officier, prenant la parole au nom de son maître, déclara que, malgré ses droits de conquérant, il ne mettrait pas plus d'impôt sur les marchandises qu'on n'était accoutumé d'en payer au roi de Juida. Snelgrave répondit que, sa majesté étant un prince beaucoup plus puissant que celui de Juida, on espérait qu'il exigerait moins des marchands. Cette objection parut embarrasser Zuinglar : il balançait sur sa réponse; mais le roi, qui se faisait expliquer jusqu'au moindre mot par l'interprète, répondit lui-même, qu'étant en effet un plus grand prince, il devait exiger davantage. « Mais, ajouta-t-il d'un air gracieux, comme vous « êtes le premier capitaine anglais que j'aie jamais « vu, je veux vous traiter comme une jeune mariée « à laquelle on ne refuse rien. » Snelgrave fut si surpris de ce tour d'expression, que, regardant l'interprète, il l'accusa d'y avoir changé quelque

chose. Mais le roi, flatté de son étonnement, recommença sa réponse dans les mêmes termes, et lui promit que ses actions ne démentiraient pas ses paroles. Alors Snelgrave, encouragé par tant de faveurs, prit la liberté de représenter que la plus sûre voie pour faire fleurir le commerce, était d'imposer des droits légers, et de protéger les Anglais, non-seulement contre les larcins des Nègres, mais encore contre les impositions arbitraires des seigneurs. Il ajouta que, pour avoir négligé ces deux points, le roi de Juida avait fait beaucoup de tort au commerce de son pays. Sa majesté prit fort bien ce conseil, et demanda ce que les Anglais souhaitaient de lui payer. Snelgrave répondit que, pour les satisfaire et leur inspirer autant de zèle que de reconnaissance, il fallait n'exiger d'eux que la moitié de ce qu'ils payaient au roi de Juida. Cette grâce fut accordée sur-le-champ. Le roi, pour mettre le comble à ses bontés, ajouta qu'il était résolu de rendre le commerce florissant dans toute l'étendue de ses états; qu'il s'efforcerait de garantir les blancs des injustices dont ils se plaignaient, et que Dieu l'avait choisi pour punir le roi de Juida et son peuple de toutes les bassesses dont ils s'étaient rendus coupables à l'égard des blancs et des noirs. Cette audience dura cinq heures, et Snelgrave en rapporta une très-grande idée de l'Alexandre d'Afrique.

Le lendemain, les blancs furent appelés de fort bonne heure à la porte royale, où les officiers du

roi leur déclarèrent que ce prince ne pouvait les voir de tout le jour, parce que c'était la fête de son fétiche; mais qu'il leur faisait présent de quelques esclaves et de quantité de provisions; qu'ils pouvaient faire fond sur toutes ses promesses, retourner à Iakin quand ils le souhaiteraient, et finir tranquillement leurs affaires sous sa protection. Ils trouvèrent à leur retour les esclaves et les provisions qui les attendaient. On distribua, de la part du roi, des pagnes assez propres aux Nègres de leur cortége, avec une petite somme d'argent.

Dans le cours de l'après-midi, ils virent passer devant la porte royale le reste de l'armée qui revenait du pays des Teffos. Ce corps de troupes marchait avec plus d'ordre que Snelgrave n'en avait jamais vu parmi les Nègres et parmi ceux mêmes de la côte d'Or, qui passent pour les meilleurs soldats de tous les pays de l'Afrique. Il était composé de trois mille hommes de milice régulière, suivis d'une multitude d'environ dix mille autres Nègres, pour le transport du bagage, des provisions et des têtes de leurs ennemis. Chaque compagnie avait ses officiers et ses drapeaux : leurs armes étaient le mousquet, le sabre et le bouclier. En passant devant la porte royale, ils se prosternèrent successivement et baisèrent la terre; mais ils se relevaient avec une vitesse et une agilité surprenantes. La place, qui était devant la porte, avait quatre fois autant d'étendue que celle de la tour de Londres. Ils y firent l'exercice à la vue d'un nom-

bre incroyable de spectateurs, et dans l'espace de deux heures ils firent au moins vingt décharges de leur mousqueterie.

Snelgrave, paraissant étonné de cette multitude de Nègres qui étaient à la suite des troupes, apprit de l'interprète que le roi donnait à chaque soldat un jeune élève de la nation, entretenu aux dépens du public, pour les former d'avance aux fatigues de la guerre, et que la plus grande partie de l'armée présente avait été élevée de cette manière. L'auteur en eut moins de peine à comprendre comment le roi de Dahomay avait étendu si loin ses conquêtes avec des troupes si régulières et tant de politique. Il est certain que cette institution ferait honneur aux peuples les mieux civilisés.

De retour au comptoir d'Iakin, il eut à se plaindre des Nègres du pays et de leur prince; il essuya beaucoup d'affronts et de perfidies. Heureusement pour lui, le grand capitaine de Dahomay fut envoyé par son maître pour mettre l'ordre dans le pays d'Iakin. Les blancs, qui étaient sous la protection de son maître, furent bientôt vengés. Il entendit leurs plaintes. Les coupables furent chargés de chaînes et conduits au camp royal. Snelgrave eut la satisfaction de voir dans ce nombre un Nègre qui l'avait menacé du bout de son fusil. Cet insolent, et deux de ses compagnons qui avaient traité fort outrageusement les Anglais, eurent la tête coupée par l'ordre du roi, les autres furent retenus longtemps dans les fers, et réduits au pain et à l'eau,

dans la cour même du roi, où ils étaient exposés à toutes les injures de l'air.

Le jour qui suivit l'arrivée du grand capitaine, tous les blancs se réunirent pour lui offrir leurs présens : il dîna le lendemain avec eux dans le comptoir de Snelgrave. De tous les Nègres de son cortége, il n'en fit asseoir qu'un à table, avec le prince d'Iakin et lui. Snelgrave observe qu'ayant pris beaucoup de plaisir à manger du jambon et du pâté à l'anglaise, il demanda comment ces deux mets étaient préparés. On lui répondit que le détail en serait trop long ; mais que, de la manière dont ils l'étaient, ils pouvaient se conserver six mois, malgré la chaleur du pays : c'était assurer beaucoup. Snelgrave ayant ajouté que le pâté était de la main de sa femme, le grand capitaine voulut savoir combien il avait de femmes, et rit beaucoup en apprenant qu'il n'en avait qu'une. « J'en ai cinq cents, lui « dit-il, et je souhaiterais que, dans ce nombre, il « y en eût cinquante qui sussent faire d'aussi bons « pâtés. » On servit ensuite des bananes et d'autres fruits du pays sur de la vaisselle de Delft. Cette sorte de faïence lui parut si belle, qu'il pria Snelgrave de lui donner l'assiette sur laquelle il avait mangé, avec le couteau et la fourchette dont il s'était servi. Non-seulement Snelgrave lui accorda ce qu'il demandait, mais il y joignit tous les couverts qui étaient sur la table. Au même instant, les Nègres enlevèrent le service avec tant de précipitation, qu'ils faillirent briser une partie de la vaisselle.

Snelgrave fit ajouter à ce présent quelques pots et quelques gobelets.

Lorsqu'on avait commencé à manger, les principaux officiers du grand capitaine, qui étaient debout derrière sa chaise, lui dérobaient de temps en temps sur son assiette un morceau de jambon ou de volaille. Snelgrave, qui s'en était aperçu, lui dit que les vivres ne leur manqueraient pas, et que ce n'était pas l'usage en Europe de laisser partir affamés les gens de ceux qu'on invitait à dîner : cet usage est changé. Alors les Nègres prirent confiance à cette promesse. On but beaucoup après le festin; et de plusieurs sortes de liqueurs, le grand capitaine donna la préférence au punch.

Malgré les louanges que Snelgrave donne au conquérant nègre, ce qu'il raconte dans la relation d'un second voyage qu'il fit deux ans après à Iakin, prouve que, si ce barbare avait plus d'astuce et de fermeté que ses compatriotes, il était encore éloigné des principes d'une saine politique.

Ce prince ayant conquis en peu d'années et ravagé divers pays, on a déjà remarqué que les fils du roi d'Ouymey, et plusieurs autres princes dont il avait fait décapiter les pères, s'étaient retirés fort loin dans les terres, sous la protection des Yos, nation puissante et guerrière. Après la défaite d'Ossous, le roi de Juida trouva le moyen d'implorer le secours du roi des Yos; et les sollicitations des autres princes se joignant aux siennes, ils obtinrent de ce grand monarque une armée considérable pour fon-

dre ensemble sur le roi de Dahomay, qui était regardé comme l'ennemi et le destructeur du genre humain. Les Yos ne combattant qu'à cheval, et leur pays étant fort éloigné au nord-ouest, ils ne peuvent marcher vers le sud que dans la saison du fourrage. Le roi de Dahomay fut bientôt informé de leur approche. Il avait éprouvé dans une autre guerre les désavantages de son armée, qui n'était composée que d'infanterie. La crainte du sort qu'il avait fait éprouver à tous ses voisins lui fit prendre la résolution d'enterrer toutes ses richesses, de brûler ses villes, et de se retirer dans les bois avec tous ses sujets. C'est la ressource ordinaire des Nègres lorsqu'ils désespèrent de la victoire. Comme ils n'ont point de places fortes, ceux qui sont maîtres de la campagne ne trouvent point de résistance dans toute l'étendue des plus grands états.

Ainsi, le roi de Dahomay trompa l'espérance de ses ennemis. Les Yos le cherchèrent long-temps; il était enfoncé dans l'épaisseur des bois. Enfin la saison des pluies les força de se retirer; et les Dahomays sortant de leurs retraites, rebâtirent tranquillement leurs villes.

Ce fut vers le même temps, c'est-à-dire au commencement de juillet 1729, que le gouverneur Wilson, quittant le pays de Juida, laissa M. Testesole pour lui succéder. Il y avait plusieurs années que ce nouveau chef du comptoir anglais demeurait en Guinée, et l'expérience aurait dû suppléer seule à ce qui lui manquait du côté de la prudence et de

la modération. Quoiqu'il eût fait plusieurs visites au roi de Dahomay dans son camp, et qu'il y eût été reçu avec beaucoup de caresses, l'opinion qu'il se forma de la faiblesse de ce prince, en le voyant si long-temps disparaître à la vue des Yos, lui fit naître le dessein de rétablir le roi de Juida sur le trône. Il fut secondé par les Popos, qui souhaitaient beaucoup de relever leur ancien commerce. Ils levèrent ensemble une armée de quinze mille hommes, qui vint se camper près des forts européens, sous le commandement des rois de Juida et d'Ossous.

Le roi de Dahomay, qui s'occupait alors de la réparation de ses villes, ignora long-temps cette entreprise, et ne l'apprit pas sans une extrême inquiétude. Il avait perdu une partie de ses troupes pendant qu'il était enseveli dans le fond des forêts, et depuis peu il avait envoyé le reste de divers côtés pour enlever des esclaves. Cependant il trouva le moyen de se délivrer du péril par un stratagème fort heureux.

Il fit rassembler un grand nombre de femmes qu'il vêtit et qu'il arma comme autant de soldats. Il en forma des compagnies, auxquelles il donna des officiers, des enseignes et des tambours. Cette armée se mit en marche, avec la seule précaution de placer quelques hommes aux premiers rangs, pour tromper mieux l'ennemi. La surprise des Juidas, à l'approche d'une armée si nombreuse, se changea bientôt en une si grande frayeur, que, prenant la fuite, ils

abandonnèrent honteusement leur roi et leurs alliés. Ce prince fit en vain toutes sortes d'efforts pour les arrêter, jusqu'à tourner contre eux sa lance et blesser au visage tous ceux qu'il rencontrait dans sa fureur. Les femmes des Dahomays, profitant de la consternation pour s'avancer avec beaucoup d'audace, il n'eut pas d'autre ressource que de se précipiter dans le fossé du fort anglais, qu'il traversa par le secours de ses deux fils; et montant pardessus le mur, il se déroba heureusement à la poursuite de ses ennemis. Mais une grande partie de ses gens périt par la main des femmes, et la plupart des autres furent faits prisonniers.

Cet événement jeta le gouverneur anglais dans quelque embarras. Cependant il persuada au roi fugitif de quitter le fort dès la même nuit, et de retourner dans ses îles désertes et stériles. Mais le roi de Dahomay n'apprit pas moins que c'était lui qui avait suscité la révolte; son ressentiment fut égal à l'injure. Il laissa une petite armée à Sabi, et retournant dans ses états, il fit un accueil si favorable à tous les brigands de diverses nations qui voulurent entrer dans ses troupes, que, dans l'espace de quelques mois, il se trouva aussi puissant qu'à l'arrivée des Yos. Mais, malgré son habileté, qui lui donnait beaucoup d'avantage sur tous les princes nègres, il avait commis deux fautes irréparables. Quoiqu'il se trouvât le maître absolu d'un pays immense, ses ravages et ses cruautés en avaient détruit ou chassé tous les habitans. Ainsi, manquant

de sujets, il n'était grand roi que de nom. En second lieu, sous prétexte de vouloir repeupler ses états, il avait promis à tous les anciens habitans qui retourneraient dans leur patrie, la liberté d'y jouir de tous leurs priviléges, en lui payant un certain tribut. Cette espérance en avait ramené plusieurs milliers dans le royaume d'Ardra. Mais, soit qu'il n'eût pensé qu'à les tromper, soit que l'ardeur du gain lui fît oublier ses propres vues, à peine eurent-ils commencé à s'établir, que, par une noire trahison, il fondit sur eux, et prit ou tua tous ceux qui ne purent se sauver par la fuite. Cette dévastation ruina presque entièrement le royaume de Juida.

Testesole, n'espérant plus de réconciliation avec le roi de Dahomay, cessa de garder des ménagemens, et porta l'insulte jusqu'à faire donner des coups de fouet à l'un de ses principaux officiers. Aux plaintes que le Nègre fit de cette indignité, il répondit que sa résolution était de traiter le roi de même, lorsqu'il tomberait entre ses mains. Un outrage si sanglant et le discours qui l'avait suivi furent rapportés à ce prince, qui, dans l'étonnement de cette conduite, dit avec beaucoup de modération : « Il faut que cet homme ait un fonds de haine « naturelle contre moi, car autrement il ne pour- « rait avoir si tôt oublié les bontés que j'ai eues pour « lui. »

Cependant il donna ordre à ses gens d'employer l'adresse pour se saisir de lui, et l'occasion s'en offrit bientôt dans une visite que Testesole rendit aux

Français. Les Dahomays environnèrent le comptoir, et demandèrent le gouverneur anglais. Comme il n'y avait aucune espérance de résister par la force, les Français se hâtèrent de le cacher dans une armoire, et répondirent qu'il était déjà sorti. Mais les Dahomays furieux cassèrent le bras d'un coup de pistolet au chef du comptoir, forcèrent l'entrée, et trouvèrent Testesole dans sa retraite, d'où l'ayant tiré brutalement, ils lui lièrent les mains et les pieds, et le portèrent à leur roi dans un hamac. Ce prince refusa de le voir; mais peu de jours après, il l'envoya dans la ville de Sabi, qui n'est qu'à trois ou quatre milles du fort. Là, on lui fit entendre que, s'il voulait écrire à ceux qui commandaient dans son absence, et faire venir pour sa rançon plusieurs marchandises qu'on lui nomma, il obtiendrait aussitôt la liberté. Mais lorsque les marchandises furent arrivées, au lieu de le renvoyer libre, on l'attacha par les pieds et les mains, le ventre à terre, entre deux pieux; on lui fit aux bras et au dos, aux cuisses et aux jambes, quantité d'incisions où l'on mit du jus de limon mêlé de poivre et de sel; ensuite on lui coupa la tête, et le corps divisé en pièces fut rôti sur les charbons et mangé.

Peu d'années après, les peuples d'Iakin s'étant soulevés contre le Dahomay, pendant qu'ils le croyaient occupé à une guerre étrangère, il fondit brusquement sur eux, les tailla en pièces, brûla les villes et villages, et tous les comptoirs euro-

péens furent enveloppés dans l'incendie général. Les chefs furent amenés prisonniers et rachetés par la Compagnie d'Afrique. Tout prouve que les établissemens lointains ont été et seront même encore sujets à bien des révolutions; mais il n'est pas moins évident que les cruautés de Dahomay, exercées contre ses sujets, ruinèrent ses états et son commerce.

Tant de guerres et de révoltes l'avaient rendu encore plus cruel; la défiance et les soupçons ne l'abandonnaient plus. Les blancs même se ressentaient de l'altération de son caractère. Un si long commerce avec les marchands de l'Europe n'avait jamais eu le pouvoir de faire perdre à ce prince ni à sa nation le fonds de férocité par lequel ils ressemblaient à tous les Nègres. Un jour que le conseil royal avait demandé au roi un vigoureux captif qui lui fut accordé, l'usage que ces graves conseillers firent de leur esclave, fut de le tuer et d'en faire un festin.

Snelgrave donne des leçons utiles sur la manière de traiter les Nègres dans la traversée, et sur les moyens de prévenir ces révoltes si fréquentes et quelquefois si dangereuses, mais qui, finissant toujours par la mort de ces malheureux esclaves, ne peuvent être regardées que comme une agonie terrible de l'humanité souffrante et dégradée qui soulève ses fers, retombe, et meurt sans pouvoir les briser.

Les séditions sur les vaisseaux viennent presque

toujours des mauvais traitemens que les Nègres reçoivent des matelots. Snelgrave s'était fait une méthode pour les conduire; il ne croit pas qu'il y en ait de plus sûre, quoiqu'elle ne lui ait pas toujours réussi. Comme leur première défiance est qu'on ne les ait achetés que pour les manger, et que cette opinion paraît fort répandue dans toutes les nations intérieures, il commençait par leur déclarer qu'ils devaient être sans crainte pour leur vie; qu'ils étaient destinés à cultiver tranquillement la terre, ou à d'autres exercices qui ne surpassaient par leurs forces; que si quelqu'un les maltraitait sur le vaisseau, ils obtiendraient justice en portant leurs plaintes à l'interprète; mais que, s'ils commettaient eux-mêmes quelque désordre, ils seraient punis sévèrement.

A mesure qu'on achète les Nègres, on les enchaîne deux à deux; mais les femmes et les enfans ont la liberté de courir dans le vaisseau; et lorsqu'on a perdu de vue les côtes, on ôte même les chaînes aux hommes.

Ils reçoivent leur nourriture deux fois par jour. Dans le beau temps, on leur permet d'être sur le tillac depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit. Tous les lundis, on leur donne des pipes et du tabac, et leur joie marque assez, en recevant cette faveur, que c'est une de leurs plus grandes consolations dans leur misère. Les hommes et les femmes sont logés séparément, et leurs loges sont nettoyées soigneusement tous les jours. Avec ces attentions,

qui doivent être soutenues constamment, Snelgrave a reconnu qu'un capitaine bien disposé conduit facilement la plus grande cargaison de Nègres.

La première sédition dont Snelgrave ait été témoin arriva dans son premier voyage, en 1704, sur *l'Aigle* de Londres, commandé par son père. Ils avaient à bord quatre cents Nègres du vieux Callabar; leur bâtiment était encore dans la rivière de ce nom, et de vingt-deux blancs qui restaient capables de service, une partie des autres étant mort, et le reste accablé de maladies, il s'en trouvait douze absens pour faire la provision d'eau et de bois. Les Nègres remarquèrent fort bien toutes ces circonstances, et concertèrent ensemble les moyens d'en profiter. La sédition commença immédiatement avant le souper; mais comme ils étaient encore liés deux à deux, et qu'on avait eu soin d'examiner leurs fers soir et matin, les Anglais dûrent leur salut à cette sage précaution. La garde n'était composée que de trois blancs armés de coutelas; un des trois, qui était sur le gaillard d'avant, aperçut plusieurs Nègres qui, s'étant approchés du contre-maître, se saisissaient de lui pour le précipiter dans les flots : il fondit sur eux, et leur fit quitter prise; mais tandis que le contre-maître courut à ses armes, son défenseur fut saisi lui-même, et serré de si près, qu'il ne put se servir de son sabre. Snelgrave était alors dans le tremblement de la fièvre, et retenu au lit depuis plusieurs jours. Au bruit qui se fit entendre, il prit deux pis-

tolets, et montant en chemise sur le tillac, il rencontra son père et le contre-maître, auxquels il donna ces deux armes. Ils allèrent droit aux Nègres, en les menaçant de la voix; mais ces furieux ne continuèrent pas moins de presser la sentinelle, quoiqu'ils n'eussent encore pu lui arracher son sabre, qui tenait au poignet par une petite chaîne, et que leurs efforts pour le pousser dans la mer n'eussent pas mieux réussi, parce qu'il en tenait deux qui ne pouvaient se dégager de ses mains. Le vieux Snelgrave se jeta au milieu d'eux pour le secourir, et tira son pistolet par-dessus leur tête, dans l'espérance de les effrayer par le bruit; mais il reçut un coup de poing qui faillit le faire tomber sans connaissance; et le Nègre qui l'avait frappé avec cette vigueur allait recommencer son attaque, lorsque le contre-maître lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. A cette vue, la sédition cessa tout d'un coup. Tous les rebelles se jetèrent à genoux, le visage contre le tillac, en demandant quartier avec de grands cris. Dans l'examen des coupables, on n'en trouva pas plus de vingt qui eussent part au complot. Les deux chefs, qui étaient liés par le pied à la même chaîne, saisirent un moment favorable pour se jeter dans la mer. On ne manqua point de punir sévèrement les autres, mais sans effusion de sang; et l'on en fut quitte ainsi pour la perte de trois hommes.

Les Cormantins, nation de la côte d'Or, sont des Nègres fort capricieux et fort opiniâtres. En 1721,

Snelgrave aborda sur leur côte, et fit, en peu de temps, une traite si avantageuse, qu'il avait déjà cinq cents esclaves à bord; il se croyait sûr de leur soumission, parce qu'ils étaient fort bien enchaînés, et qu'on veillait soingeusement sur eux. D'ailleurs, son équipage était composé de cinquante blancs, tous en bonne santé, et d'excellens officiers; cependant la fureur de la révolte s'empara d'une partie de cette malheureuse troupe, près d'une ville nommée Manfro, sur la même côte.

La sédition commença vers minuit, à la clarté de la lune. Les deux sentinelles laissèrent sortir à la fois quatre Nègres de leur loge; et, négligeant de la fermer, il en sortit aussitôt quatre autres : ils s'aperçurent de leur faute, et poussèrent assez violemment la porte pour arrêter ceux qui auraient suivi dans la même vue; mais les huit qui s'étaient échappés eurent l'adresse de se défaire en un moment de leurs chaînes, et fondirent ensemble sur les deux sentinelles. Ils s'efforcèrent de leur arracher leurs sabres. L'usage des sentinelles anglaises étant de se les attacher au poignet, ils trouvèrent tant de difficulté à cette entreprise, que les cris des deux blancs eurent le temps de se faire entendre et d'attirer du secours : aussitôt les huit Nègres prirent le parti de se précipiter dans les flots; mais, comme le vent était de terre, et la côte assez éloignée, on les trouva tous, le matin, accrochés par les bras et les jambes aux câbles qui étaient à sécher hors du vaisseau. Lorsqu'on se fut assuré d'eux, le capitaine leur

demanda ce qui les avait portés à se soulever. Ils lui répondirent qu'il était un grand fripon de les avoir achetés dans leur pays pour les transporter dans le sien, et qu'ils étaient résolus de tout entreprendre pour se remettre en liberté. Snelgrave leur représenta que leurs crimes ou le malheur qu'ils avaient eu d'être faits prisonniers à la guerre les avaient rendus esclaves avant qu'il les eût achetés; qu'ils n'avaient pas reçu de mauvais traitement sur le vaisseau, et qu'en supposant qu'ils pussent lui échapper, leur sort n'en serait pas plus heureux, puisque leurs compatriotes même, qui les avaient vendus, les reprendraient à terre, et les vendraient à d'autres capitaines, qui les traiteraient peut-être avec moins de bonté. Ce discours fit impression sur eux; ils demandèrent grâce, et s'en allèrent dormir tranquillement.

Cependant, peu de jours après ils formèrent un nouveau complot. Un des chefs fit une proposition fort étrange à l'interprète nègre qui était du même pays. Il lui demanda une hache, en lui promettant que pendant la nuit il couperait le câble de l'ancre. Le vaisseau ne pouvant manqué d'être poussé au rivage, il espérait de gagner la terre avec tous ses compagnons; et, s'ils avaient le bonheur de réussir, il s'engageait, pour eux et pour lui-même, à servir l'interprète pendant toute sa vie. Celui-ci avertit aussitôt le capitaine, et lui conseilla de redoubler la garde, parce que les esclaves n'étaient plus sensibles aux raisons qui les avaient déjà fait rentrer

dans la soumission. Cet avis jeta Snelgrave dans une vive inquiétude. Il connaissait les Cormantins pour des désespérés, qui comptaient pour rien les châtimens, et même la mort. On a vu souvent à la Barbade, et dans d'autres îles, que, pour quelques punitions que leur paresse leur attire, vingt ou trente de ces misérables se pendaient ensemble à des branches d'arbres, sans avoir fait naître le moindre soupçon de leur dessein.

Cependant une aventure fort triste inspira plus de douceur aux esclaves de Snelgrave. En arrivant près d'Anamabo, il rencontra *l'Élisabeth*, vaisseau qui appartenait au même propriétaire que le sien, et dont la situation l'obligeait d'ailleurs à des soins particuliers. Ce bâtiment avait essuyé diverses sortes d'infortunes; après avoir perdu son capitaine et son contre-maître, il était tombé, au cap Laho, entre les mains du pirate Roberts, au service duquel plusieurs matelots s'étaient déjà engagés; mais quelques-uns des pirates n'avaient pas voulu souffrir que la cargaison fût pillée; et par un sentiment de compassion, fondé sur d'anciens services qu'ils avaient reçus des propriétaires, ils avaient exigé que le vaisseau fût remis entre les mains du seul officier qui lui restait. Lorsque Snelgrave rencontra *l'Elisabeth*, ce vaisseau avait disposé de toutes ses marchandises. Comme *l'Elisabeth* devait reconnaître ses ordres, Snelgrave invita le nouveau commandant à lui donner cent vingt esclaves qu'il avait à bord, et à prendre à leur place ce qui lui restait de marchandises;

après quoi il se proposait de quitter la côte pour aller se radouber à l'île de San-Thomé. Le commandant y consentit volontiers; mais les gens de l'équipage firent quelques difficultés, sous prétexte que, les cent vingt esclaves étant avec eux depuis long-temps, ils avaient pris pour eux une certaine affection qui leur faisait souhaiter de ne pas changer leur cargaison. Snelgrave s'apercevant que tous ses raisonnemens étaient inutiles, prit congé du commandant, et lui dit qu'il viendrait voir le lendemain qui aurait la hardiesse de s'opposer à ses ordres absolus.

Mais la nuit suivante il entendit tirer deux ou trois coups de fusil sur *l'Élisabeth*. La lune était fort brillante. Il descendit aussitôt lui-même dans sa chaloupe, et se faisant suivre de ses deux canots, il alla droit vers ce vaisseau. Dans un passage si court, il découvrit deux Nègres qui, fuyant à la nage, furent déchirés à ses yeux par deux requins avant qu'il pût les secourir. Lorsqu'il fut plus près du bâtiment, il vit deux autres Nègres qui se tenaient au bout d'un câble, la tête au-dessus de l'eau, fort effrayés du sort de leurs compagnons. Il les fit prendre dans sa pinasse; et, montant à bord, il y trouva les Nègres fort tranquilles sous les ponts, mais les blancs dans la dernière confusion sur le tillac. Un matelot lui dit d'un air effrayé qu'ils étaient tous persuadés que la sentinelle de l'écoutille avait été massacrée par les Nègres. Cet effroi parut fort surprenant à Snelgrave. Il ne pouvait concevoir

que des gens qui avaient eu la hardiesse de lui refuser leurs esclaves une heure auparavant, eussent manqué de courage pour sauver un de leurs compagnons, et n'eussent pas celui de défendre le tillac, où ils étaient armés jusqu'aux dents. Ils s'avança, avec quelques-uns de ses gens, vers l'avant du vaisseau, où il trouva la sentinelle étendue sur le dos, la tête fendue d'un coup de hache. Cette révolte avait été concertée par quelques Cormantins. Les autres esclaves qui étaient d'un autre côté, n'y ayant pas eu la moindre part, dormaient tranquillement dans leurs loges. Un des deux fugitifs qui avaient été arrêtés rejeta le crime sur son associé; et celui-ci confessa volontairement qu'il avait tué la sentinelle dans la seule vue de s'échapper avec quelques Nègres de son pays. Il protesta même qu'il n'avait voulu nuire à personne; mais que, voyant l'Anglais prêt à s'éveiller, et trouvant sa hache près de lui, il s'était cru obligé de le tuer pour sa sûreté, après quoi il s'était jeté dans la mer.

Snelgrave prit occasion de cet incident pour faire passer tous les esclaves de *l'Élisabeth* sur son propre vaisseau, et n'y trouva plus d'opposition. Il y retourna lui-même, et se trouvant près d'Anamabo, où il y avait actuellement huit bâtimens anglais dans la rade, il fit prier tous les capitaines de se rendre sur son bord pour une affaire importante. La plupart vinrent aussitôt; et, d'un avis unanime, ils jugèrent que le Nègre devait être puni du dernier supplice.

On fit déclarer à ce misérable qu'il était condamné à mourir dans une heure pour avoir tué un blanc. Il répondit qu'à la vérité il avait commis une mauvaise action en tuant la sentinelle du vaisseau, mais qu'il priait le capitaine de considérer qu'en le faisant mourir il allait perdre la somme qu'il avait payée pour lui. Snelgrave lui fit dire par l'interprète que, si c'était l'usage dans les pays nègres de changer la punition du meurtre pour de l'argent, les Anglais ne connaissaient pas cette manière d'éluder les droits de la justice; qu'il s'apercevrait bientôt de l'horreur que ses maîtres avaient pour le crime; et qu'aussitôt qu'une horloge de sable d'une heure, qu'on lui montra, aurait achevé sa révolution, il serait livré au supplice. Tous les capitaines retournèrent sur leur bord, et chacun fit monter ses esclaves sur le tillac, pour les rendre témoins de l'exécution, après les avoir informés du crime dont ils allaient voir le châtiment.

Lorsque l'horloge eut fini son cours, on fit paraître le meurtrier sur l'avant du vaisseau, lié d'une corde sous les bras, pour être élevé au long du mât, où il devait être tué à coups de fusil. Quelques autres Nègres, observant comment la corde était attachée, l'exhortèrent à ne rien craindre, et l'assurèrent qu'on n'en voulait point à sa vie, puisqu'on ne lui avait pas mis la corde au cou. Mais cette fausse opinion ne servit qu'à lui épargner les horreurs de la mort. A peine fut-il élevé, que dix Anglais placés derrière une barricade firent feu

sur lui et le tuèrent dans l'instant. Une exécution si prompte répandit la terreur parmi tous les esclaves, qui s'étaient flattés qu'on lui ferait grâce par des vues d'intérêt. Le corps ayant été exposé sur le tillac, on lui coupa une main, qui fut jetée dans les flots, pour faire comprendre aux Nègres que ceux qui oseraient porter la main sur les blancs recevraient la même punition : exemple d'autant plus terrible, qu'ils sont persuadés qu'un Nègre mort sans avoir été démembré, retourne dans son pays aussitôt qu'on l'a jeté dans la mer. Cependant Snelgrave ajoute que les Cormantins rient de toutes ces chimères.

Aux menaces du même châtiment pour les rebelles, Snelgrave joignit la promesse de traiter avec bonté ceux qui vivraient dans l'obéissance et le respect qu'ils devaient à leurs maîtres. Ce traité fut fidèlement exécuté, car deux jours après Snelgrave fit voile d'Anamabo à la Jamaïque; et pendant quatre mois qui se passèrent avant que la cargaison pût être vendue dans cette île, il n'eut aucun sujet de se plaindre de ses Nègres.

Telles furent les séditions qui arrivèrent sur les vaisseaux que Snelgrave commandait. Mais il en rapporte une autre fort remarquable, arrivée sur *le Ferrers* de Londres, commandé par le capitaine Messervy.

Snelgrave, ayant rencontré ce bâtiment dans la rade d'Anamabo, en 1722, apprit du commandant avec quel bonheur il avait acheté en peu de jours

près de trois cents Nègres à Setrakrou. Il paraît que les habitans de cette ville avaient été souvent maltraités par leurs voisins, et qu'ayant pris enfin les armes, ils les avaient battus plusieurs fois, et avaient fait quantité de prisonniers. Messervy, arrivé dans ces circonstances, avait acheté des esclaves à bon marché, parce que les vainqueurs auraient été obligés de les tuer pour leur sûreté, s'il ne s'était pas présenté de vaisseaux dans la rade. Comme c'était le premier voyage qu'il faisait sur cette côte, Snelgrave lui conseilla de ne rien négliger pour tenir tant de Nègres dans la soumission. Le lendemain, l'étant allé voir sur son bord, et le trouvant sans défiance au milieu de ses esclaves, qui étaient à souper sur le tillac, il lui fit observer qu'il y avait de l'imprudence à s'en approcher si librement sans une bonne garde. Messervy le remercia de ce conseil, mais parut si peu disposé à changer de conduite, qu'il lui répondit par ce vieux proverbe : l'œil du maître engraisse les chevaux. Il partit quelques jours après pour la Jamaïque. Snelgrave prit plus tard la même route ; mais, en arrivant dans cette île, on lui fit le récit de la malheureuse mort que Messervy s'était attirée par son aveugle confiance, dix jours après avoir quitté la côte de Guinée.

Un jour qu'il était au milieu de ses Nègres à les voir dîner, ils se saisirent de lui, et lui cassèrent la tête avec les plats mêmes dans lesquels on leur servait le riz. Cette révolte ayant été concertée de longue

main, ils coururent en foule vers l'avant du vaisseau pour forcer la barricade, sans paraître effrayés du bout des piques et des fusils que les blancs leur présentaient par les embrasures. Enfin le contre-maître ne vit pas d'autre remède pour un mal si pressant, que de faire feu sur eux de quelques pièces de canon chargées à mitraille. La première décharge en tua près de quatre-vingts, sans compter ceux qui sautèrent dans les flots et qui s'y noyèrent. Cette exécution apaisa la révolte; mais, dans le désespoir d'avoir manqué leur entreprise, une grande partie de ceux qui restaient se laissa mourir de faim; et lorsque le vaisseau fut arrivé à la Jamaïque, les autres tentèrent deux fois de se révolter avant la vente. Tous les marchands de l'île, à qui ces fureurs ne purent être cachées, marquèrent peu d'empressement pour acheter des esclaves si indociles, quoiqu'ils leur fussent offerts à vil prix. Ce voyage devint fatal en tout aux propriétaires; car la difficulté de la vente ayant arrêté long-temps le vaisseau à la Jamaïque, il y périt enfin dans un ouragan plus redoutable encore que les Nègres.

Snelgrave fut pris par des pirates anglais près de Sierra-Léone. Il essuya à peu près les mêmes traitemens que le capitaine Roberts, dont nous avons raconté plus haut la malheureuse aventure. Il ne put sauver qu'une très-petite partie de ses marchandises, et regagna l'Angleterre.

LIVRE CINQUIÈME.

GUINÉE. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE LA MALAGUETTE, DE LA CÔTE DE L'IVOIRE, DE LA CÔTE D'OR ET DE LA CÔTE DES ESCLAVES. ROYAUME DE BÉNIN.

CHAPITRE PREMIER.

Côte de la Malaguette. Côte de l'Ivoire.

La Guinée, que plusieurs voyageurs écrivent *Ghinney*, est une vaste étendue de côtes depuis la rivière du Sénégal jusqu'au cap Lopez-Consalvo, et même jusqu'au cap Nègre. Le nom de Guinée est inconnu aux habitans naturels. Il vient des Portugais, de qui tous les Européens l'ont reçu, et vraisemblablement les Portugais l'ont tiré de celui de *Ghenehoa*, que Jean Léon et Marmol donnent au premier pays qui se trouve au sud du Sénégal. On divise communément la Guinée en deux parties, celle du sud et celle du nord. La première s'étend depuis le Sénégal jusqu'à Sierra-Léone; et la seconde, depuis Sierra-Léone jusqu'aux caps qu'on vient de nommer.

Celle-ci, qui est la Guinée proprement dite, parce que celle du nord porte plus communément le nom de *Sénégal*, se subdivise en six parties, ou en six côtes : 1°. la côte de la Malaguette ou du poivre,

ou des graines; 2° la côte de l'Ivoire ou des Dents; 3°. la côte d'Or; 4°. la côte des Esclaves; 5°. la côte de Bénin; 6°. la côte de Biafaras.

Dans sa plus grande étendue, la côte de la Malaguette prend depuis Sierra-Léone jusqu'au cap des Palmes : cet espace contient cent soixante lieues; mais d'autres la font commencer au cap de Monte, cinquante-trois lieues au sud-est de Sierra-Léone; d'autres encore la bornent entre la rivière de Cestre et Garouai.

Les habitans du cap de Monte entretiennent beaucoup de propreté dans leurs maisons, quoique pour la forme elles ne diffèrent pas de celles du Sénégal. Les édifices du roi et des grands sont bâtis en long; on en voit de deux étages, avec une voûte de roseaux ou de feuilles de palmier si bien entrelacées, qu'elle est impénétrable au soleil et à la pluie. L'espace est divisé en plusieurs appartemens. La première pièce, qui est la salle d'audience, et qui sert aussi de salle à manger, est entourée d'une espèce de sopha de terre ou d'argile, large de cinq ou six pieds, quoiqu'il n'en ait qu'un de hauteur. Ce banc est couvert de belles nattes, qui sont un tissu de joncs ou de feuilles de palmier, teint de très-belles couleurs, et capables de durer fort long-temps. C'est le lieu où les grands et les riches passent la plus grande partie de leur temps à demi couchés, et la tête sur les genoux de leurs femmes. Dans cette posture, ils s'entretiennent, ils fument, ils boivent du vin de palmier.

Ces peuples sont moins malpropres dans leurs alimens et la manière de manger que la plupart des autres Nègres. Ils ont des plats faits d'un bois fort dur, et des bassins de cuivre étamé, qu'ils nettoient fort soigneusement. Ils emploient des broches de bois pour rôtir leur viande; mais ils ont oublié l'art de les faire tourner, quoiqu'ils l'aient appris des Français : ils font rôtir un côté de la viande, après quoi ils la tournent pour faire rôtir l'autre.

Le langage des Nègres change un peu à mesure qu'on avance au long de la côte. Leur langue, comme on peut se l'imaginer, n'est formée que d'un petit nombre de mots, qui expriment les principales nécessités de la vie; c'est du moins ce qu'on peut conclure de la taciturnité qui règne le plus souvent dans leurs fêtes, et même dans leurs assemblées. Dans leur commerce, les mêmes expressions reviennent souvent, et leurs chansons ne sont qu'une répétition continuelle de cinq ou six mots.

Les peuples du cap Mesurado sont fort jaloux de leurs femmes. Cette délicatesse ne regarde point leurs filles, auxquelles ils laissent au contraire la liberté de disposer d'elle-mêmes; ce qui n'empêche point qu'elles ne trouvent facilement des maris. Les hommes seraient même fâchés de prendre une femme qui n'aurait pas donné avant le mariage quelque preuve de féoondité, et qui n'aurait pas acquis quelque bien par la distribution de ses faveurs. Ce qu'elle a gagné par cette voie sert au mari pour l'obtenir de ses parents. Ainsi, les femmes en sont

plus libres dans leur choix, parce qu'il dépend d'elles de donner ce qu'elles ont acquis à l'homme qui leur plaît.

Les maisons de ce pays sont, dit-on, les mieux bâties de toute la côte. Au centre de chaque village on voit une sorte de théâtre, couvert comme une halle de marché, qui s'élève d'environ six pieds, sur lequel on monte de plusieurs côtés par des échelles ; il porte le nom de Kaldée, qui signifie place, ou lieu de conversation. Comme il est ouvert de toutes parts, on y peut entrer à toutes les heures du jour et de la nuit : c'est là que les négocians s'assemblent pour traiter d'affaires, les paresseux pour fumer du tabac, et les politiques pour entendre ou raconter des nouvelles. Les plus riches s'y font apporter, par leurs esclaves, des nattes sur lesquelles ils sont assis; d'autres en portent eux-mêmes; et d'autres en louent des officiers du roi, qui sont établis dans ce lieu pour l'entretien de l'ordre. La ville royale s'appelle Andria.

Tout le pays intérieur, depuis le cap de Monte, porte le nom de Quodja. Ces peuples dépendent du roi des Folghias, qui dépendent eux-mêmes de l'empereur des Monous. La puissance de cet empereur des Monous s'étend sur plusieurs nations voisines, qui lui payent annuellement un tribut. Les Folghias donnent à l'empereur des Monous le nom de *Mandi* ou *Mani*, qui signifie seigneur ; et aux Quodjas, celui de *Mandi-Monous*, c'est-à-dire peuple du seigneur. Ils croient se faire honneur par

ces titres, parce qu'ils sont ses tributaires. Cependant chaque petit roi jouit d'une autorité absolue dans ses limites, et peut faire la guerre ou la paix sans le consentement de l'empereur ou de quelque autre puissance que ce soit.

Les porc-épics se nomment *quindja*, et sont de la grandeur d'un porc, armés de toutes parts de pointes longues et dures, qui sont rayées de blanc et de noir à des distances égales. Snelgrave en apporta quelques-unes en Europe, qui n'étaient pas moins grosses que des plumes d'oie. Il est faux que ces animaux, lorsqu'ils sont en furie, lancent leurs dards avec tant de force qu'ils entament une planche. Leur morsure est terrible. Qu'on les mette dans un tonneau ou dans une cage de bois, ils s'ouvrent un passage avec les dents. Ils sont si hardis, qu'ils attaquent le plus dangereux serpent. On les croit exactement les mêmes que les zattas de Barbarie. Leur chair passe pour un mets excellent parmi les Nègres.

Le koggelo, ou pangolin à longue queue, est un animal couvert d'écailles dures et impénétrables, comme le crocodile. Il se défend contre les autres bêtes en dressant ses écailles, qui sont fort pointues par le bout.

Les perroquets bleus à queue rouge, qu'on nomme *vosacy-i*, sont en fort grande abondance. Le komma est un très-bel oiseau. Il a le col vert, les ailes rouges, la queue noire, le bec crochu, et les pates comme celles du perroquet.

Les peuples de cette côte sont, comme tous les Nègres en général, livrés à l'incontinence. Leurs femmes, qui ne sont pas moins passionnées pour les plaisirs des sens, emploient des herbes et des écorces pour exciter les forces de leurs maris. Les femmes d'Europe en savent davantage; mais les habitans sont d'ailleurs plus modérés, plus doux, plus sociables que les autres Nègres. Ils ne se plaisent point à verser le sang humain, et ne pensent point à la guerre, s'ils n'y sont forcés par la nécessité de se défendre. Quoiqu'ils aiment beaucoup les liqueurs fortes, surtout l'eau-de-vie, il est rare qu'ils en achètent : on ne leur reconnaît ce faible que lorsqu'on leur en présente. Ils vivent entre eux dans une union parfaite, toujours prêts à s'entre-secourir, à donner à leurs amis dans le besoin une partie de leurs habits et de leurs provisions, et même à prévenir leurs nécessités par des présens volontaires. Si quelqu'un meurt sans laisser de quoi fournir aux frais des funérailles, vingt amis du mort se chargent à l'envi de cette dépense. Le vol est très-rare entre eux; mais ils n'ont pas le même scrupule pour les étrangers, et surtout pour les marchands de l'Europe.

La principale occupation des Nègres, dans toute cette contrée, est la culture de leurs terres; car ils ont peu de penchant pour le commerce. Les esclaves dont ils peuvent disposer sont en petit nombre, et les vaisseaux européens qui passent si souvent le long de leur côte ont bientôt épuisé l'ivoire, la

cire, et le bois de cam qui se trouve dans le pays. Ce bois de cam est d'un plus beau rouge pour la teinture que le bois de Brésil, et passe pour le meilleur de toute la Guinée. Il peut être employé jusqu'à sept fois.

Ils emploient, pour convaincre les accusés, différentes épreuves aussi absurdes que celles qui composaient autrefois notre jurisprudence criminelle.

Ils reconnaissent un Être suprême, un Créateur de tout ce qui existe, et l'idée qu'ils en ont est d'autant plus relevée, qu'ils n'entreprennent pas de l'expliquer. Ils appellent cet être *Kanno*. Ils croient que tous les biens viennent de lui; mais ils ne lui accordent pas une durée éternelle. Il aura pour successeur, disent-ils, un autre être, qui doit punir le vice et récompenser la vertu.

Ils sont persuadés que les morts deviennent des esprits, auxquels ils donnent le nom de *diannanines*, c'est-à-dire patrons et défenseurs. L'occupation qu'ils attribuent à ces esprits est de protéger et de secourir leurs parens et leurs anciens amis. C'est à peu près le culte des anges gardiens parmi nous.

Les Quodjas qui reçoivent quelque outrage se retirent dans les bois, où ils s'imaginent que ces esprits font leur résidence. Là, ils demandent vengeance à grands cris, soit à Kanno, soit aux diannanines. De même, s'ils se trouvent dans quelque embarras ou quelque danger, ils invoquent l'esprit auquel ils ont le plus de confiance. D'autres le con-

tent sur les événemens futurs. Par exemple, lorsqu'ils ne voient point arriver les vaisseaux de l'Europe, ils interrogent leurs diannanines pour savoir ce qui les arrête, et s'ils apporteront bientôt des marchandises. Enfin, leur vénération est extrême pour les esprits des morts. Ils ne boivent jamais d'eau ni de vin de palmier sans commencer par en répandre quelques gouttes à l'honneur des diannanines. S'ils veulent assurer la vérité, c'est leurs diannanines qu'ils attestent. Le roi même est soumis à cette superstition ; et, quoique toute la nation paraisse pénétrée de respect pour Kanno, le culte public ne regarde que ces esprits. Chaque village a, dans quelque bois voisin, un lieu fixe pour les invocations. On y porte, dans trois différentes saisons de l'année, une grande abondance de provisions pour la subsistance des esprits. C'est là que les personnes affligées vont implorer l'assistance de Kanno et des diannanines. Les femmes, les filles et les enfans ne peuvent entrer dans ce bois sacré. Cette hardiesse passerait pour un sacrilége. On leur fait croire, dès l'enfance, qu'elle serait punie sur-le-champ par une mort tragique.

Les Quodjas ne sont pas moins persuadés qu'ils ont parmi eux des magiciens et des sorciers. Ils croient avoir aussi une espèce d'ennemis du genre humain, qu'ils appellent *sovas-mounousin*, c'est-à-dire empoisonneurs et suceurs de sang, qui sont capables de sucer tout le sang d'un homme ou d'un animal, ou du moins de le corrompre. Ce sont les

vampires d'Afrique. L'esprit humain est partout le même ; ils croient avoir d'autres enchanteurs nommés *billis*, qui peuvent empêcher le riz de croître ou d'arriver à sa maturité. Ils croient que Sova, c'est-à-dire le diable, s'empare de ceux qui se livrent à l'excès de la mélancolie, et que, dans cet état, il leur apprend à connaître les herbes et les racines qui peuvent servir aux enchantemens ; qu'il leur montre les gestes, les paroles, les grimaces, et qu'il leur donne le pouvoir continuel de nuire. Aussi la mort est-elle la punition infaillible de ceux qui sont accusés de ces noires pratiques. Ces Quodjas ne traverseraient point un bois sans être accompagnés, dans la crainte de rencontrer quelque billi occupé à chercher ses racines et ses plantes : ils portent avec eux une certaine composition à laquelle ils croient la vertu de les préserver contre Sova et tous ses ministres. Les histoires qu'ils en racontent valent bien les nôtres en ce genre.

Tous les peuples de cette côte circoncisent leurs enfans dès l'âge de six mois, sans autre loi qu'une tradition immémoriale, dont ils rapportent l'origine à Kanno même. Cependant la tendresse de quelques mères fait différer l'opération jusqu'à l'âge de trois ans, parce qu'elle se fait alors avec moins de danger. On guérit la blessure avec le suc de certaines herbes.

Ils ont des espèces d'associations mystérieuses pour les hommes et pour les femmes, qui ressemblent assez à nos confréries ; celle des hommes

s'appelle *le belli*, et demande cinq ans d'épreuve, comme autrefois l'école de Pythagore. Celle des femmes, qui se nomme *sandi*, ne demande que quatre mois de retraite, et se termine par une circoncision. Les hommes n'apprennent, dans leur confrérie, que des danses et des chants.

Rio-Sestos, ou la rivière de Sestos ou Cestre, est à quarante lieues au sud-sud-est du cap Mesurado. Le pays fournit de l'ivoire, des esclaves, de la poudre d'or, et surtout du poivre ou de la malaguette.

On trouve dans la rivière de Cestre une sorte de cailloux semblables à ceux de Médoc, mais plus durs, plus clairs, et d'un plus beau lustre; ils coupent mieux que le diamant, et n'ont guère moins d'éclat, lorsqu'ils sont bien taillés.

La langue du pays de Cestre est la plus difficile de toute la côte; ce qui réduit les Européens à la nécessité de faire le commerce par signes. Les Nègres excellent dans cet art. Ils ont conservé néanmoins quantité de mots français qui leur ont été transmis par leurs ancêtres, mais aussi défigurés qu'on peut se l'imaginer. Ils ont appris des Français l'art de tremper le fer et l'acier, ou plutôt ils l'ont porté à une perfection dont les Européens n'approchaient point encore il y a vingt ans (1). Les marchands de l'Europe qui trafiquent sur cette côte ne manquent

(1) On sait à quelle perfection les Anglais et les Français ont porté cet art aujourd'hui.

jamais de faire donner leur trempe aux ciseaux dont on se sert pour couper les barres de fer.

Le canton de Cestre produit une si grande abondance de riz, que le plus gros bâtiment peut en faire promptement ses cargaisons à deux liards la livre; mais il n'est pas si blanc ni si doux que celui de Milan et de Vérone. Les habitans les plus distingués en font un commerce continuel, auquel ils joignent celui de la malaguette et des dents d'éléphans. Quoique la dernière de ces trois marchandises soit assez rare, elle est néanmoins d'une fort bonne qualité; mais le prix n'en est pas réglé, parce qu'il n'y a point de comptoir fixe dans le pays. La malaguette est à si bon marché, que cinquante livres ne reviennent qu'à cinq sous en marchandises.

Dès que les habitans aperçoivent un vaisseau, ils crient de toutes leurs forces avec un reste de prononciation normande : « Malaguette tout plein, « malaguette tout plein; tout plein, plein, tout à « terre de malaguette. » Ils reconnaissent ensuite aux réponses des matelots si le bâtiment est français. Les Dieppois donnèrent autrefois à cette ville le nom de *Cestro-Paris*, parce qu'elle est une des plus grandes et des plus peuplées de cette région. Ils y avaient un établissement pour le commerce du poivre de Guinée ou malaguette, et de l'ivoire. Le poivre des Indes n'était point encore connu dans l'Europe. Mais les Portugais, ayant ensuite conquis cette contrée, se répandirent sur toutes les côtes

de Guinée, et s'établirent sur les ruines des comptoirs français.

Le Grand-Cestre se nommait *le Grand-Paris*, comme le Petit-Cestre, qui est quelques lieues plus loin, portait le nom de *Petit-Paris*.

Le vin de palmier et les dattes, que les Nègres aiment passionnément, y sont de la meilleure qualité du monde. Mais la principale richesse de la côte est la malaguette, dont l'abondance empêche toujours la cherté. Suivant Barbot, les Nègres de Sestos l'appellent *ouaïzanzag*, et ceux du cap des Palmes *emaneghetta*.

La plante qui porte la malaguette devient plus ou moins forte, suivant la bonté du terroir, et s'élève ordinairement comme un arbrisseau grimpant. Quelquefois, faute de support, elle demeure rampante, du moins si elle n'est soutenue avec soin, ou si elle ne s'attache à quelque tronc d'arbre qui lui sert d'appui. Alors, comme le lierre, elle en couvre tout le tour. Lorsqu'elle rampe, les grains, quoique plus gros, n'ont pas la même bonté. Au contraire, plus les branches s'élèvent et sont exposées à l'air, plus le fruit est sec et petit; mais il en est plus chaud et plus piquant, avec toutes les véritables qualités du poivre. La feuille de la malaguette est deux fois aussi longue que large; elle est étroite à l'extrémité. Elle est douce et d'un vert agréable dans la saison des pluies; mais lorsque les pluies cessent, elle se flétrit et perd sa couleur. Brisée entre les doigts, elle rend une odeur aromatique comme le

clou de girofle, et la pointe des branches a le même effet. Sous la feuille il croît de petits filamens frisés, par lesquels elle s'attache au tronc des arbres ou à tout ce qu'elle rencontre. On ne peut décrire exactement ses fleurs, parce qu'elles paraissent dans un temps où l'on ne fait pas de commerce sur la côte. Cependant il est certain que la plante produit des fleurs auxquelles les fruits succèdent en forme de figures angulaires de différente grosseur, suivant la qualité ou l'exposition du terroir. Le dehors est une peau fine, qui se sèche et devient fort cassante. Sa couleur est un brun foncé et rougeâtre. Les Nègres prétendent que cette peau est un poison. La graine qu'elle renferme est placée régulièrement et divisée par des pellicules fort minces, qui se changent en petits fils, d'un goût aussi piquant que le gingembre. Cette graine est ronde, mais angulaire, rougeâtre avant sa maturité; plus formée à mesure qu'elle mûrit, et noire enfin lorsqu'elle a été mouillée. C'est dans cet état qu'on l'emballe pour le transport. Cependant cette humidité produit une fermentation qui diminue beaucoup sa vertu. Pour la bien vendre, il faut qu'elle ait le goût aussi piquant que le poivre de l'Inde.

On cueille le fruit lorsque l'extrémité des feuilles commence à noircir. La malaguette a quelquefois été fort recherchée en France et dans les autres pays de l'Europe, surtout lorsque le poivre de l'Inde y est cher et rare. Les marchands s'en servent aussi pour augmenter injustement

leur profit en le mêlant avec le véritable poivre.

La dernière espèce de poivre qui s'appelle piment, et qui porte en Europe le nom de poivre d'Espagne, croît en abondance sur la côte.

Les habitans sont livrés à tous les excès de l'intempérance et de la luxure. Ils n'entretiennent les Européens et ne parlent ensemble que des plaisirs qu'ils prennent avec les femmes. Il s'en trouve, dit-on, qui prostituent leurs femmes à leurs propres enfans; et lorsque les marchands de l'Europe leur reprochent cette infamie, ils affectent d'en rire comme d'une bagatelle.

Toute la côte, depuis le cap des Palmes jusqu'au cap des Trois-Pointes, est connue des gens de mer sous le nom de côte des Dents, ou côte de l'Ivoire. Les Hollandais la nomment, dans leur langue, *Tand-Kust*. Elle se divise en deux parties, celle du Bon Peuple et celle du Mauvais Peuple. Ces deux nations sont séparées par la rivière de Botro. On ignore à quelle occasion la dernière a reçu le titre de mauvaise; mais il est certain, en général, qu'à l'est du cap des Palmes les Nègres sont méchans, perfides, voleurs et cruels. A l'égard du nom de côte de l'Ivoire, on conçoit qu'il vient du grand nombre de dents d'éléphans que les Européens achètent sur cette côte.

Celle du Bon Peuple commence au cap Laho. Les Hollandais ont donné le nom de *Koakoas* aux habitans, jusqu'au cap Apollonia, parce qu'en s'approchant des vaisseaux de l'Europe, ils avaient ce

mot sans cesse à la bouche. On a jugé qu'il signifie bonjour, ou soyez les bien venus.

On trouve dans chaque canton les mêmes marchandises, c'est-à-dire de l'or, de l'ivoire et des esclaves. Quoiqu'il n'y ait point de tarif réglé, le commerce est considérable.

Au cap Apollonia ou Sainte-Apolline, commence la terre du Mauvais Peuple. Les habitans de ce canton sont les plus sauvages de toute la côte. On les accuse d'être anthropophages. Ils font gloire de porter les dents en pointes, et de les avoir aussi aiguës que des aiguilles ou des alènes. Barbot ne conseille à personne de toucher à cette dangereuse terre. Cependant les Nègres apportent à bord de fort belles dents d'éléphans; mais il semble que leur vue soit de les faire servir d'amorce pour attirer les étrangers sur leur côte, et peut-être pour les dévorer; car ils mettent leurs marchandises à si haut prix, qu'il y a peu de commerce à faire avec eux. D'ailleurs, ils demandent avec importunité tout ce qui se présente à leurs yeux, et paraissent fort irrités du moindre refus. Leur inquiétude et leur défiance vont si loin, qu'au moindre bruit extraordinaire ils se précipitent dans la mer et retournent à leurs pirogues. Ils les tiennent exprès à quelque distance, pour faciliter continuellement leur fuite.

Les éléphans doivent être d'une étrange grosseur, puisqu'on y achète des dents qui pèsent jusqu'à deux cents livres. On s'y procure aussi des

esclaves et de l'or, mais sans pouvoir pénétrer aux pays d'où l'or vient aux habitans. Ils gardent là-dessus un profond secret, ou s'ils sont pressés de s'expliquer, ils montrent du doigt les hautes montagnes qu'ils ont à quinze ou vingt lieues au nord-est, en faisant entendre que leur or vient de là. Peut-être le trouvent-ils beaucoup plus près dans le sable de leur rivière même, ou peut-être aussi leur vient-il des Nègres de ces montagnes, qui le rassemblent en lavant la terre, comme ceux de Bambouk. Enfin, toutes les parties de cette contrée seraient très-propres au commerce, si les habitans étaient d'un caractère moins farouche.

On raconte qu'ils ont massacré, dans plusieurs occasions, un grand nombre d'Européens qui n'avaient relâché sur leur côte que pour y faire leur provision d'eau et de bois.

La côte abonde en poissons : les plus remarquables sont le taureau de mer, le marteau et le diable de mer.

C'est l'usage pour les enfans de suivre la profession de leur père : le fils d'un tisserand exerce le même métier, et celui d'un facteur n'a point d'autre emploi que le commerce. Cet ordre est si bien établi, qu'on ne souffrirait pas qu'un Nègre sortît de sa condition originelle.

C'est un amusement pour les matelots, au long de cette côte, de se voir environnés d'un grand nombre de pirogues chargées de Nègres qui crient de toute leur force, *koakoa ! koakoa !* et qui s'éloi-

gnent aussi promptement qu'ils se sont approchés. Depuis que les Européens en ont enlevé plusieurs, leur inquiétude est si vive, qu'on ne les engage pas facilement à monter à bord. La meilleure méthode pour les attirer avec leurs marchandises, est de prendre un peu d'eau de mer et de s'en mettre quelques gouttes dans les yeux, parce que la mer étant leur divinité, ils regardent cette cérémonie comme un serment.

Les Koakoas sont ordinairement quatre ou cinq dans une pirogue; mais il est rare qu'on en voie monter plus de deux à la fois sur un vaisseau : ils y viennent chacun à leur tour, et n'apportent jamais deux dents ensemble.

Les daschis ou présens, qui sont les premiers objets de l'empressement des Nègres, ne paraissent pas d'abord d'une grande importance : c'est un couteau de peu de valeur, un anneau de cuivre, un verre d'eau-de-vie ou quelques morceaux de biscuit; mais ces libéralités qui ne cessent point tout le long de la côte, et qui se renouvellent quarante ou cinquante fois par jour, emportent à la fin cinq pour cent sur la cargaison du vaisseau. Cet usage vient des Hollandais, qui se crurent obligés, en arrivant sur la côte de Guinée, d'employer l'apparence d'une générosité extraordinaire pour ruiner les Portugais dans l'esprit des Nègres. Il n'y a point de nation pour qui leur exemple n'ait pris la force d'une loi. Toute proposition de commerce doit commencer par les daschis. Ainsi, ce trait de poli-

tique est devenu un véritable fardeau pour l'Europe et pour ceux même qui l'ont inventé.

Le même usage est établi sur la côte d'Or, et commence au cap Laho, avec cette différence, que les daschis ne s'accordent qu'après la conclusion du marché, et qu'ils y portent le nom de *dassi-mi-dassi;* mais sur toutes les côtes inférieures, depuis la rivière de Gambie, les Nègres veulent que leurs daschis soient payés d'avance. Ils ne voient pas plus tôt paraître un vaisseau qu'ils les demandent à grands cris.

Les marchandises qui font la matière du commerce, sont les étoffes de coton, le sel, l'or et l'ivoire.

Les contrées intérieures derrière les Koakoas fournissent une grosse quantité de dents d'éléphans qui font le plus bel ivoire du monde. Elles sont achetées constamment par les Anglais, les Hollandais et les Français, quelquefois aussi par les Danois et les Portugais; mais, depuis que le commerce de la Guinée est ouvert à toutes les nations, l'Angleterre en tire plus d'avantage que la Hollande. Ce nombreux et perpétuel concours de vaisseaux européens qui visitent annuellement la côte a fait hausser aux Nègres le prix de leurs marchandises, surtout de leurs grosses dents d'éléphans. Le pays en fournit une si étrange quantité, qu'il s'en est vendu, dans un seul jour, jusqu'à cent quintaux. Les Nègres racontent que le pays intérieur est si rempli d'éléphans, surtout dans les parties mon-

tagneuses, que les habitans sont obligés de se creuser des cavernes aux lieux les plus escarpés des montagnes et d'en rendre les portes fort étroites. Ils ont recours à toutes sortes d'artifices pour chasser de leurs plantations ces incommodes animaux; ils leur tendent des piéges dans lesquels ils en prennent un grand nombre; mais, si l'on doit se fier au récit des Nègres, la principale raison qui rend l'ivoire si commun dans le même pays, est que tous les éléphans jettent leurs dents tous les trois ans; de sorte qu'on les doit moins à la chasse des Nègres qu'au hasard qui les fait trouver dans les forêts.

Cependant on observe que cette quantité d'ivoire est fort diminuée, soit que les Nègres aient plus de négligence à chercher les dents, soit que les maladies aient emporté une grande partie des éléphans : l'une ou l'autre de ces deux raisons, jointe à la multitude de vaisseaux qui abordent sur la côte, a fait hausser le prix de cette marchandise.

CHAPITRE II.

Côte d'Or.

Le nom de *Costa del Oro*, que les Portugais ont donné à cette côte, vient de l'immense quantité d'or qu'ils en ont tirée; et, par la même raison, toutes les autres nations de l'Europe l'ont nommée *Côte d'Or* dans leur langue. La situation de cette côte est entre 4 degrés 30 minutes et 8 degrés de latitude nord; elle a un peu plus de cent lieues de longueur. On ne peut rien établir sur sa largeur, parce qu'elle n'est ici considérée que sous le titre de *côte*, ou de *bord d'un vaste pays*. Cependant on connaît dix ou douze petits royaumes qui sont renfermés dans cette étendue, et dont quelques-uns s'enfoncent assez loin dans l'intérieur des terres.

Les Portugais y furent établis seuls pendant plus d'un siècle. Le château de la Mina était leur principal boulevard. La terreur qu'ils avaient inspirée aux Nègres, et les violences qu'ils exerçaient contre les négocians des autres nations, écartèrent longtemps de cette côte tous les vaisseaux européens; mais lorsqu'en 1578 les Nègres d'Akra, poussés à bout par la barbarie de cette nation, eurent surpris le fort de ce nom, massacré la garnison et détruit les fortifications jusqu'aux fondemens, le

crédit des Portugais sur cette côte commença sensiblement à décliner, et les autres nations de l'Europe entrèrent en partage de toutes les richesses dont ils avaient joui. A la vérité, ce ne fut pas sans effusion de sang. Quantité de Français perdirent la vie, non-seulement par la main des Portugais, mais par celle des Nègres, qui recevaient d'eux une récompense de cent écus pour chaque tête de Français qu'ils pouvaient leur apporter; elles étaient exposées sur les murailles du fort de la Mina. Ces cruels excès jetèrent tant de consternation parmi les négocians français, qu'ils abandonnèrent encore une fois le commerce de Guinée pour le reprendre dans la suite.

A l'égard des Nègres, rien n'est comparable à la tyrannie que les Portugais exerçaient sur eux : ils avaient établi des impôts excessifs sur toutes les denrées du pays et sur la pêche; ils forçaient les seigneurs et jusqu'aux rois mêmes de leur livrer leurs enfans pour s'en servir en qualité de domestiques ou d'esclaves; ils n'ouvraient pas leurs magasins, si l'on ne s'y présentait avec quarante ou cinquante marcs d'or, et ceux même qui venaient avec cette somme étaient forcés de recevoir les marchandises dont on jugeait à propos de se défaire, au prix que les facteurs avaient réglé. S'il se trouvait quelque mélange dans l'or des Nègres, le coupable était puni de mort, sans distinction de fortune ni de rang. Le roi de Comani ne put sauver du supplice un de ses plus proches parens. Toutes les

marchandises que les Nègres achetaient des autres nations étaient confisquées.

Les Hollandais furent presque les seuls qui s'obstinèrent à continuer leurs voyages en Guinée. La grandeur du profit leur fit oublier les outrages, et remettre leur vengeance à des temps qu'ils ne pouvaient encore prévoir. Elle fut suspendue jusqu'à la guerre entre la Hollande et l'Espagne; mais, rappelant alors toutes les injures qu'ils avaient reçues des Portugais, et couvrant leur haine du prétexte de leur réunion avec les Espagnols, ils leur enlevèrent, avec une partie du Brésil, tous les établissemens qu'ils avaient sur la côte d'Or, et les forcèrent enfin de leur céder leurs deux principales forteresses, le château de la Mina en 1637, et celui d'Axim en 1643; mais ils traitèrent les peuples de Guinée avec autant d'injustice et de cruauté que ceux à qui l'on avait reproché si longtemps ces deux vices.

Dans la vue d'assujettir plus que jamais le pays, ils élevèrent de petits forts à Boutro, à Sama, à Cabo Corso, à Anamabo, à Akra, sous prétexte de soutenir leurs alliés contre les habitans des pays intérieurs qui les troublaient par de fréquentes incursions. En même temps, ils établirent des droits sur la pêche des Nègres d'Axim, de Dina et de Maouri, en leur défendant, sous de rigoureuses peines, toutes sortes de commerce avec les autres nations de l'Europe. En un mot, ils s'attribuèrent par degrés tous les droits de l'autorité absolue, jus-

qu'à prendre connaissance de leurs affaires civiles et criminelles, et se rendre juges de la mort et de la vie, quoiqu'ils ne cessassent point de payer aux rois du pays une sorte de tribut annuel pour le terrain de leurs établissemens. Avec tant de précautions, ils ne purent empêcher le commerce des autres Européens, qu'ils traitaient en ennemis lorsqu'il en tombait quelques-uns entre leurs mains. Ils eurent aussi des guerres fréquentes à essuyer contre les naturels du pays, avec qui pourtant ils ne cessaient pas de commercer. Telle est à la fois l'inconstance naturelle des Nègres, et leur avidité pour les marchandises de l'Europe, qu'après quelques éclats inutiles d'un ressentiment passager contre leurs tyrans, ils venaient encore échanger leur or contre de l'eau-de-vie et des clincailleries d'Europe: semblables à des esclaves révoltés qui viennent demander leur nourriture au maître qui vient de les châtier. Si ces peuples avaient voulu tirer une vengeance sûre et facile de leurs oppresseurs, ils n'avaient qu'à se retirer dans l'intérieur des terres; l'émigration est toujours aisée pour des hordes indigentes, et les tyrans de la côte n'auraient pas pu les poursuivre dans les sables de la zone torride. Quelquefois cependant ces peuplades d'esclaves ont donné d'effrayans exemples de courage et de désespoir : c'est ainsi du moins que les Hollandais perdirent un établissement qu'ils avaient à Eguira. Leur chef ayant pris querelle avec un des principaux seigneurs nègres, le tenait assiégé dans l'enclos

de ses maisons. Le Nègre, hors d'état de résister, après avoir tiré avec des lingots d'or au lieu de plomb, fit connaître par des signes qu'il consentait à traiter, et donna des espérances considérables aux Hollandais. C'était un artifice pour envelopper ses ennemis dans sa ruine. Il chargea un de ses esclaves de mettre le feu dans un lieu qu'il lui marqua, lorsqu'il lui entendrait frapper la terre d'un coup de pied. Ensuite, ayant reçu les Hollandais pour négocier, il n'attendit pas long-temps à donner le signal, ni l'esclave à suivre fidèlement ses ordres. Plusieurs barils de poudre, qu'il avait disposés pour cette exécution, firent sauter la maison et tous ceux qui avaient eu l'imprudence d'y entrer. Le seul qui eut le bonheur de se sauver fut un esclave de la Compagnie hollandaise, qui, se défiant de quelque trahison à la vue d'une mèche allumée qu'il découvrit, se hâta de sortir sans avoir averti ses maîtres, et porta la nouvelle de leur infortune au château d'Axim.

Le principal commerce d'Axim est avec les vaisseaux d'interlope. Malgré les rigoureuses lois des Hollandais du fort, ils trouvent le moyen de tromper la vigilance du gouverneur; de sorte que la Compagnie de Hollande ne tire pas la centième partie de l'or du pays.

La rivière d'Axim est à peine navigable pour des canots; mais elle roule de l'or dans son sable. Les habitans font leur principale occupation de chercher ce précieux métal, et plongent quelquefois

l'espace d'un quart d'heure. Leur méthode est de plonger la tête la première, en tenant à la main une calebasse qu'ils remplissent de sable ou de tout ce qui se trouve au fond de l'eau. Ils répètent ce travail jusqu'à ce qu'ils soient fatigués, ou qu'ils croient avoir tiré assez de matière. Alors s'asseyant sur la rive, ils mettent deux ou trois poignées de leur sable dans une gamelle de bois; et la tenant dans la rivière, ils remuent le sable avec la main, pour faire emporter les parties les plus légères par le courant de l'eau. Ce qui reste au fond de la gamelle est un poudre jaune et pesante, qui est quelquefois mêlée de grains beaucoup plus gros : c'est ce qu'on appelle l'or lavé. Il est ordinairement fort pur; et celui d'Axim passe pour le meilleur de toute la côte. On ne saurait douter que la rivière d'Axim, et tous les ruisseaux qui s'y joignent, n'aient passé par des mines d'or, d'où elles entraînent dans leurs flots de petites parties de ce métal. Dans la saison des pluies, où l'eau grossit beaucoup, les Nègres en trouvent de plus grosses, et plus abondamment que dans les autres saisons. Mais les Hollandais n'épargnent rien pour exclure les autres nations de ce commerce; et la difficulté de les tromper est d'autant plus grande pour les Nègres, que le village d'Axim est sous le canon du fort Saint-Antoine. C'est ce qui rend le gouvernement de Hollande fort odieux sur toute la côte.

Les Anglais et les Hollandais se sont disputé longtemps le commerce de la côte d'Or, et cette guerre

d'avarice a produit bien des perfidies et des crimes. Les cantons de Félou et de Commendo, que nous nommons royaumes, ont été le théâtre de ces divisions. Enfin ces deux nations, qui ont de nombreux établissemens dans le pays, se sont accordées pour le partage du gain. Les Danois et quelques autres puissances de l'Europe y ont aussi des comptoirs. Le principal fort des Anglais est au cap Corse (Cabo Corso), à neuf milles de la Mina. Quand on songe que les Nègres de la côte d'Or sont de très-bons soldats, et les plus belliqueux peut-être de tous les peuples d'Afrique, et qu'ils connaissaient déjà l'usage de nos armes au temps où les Européens se sont établis chez eux, cent ans après les Portugais, on a peine à concevoir comment ils ont consenti que les Anglais, les Hollandais et les Danois bâtissent des forts dans leur pays. Mais telle est la force des présens, même dans le pays de l'or. C'est avec des présens qu'on obtint des rois de cette contrée la permission d'élever ces funestes boulevards, où l'on a depuis forgé les chaînes des malheureux Africains. Des tyrans stupides ont vendu la liberté de leurs sujets, et ont été souvent traités eux-mêmes en esclaves par les maîtres qu'ils s'étaient donnés.

Il est assez inutile de présenter à nos lecteurs l'ennui d'une description géographique de Fantin, de Sabo, d'Akron, d'Agonna, d'Akambo, etc., et de tous les cantons barbares nommés royaumes de la côte d'Or. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui

peut être un objet de curiosité ou d'instruction.

Dans le pays d'Akra, l'on trouve de petits daims qui n'ont pas plus de huit ou neuf pouces de hauteur, et dont les jambes ne sont pas plus grosses que le tuyau d'une plume. Les mâles ont deux cornes longues de deux ou trois pouces, sans branches et sans division, mais tortues et d'un noir aussi luisant que le jais. Rien n'est si doux, si joli, si privé et si caressant que ces petites créatures; mais elles sont si délicates, qu'elles ne peuvent supporter la mer; et tous les soins qu'on a pris pour en transporter quelques-unes en Europe ont été jusqu'à présent sans succès.

Il n'y a point de canton sur toute la côte d'Or, sans en excepter celui d'Anamabo, qui fournisse plus d'esclaves que le pays d'Akra. Les guerres continuelles des habitans leur procurent sans cesse un grand nombre de prisonniers, dont la plupart sont vendus aux marchands de l'Europe.

Les habitans des villes maritimes d'Akra sont les plus civilisés de la côte d'Or. Leurs maisons sont carrées et bâties fort proprement; les murs sont de terre, mais d'assez belle hauteur, et les toits couverts de paille. L'ameublement est des plus simples; car, malgré leurs richesses, ils se contentent de quelques pagnes pour habillement, et leurs besoins sont renfermés dans des bornes fort étroites. Ils sont laborieux; ils entendent le commerce. On s'aperçoit qu'ils ont retenu parfaitement les leçons des Normands leurs anciens maîtres. La crainte que leurs

voisins du côté du nord ne viennent partager avec eux les profits du commerce des Européens leur fait fermer soigneusement tous les passages. Ainsi, toutes les marchandises qui se répandent au nord passent nécessairement par leurs mains. Ils ont établi un grand marché qui se tient trois fois la semaine à Abino, ville à deux lieues du grand Akra, et à sept ou huit de la côte où les Nègres voisins apportent en échange, pour les commodités de l'Europe, de l'or, de l'ivoire, de la cire et de la civette, sans compter les esclaves qui viennent en fort grand nombre par cette voie.

Le voyageur Desmarchais assure que de son temps l'or était si commun dans le pays d'Akra, qu'une once de poudre à tirer se vendait deux dragmes de poudre d'or,

Les marchandises d'Europe qu'on recherche dans le pays sont les toiles d'Osnabruck, les étoffes de Silésie, les baïettes, les saies, les perpétuanes, les fusils, la poudre, l'eau-de-vie, la verroterie, les couteaux, les petites voiles, les toiles rayées de l'Inde, et d'autres objets dont le goût s'est répandu parmi les Nègres. Ils les portent au marché d'Aboni, où l'on voit arriver trois fois par semaine une prodigieuse quantité d'autres Nègres, Akkanez, Aquambos, Aquimeras, Koakoas, qui achètent à fort grand prix ce qui leur est nécessaire ; car, ne pouvant obtenir la liberté de venir jusqu'aux forts européens, ils n'ont pas d'autre règle pour la valeur des marchandises que la volonté des marchands nègres d'Akra.

Parmi les chefs barbares dont les guerres et les brigandages troublent souvent le commerce du pays, les voyageurs parlent d'un Nègre nommé Ankoa, né avec les inclinations si féroces, qu'il ne pouvait vivre en paix : c'était d'ailleurs un monstre de cruauté. S'étant saisi, en 1691, de cinq ou six des principaux de ses ennemis, il prit plaisir, de sang-froid, à leur faire de sa propre main une infinité de blessures; ensuite il huma leur sang avec une brutale fureur. Un de ces malheureux, qu'il haïssait particulièrement, fut lié par ses ordres, jeté à ses pieds, et percé de coups en mille endroits, tandis qu'avec une coupe à la main il recevait le sang qui ruisselait de toutes parts. Après en avoir bu une partie, il offrit le reste à son dieu. C'est ainsi qu'il traitait ses ennemis; mais, faute de victimes, il tournait sa rage contre ses propres sujets.

En 1692, pendant la seconde campagne qu'il faisait contre les Nègres d'Anta, Bosman lui rendit une visite dans son camp, près de Schama. Il en fut reçu fort civilement, et traité suivant les usages du pays; mais, au milieu même des amusemens que ce barbare procurait à son hôte, il trouva l'occasion d'exercer sa cruauté. Un Nègre, remarquant qu'une des femmes d'Ankoa était ornée de quelque nouvelle parure, prit le bout d'un collier de corail, dont il admira l'ouvrage, sans que cette femme parût s'offenser de sa curiosité. L'usage du pays accorde une liberté honnête, dont le Nègre ni la femme n'avaient pas passé les bornes. Cependant le cruel Ankoa se

trouva si blessé de cette action, qu'après le départ de Bosman, il leur fit donner la mort; et, suivant son goût monstrueux, il but à longs traits tout leur sang. Quelque temps auparavant il avait fait couper la main, pour un crime fort léger, à une autre de ses femmes; et, se faisant un amusement de sa cruauté, il voulait que, dans cet état, elle lui peignât la tête et lui tressât ses cheveux.

A l'égard des mœurs et des usages qui, sur la plupart des objets, ont beaucoup de ressemblance avec ceux des nations dont nous avons déjà parlé, nous ne spécifierons que ce qui nous offrira quelque particularité remarquable.

Les Nègres de la côte d'Or ont l'esprit facile et la conception vive. Ils n'ont pas les yeux du corps moins perçans. On observe que sur mer ils découvrent les objets de beaucoup plus loin que les Européens. Ils ne manquent point de jugement; le progrès de leurs connaissances est si prompt dans les affaires de commerce, qu'ils l'emportent bientôt sur les Européens mêmes. Ils sont malins, envieux, et si dissimulés, qu'ils sont capables de déguiser leurs ressentimens pendant des années entières; d'ailleurs fort polis. Ils s'offensent beaucoup lorsqu'ils ne voient pas aux Européens les mêmes ménagemens pour eux.

Un Nègre qui vole un autre Nègre est regardé parmi eux avec détestation; mais ils ne regardent pas comme un crime de voler les Européens; ils font gloire, au contraire, de les avoir trompés, et c'est, aux

yeux de leur nation, une preuve d'esprit et d'adresse. Lorsqu'on les surprend sur le fait, ils apportent pour excuse que les Européens ont quantité de biens superflus, au lieu que tout manque dans le pays des Nègres.

Leur mémoire est surprenante; quoiqu'ils ne sachent ni lire ni écrire, ils conduisent leur commerce avec la dernière exactitude. Un Nègre partagera, sans aucune erreur, quatre ou cinq marcs d'or entre vingt personnes, dont chacune a besoin de cinq ou six sortes de marchandises. Leur adresse ne paraît pas moins dans tout ce qui concerne le commerce; mais au milieu même des services qu'ils rendent, ils sont d'une hauteur et d'une fierté singulières. Ils marchent les yeux baissés, sans daigner les lever autour d'eux pour regarder ce qui se présente, et ne distinguent personne, s'ils ne sont arrêtés par leurs maîtres ou par quelque officier supérieur. A ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs ou leurs égaux, ils ne disent pas un seul mot; ou s'ils leur parlent, c'est pour leur ordonner de se taire, comme s'ils se croyaient déshonorés de converser avec eux. Cependant ils ne manquent pas de complaisance pour les étrangers; mais elle vient moins d'humilité que de l'espérance de s'attirer les mêmes témoignages de considération. Ils en sont si jaloux, que leurs marchands, qui sont tous, à la vérité, du corps de leur noblesse, ne marchent point sans être suivis d'un esclave qui porte une sellette derrière eux, afin qu'ils puissent s'asseoir lorsqu'ils

rencontrent quelqu'un à qui ils veulent parler. Ces chefs de la nation traitent le commun des Nègres avec beaucoup de mépris. Au contraire, ils s'efforcent de marquer toutes sortes de respects aux blancs de quelque distinction; et rien ne paraît égal à leur joie lorsqu'ils en reçoivent des civilités. Avides de tout, ils ne sont attachés à rien.

On les a peints parfaitement, lorsqu'on a dit d'eux qu'ils se réjouissent au milieu des sépulcres, et que, s'ils voyaient leur pays en flammes, ils le laisseraient brûler, sans interrompre leurs chants et leurs danses. On a déjà fait observer qu'avec toute leur avidité pour acquérir, ils ne paraissent point affligés de perdre; et l'on pourrait leur enlever tout leur bien sans leur ôter un quart d'heure de repos.

Un des plus odieux traits de leur caractère, c'est qu'ils ne sont capables d'aucun sentiment d'humanité et d'affection. A peine soulageraient-ils d'un verre d'eau un homme qu'ils verraient mortellement blessé, et ils se voient mourir les uns les autres sans compassion et sans secours. Leurs femmes, leurs enfans sont les premiers qui les abandonnent dans ces circonstances. Le malade demeure seul lorsqu'il n'a pas d'esclaves prêts à le servir, ou d'argent pour s'en procurer. Cette désertion de ses parens et de ses amis n'est pas même regardée comme une faute. Si sa santé se rétablit, ils recommencent à vivre avec lui comme s'ils avaient rempli tous les droits de la nature et de l'amitié; tant il est vrai que l'hu-

manité est le plus beau caractère qui distingue l'homme perfectionné.

Le penchant qu'ils ont au larcin est expliqué par une tradition des marabouts mahométans, qui prouve que les Nègres ont aussi leur mythologie. Les trois fils de Noé, tous trois de couleur différente, s'assemblèrent après la mort de leur père, pour faire entre eux le partage de ses biens. C'était de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, de l'ivoire, de la toile, des étoffes de soie et de coton, des chevaux, des chameaux, des bœufs et des vaches, des moutons, des chèvres et d'autres animaux; sans parler des armes, des meubles, du blé, du tabac et des pipes. Les trois frères soupèrent ensemble avec beaucoup d'affection, et ne se retirèrent qu'après avoir fumé leur pipe et bu chacun leur bouteille. Mais le blanc, qui ne pensait guère à dormir, se leva aussitôt qu'il vit les deux autres ensevelis dans le sommeil, et se saisissant de l'or, de l'argent et des effets les plus précieux, il prit la fuite vers les pays qui sont habités aujourd'hui par les Européens. Le Maure s'aperçut de ce larcin à son réveil. Il se détermina sur-le-champ à suivre un si mauvais exemple, et prenant les tapisseries avec les autres meubles, qu'il chargea sur le dos des chevaux et des chameaux, il se hâta aussi de s'éloigner. Le Nègre, qui eut le malheur de s'éveiller le dernier, fut fort étonné de la trahison de ses frères. Il ne lui restait que du coton, des pipes, du tabac et du millet. Après s'être abandonné

quelque temps à sa douleur, il prit une pipe pour se consoler, et ne pensa plus qu'à la vengeance. Le moyen qui lui parut le plus sûr, fut d'employer les représailles, en cherchant l'occasion de les voler à son tour. C'est ce qu'il ne cessa point de faire pendant toute sa vie; et son exemple devenant une règle pour sa postérité, elle a continué jusqu'aujourd'hui la même pratique.

La boisson commune du pays est de l'eau simple, ou du *peytou*, liqueur qui ne ressemble pas mal à la bière, et qui se brasse avec du maïs. Ils achètent aussi du vin de palmier, en se joignant cinq ou six pour en avoir une mesure du pays, qui contient environ dix pots de Hollande. Ils se placent autour de leur calebasse et boivent à la ronde. Mais avant de commencer la fête, chacun prend soin d'envoyer quelques verres de cette liqueur à la plus chère de ses femmes. Alors celui qui doit boire le premier, remplit un petit vase qui sert de tasse, tandis que les autres, se tenant debout autour de lui, les mains sur sa tête, prononcent en criant le mot de *tantosi*. Il ne doit point avaler tout ce qui est dans la tasse; mais laissant quelques gouttes de liqueur, il la répand sur la terre, comme une offrande au fétiche, en répétant plusieurs fois le mot *you*. Ceux qui ont leur fétiche avec eux, soit qu'ils le portent aux jambes ou au bras, l'arrosent d'un peu de vin, et sont persuadés que s'ils négligeaient cette cérémonie, ils ne boiraient jamais tranquillement.

L'eau et le peytou se boivent le matin, et les Nègres ne touchent point au vin de palmier avant la nuit. La source de cet usage est l'heure de la vente, qui est toujours l'après-midi pour le vin de palmier. Le vin ne pouvant se garder jusqu'au jour suivant, parce qu'il s'aigrit dans l'intervalle, les Nègres s'assemblent ordinairement le soir pour acheter ce qui en reste aux marchands. A quelque prix que ce soit, il faut qu'ils aient de l'eau-de-vie le matin, et du vin de palmier l'après-midi. Les Hollandais sont obligés d'entretenir une garde à leurs celliers, pour empêcher les Nègres de voler leur eau-de-vie et leur tabac; deux passions auxquelles ils ne peuvent résister. Leurs femmes n'y sont pas moins livrées. Dès l'âge de trois ou quatre ans, on apprend à boire aux enfans, comme si c'était une vertu.

Quoique chaque Nègre puisse prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir, il est rare que le nombre aille au-delà de vingt. Ceux même qui en prennent le plus, se proposent moins le plaisir que l'honneur et la considération, parce que la mesure du respect entre les Nègres, c'est le nombre de leurs femmes et de leurs enfans. Ordinairement il monte depuis trois jusqu'à dix, sans compter les concubines, qui sont souvent préférées aux femmes, quoique leurs enfans ne passent pas pour légitimes. Quelques riches marchands ont vingt ou trente femmes; mais les rois et les grands gouverneurs en prennent jusqu'à cent.

Toutes les femmes s'exercent à la culture de la terre, excepté deux, qui sont dispensées de toutes sortes de travaux manuels, lorsque les richesses du pays le permettent. La principale, qui se nomme la *mulière-grande*, est chargée du gouvernement de la maison ; celle qui la suit en dignité porte le titre de *bossoum*, parce qu'elle est consacrée au fétiche de la famille. Les maris sont fort jaloux de ces deux femmes, surtout de la bossoum, qui est ordinairement quelque belle esclave achetée à fort grand prix. L'avantage qu'elle a d'appartenir à la religion lui donne certains jours réglés pour coucher avec son mari, tels que l'anniversaire de sa naissance, les fêtes du fétiche et le jour du sabbat, qui est le mercredi. Ainsi, la condition de cette femme est fort supérieure à celle de toutes les autres, qui sont condamnées à des travaux pénibles pour entretenir leur mari, tandis qu'il passe son temps dans l'oisiveté, à jaser ou à boire du vin de palmier avec ses amis.

La principale femme, ou la mulière-grande, prend soin de l'argent et des autres richesses de la maison. Loin de marquer de la jalousie lorsqu'elle voit prendre d'autres femmes à son mari, elle l'en sollicite souvent, parce que dans ces occasions, elle reçoit de la nouvelle femme un présent de cinq akkis d'or, ou parce que, sur la côte d'Or, l'honneur et la richesse des familles consistent dans la multitude des femmes et des enfans. D'ailleurs, il paraît que le mari est obligé d'acheter son consen-

tement par une certaine somme d'or. Toutes les femmes qu'il prend de cette manière sont distinguées par le titre d'*étigafou*, qui revient à celui de concubine; elles ont la liberté d'avoir un amant sans que le mari puisse le poursuivre en justice.

Les maris ont le droit d'appeler celle de leurs femmes avec laquelle ils veulent passer la nuit. Elle se retire ensuite dans son appartement avec beaucoup de précaution, pour cacher son bonheur, dans la crainte d'exciter quelque jalousie. Quoique l'émulation soit fort vive entre les femmes pour les faveurs conjugales, elles n'en vivent pas moins dans la concorde. Quand la mulière-grande vient à vieillir, le mari en choisit une autre pour occuper sa place; elle ne demeure pas moins dans la maison, mais elle est réduite à l'office de servante.

Tous les voyageurs racontent que, vers le terme de la grossesse d'une femme, il se rassemble dans sa chambre une foule de Nègres de l'un et de l'autre sexe, jeunes et vieux, et que, sans aucune honte, elle accouche aux yeux du public. Le travail ne dure pas ordinairement plus d'un quart d'heure, et n'est accompagné d'aucun cri ni d'aucune autre marque de douleur. Aussitôt que la femme est délivrée, on lui présente un breuvage composé de farine de maïs, d'eau, de vin de palmier et d'eau-de-vie, avec de la malaguette. On prend soin de la couvrir, et, dans cet état, on la laisse dormir trois ou quatre heures. Elle se lève ensuite, elle lave son enfant de ses propres mains, et, perdant l'idée de sa situation,

elle retourne à ses exercices ordinaires avec ses compagnes.

Ils passent le temps de l'enfance, livrés à eux-mêmes, dans une oisiveté continuelle, négligés par leur famille, courant en troupes dans les champs et les marchés, comme autant de petits pourceaux qui se vautrent dans la fange, mais acquérant pour fruit de leurs premières années une agilité extrême et l'art de nager, dans lequel ils excellent. S'ils se trouvent dans un canot que le vent renverse, ils gagnent en un instant le rivage. Mêlés comme ils sont, garçons et filles, nus et sans aucun frein, ils perdent tout sentiment naturel de pudeur, d'autant plus que leurs parens ne les reprennent et ne les corrigent presque jamais. L'autorité paternelle est fort peu respectée. Les Nègres ne punissent guère leurs enfans que pour avoir battu leurs pareils ou s'être laissé battre eux-mêmes, et alors ils les traitent sans pitié. Pendant l'enfance ils sont sous le gouvernement de leur mère, jusqu'à ce qu'ils aient embrassé quelque profession, ou que leur père juge à propos de les vendre pour l'esclavage.

A l'âge de dix ou douze ans, ils passent sous la conduite de leur père, qui entreprend de les rendre propres à gagner leur vie. Il les élève ordinairement dans la profession qu'il exerce lui-même : s'il est pêcheur, il les accoutume à l'aider dans l'usage de ses filets ; s'il est marchand, il les forme par degrés dans l'art de vendre et d'acheter. Il tire pendant plusieurs années tout le profit de leur travail ; mais

lorsqu'ils arrivent à dix-huit ans, il leur donne des esclaves, avec le pouvoir de conduire eux-mêmes leurs entreprises et de travailler pour leur propre compte. Ils abandonnent alors la maison paternelle pour bâtir des cabanes qui leur appartiennent; et s'ils ont pris le métier de pêcheur, ils achètent ou louent une pirogue pour la pêche. Les premiers profits qu'ils en tirent sont employés à l'acquisition d'une pagne. Si leur père est satisfait de leur conduite, et s'aperçoit qu'ils aient gagné quelque chose, il apporte tous ses soins à leur procurer une honnête femme.

Les filles sont élevées à faire des paniers, des nattes, des bonnets, des bourses, et d'autres objets à l'usage de la famille. Elles apprennent à teindre en différentes couleurs, à broyer les grains, à faire diverses sortes de pain ou de pâte, et à vendre leur ouvrage au marché. Elles mettent leurs petits profits entre les mains de leur mère, pour servir quelque jour à grossir leur dot. Tous ces exercices, répétés de jour en jour avec de nouveaux progrès, en font naturellement d'excellentes ménagères.

A l'égard de la succession, une femme n'a jamais part à l'héritage de son mari, quoiqu'elle en ait eu des enfans. Biens et meubles, tout passe au frère du mort, ou à son plus proche parent dans la même ligne. S'il n'a pas de frère, tout ce qu'il a possédé remonte à son père. La même loi oblige le mari de restituer tout ce qu'il a reçu de ses femmes à leur frère ou à leurs neveux. Les femmes ont l'usage de

tous les biens de leur mari tandis qu'il est au monde; mais, aussitôt qu'il est mort, elles sont obligées de pourvoir à leur propre subsistance et à celle de leurs enfans. C'est la rigueur de cette loi qui porte les enfans et les mères à mettre à part ce qu'ils peuvent retrancher de la masse commune, pour se trouver en état de subsister après la mort de leur père ou de leur mari, dont ils ne peuvent espérer l'héritage.

Bosman, qui paraît s'être informé avec soin de tout ce qui regarde la succession des biens parmi les Nègres, observe qu'Akra est le seul canton de toute la côte d'Or où les enfans légitimes, c'est-à-dire ceux qui viennent des femmes déclarées, héritent des biens et des meubles de leur père. Dans tous les autres lieux, l'aîné, s'il est fils du roi ou de quelque chef de ville, succède à l'emploi que son père occupait; mais il n'a pas d'autre héritage à prétendre que son sabre et son bouclier. Aussi les Nègres ne regardent-ils pas comme un grand bonheur d'être né d'un père et d'une mère riches, à moins que le père ne se trouve disposé à faire de son vivant quelque avantage à son fils, ce qui n'arrive pas souvent, et ce qui doit être caché avec beaucoup de précaution; car, après la mort du père, ses parens se font restituer jusqu'au dernier sou.

L'amende des Nègres du commun pour avoir eu commerce avec la femme d'autrui, est de quatre, cinq ou six livres sterling (96, 120 à 144 fr.); mais elle est beaucoup plus considérable pour l'adultère des personnes riches. Ce n'est pas moins de cent ou

deux cents livres sterling (2,400 ou 4,800 fr.) Ces causes se plaident avec beaucoup de chaleur et d'habileté devant les tribunaux de justice. Un homme qui se croit trahi par sa femme paraît en pleine assemblée, explique le fait dans les termes les plus expressifs, le peint de toutes les couleurs, représente le temps, le lieu, les circonstances. Ces plaidoyers deviennent quelquefois fort embarrassans, surtout lorsque l'accusé convient, comme il arrive souvent, qu'à la vérité il a poussé l'entreprise aussi loin qu'on le dit ; mais que, faisant réflexion tout d'un coup aux conséquences, il s'est retiré assez tôt pour n'avoir rien à se reprocher. Alors on oblige la femme d'entrer dans les derniers détails. Enfin, si les juges demeurent dans l'incertitude, ils exigent le serment de l'accusé. Lorsqu'il le prononce de bonne grâce, il est déchargé de l'accusation. S'il le refuse, on prononce contre lui la sentence. Les Nègres de la côte vendent souvent les faveurs de leurs femmes. Ceux de l'intérieur étant beaucoup plus riches, sont beaucoup plus sévères sur la fidélité conjugale, et font payer beaucoup plus cher. L'amende va quelquefois, dit Bosman, jusqu'à vingt mille livres sterling (480,000 fr.). C'est beaucoup.

Si l'on considère quelle est, dans ce climat, la chaleur naturelle de la complexion des femmes, et qu'elles se trouvent quelquefois vingt ou trente au pouvoir d'un seul homme, il ne paraîtra pas surprenant qu'elles entretiennent des intrigues continuelles, et qu'elles cherchent, au hasard même de

leur vie, quelque soulagement au feu qui les dévore. Comme la crainte du châtiment est capable d'arrêter les hommes, elles ont besoin de toutes sortes d'artifices pour les engager dans leurs chaînes. Leur impatience est si vive, que, si elles se trouvent seules avec un homme, elles ne font pas difficulté de se précipiter dans ses bras, et de lui déchirer sa pagne, en jurant que, s'il refuse de satisfaire leurs désirs, elles vont l'accuser d'avoir employé la violence pour les vaincre. D'autres observent soigneusement le lieu où l'esclave qui a le malheur de leur plaire est accoutumé de se retirer pour dormir; et, dès qu'elles en trouvent l'occasion, elles vont se placer près de lui, l'éveillent, emploient tout l'art de leur sexe pour obtenir des caresses; et, si elles se voient rebutées, elles le menacent de faire assez de bruit pour le faire surprendre avec elles, et par conséquent pour l'exposer à la mort. D'un autre côté, elles l'assurent que leur visite est ignorée de tout le monde, et qu'elles peuvent se retirer sans aucune inquiétude de leur mari. Un jeune homme pressé par tant de motifs se rend à la crainte plutôt qu'à l'inclination; mais, pour son malheur, il a presque toujours la faiblesse de continuer cette intrigue jusqu'à ce qu'elle soit découverte. Les hommes qui sont pris dans ce piége méritent véritablement de la pitié.

On voit des Nègres de l'un et de l'autre sexe vivre assez long-temps sans penser au mariage. Les femmes surtout paraissent se lasser moins du célibat que les hommes, et Bosman en rapporte deux rai-

sons : 1°. elles ont la liberté, avant le mariage, de voir autant d'hommes qu'elles en peuvent attirer ; 2°. le nombre des femmes l'emportant beaucoup sur celui des hommes, elles ne trouvent pas tout d'un coup l'occasion de se marier. Le délai d'ailleurs n'a rien d'incommode, puisqu'elles peuvent à tout moment se livrer au plaisir. L'usage qu'elles ont fait de cette liberté ne les déshonore point, et ne devient pas même un obstacle à leur mariage. Dans les cantons d'Eguira, d'Abokro, d'Ankobar, d'Axim, d'Anta et d'Adom, on voit des femmes qui ne se marient jamais. C'est après avoir pris cette résolution qu'elles commencent à passer pour des femmes publiques ; et leur initiation dans cet infâme métier se fait avec les cérémonies suivantes.

Lorsque les manferos, c'est-à-dire les jeunes seigneurs du pays, manquent de femmes pour leur amusement, ils s'adressent aux cabochirs, qui sont obligés de leur acheter quelque belle esclave. On la conduit à la place publique, accompagnée d'une autre femme de la même profession, qui est chargée de l'instruire. Un jeune garçon, quoique au-dessous de l'âge nubile, feint de la caresser aux yeux de toute l'assemblée, pour faire connaître qu'à l'avenir elle est obligée de recevoir indifféremment tous ceux qui se présenteront, sans excepter les enfans. Ensuite on lui bâtit une petite cabane dans un lieu détourné, où son devoir est de se livrer à tous les hommes qui la visitent. Après cette épreuve, elle entre en possession du titre d'*abéleré*, qui signifie femme pu-

blique. On lui assigne un logement dans quelque rue de la bourgade; et de ce jour elle est soumise à toutes les volontés des hommes, sans pouvoir exiger d'autre prix que celui qui lui est offert. On peut lui donner beaucoup par un sentiment d'amour et de générosité, mais elle doit paraître contente de tout ce qu'on lui offre.

Chacune des villes qu'on a nommées n'est jamais sans deux ou trois de ces femmes publiques. Elles ont un maître particulier, à qui elles remettent l'or et l'argent qu'elles ont gagné par leur trafic, et qui leur fournit l'habillement et les autres nécessités. Ces femmes tombent dans une condition fort misérable, lorsqu'une prostitution si déclarée leur attire quelque maladie contagieuse. Elles sont abandonnées de leur maître même, qui s'intéresse peu à leur santé, s'il n'a plus de profit à tirer de leurs charmes, et leur sort est de périr par une mort funeste. Mais aussi long-temps qu'elles joignent de la santé aux agrémens naturels qui les ont fait choisir pour la profession qu'elles exercent, elles sont honorées du public; et la plus grande affliction qu'une ville puisse recevoir, est la perte ou l'enlèvement de son abéleré. Par exemple, si les Hollandais d'Axim ont quelque démêlé avec les Nègres, la meilleure voie pour les ramener à la raison est d'enlever une de ces femmes et de la tenir enfermée dans le fort. Cette nouvelle n'est pas plus tôt portée aux manferos, qu'ils courent chez les cabochirs pour les presser de satisfaire le facteur et d'obtenir

la liberté de leur abéleré. Ils les menacent de se venger sur leurs femmes, et cette crainte n'est jamais sans effet. Bosman ajoute qu'il en fit plusieurs fois l'expérience. Dans une occasion, il fit arrêter cinq ou six cabochirs, sans s'apercevoir que leurs parens parussent fort empressés en leur faveur; mais, une autre fois, ayant fait enlever deux abélerés, toute la ville vint lui demander à genoux leur liberté, et les maris mêmes joignirent leurs instances à celles des jeunes gens.

Les pays de Commendo, de la Mina, de Fétou, de Sabou et de Fantin, n'ont pas d'abélerés; mais les jeunes gens n'y sont pas plus contraints dans leurs plaisirs, et ne manquent point de filles qui vont au-devant de leurs inclinations. Elles exercent presque toutes le métier d'abéleré sans en porter le titre, et le prix qu'elles mettent à leurs faveurs est arbitraire, parce que le choix de leurs amans dépend de leur goût. Elles sont si peu difficiles, que les différends sont rares sur les conditions du marché. Quand cette ressource ne suffirait pas, il y a toujours un certain nombre de vieilles matrones qui élèvent quantités de jeunes filles pour cet usage, et les plus jolies qu'elles peuvent trouver.

Bosman traite de la navigation du pays. Les plus grandes pirogues se font dans le canton d'Axim et de Takorari. Elles sont capables de porter huit, dix, et quelquefois douze tonneaux de marchandise, sans y comprendre l'équipage. On s'en sert beaucoup pour le passage des barres et dans les lieux

trop exposés à l'agitation des vagues, tels que les côtes d'Ardra et de Juida. Les Nègres de la Mina, qui ne sont pas des plus adroits à les conduire, ne laissent pas de visiter, dans ces frêles bâtimens, toutes les parties du grand golfe de Guinée, jusqu'à la côte même d'Angole.

On peut juger, par la grandeur des pirogues, quelle doit être celle des arbres du pays, puisque les plus spacieux de ces bâtimens ne sont composés que d'un seul tronc. On doit s'imaginer aussi quel est le travail des Nègres pour abattre de si grands arbres et leur donner la forme nécessaire avec de petits instrumens de fer qui ne méritent que le nom de couteaux. On croirait cet ouvrage impossible, si l'on ne savait que ces arbres sont des cocotiers, c'est-à-dire d'un bois tendre et poreux.

La religion de ces contrées est divisée en plusieurs sectes. Il n'y a point de ville, de village, ni même de famille qui n'ait quelque différence dans ses opinions. Tous les Nègres de la côte d'Or croient un seul Dieu, auquel ils attribuent la création du monde et de tout ce qui existe; mais cette créance est obscure et mal conçue. Quand on les interroge sur Dieu, ils répondent qu'il est noir et méchant, qu'il prend plaisir à leur causer mille sortes de tourmens; au lieu que celui des Européens est un Dieu très-bon, puisqu'il les traite comme ses enfans.

Leurs prêtres assurent que Dieu se fait voir souvent au pied des arbres fétiches, sous la figure d'un gros chien noir. Mais comme les Européens

leur ont fait croire que ce chien noir est le diable, un Nègre ne leur entend jamais faire aucune de ces imprécations qu'un mauvais usage a rendues familières parmi les matelots, le diable vous emporte! le diable vous casse le cou! sans être prêt à s'évanouir de frayeur.

On trouve quantité de Nègres qui font profession de croire deux dieux : l'un blanc, qu'ils appèllent *yangou muon*, c'est-à-dire *le bon homme*; ils le regardent comme le Dieu particulier des Européens; l'autre noir, qu'ils nomment, après le Portugais, *demonio* ou *diablo*, et qu'ils croient fort méchant et fort nuisible. Ils tremblent à son seul nom. C'est à cette puissance maligne qu'ils attribuent toutes leurs infortunes. C'est une sorte de manichéisme fondé sur le mélange du bien et du mal, et qu'on retrouve chez toutes les nations.

Ils ont l'usage de bannir tous les ans le diable de leurs villes, avec une multitude de cérémonies qui ont leurs lois et leurs saisons réglées : Bosman en fut témoin deux fois sur la côte d'Axim.

Ils assurent qu'en sortant de cette vie, les morts passent dans un autre monde, où ils vivent dans les mêmes professions qu'ils ont exercées sur la terre, et qu'ils y font usage de tous les présens qu'on leur offre dans celui-ci; mais ils n'ont aucune notion de récompense ou de châtiment pour les bonnes ou les mauvaises actions de la vie. Cependant il s'en trouve d'autres qui, faisant gloire d'être mieux instruits, prétendent que les morts sont conduits immédiate-

ment sur les bords d'une fameuse rivière de l'intérieur des terres nommée *Bosmanque*. Cette transmigration, disent-ils, ne peut être que spirituelle, puisqu'en quittant leur pays, ils y laissent leurs corps. Là, Dieu leur demande quelle sorte de vie ils ont menée. Si la vérité leur permet de répondre qu'ils ont observé religieusement les jours consacrés aux fétiches, qu'ils se sont abstenus de viandes défendues, et qu'ils ont satisfait inviolablement à leurs promesses, ils sont transportés doucement sur la rivière dans une contrée où toutes sortes de plaisirs abondent. Mais s'ils ont violé ces trois devoirs, Dieu les plonge dans la rivière, où ils sont noyés sur-le-champ et ensevelis dans un oubli éternel.

Il serait difficile de rendre un compte exact de leurs idées sur la création du genre humain. Le plus grand nombre croit que les hommes furent créés par une araignée nommée *anansio*. Ceux qui regardent Dieu comme l'unique créateur soutiennent que, dans l'origine, il créa des blancs et des Nègres; qu'après avoir considéré son ouvrage, il fit deux présens à ces deux espèces de créatures, l'or et la connaissance des arts; que les Nègres ayant eu la liberté de choisir les premiers, se déterminèrent pour l'or, et laissèrent aux blancs les arts, la lecture et l'écriture; que Dieu consentit à leur choix : mais qu'irrité de leur avarice, il déclara qu'ils seraient les esclaves des blancs, sans aucune espérance de voir changer leur condition. Cette fable a beaucoup plus de sens que celle que nous avons rapportée.

ci-dessus sur le partage entre les trois frères, et ferait honneur au peuple le plus instruit.

Sur toute la côte d'Or, il n'y a que le canton d'Akra où les images et les statues soient honorées d'un culte. Mais les habitans ont des fétiches qui leur tiennent lieu de ces idoles.

Le mot de *feitisso* ou *fétiche* est portugais dans son origine, et signifie proprement *charme* ou *amulette*. On ignore quand les Nègres ont commencé à l'emprunter; mais dans leur langue, c'est *Bossoum* qui signifie *Dieu* et chose divine, quoique plusieurs usent aussi de *Bassefo* pour exprimer la même chose. *Fétiche* est ordinairement employé dans un sens religieux. Tout ce qui sert à l'honneur de la Divinité prend le même nom; de sorte qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer leurs idoles des instrumens de leur culte. Les brins d'or qu'ils portent pour ornemens, leurs parures de corail et d'ivoire, sont autant de fétiches.

Tous les voyageurs conviennent que ces objets de vénération n'ont pas de forme déterminée. Un os de volaille ou de poisson, un caillou, une plume, enfin les moindres bagatelles prennent la qualité de fétiches, suivant le caprice de chaque Nègre. Le nombre n'en est pas mieux réglé. C'est ordinairement deux, trois, ou plus. Tous les Nègres en portent un sur eux ou dans leur pirogue. Le reste demeure dans leurs cabanes, et passe de père en fils comme un héritage, avec un respect proportionné aux services que la famille croit en avoir reçus.

Ils les achètent à grand prix de leurs prêtres, qui feignent de les avoir trouvés sous les arbres fétiches. Pour la sûreté de leurs maisons, ils ont à leur porte une sorte de fétiche qui ressemble aux crochets dont on se sert en Europe pour attirer les branches des arbres dont on veut cueillir les fruits. C'est l'ouvrage des prêtres, qui les mettent pendant quelque temps sur une pierre aussi ancienne, disent-ils, que le monde, et qui les vendent au peuple après cette consécration. Dans les calamités ou les chagrins, un Nègre s'adresse aux prêtres pour obtenir un nouveau fétiche. Il en reçoit un petit morceau de graisse ou de suif, couronné de deux ou trois plumes de perroquet. Le gendre du roi de Fétou avait pour fétiche la tête d'un singe qu'il portait continuellement.

Chaque Nègre s'abstient de quelque liqueur ou de quelque sorte particulière d'aliment à l'honneur de son fétiche. Cet engagement se forme au temps du mariage, et s'observe avec tant de scrupule, que ceux qui auraient la faiblesse de le violer se croiraient menacés d'une mort certaine. C'est pour cette raison qu'on voit les uns obstinés à ne pas manger de bœuf, les autres à refuser de la chair de chèvre, de la volaille, du vin de palmier, de l'eau-de-vie, comme si leur vie en dépendait.

Outre les fétiches domestiques et personnels, les habitans de la côte d'Or, comme ceux des contrées supérieures, en ont de publics, qui passent pour les protecteurs du pays ou du canton. C'est quelquefois une montagne, un arbre ou un rocher,

quelquefois un poisson ou un oiseau. Ces fétiches tutélaires prennent un caractère de divinité pour toute la nation. Un Nègre qui aurait tué, par un accident, le poisson ou l'oiseau fétiche, serait assez puni par l'excès de son malheur. Un Européen qui aurait commis le même sacrilége verrait sa vie exposée au dernier danger.

Ils s'imaginent que les plus hautes montagnes, celles d'où ils voient partir les éclairs, sont la résidence de leurs dieux. Ils y portent des offrandes de riz, de millet, de maïs, de pain, de vin, d'huile et de fruits, qu'ils laissent respectueusement au pied.

Les pierres fétiches ressemblent aux bornes qui sont en usage dans quelques parties de l'Europe pour marquer la distinction des champs. Dans l'opinion des Nègres, elles sont aussi anciennes que le monde.

Les Nègres sont persuadés que leur fétiche voit et parle; et lorsqu'ils commettent quelque action que leur conscience leur reproche, ils le cachent soigneusement sous leur pagne, de peur qu'il ne les trahisse. Quand Louis XI conjurait sa petite Vierge de détourner les yeux pour ne pas voir les meurtres et les crimes qu'il commettait, valait-il mieux que le Nègre cachant le fétiche sous sa pagne?

Ils craignent beaucoup de jurer par les fétiches; et suivant l'opinion généralement établie, il est impossible qu'un parjure survive d'une heure à son crime. Lorsqu'il est question de quelque engagement d'importance, celui qui a le plus d'intérêt à

l'observation du traité, demande qu'il soit confirmé par le fétiche. En avalant la liqueur qui sert à cette cérémonie, les parties y joignent d'affreuses imprécations contre elles-mêmes, s'il leur arrive de violer leur engagement. Il ne se fait aucun contrat qui ne soit accompagné de cette redoutable formalité. Mais Bosman remarquait que depuis quelque temps on ne faisait plus le même fond sur ces sermens, parce que l'argent était devenu parmi les Nègres une source continuelle de corruption. Ainsi l'avarice l'emporte encore sur la superstition.

Après les fétiches, rien n'inspire tant de frayeur aux Nègres que le tonnerre et les éclairs. Dans la saison des orages, ils tiennent leurs portes soigneusement fermées, et leur surprise paraît extrême de voir marcher les Européens dans les rues sans aucune marque d'inquiétude. Ils croient que plusieurs hommes de leur pays, dont les noms sont demeurés dans leur mémoire, ont été enlevés par les fétiches au milieu d'une tempête, et qu'après ce malheur ou ce châtiment, on n'a jamais entendu parler d'eux. Leur crainte va si loin, qu'elle les ramène dans leurs cabanes pendant la pluie et le vent. Au bruit du tonnerre, on leur voit lever les yeux et les mains vers le ciel, où ils savent que le Dieu des Européens fait sa résidence, en l'invoquant sous le nom de *Youan-Ghœmain*, dont eux seuls entendent le sens.

Quoique les Nègres n'aient pas d'autre notion

de l'année et de sa division en mois et en semaines, que celle qu'ils tirent de la fréquentation des Européens, ils ne laissent pas de mesurer le temps par les lunes, et d'employer ce calcul pour la connaissance des saisons. Il paraît même qu'ils divisent les lunes en semaines et en jours, car ils ont, dans leur langue, des termes fixes pour marquer cette distinction.

Les Nègres du pays intérieur divisent le temps en parties heureuses et malheureuses. Les premières se subdivisent en d'autres portions, de plus ou moins d'étendue. Dans plusieurs cantons, les plus longues portions heureuses sont de dix-neuf jours, et les moindres de sept; mais elles ne se succèdent pas immédiatement. Les jours malheureux, qui sont au nombre de sept, viennent entre les deux portions heureuses. C'est pour les habitans une espèce de vacation, pendant laquelle ils n'entreprennent aucun voyage; ils ne travaillent point à la terre, ils ne font rien qui soit de la moindre importance, et demeurent enfin dans une oisiveté absolue. Les Nègres d'Akambo sont plus attachés à cette pratique superstitieuse que ceux de tout autre pays; car ils refusent, dans cet intervalle, de s'appliquer aux affaires et de recevoir même des présens. Mais parmi les Nègres de la côte tous les jours sont égaux. Ils n'ont que deux fêtes publiques: l'une à l'occasion de leur moisson, l'autre pour chasser le diable.

Lorsque la pêche n'est pas heureuse, on ne

manque point de faire des offrandes à la mer.

Les Nègres ont généralement deux jours de fêtes particulières chaque semaine. Ils ont donné à l'un le nom de *bossoum*, c'est-à-dire jour du fétiche domestique; et, dans plusieurs cantons, ils l'appellent *dio-santo*, d'après les Portugais. Bosman assure que ce jour-là ils ne boivent point de vin de palmier jusqu'au soir. Ils prennent une pagne blanche, pour marquer la pureté de leur cœur; et dans la même vue, ils se font diverses raies sur le visage avec de la terre blanche. La plupart, mais surtout les nobles, ont un second jour de fête, qui est consacré en général aux fétiches.

Le mercredi des Européens est le sabbat des Nègres. Tous les voyageurs conviennent que la fête du mercredi est observée sur toute la côte d'Or, excepté dans le canton d'Anta, où, comme chez les mahométans, l'usage a placé cette célébration au vendredi, et où d'ailleurs la défense du travail regarde uniquement la pêche. Mais dans les autres lieux, ce sabbat s'observe avec tant de rigueur, que les marchés sont interrompus, et qu'on n'y vend pas même de vin de palmier. Enfin l'on n'y fait aucune affaire, à la réserve du commerce avec les vaisseaux européens qui est excepté, à cause du peu de séjour qu'ils font sur la côte. Ce jour-là tous les Nègres se lavent avec plus de soin que dans tout autre temps.

Villault admire beaucoup la vénération des Nègres pour leurs prêtres; elle surpasse toutes les

expressions. Les alimens les plus délicats sont réservés pour eux. Ils sont les seuls, dans toutes ces nations, qui soient exempts de travail, et nourris aux dépens du public. Il ne manque rien d'ailleurs pour leur entretien, parce qu'ils tirent un profit considérable des fétiches qu'ils vendent au peuple.

Les Nègres de Guinée sont généralement distingués en cinq classes. Leurs rois forment la première. La seconde est celle des cabochirs ou des chefs, qui peuvent être regardés comme les magistrats civils; car leur office consiste uniquement à veiller au bon ordre dans les villes et dans les villages, à prévenir le tumulte et les querelles, ou à les apaiser.

La troisième classe comprend ceux qui ont acquis la réputation d'être riches. Quelques auteurs les ont représentés comme les nobles. La quatrième compose le peuple, c'est-à-dire ceux qui s'emploient aux travaux, à l'agriculture et à la pêche. La cinquième classe est celle des esclaves, soit qu'ils aient été vendus par leurs parens, ou pris à la guerre, ou condamnés pour leurs crimes, ou réduits à ce triste sort par la pauvreté.

On doit observer, comme une perfection du gouvernement de Guinée, à laquelle on n'est point encore parvenu en Europe, que, malgré la pauvreté qui règne parmi les Nègres, on n'y voit point de mendians. Les vieillards et les estropiés sont employés, sous la direction des gouverneurs, à quel-

que travail qui ne surpasse point leurs forces. Les uns servent aux soufflets des forgerons, d'autres à presser l'huile de palmier, à broyer les couleurs dont on peint les nattes, à vendre les provisions aux marchés. Les jeunes gens oisifs sont enrôlés pour la profession des armes.

Les cruautés qui se commettent dans leurs guerres font frémir d'horreur; et ceux qui tombent vivans entre les mains de leurs ennemis doivent s'attendre à toutes sortes de barbaries. Après les avoir longtemps tourmentés, on leur coupe ou plutôt on leur déchire la mâchoire d'en bas; et, sans égard pour leurs larmes, on les laisse périr dans cet état. Un habitant de Commendo assura Barbot qu'il avait traité lui-même avec cette furie trente-trois hommes dans une seule bataille. Après leur avoir coupé le visage d'une oreille à l'autre, il leur avait appuyé le genou contre l'estomac, et leur avait arraché, de toutes ses forces, la mâchoire d'en bas, qu'il avait emportée comme en triomphe. D'autres ont la cruauté d'ouvrir le ventre aux femmes enceintes, et d'en tirer l'enfant pour l'écraser sous la tête de la mère. Les nations d'Youuafo et d'Akkanez ont tant d'horreur l'une pour l'autre, que leurs batailles sont de véritables boucheries, après lesquelles ceux qui leur survivent n'ont pas d'autre passion que de se rassasier de la chair de leurs ennemis dans un horrible festin, et de prendre leurs mâchoires et leur crâne pour en orner leurs tambours et la porte de leurs maisons.

La situation de la côte d'Or étant au 5e degré de la ligne, on doit juger que l'ardeur du soleil y est extrême. Mais ce que le climat peut avoir de malsain ne vient que du passage soudain de la chaleur du jour au froid de la nuit, surtout pour ceux à qui l'envie de se rafraîchir fait quitter trop tôt leurs habits. On peut en assigner une autre cause. La côte étant assez montagneuse, il s'élève chaque jour au matin, du fond des vallées, un brouillard épais, puant et sulfureux, particulièrement près des rivières et dans les lieux marécageux, qui, se répandant fort vite avant que le soleil puisse le dissiper, infecte tous les lieux où il s'étend. Il est difficile de ne pas s'en ressentir, surtout pour les Européens, dont le corps est plus susceptible de ces impressions que celui des habitans naturels. Ce brouillard est très-fréquent pendant l'hiver, surtout aux mois de juillet et d'août, qui sont aussi les plus dangereux pour la santé.

Les maladies ne viennent pas généralement, comme le pensent quelques écrivains, de la débauche et des autres excès; puisque, malgré beaucoup de tempérance et de régularité, on ne se garantit pas toujours des attaques les plus malignes et les plus mortelles. Cependant tous les auteurs avouent que la plupart des matelots et des soldats européens se rendent coupables de leur propre mort par l'usage excessif du vin de palmier et de l'eau-de-vie. A peine ont-ils reçu leur paie, qu'ils l'emploient à ce brutal amusement, et l'argent leur

manquant bientôt pour acheter des alimens qui pourraient soutenir leur santé, ils ont recours au pain, ou plutôt aux pâtes du pays, à l'huile et au sel, qui ne réparent pas le double épuisement du travail et de la débauche. Ainsi, leurs forces diminuent sensiblement, jusqu'à la naissance de quelque maladie violente à laquelle ils ne sont pas capables de résister. Leurs supérieurs mêmes, livrés à l'intempérance des femmes et des liqueurs fortes, ne sont pas plus capables de modération.

Les maladies épidémiques des Nègres sont la petite-vérole et les vers. Le premier de ces deux fléaux en fait périr un nombre incroyable avant l'âge de quatorze ans; et l'autre assujettit les vivans à d'affreuses douleurs dans toutes les parties de leur corps, mais particulièrement aux jambes.

Les Nègres de la côte d'Or n'ont pas d'autre règle pour distinguer les saisons que la différence du temps. Ils le partagent ainsi en hiver et été. A la vérité, les arbres sont toujours verts et couverts de feuilles : il s'en trouve même un assez grand nombre qui produisent des fleurs deux fois l'année; mais pendant l'été, qui est la saison de la sécheresse, une chaleur excessive semble dévorer la terre; au lieu que, dans le temps des pluies, qui est l'hiver, les champs sont couverts d'abondantes moissons.

Les Nègres de la côte évitent la plage avec des soins extrêmes, et la croient fort dangereuse pour leurs corps nus. Les Hollandais s'en sont convaincus

par leur propre expérience, surtout dans la saison qu'ils nomment *travado*, à l'imitation des Portugais, et qui répond à nos mois d'avril, de mai et de juin. Dans cet intervalle, les pluies qui tombent près de la ligne sont tout-à-fait rouges et d'une qualité si pernicieuse, qu'on ne peut dormir dans des habits mouillés, comme il arrive souvent aux matelots, sans se réveiller avec une maladie dangereuse. On a vérifié que des habits dont on se dépouille dans cet état, et qu'on renferme sans les avoir fait sécher parfaitement, tombent en pourriture aussitôt qu'on y touche : aussi les Nègres ont-ils tant d'aversion pour la pluie, que, s'ils sont surpris du moindre orage, ils mettent les bras en croix au-dessus de leur tête pour se couvrir le corps. Ils courent de toutes leurs forces jusqu'à la première retraite, et paraissent frémir à chaque goutte d'eau qui tombe sur eux, quoiqu'elle soit si tiède qu'à peine en ressentent-ils l'impression. C'est par la même raison qu'en dormant sur leurs nattes, ils tiennent pendant toute la nuit leurs pieds tournés vers le feu, et qu'ils se frottent si soigneusement le corps d'huile; ils sont persuadés, avec raison, que cette onction leur tient les pores fermés, et que la pluie, qu'ils regardent comme la cause de toutes leurs maladies, n'y peut pénétrer.

La force du vent dans les tornados est telle, qu'elle a quelquefois roulé le plomb des toits aussi proprement qu'il pourrait l'être par la main de l'ouvrier. Le nom de tornado ou d'ouragan fait supposer plu-

sieurs vents opposés; mais le plus fort est généralement le sud-est.

Atkins, qui quelquefois avait essuyé deux tornados dans un seul jour, assure que, de deux vaisseaux à dix lieues l'un de l'autre, l'un est quelquefois tranquille, tandis que l'autre est exposé au plus triste naufrage. Il se souvient même d'avoir vu l'air doux et serein près d'Anamabo, pendant qu'au cap Corse, qui n'en est qu'à trois ou quatre lieues, il était horriblement agité. Sans examiner, dit-il, s'il est vrai, comme les naturalistes le conjecturent, que le tonnerre ne se fasse jamais entendre plus loin qu'à dix lieues, il a toujours jugé que, dans les tornados, il doit être fort près. On peut mesurer son éloignement par la distance qui est entre l'éclair et le bruit. Atkins parle d'une occasion où il crut entendre, à trente pieds de sa tête, un bruit plus affreux et plus éclatant que celui de dix mille coups de fusil; son grand mât fut fracassé au même instant, et l'orage se termina par une pluie excessive, qui fut suivie d'un assez long calme. Les éclairs sont communs en Guinée, surtout vers la fin du jour. Leur direction est tantôt horizontale, et tantôt perpendiculaire.

Quelques voyageurs ont parlé d'un foudre matériel qu'on a quelquefois trouvé sur les vaisseaux ou dans d'autres lieux, tel que celui qui tomba, dit-on, en 1695, sur la mosquée d'Andrinople. On en montre aussi dans les cabinets de plusieurs princes. A Copenhague, par exemple, on conserve

une assez grosse pièce de substance métallique, qu'on honore du nom de *pierre de foudre*.

Bosman avait lu dans les papiers du directeur de Walkenbrug, qui décrivaient l'état de la côte, qu'en 1651, le tonnerre y avait causé d'affreux ravages, et fait croire à tout le monde que la dissolution de l'univers approchait. L'or et l'argent se trouvèrent fondus dans les coffres, et les épées dans leurs fourreaux. La principale crainte des Hollandais était pour leur magasin à poudre. Il semblait que tous les tonnerres du pays fussent venus s'y rassembler; mais par une exception fort heureuse, ce fut presque le seul endroit qui s'en trouva garanti pendant toute la saison.

Les Portugais ont donné le nom de *terrore* à un vent de terre que les Nègres appellent *harmattan*, et qui est si fort, dès le moment de sa naissance, qu'il maîtrise aussitôt les vents de la mer. Il forme des orages qui durent ordinairement deux ou trois jours, et quelquefois quatre ou cinq. Il est extrêmement froid et perçant. Le soleil demeure caché dans l'intervalle, et l'air est si obscur, si épais et si rude, qu'il affecte sensiblement les yeux. La nudité des Nègres les expose à ressentir si vivement son action, que Bosman les a vus trembler comme dans l'accès d'une fièvre violente. Les Européens même, qui sont nés dans un climat plus froid, le supportent à peine, et sont obligés de se tenir renfermés dans leurs chambres, avec le secours d'un bon feu et des liqueurs fortes. Les har-

mattans règnent à la fin de décembre, et surtout pendant tout le mois de janvier. Ils durent quelquefois jusqu'au milieu de février, mais ils perdent alors une partie de leur violence. Jamais ils ne se font sentir pendant le reste de l'année.

Barbot rapporte que, pendant toute la durée des harmattans, les blancs et les Nègres sont également forcés de demeurer à couvert dans leurs maisons, ou n'en sortent que pour les besoins pressans. L'air, dit-il, est alors si suffocant, qu'il y a peu de poitrines assez fortes pour y résister. La respiration est embarrassée : on avale de l'huile pour l'adoucir. Les harmattans ne sont pas moins pernicieux aux animaux qu'aux hommes. Aussi les Nègres, qui connaissent le danger, prennent-ils des précautions pour en garantir leurs bestiaux. Deux chèvres que le commandant du cap Corse fit exposer à l'air, dans la seule vue de s'instruire par l'expérience, furent trouvées mortes au bout de quatre heures. Les jointures des planchers dans les chambres, et celles des ponts sur les vaisseaux, s'ouvrent presque aussitôt que le harmattan commence, et demeurent dans cet état jusqu'à sa fin ; ensuite elles se ferment d'elles-mêmes comme s'il n'y était point arrivé de changement. La direction ordinaire de ces vents est est-nord-est. Leur force est si extraordinaire, qu'ils font changer le cours de la marée.

L'or passe pour le seul métal de cette côte, ou du moins les Européns, qui n'y sont attirés que par

ce précieux métal, n'ont pas pris la peine de pousser plus loin leurs recherches. Villault et Labat prétendent que l'or le plus fin est celui d'Axim, et que naturellement on en trouve dans ce canton à vingt-deux ou vingt-trois karats; celui d'Akra ou de Tasore est inférieur; celui d'Akkanez et d'Achem suit immédiatement; et celui de Fétou est le pire.

Les peuples d'Axim et d'Achem le tirent du sable de leurs rivières. Il est probable que, s'ils ouvraient la terre au pied des montagnes, d'où ces rivières paraissent sortir, ils le trouveraient avec plus d'abondance. Ils confessent, et l'expérience n'en laisse aucun doute, qu'ils trouvent plus d'or dans le sable après les grandes pluies. Si l'or leur manque, ils demandent de la pluie à leurs fétiches par un redoublement de prières.

L'or d'Akkanez et de Fétou est tiré de la terre, sans autre fatigue que de l'ouvrir; mais il ne s'y trouve pas toujours avec la même abondance. Un Nègre qui découvre une mine ou quelque veine d'or en a la moitié. Le roi partage toujours avec égalité. L'or de ce pays ne passe jamais vingt ou vingt-un karats. On le transporte sans le fondre, et les Européens le reçoivent tel qu'il est sorti de la terre.

Le général danois avait un lingot d'or de sept marcs et un septième d'once qui venait de la montagne de Tafou: c'était un présent qu'il avait reçu du roi d'Akra, lorsque ce prince s'était réfugié dans le fort danois, après avoir été défait dans une bataille.

Le roi de Fétou avait un casque d'or et une ar-

mure complète du même métal, travaillée avec beaucoup d'art; mais ce ne sont que des feuilles aussi minces que le papier, ou des tissus d'un fil d'or, qui n'est pas plus gros qu'un cheveu. Leurs filières sont plus belles que celles de l'Europe; et l'expérience, plutôt que l'art, leur en fait tirer parti. Leurs rois ont de la vaisselle d'or de toutes sortes de formes. Dans les danses publiques, on voit des femmes chargées de deux cents onces d'or en divers ornemens, et des hommes qui en portent jusqu'à trois cents.

Ils distinguent trois sortes d'or : le fétiche, les lingots et la poudre. L'or fétiche est fondu ou travaillé en différentes formes pour servir de parure aux deux sexes, mais il s'allie communément avec quelque autre métal. Les lingots sont des pièces de différens poids, tels, dit-on, qu'ils sont sortis de la mine; Philips en avait un qui pesait trente onces. Cet or est aussi très-sujet à l'alliage. La meilleure poudre d'or est celle qui vient des royaumes intérieurs de Dunkira, d'Akim et d'Akkanez : elle est tirée du sable des rivières. Les habitans creusent des trous dans la terre, près des lieux où l'eau tombe des montagnes; l'or est arrêté par son poids. Alors ils tirent le sable avec des peines incroyables, ils le lavent et le passent jusqu'à ce qu'ils y découvrent quelques grains d'or qui les paient de leur travail, mais avec assez peu d'usure. Nous avons vu la même méthode au Sénégal. Entre une infinité de récits qui se combattent, c'est le seul qui ait quel-

que vraisemblance; car, si la nature avait placé des mines si près de la côte, les Anglais et les Hollandais s'en seraient saisis depuis long-temps, et se garderaient bien d'admettre les Nègres au partage. On ne sait guère que par ouï-dire la manière dont on cherche l'or; car on ne fouille les rivières que fort loin de la côte. Si l'on fouille trop loin des premiers flots qui ont traversé les mines, les particules d'or s'ensevelissent trop dans le sable, ou se dispersent tellement, que le fruit du travail ne répond plus à la peine.

Les marchands de l'Europe prennent ordinairement un Nègre à leurs gages pour séparer de l'or véritable un or faux, qui se nomme *krakra*. C'est une sorte d'écume sèche ou de poussière de cuivre qui se trouve mêlée dans la poudre d'or, et qui donne lieu à beaucoup de fraude dans le commerce.

Après l'or, le principal objet du commerce, sur cette côte, est le sel, qui produit des richesses incroyables aux habitans. S'ils étaient capables de vivre dans une paix constante, cette seule marchandise attirerait à eux tous les trésors de l'Afrique; car les Nègres des pays intérieurs sont obligés d'y venir prendre du sel, du moins ceux qui sont en état de le payer. Les plus pauvres se servent d'une certaine herbe qui renferme imparfaitement quelques-unes de ses qualités. Au-delà d'Ardra, dans quelques royaumes d'où vient la plus grande partie des esclaves, deux hommes se vendent pour une poignée de sel.

Dans les cantons où le rivage est fort élevé, la méthode des Nègres pour faire du sel, est de faire bouillir l'eau de la mer dans des chaudières de cuivre, et de la laisser refroidir jusqu'à sa parfaite congélation; mais cette opération est ennuyeuse et d'une grande dépense. Les Nègres qui sont situés plus avantageusement sur une côte basse, creusent des fossés et des trous dans lesquels ils font entrer l'eau de la mer pendant la nuit. La terre étant d'elle-même salée et nitreuse, les parties fraîches de l'eau s'exhalent bientôt à la chaleur du soleil, et laissent de fort bon sel qui ne demande pas d'autre préparation. Dans quelques endroits, on voit des salines régulières, où la seule peine des habitans est de recueillir chaque jour un bien que la nature leur prodigue.

Le sel de Fantin, où la côte est très-favorable, égale la neige en blancheur, et en général, dans la plus grande partie de la côte d'Or, le sel est d'une blancheur et d'une pureté extraordinaires. On le prendrait d'autant plus aisément pour du sucre, qu'on lui donne ordinairement la forme de pain. Les Nègres en font beaucoup d'usage dans tous leurs alimens, et l'enveloppent dans des feuilles vertes pour lui conserver sa blancheur.

Bosman assure que toute la côte est remplie d'arbres de diverses grandeurs, et que les charmans bosquets qui se représentent de tous côtés dans l'intérieur des terres forment des perspectives assez délicieuses pour faire supporter patiemment la

malignité de l'air et l'incommodité des chemins. Il ajoute qu'entre les arbres, les uns croissent naturellement avec tant d'ordre, que toutes les comparaisons seraient au désavantage de l'art; tandis que les autres étendent leurs branches et se mêlent avec tant de confusion, que ce désordre même a des charmes surprenans pour les amateurs de la promenade.

Les arbres vantés par Oléarius, qui étaient capables de couvrir deux mille hommes de leur ombre, et ceux dont parle Kirker, qui pouvaient mettre à l'abri du soleil un berger avec tout son troupeau, n'approchent point, suivant Bosman, de certains arbres de la côte d'Or. Il en a vu plusieurs qui auraient couvert vingt mille hommes de leur feuillage, et quelques-uns de si larges et si touffus, qu'une balle de mousquet aurait à peine atteint d'une extrémité des branches à l'autre. Ceux qui seront tentés de trouver un peu d'exagération dans ce récit doivent se rappeler ce qu'ils ont déjà lu du baobab, et de la grandeur extraordinaire des pirogues.

Ces arbres prodigieux sont une espèce de fromager, et se nomment *kapots*; ils tirent ce nom d'une sorte de coton qu'ils produisent, et que les Nègres appellent aussi *kapot*, dont l'usage ordinaire est de servir de matelas dans un pays où l'excès de la chaleur ne permet pas d'employer les plumes. Leur bois, qui est léger et poreux, n'est propre qu'à la construction des pirogues. Bosman ne doute pas que l'arbre célèbre de l'île du Prince, auquel

les Hollandais trouvèrent vingt-quatre brasses de tour, ne fût un kapot. On en voit un près d'Axim, que dix hommes pourraient à peine embrasser.

Le papayer croît en abondance au long de la côte. L'on y retrouve d'ailleurs plusieurs des fruits dont nous avons déjà parlé.

Le raisin est bleu, gros et de fort bon goût; on croit qu'avec une culture mieux entendue, il deviendrait aussi bon et peut-être meilleur que celui de l'Europe.

Les cannes de sucre y croissent de la hauteur de sept à huit pieds, c'est-à-dire celles qui sont cultivées dans le jardin du gouverneur; car les cannes sauvages, qui viennent assez abondamment, surtout dans le pays d'Anta, sont hautes de dix-huit et de vingt pieds. Bosman ne doute pas qu'avec les soins convenables, on ne pût les conduire à leur perfection; mais il en coûterait beaucoup de peine, parce que leur maturité est fort lente, et qu'elles ont besoin de deux ans pour arriver à leur pleine grosseur.

Le calebassier herbacé de la côte d'Or n'est pas différent de celui dont on a déjà donné la description.

La côte d'Or a des palmiers de toutes les espèces, des goyaviers, des tamariniers, des mangliers, et tous les autres arbres qui se trouvent sur la côte occidentale d'Afrique : elle est aussi pourvue des mêmes légumes, des mêmes racines et des mêmes fruits, par exemple de l'ananas.

Le melon d'eau, suivant le même auteur, est un fruit beaucoup plus gros et plus agréable que l'ananas. Avant sa maturité, il est blanc dans l'intérieur et vert au-dehors; mais, en mûrissant, son écorce se couvre de taches blanches, et sa chair est entremêlée de rouge. Il est aqueux, mais d'une saveur délicieuse et fort rafraîchissant. Lorsqu'il est vert, il se mange en salade comme le concombre, avec lequel il a quelque ressemblance. Ses pepins, qui sont les mêmes, deviennent noirs à mesure qu'il mûrit, et produisent, avec peu de soin, des fruits de la même espèce. Le melon d'eau croît comme le concombre; mais ses feuilles sont différentes. Sa grosseur ordinaire est le double des melons musqués de l'Europe. Il croîtrait en abondance sur la côte d'Or, si les Nègres n'étaient trop paresseux pour le cultiver; il ne s'en trouve à présent que dans les jardins des Hollandais. Sa saison est le mois d'août; mais dans les années abondantes il porte deux fois du fruit.

La nature n'a point accordé au pays les herbes qui sont communes en Europe, excepté le fluteau et le tabac, qui croissent ici en abondance; mais Bosman trouve le tabac de la côte d'Or d'une puanteur insupportable, quoique les Nègres en fassent leurs délices. La manière dont ils le fument est capable d'empêcher qu'il ne leur nuise. La plupart ayant des tuyaux de cinq ou six pieds de long, les vapeurs les plus infectes peuvent perdre une partie de leur force dans ce passage. La tête des pipes

est un vaisseau de pierre ou de terre, qui contient deux ou trois poignées de tabac. Les Nègres qui vivent parmi les Européens ont du tabac du Brésil, qui vaut un peu mieux, quoiqu'il soit fort puant. La passion des deux sexes est égale pour le tabac; ils se retrancheraient jusqu'au nécessaire pour se procurer cette consolation dans leur misère; ce qui augmente tellement le prix du tabac, que pour une brasse portugaise, c'est-à-dire pour moins d'une livre, ils donnent quelquefois jusqu'à cinq schellings (six francs). La feuille de tabac croît ici sur une plante de deux pieds de haut. Elle est longue de deux ou trois paumes sur une de largeur; sa fleur est une petite cloche qui se change en semence dans sa maturité.

On voit ici, dans plusieurs cantons, une sorte de gingembre qui s'élève de deux ou trois palmes. Le gingembre transplanté croît facilement dans tous les lieux chauds. Celui que la nature produit d'elle-même a peu de force; cependant il diffère en bonté, suivant l'exposition du lieu. Le meilleur vient du Brésil et de Saint-Domingue : on estime beaucoup moins celui de San-Thomé et du cap Verd.

Les Nègres ont tant de passion pour l'ail, qu'ils l'achètent à toute sorte de prix. Barbot assure qu'il y a gagné cinq cents pour cent, avec beaucoup de regret de n'en avoir pas apporté une plus grande provision.

Les racines de la côte d'Or sont les igames et

les patates ; le pays est rempli d'ignames : ils ont la forme de nos gros navets, et se sèment de la même manière.

Le grain que les Nègres appellent *maïs* est connu dans toutes les parties du monde. Les Portugais l'apportèrent les premiers d'Amérique dans l'île de San-Thomé, d'où il fut transplanté sur la côte d'Or. Il avait été jusqu'alors inconnu aux Nègres, mais il a multiplié dans leur pays avec tant d'abondance, que toutes ces régions en sont aujourd'hui couvertes. Barbot prétend que le nom de *maïs* est venu d'Amérique. Les Portugais lui donnent celui de *milhio-grandé*, c'est-à-dire grand-millet; les Italiens le nomment *blé de Turquie*.

La seconde espèce de grain sur la côte d'Or, est le véritable millet, que les Portugais appellent *milhio-piquéno*, ou petit-millet.

Le riz n'est pas commun dans toutes les contrées de la côte d'Or. Il s'en trouve très-peu hors des cantons d'Axim et d'Anta. Mais il croît avec abondance à l'entrée de la côte.

On nourrit un grand nombre de toutes sortes de bestiaux dans le canton d'Axim, de Pokerson, de la Mina et d'Akra, surtout dans celui d'Akra, parce qu'on les y amène aisément d'Akoambo et de Lampi.

Dans les autres cantons, il ne se trouve que des taureaux et des vaches. Les Nègres ignorent l'art de couper les taureaux pour en faire des bœufs. Aux environs d'Axim, les pâturages sont assez bons, et

les bestiaux peuvent s'y engraisser. Mais à la Mina, qui est un lieu fort sec, ils participent à la qualité du terroir. C'est néanmoins le seul endroit où l'on tire du lait des vaches, tant la plupart des Nègres sont obstinés dans leur ancienne ignorance. Maigres et décharnées, comme on représente les bestiaux de ce canton, il n'est pas étonnant que vingt ou trente vaches suffisent à peine pour fournir du lait à la table du général. Les plus grosses ne pèsent pas plus de deux cent cinquante livres. En général, tous les animaux du pays, sans en excepter les hommes, sont fort légers pour leur taille; ce que Bosman attribue aux mauvaises qualités de leur nourriture, qui ne peut produire qu'une chair molle et spongieuse. Aussi celle des vaches et des bœufs y est-elle de fort mauvais goût. Une vache ne laisse pas de coûter douze livres sterling (288 fr.). Les veaux, qui devraient être beaucoup meilleurs, ont aussi quelque chose de désagréable au goût, qu'on ne peut attribuer qu'au mauvais lait de leurs mères, qu'elles n'ont pas même en abondance. Ainsi les bœufs, les vaches et les veaux de la côte d'Or ne sont pas une nourriture fort saine.

Les chevaux du pays sont de la grandeur de nos chevaux du nord, sans être aussi hauts ni aussi bien faits. On en voit peu sur la côte, mais ils sont en grand nombre dans l'intérieur des terres. Ils portent la tête et le cou fort bas. Leur marche est si chancelante, qu'on les croit toujours près de tomber. Ils ne se remueraient pas, s'ils n'étaient

continuellement battus, et la plupart sont si bas, que les pieds de ceux qui les montent touchent jusqu'à terre.

Les ânes, qui sont aussi en grand nombre, ont quelque chose de plus vif et de plus agréable que les chevaux. Ils sont même un peu plus grands. Les Hollandais en avaient autrefois quelques-uns au fort d'Axim pour leurs usages domestiques; mais ils les virent périr successivement faute de nourriture.

Quoiqu'il y ait beaucoup de moutons sur toute la côte, ils y sont toujours chers. Leur forme est la même qu'en Europe, mais ils ne sont pas de la moitié si gros que les nôtres, et la nature ne leur a donné que du poil au lieu de laine. C'est le contraire de nos climats. Les hommes en Guinée ont de la laine, et les moutons du poil.

Le nombre des chèvres est prodigieux. Elles ne diffèrent de celles de l'Europe que par la grandeur, car la plupart sont fort petites; mais elles sont beaucoup plus grosses et plus charnues que les moutons.

Le pays ne manque point de porcs; mais ceux qui sont nourris par les Nègres ont la chair fade et désagréable; au lieu que la nourriture qu'ils reçoivent des Hollandais leur donne une qualité fort différente. Cependant les meilleurs n'approchent point de ceux du royaume de Juida, qui surpassent les porcs mêmes de l'Europe par la délicatesse et la fermeté.

Les animaux domestiques, comme en Europe, sont les chats et les chiens. Mais les chiens n'aboient et ne mordent pas comme les nôtres. Il s'en trouve de toutes sortes de couleurs, blancs, rouges, noirs, bruns et jaunes. Les Nègres en mangent la chair, et jusqu'aux intestins; de sorte que dans plusieurs cantons on les conduit en troupes au marché comme les moutons et les porcs. Les Nègres leur donnent le nom d'*ékia*, ou, d'après les Portugais, celui de *cabra-de-matto*, qui signifie chèvre sauvage. On en fait tant de cas dans le pays, qu'un habitant qui aspire à la noblesse est obligé de faire au roi un présent de quelques chiens. Ceux de l'Europe sont encore plus estimés à cause de leur aboiement. Les Nègres s'imaginent qu'ils parlent. Ils donnent volontiers un mouton pour un chien, et préfèrent sa chair à celle de leurs meilleurs bestiaux. Les chiens de l'Europe dégénèrent beaucoup dans le pays. Leurs oreilles deviennent roides et pointues comme celles du renard. Leur couleur change par degrés. Dans l'espace de trois ou quatre ans, on est surpris de les trouver fort laids, et de s'apercevoir qu'au lieu d'aboyer ils ne font plus que hurler tristement.

Quoique les éléphans ne soient nulle part en si grand nombre que sur la côte de l'Ivoire, il s'en trouve beaucoup aussi sur la partie de la côte d'Or qui s'avance de l'intérieur des terres jusqu'au rivage de la mer. Anta n'en est jamais dépourvu.

Les éléphans de la côte d'Or ont douze ou treize

pieds de hauteur, et sont par conséquent moins grands que ceux des Indes orientales, auxquels les voyageurs donnent le même nombre de coudées. C'est la seule différence qui mérite d'être remarquée.

L'éléphant se nourrit particulièrement d'une sorte de fruit qui ressemble à la papaye, et qui croît sauvage dans plusieurs parties de la Guinée. L'île de Tesso en est remplie, et c'est apparemment ce qui invite ces animaux à s'y rendre en grand nombre. Ils passent le canal à la nage. Un esclave de la compagnie blessa un éléphant dans cette île; et, n'ignorant pas ce qu'il avait à craindre de sa furie, il se réfugia aussitôt dans un bois voisin. L'éléphant s'efforça de le suivre; mais, soit qu'il fût affaibli par sa blessure ou retardé par l'épaisseur des arbres, il abandonna les traces de son ennemi pour repasser le canal à la nage. Il mourut en chemin, et les Nègres profitèrent de la marée pour le conduire dans la baie de Féro, où ils commencèrent par lui arracher les dents, et firent ensuite un festin de sa chair. On assure que le mouvement d'un éléphant dans l'eau est plus prompt que celui d'une chaloupe à dix rameurs, et qu'à terre il est aussi léger qu'un cheval à la course.

On ne voit point d'éléphans blancs sur la côte d'Or, quoiqu'on dise dans quelques relations qu'il s'en trouve plus loin dans l'Afrique le long du Niger, dans l'Abyssinie et dans le pays de Zanguébar.

Les panthères sont en fort grand nombre sur toute la côte. Elles y portent le nom de *bohen*. On connaît l'extrême férocité de ces animaux. Un homme qui se hasarde seul dans un bois est menacé à tout moment de leurs insultes, et n'a de ressource que dans son adresse et son courage. Peu de temps après l'arrivée de Bosman, un domestique du facteur de Sokkonda fut dévoré à cent pas de son comptoir. Dans le même temps, et près du même lieu, un Nègre, qui allait couper du bois avec sa hache, rencontra une panthère qui fondit sur lui; mais après un long combat, le Nègre lui ôta la vie d'un coup de hache, et revint couvert de sang et de blessures. En 1693, tandis que Bosman commandait dans le même fort, il ne se passait pas de nuit où les panthères n'enlevassent quelques moutons de son troupeau, et de celui des Anglais ses voisins. Un jour, en plein midi, un de ces furieux animaux pénétra dans la loge et dévora deux chèvres. Bosman, qui s'en aperçut, se hâta de sortir avec son canonnier, deux Anglais et quelques Nègres, tous armés de mousquets. Ils poursuivirent le monstre, et le virent entrer dans un petit bois où il s'arrêta tranquillement. Le canonnier eut la hardiesse d'y entrer pour découvrir son gîte; mais il revint bientôt, avec une vive épouvante, après avoir laissé derrière lui son chapeau, son sabre et ses sandales. La panthère s'était jetée sur lui, l'avait mordu, et n'avait lâché prise que parce qu'une branche était tombée sur elle et l'avait effrayée. Un des Anglais n'entreprit pas

moins de la faire déloger. Il pénétra dans le bois, son mousquet en joue; mais la panthère assise se tint tranquillement pour lui laisser la liberté d'approcher; et, le saisissant tout d'un coup par les épaules, elle l'abattit, et l'aurait infailliblement mis en pièces, si Bosman et ses Nègres, qui suivaient de près, n'eussent paru assez tôt pour le secourir. Si le monstre prit la fuite, ce ne fut qu'après avoir ôté à son ennemi la force de se relever pendant le reste du jour. Un facteur du fort, qui était parti après les autres avec son mousquet, pour augmenter le nombre des assaillans, s'avançait d'un air résolu au moment que la panthère quittait sa retraite. Il la vit venir à lui; et son courage l'abandonnant à cette vue, il se mit à courir de toute sa force pour regagner le comptoir. Soit frayeur ou lassitude, il eut le malheur de tomber sur une pierre. La panthère s'approcha aussitôt de lui. Bosman et ses compagnons s'arrêtèrent tremblans à quelque distance, sans oser tirer, parce que le monstre était trop près du facteur. Ils s'attendaient à le voir déchirer à leurs yeux, lorsque la panthère, abandonnant sa proie, continua de fuir d'un autre côté. Ils n'attribuèrent sa retraite qu'à leurs cris. Quoi qu'il en soit, cette aventure ne l'empêcha pas de revenir peu de jours après, et de tuer quelques moutons. Les Hollandais, après avoir employé si malheureusement la force, eurent recours à l'adresse. Ils firent une cage de plusieurs grands pieux, longue de douze pieds et large de quatre, sur laquelle ils mirent un tas de pierres

pour la rendre plus ferme. Dans un coin de cette cage, ils en mirent une petite, où ils renfermèrent deux cochons de lait. L'entrée était une trape, soutenue par une corde, qui devait se lâcher d'elle-même au moindre mouvement de la petite cage. Ce stratagème eut tant de succès, que, trois jours après, vers minuit, la panthère se jeta dans le piége. Au lieu de pousser des rugissemens, comme on s'y attendait, elle employa d'abord ses dents pour se procurer la liberté. Ses efforts lui auraient ouvert un passage, si elle eût pu continuer ce travail une demi-heure de plus; car elle avait déjà rongé la moitié d'une palissade. Mais Bosman parut assez tôt pour l'interrompre; et, sans s'amuser à tirer plusieurs coups inutiles, il passa le bout de son fusil entre deux pieux. L'animal se jeta dessus avec une extrême furie, et s'offrit ainsi, comme de lui-même, à trois balles qui le renversèrent sans vie. Il était de la grandeur d'un veau, et pourvu de dents aussi terribles que ses griffes. Cette victoire devint l'occasion d'une fête qui dura huit jours, suivant l'usage du pays, qui accorde à celui qui tue une panthère le droit de prendre, sans payer, tout le vin de palmier qu'on met en vente au marché. Bosman, qui avait tué le monstre, résigna son privilége à ses Nègres.

Le pays d'Axim produit plus de panthères que celui d'Anta. Elles poussent la hardiesse jusqu'à sauter pendant la nuit dans les forts hollandais, quoique les murs n'aient jamais moins de dix pieds de

hauteur; et, s'il se présente quelque proie, leur férocité n'épargne rien. L'auteur observe qu'elles ne sont pas aussi effrayées du feu qu'on se l'imagine. Après en avoir reçu deux ou trois visites, qui lui avaient coûté quelques moutons, il espéra de s'en délivrer en allumant un grand feu près de son parc. Cinq de ses domestiques reçurent ordre de passer la nuit au même lieu sous les armes. Malgré toutes ces précautions, une panthère s'approcha sans être entendue, tua deux moutons entre deux de ses gens qui s'étaient endormis; et lorsque, se réveillant aux cris des victimes, ils se préparaient à faire usage de leurs armes, elle eut plus de légèreté à s'échapper qu'ils n'eurent de courage à la poursuivre. Cet incident semble confirmer une opinion qui est commune à tous les Nègres; ils assurent que jamais la panthère ne s'attaque aux hommes lorsqu'elle peut se saisir d'une bête. Sans cela, deux domestiques endormis auraient été aussi faciles à dévorer que deux moutons.

Les buffles sont si rares sur la côte d'Or, qu'à peine en voit-on quelques-uns dans l'espace de deux ou trois ans; mais ils sont en assez grand nombre à l'est, vers le golfe de Guinée. Ils sont de la grandeur d'un bœuf; leur couleur est rougeâtre; leurs cornes sont droites. Ils sont très-légers à la course. Dans les bons pâturages, leur chair est un fort bon aliment. Il est dangereux de les blesser lorsqu'on ne les tue pas du même coup. Les Nègres, instruits par l'expérience, montent sur un arbre pour les tirer.

Outre ces animaux farouches, le pays nourrit aussi des chakals, des hyènes, et d'autres bien plus gros; ils sont non-seulement inconnus aux Européens, mais n'ont pas même de nom parmi les Nègres. En revanche, cette contrée est remplie d'espèces plus douces : telles que les cerfs, les gazelles ou les antilopes, les daims, les lièvres, etc. Le nombre des cerfs est surprenant dans les contrées d'Anta et d'Akra; on les rencontre en grands troupeaux. Bosman en a quelquefois compté jusqu'à cent. Si l'on en croit les Nègres, ils sont si subtils et si timides, que, dans leurs marches, ils détachent un d'entre eux pour faire l'avant-garde, et veiller à la sûreté commune. Mais on distingue environ vingt sortes de ces animaux : les uns de la grandeur d'une petite vache, d'autres aussi petits que des moutons, et même que des chats. La plupart sont rougeâtres, avec une raie noire sur le dos; il s'en trouve néanmoins de mouchetés. Leur chair est excellente, surtout celle de deux principales sortes, que les Hollandais trouvent fort délicate.

Le petit cerf, dont les jambes sont si minces, qu'on les compare au tuyau d'une pipe, est doué d'une si grande légèreté, qu'il paraît voltiger au milieu des buissons.

On voit beaucoup de gazelles dans le pays d'Akra, et la chair en est excellente.

On a placé à tort en Afrique le paresseux, animal de l'Amérique méridionale. Ceux que des voyageurs y ont vu y avaient été apportés. L'arompo ou

mangeur d'hommes n'est probablement qu'un chacal mal décrit.

Mais il n'y a point d'animaux en si grande abondance sur la côte d'Or que les rats et les souris, surtout les rats, qui ne se rendent pas peu redoutables par leurs ravages et par leur nombre.

On voit particulièrement, près d'Axim, une espèce de rats sauvages aussi gros que des chats, et qui ont le corps très-effilé : ils sont nommés *boutis* dans le pays. Il n'y a que les Nègres à qui leur chair paraisse agréable. Ils causent un dommage incroyable aux magasins de millet et de riz : dans l'espace d'une nuit, un seul de ces animaux fait dans un champ de blé le même ravage que cent rats ; après avoir beaucoup mangé, il renverse et détruit tout ce qu'il ne peut avaler.

Les singes sont d'autres animaux dont l'abondance est incroyable sur la côte d'Or; ils sont en si grand nombre, que, dans plusieurs cantons, les Nègres sont obligés de faire la garde pour garantir leurs plantations, et d'employer le poison, les piéges et les armes. Lorsqu'un Européen rapporte de la chasse cinq ou six singes qu'il a tués, il est reçu des Nègres comme en triomphe. D'un autre côté, les singes s'aperçoivent fort bien des piéges qu'on leur tend, et ne donnent pas deux fois dans le même. Ils ne connaissent pas moins leurs ennemis. S'ils voient un singe de leur troupe blessé d'un coup de flèche, ils s'empressent à le secourir. La flèche est-elle barbue, ils le distinguent fort

bien à la difficulté qu'ils trouvent à la tirer; et pour donner du moins à leur compagnon la facilité de fuir, ils en brisent le bois avec leurs dents. Un autre est-il blessé d'un coup de balle, ils reconnaissent la plaie au sang qui coule, et mâchent des feuilles pour la panser. Les chasseurs qui tomberaient entre leurs mains courraient grand risque d'avoir la tête écrasée à coups de pierres, ou d'être déchirés en pièces; car, entre ces animaux, il s'en trouve de très-gros, et qu'il est dangereux d'irriter.

On sait qu'en général tous les singes sont malins et fort portés à l'imitation de tout ce qui se présente devant leurs yeux. Ils sont passionnés pour leurs petits. Jamais on ne les voit tranquilles : la nature n'a rien qui représente mieux le mouvement perpétuel. Comme ils approchent beaucoup de la forme humaine, les Nègres sont persuadés, comme on l'a déjà vu, que c'est une race d'hommes maudits qui pourraient parler, si leur malignité ne leur liait la langue. On tend sur les arbres des ressorts et d'autres piéges pour les prendre.

Bosman dit qu'on trouverait plus de cent mille singes sur la côte, et qu'il y a tant de variétés, qu'il serait impossible d'en faire la description. Il ajoute qu'on en a vu de cinq pieds de haut, c'est-à-dire d'aussi grands qu'un homme. Un facteur anglais lui assura que, derrière le fort de Ouimba ou Ouineba, une troupe de singes se saisirent un jour de deux esclaves de la Compagnie, et leur auraient crevé les yeux avec des bâtons, qu'ils préparaient

déjà, si d'autres esclaves n'étaient venus à leur secours.

Les plus grands, après cette monstrueuse espèce, qui est le barris, n'en approchent pas pour la hauteur, mais ils ne sont pas moins laids. Leur meilleure qualité est d'apprendre parfaitement tout ce qu'on leur enseigne. Les Anglais les ont nommés *moukeys*, qui signifie petits moines.

Les espèces que l'on trouve à la côte d'Or, sont le mandrill, le magot, le babouin, le papion, le blanc-nez, la diane, le calitriche ou singe vert, la mone, le patas. Les Nègres font de la peau de ces animaux des bonnets appelés fittès.

Tous ces singes sont naturellement voleurs. Bosman a vu plusieurs fois avec quelle subtilité ils dérobent le millet. Ils en prennent deux ou trois tiges dans chaque main, autant sous les bras, deux ou trois dans la bouche; et marchant sur les pieds, ils s'enfuient avec leur fardeau. S'ils sont poursuivis, ils ne gardent que ce qu'ils ont dans la bouche, et laissent tomber le reste pour se sauver plus légèrement. En prenant les tiges, ils examinent soigneusement l'épi; et s'ils n'en sont pas satisfaits, ils le jettent pour en choisir un autre. Ainsi, leur friandise cause plus de dommage que leur larcin.

Atkins observe que le prodigieux nombre de singes qui habitent la côte d'Or, rend les voyages fort dangereux par terre. Ils attaquent un passant lorsqu'ils le voient seul, et le forcent de se réfugier dans l'eau, qu'ils craignent beaucoup. Dans quel-

ques cantons, on accuse les Nègres de se livrer aux plus honteux désordres avec les singes. L'auteur, se rappelant plusieurs exemples de la passion de ces animaux pour les femmes, juge que cette accusation n'est pas sans vraisemblance. Un officier du vaisseau qu'il montait acheta dans le pays un singe qui avait une parfaite ressemblance avec un enfant; il avait le visage plat et uni, avec une petite chevelure : il était sans queue. Il ne voulait prendre pour nourriture que du lait et de l'orge en bouillie. Il gémissait continuellement, et ses cris étaient les mêmes que ceux des enfans. Enfin, dit Atkins, sa figure et ses pleurs continuels avaient quelque chose de si choquant, qu'après l'avoir gardé deux ou trois mois, son maître prit le parti de l'assommer et de le jeter dans les flots.

Smith raconte que les habitans de Scherbro appellent le mandrill *boggo*; il ajoute qu'il a véritablement la figure humaine; que, dans toute sa grandeur, on le prendrait pour un homme de la taille moyenne; que ses jambes et ses pieds, ses bras et ses mains sont d'une juste proportion; mais que sa tête est fort grosse, son visage plat et large, sans autre poil qu'aux sourcils; qu'il a le nez fort petit, les lèvres minces et la bouche grande; que la peau de son visage est blanche, mais extrêmement ridée, comme les femmes l'ont dans l'extrême vieillesse; que ses dents sont larges et fort jaunes, ses mains blanches et unies, quoique le reste du corps soit couvert d'un poil aussi long que celui de l'ours.

S'il ressent quelque mouvement de colère ou de douleur, il crie comme les enfans. Il a généralement le nez morveux, et paraît prendre plaisir à se le frotter avec la langue.

Le capitaine Flower apporta d'Angole, en 1733, un barris, qu'il avait soigneusement conservé dans de l'esprit de vin. Il l'avait eu vivant pendant quelques mois. On admira beaucoup à Londres son visage, sa petite chevelure et ses parties naturelles, qui ne différaient pas de l'espèce humaine. Flower rendit témoignage qu'il marchait souvent sur les deux jambes; qu'il s'asseyait sur une chaise pour boire et pour manger; qu'il dormait assis, les mains croisées sur la poitrine; qu'il n'avait pas la méchanceté des autres singes, et que ses mains, ses pieds et ses ongles ressemblaient beaucoup aux nôtres.

Le kogghelo, dont on a déja parlé, habite particulièrement les bois, près de la rivière de Saint-André. Sa longueur est d'environ huit pieds; mais sa queue seule en prend plus de quatre. Ses écailles ressemblent aux feuilles de l'artichaut, mais elles sont plus pointues. Elles sont fort serrées, et si dures, qu'elles peuvent le défendre contre les attaques des autres bêtes. Ses principaux ennemis sont les tigres et les léopards. Ils le poursuivent, et sa légèreté n'est pas si grande, qu'ils aient beaucoup de peine à l'atteindre. Mais il se roule alors dans sa cotte de mailles, qui le rend invulnérable. Les Nègres le tuent par la tête, vendent sa peau aux Européens, et mangent sa chair, qui est blanche

et de bon goût. Cet animal vit de fourmis, et se sert, pour les prendre, de sa langue qui est extrêmement longue et gluante. Suivant Desmarchais, c'est une créature douce et tranquille, qui n'est pas capable de nuire. Dapper assure au contraire, mais à tort, que c'est une bête de proie qui ressemble beaucoup au crocodile.

On peut diviser les oiseaux de la côte d'Or en trois classes : ceux qui lui sont communs avec l'Europe, ceux qui sont connus en Europe, quoiqu'ils y soient étrangers, et ceux qui n'y sont pas connus.

Les espèces privées qui sont communes à la côte d'Or et à l'Europe se réduisent à un fort petit nombre ; ce sont les poules, les canards, les dindons et les pigeons. Encore les deux dernières ne se trouvent-elles que dans les comptoirs hollandais ; car on n'en voit point parmi les Nègres.

Les perdrix et les faisans ne ressemblent point à ceux de l'Europe. Le nombre des perdrix est fort grand sur toute la côte, ce qui ne les rend pas plus communes sur la table des Hollandais, parce qu'ils manquent de chasseurs pour les tuer. Les faisans sont en fort grand nombre aux environs d'Akra et d'Apam, et dans la province d'Akambo. Leur grandeur ne surpasse pas celle d'une poule ; mais on vante beaucoup leur beauté. Ils ont le plumage tacheté de blanc et de bleu, le cou entouré d'un cercle bleu céleste de la largeur de deux doigts, et la tête couronnée d'une belle touffe noire. On les regarde comme les plus beaux de la nature, et

comme la plus précieuse rareté que la Guinée produise après l'or.

Entre une infinité d'oiseaux, les perroquets sont également remarquables par leur nombre et par leur beauté. L'usage commun des Nègres est de les prendre jeunes dans leurs nids, de les apprivoiser, et de leur apprendre plusieurs mots de leur langue; mais les perroquets de la côte d'Or ne parlent pas si bien que les verts du Brésil. Quoiqu'on en trouve sur toute la côte, ils n'y sont pas en si grand nombre que dans l'intérieur des terres, d'où ils viennent presque tous : ceux de Bénin, de Callabar et du cap Lopez, sont les plus estimés, parce qu'on les apporte de fort loin; mais outre qu'ils sont ordinairement trop vieux, ils n'ont pas la même docilité. Tous les perroquets de la côte, ceux du promontoire de Guinée et des lieux qu'on vient de nommer sont bleus; et, ce qui doit paraître fort étrange, ils sont plus chers qu'en Hollande : on ne fait pas difficulté de donner trois, quatre et cinq livres sterling (72, 96 et 120 fr.) pour un perroquet qui sait parler.

On y voit une espèce de petites perruches, que les Nègres appellent *abourots*; elles se laissent prendre au filet comme les alouettes, et aiment à se rassembler en troupes dans les champs de blé. Elles se portent entre elles une singulière affection, comme les tourterelles : elles ne sont pas moins remarquables par la beauté de leur plumage; elles ont le corps vert et la tête orangée. On en voit une

autre sorte qui est un peu plus grosse, et qui a le plumage rouge, avec une tache noire sur la tête, et la queue noire.

Les voyageurs parlent aussi de l'oiseau à couronne, qui se trouve sur la côte d'Or, et qui n'a pas moins de dix couleurs : son plumage est un mélange admirable de vert, de rouge, de bleu, de brun, de noir, de blanc, etc. De sa queue, qui est fort longue, les Nègres tirent des plumes dont ils se parent la tête. Les Hollandais leur ont donné le nom d'oiseau à couronne, parce qu'ils ont sur la tête une belle touffe, les uns bleue, d'autres couleur d'or. C'est sans doute une espèce de perroquet, car il en a le bec.

Un autre oiseau à couronne est l'oiseau royal, qui a été décrit plus haut.

Le pokko est un oiseau qui, malgré sa laideur, est estimé par sa rareté. Il est exactement de la taille d'une oie; ses ailes sont d'une grandeur et d'une largeur démesurées, couvertes de plumes brunes; tout le dessous du corps est couleur de cendre, et couvert de poil plutôt que de plumes; sous le cou pend une sorte de bourse rouge, longue de quatre ou cinq pouces, et de la grosseur du bras d'un homme; c'est dans ce réservoir que l'animal dépose sa nourriture; son cou, qui est assez long, et cette espèce de sac, sont couverts de quelques poils de la même nature que ceux du ventre; sa tête est beaucoup plus grosse à proportion du corps, et n'est couverte que d'un petit nombre des mêmes

poils ; ses yeux sont grands et noirs, son bec fort gros et fort long ; il se nourrit de poisson, et dans un seul repas il dévore ce qui suffirait pour la nourriture de quatre hommes ; il se jette avec beaucoup d'avidité sur le poisson qu'on lui présente, et le cache aussitôt dans son sac. Il n'aime pas moins les rats, et les avale entiers ; on prend quelquefois plaisir à lui faire rendre gorge. Les Hollandais avaient un de ces animaux qu'ils laissaient courir dans les ouvrages extérieurs de leur fort ; ils l'avaient accoutumé à vider quelquefois devant eux son réservoir, d'où ils voyaient sortir un rat à demi digéré : un autre de leurs amusemens était de lâcher sur lui un chien, ou même un enfant, pour le mettre dans la nécessité de se défendre : ses seules armes étaient son bec, dont il se servait assez adroitement pour pincer, mais sans être capable de nuire beaucoup.

Pendant le séjour de Bosman dans le pays, on tua sur la rivière d'Apam un oiseau assez semblable au pokko, mais si grand, lorsqu'il se tient sur ses jambes et la tête levée, qu'il surpasse beaucoup la hauteur d'un homme : son plumage était mêlé de noir, de blanc, de rouge, de bleu et de plusieurs autres couleurs : il avait les yeux jaunes et très-grands ; Bosman le regarde comme un animal fort extraordinaire, les Nègres mêmes ignoraient son nom. (1)

(1) Ces pokkos ressemblent à l'oie de Guinée mal décrite. Pour les rendre plus merveilleux, on leur a appliqué des traits particuliers au pélican.

Bosman reconnaît qu'il est impossible de décrire toutes les différentes espèces d'abeilles, de chenilles, de grillons, de sauterelles, de vers, de fourmis et d'escargots qui se forment et qui se renouvellent sans cesse dans le pays.

Ce voyageur s'étend sur le nombre et la grandeur des serpens de la côte d'Or : le plus monstrueux qu'il ait vu, n'avait pas moins de vingt pieds de longueur ; mais il ajoute qu'il s'en trouve de beaucoup plus grands dans l'intérieur des terres ; en effet, il y en a de trente pieds de long. On a souvent trouvé dans leurs entrailles, non-seulement des animaux, mais des hommes entiers. On les connaît sous le nom de Boa.

La nature a refusé à ces énormes serpens les crochets à venin ; mais elle leur a donné une puissance redoutable. Ils vivent généralement dans les lieux aquatiques ; ils se placent en embuscade sur le bord des rivières où les animaux viennent se désaltérer ; roulés en spirale sur eux-mêmes, ils forment un disque de près de sept pieds de diamètre, au centre duquel se trouve placée la tête ; ils attendent ainsi leur proie dans une position immobile, soulevant la tête de temps à autre pour observer si quelque animal approche. Aussitôt qu'ils le croient à leur portée, ils s'élancent comme un ressort ; ils s'entortillent autour de son cou afin de l'étouffer ; quand l'animal est étranglé, ils lui brisent les os en le serrant des nombreux replis de leur corps ; ils l'étendent sur la terre, le couvrent

de leur bave ou d'une salive très-muqueuse, et commencent à l'avaler la tête la première. Dans cette sorte de déglutition, les deux mâchoires du serpent se dilatent considérablement; il semble avaler un animal plus gros que lui. Cependant la digestion commence à s'opérer, alors le serpent s'engourdit, et il devient très-facile de le tuer, car il n'oppose ni résistance, ni volonté de s'enfuir. Aussi les habitans des contrées qu'il infeste vont à sa recherche, afin de s'en procurer la viande qu'on vend par tronçons dans les marchés.

Quelquefois il cherche sa proie sur terre, se tient caché dans de grandes herbes, sous des buissons épais, dans une caverne, ou bien grimpe sur un arbre. Il vit aussi de poissons, et pour cela, il a l'art d'attirer sa proie, en dégorgeant dans l'eau une petite partie des alimens à moitié digérés qui sont dans son estomac; les poissons accourent pour s'en nourrir, et il les englobe sans son vaste gosier. Cet énorme serpent se trouve dans toutes les régions équatoriales de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

Beaucoup de serpens sont venimeux, surtout une espèce qui n'a pas plus de trois pieds de long, ni plus de deux paumes d'épaisseur : elle est mouchetée de blanc, de noir et de jaune. Bosman faillit un jour, près d'Axim, d'être mordu par un de ces serpens, qui s'était approché de lui sans être aperçu, tandis qu'il était assis tranquillement sur un rocher.

Ces monstres infectent non-seulement les bois,

mais les cabanes des Nègres, et jusqu'aux forts des Européens, où Bosman en tua plus d'un. Il conserva la peau d'un serpent mort qui avait deux têtes. Au fort hollandais d'Axim, on en voyait plusieurs qu'on avait pris soin de faire sécher et de remplir de paille, pour leur rendre leur grandeur naturelle : le plus grand avait quatorze pieds de longueur : à deux pieds de la queue, on remarquait encore deux pates (1), sur lesquelles on prétend que ces animaux se lèvent et courent fort vite; la tête, qui ressemblait par la forme à celle d'un brochet, était armée de deux terribles rangées de dents. Il y avait une autre peau d'un serpent long de cinq pieds, et de la grosseur du bras d'un homme, rayé de noir, de brun, de jaune et de blanc, avec un mélange fort agréable. La plus curieuse partie de son corps était la tête, qui paraissait fort longue et fort plate : il n'a pour arme offensive qu'une fort petite corne, qui lui surmonte le nez : elle est blanche, dure et pointue comme une alêne. Il arrive souvent aux Nègres de marcher sur cet animal, lorsqu'ils vont nu-pieds dans les champs; car, lorsqu'il digère, il tombe comme le boa dans un si profond sommeil, qu'il ne faut pas peu de bruit et de mouvement pour l'éveiller. (2)

---

(1) Ce serpent avait été pris dans le jardin de la Mina par un esclave, qui, sans employer d'arme ni de bâton, l'avait saisi avec ses mains, et l'avait apporté vivant dans le fort.

(2) C'est apparemment le *céraste* ou le serpent cornu dont Pline fait mention.

Quelques domestiques nègres de Bosman aperçurent près d'un marais, un serpent de vingt-sept pieds de long, et d'une grosseur proportionnée. Il était au bord d'un trou rempli d'eau, entre deux porc-épics, avec lesquels il s'engagea dans un combat fort animé. Il vomissait son venin, tandis que ses deux adversaires le perçaient de leurs dards; mais les Nègres terminèrent la bataille, en tuant les trois champions à coups de fusil; ils les apportèrent à Maouri, où, rassemblant leurs camarades, ils en firent ensemble un festin délicieux.

En réparant les murs du fort hollandais de Maouri, les ouvriers découvrirent un grand serpent sous un monceau de pierres, et résolurent aussitôt de le prendre. Après avoir remué une partie des pierres, un maçon nègre voyant passer la queue du serpent, s'en saisit; mais, n'ayant pas la force de la tirer, il prit le parti de la couper avec son couteau; et se flattant d'avoir mis le monstre hors d'état de lui nuire, il continua d'écarter le reste des pierres. Aussitôt que le serpent se vit à découvert, il s'élança sur le maçon, et lui couvrit le visage d'un venin si dangereux, qu'il le rendit aveugle sur-le-champ; cependant ses yeux se rouvrirent, et la vue lui revint, après avoir été quelques jours dans cette situation. Bosman observa souvent parmi les Nègres que la morsure d'un serpent les fait d'abord enfler, et leur cause de vives douleurs, mais qu'ils reviennent ensuite à leur premier état; d'où il conclut que le poison a différens

degrés de force, et que, s'il est quelquefois mortel, il n'est capable ordinairement que de blesser. Dans le royaume de Juida, la plupart des serpens ne causent aucun mal. Smith confirme cette opinion. A Juida, dit-il, il se trouve de gros serpens, qui n'ont aucun venin, et que les habitans honorent d'un culte. Nous en parlerons plus en détail à l'article du royaume de Juida.

Les crapauds et les grenouilles sont non-seulement aussi communs, mais de la même forme qu'en Europe; cependant il s'y trouve moins de crapauds que de grenouilles, et dans quelques cantons ils sont d'une grosseur prodigieuse. Dans le village d'Adja, entre Maouri et Cormantin, Bosman en vit un de la largeur d'un plat de table; il le prit d'abord pour une tortue de terre, mais il fut bientôt détrompé en le voyant marcher : le facteur anglais l'assura qu'on en voyait beaucoup de cette taille aux environs du même lieu : ils sont mortels ennemis des serpens, et Bosman fut quelquefois témoin de leurs combats. Barbot raconte que, dans certaines années, vers la fin du mois de mai, on voit paraître au cap Corse un nombre incroyable de ces hideux animaux, qui disparaissent peu de temps après.

Les scorpions sont en grand nombre sur cette côte, les uns fort petits, d'autres de la grosseur d'une écrevisse; mais la différence de la taille n'en met pas dans le venin de leur piqûre, qui est presque toujours mortelle, si le remède n'est pas apporté sur-le-champ : l'antidote le plus certain

est d'écraser le scorpion sur la blessure, et le premier soin du malheureux qui se sent piqué doit être d'arrêter son ennemi pour le faire servir à sa guérison. Un des gens de Barbot fut guéri par cette méthode dans l'île du Prince, où il avait été blessé au talon, pendant qu'il était à couper du bois.

Toutes les parties de la Guinée sont remplies de grandes araignées noires, dont la vue a quelque chose d'effrayant. Bosman, se mettant un jour au lit, fut véritablement alarmé d'apercevoir près de lui un de ces animaux qui avait le corps d'une longueur extraordinaire, la tête pointue par derrière, et fort large sur le devant, dix jambes couvertes de poil, et de la grosseur du petit doigt; il n'ajoute pas de quelles armes il se servit pour tuer le monstre.

Les Hollandais trouvèrent un insecte si brillant dans les ténèbres, qu'ils le prirent d'abord pour un ver luisant. Il ressemblait à la cantharide, excepté par sa couleur, qui était noire comme le jais. Barbot observe qu'outre ces mouches noires qui sont fort grosses, et qui rendent pendant la nuit une sorte de lumière, on voit sur la côte quantité de vers luisans. Atkins rapporte que la mouche de feu, qui est fort commune dans les latitudes méridionales, vole ici pendant la nuit, et répand dans l'air autant de clarté que les vers luisans sur terre.

On parle avec admiration de la multitude d'abeilles qu'on rencontre de toutes parts. On connaît

assez, dit Bosman, l'excellence du miel de Guinée : il n'est pas moins célèbre par son extrême abondance aux environs du Rio-Gabon, du cap Lopez, et plus haut dans le golfe de Guinée; mais il n'est pas si commun sur la côte d'Or.

Les fourmis, comme celles du Sénégal, se composent des habitations avec un art admirable; elles se bâtissent aussi de grands nids sur des arbres fort élevés, et souvent elles viennent de ces lieux dans les forts hollandais, en si grand nombre, qu'elles mettent les facteurs dans la nécessité de quitter leurs lits : leur voracité est surprenante; il n'y a point d'animal qui puisse s'en défendre : elles ont souvent dévoré des moutons et des chèvres. Smith rapporte que, dans l'espace d'une nuit, elles lui ont quelquefois mangé un mouton avec tant de propreté, que le plus habile anatomiste n'en aurait pas fait un si beau squelette. Un poulet n'est pour elles qu'un amusement d'une heure ou deux; le rat même, quelque léger qu'il soit à la course, ne peut échapper à ces cruels ennemis; si une seule fourmi l'attaque, il est perdu; tandis qu'il s'efforce de la secouer, il se trouve saisi par quantité d'autres jusqu'à ce qu'il soit accablé par le nombre; elles le traînent alors dans quelque lieu de sûreté : si leurs forces ne suffisent pas pour cette opération, elles font venir un renfort, elles se saisissent de leur proie, et la conduisent en bon ordre.

Ces fourmis sont de plusieurs sortes, grandes, petites, blanches, noires et rouges : l'aiguillon des

dernières cause une inflammation très-violente et plus douloureuse que celle des millepieds. Les blanches sont aussi transparentes que le verre, et mordent avec tant de force, que dans l'espace d'une nuit elles s'ouvrent un passage dans un coffre de bois fort épais, en y faisant autant de trous que s'il avait été percé d'une décharge de petit plomb. Les plus grosses n'ont pas moins d'un pouce de long. Un jour Smith entreprit de briser un de leurs nids avec sa canne; mais l'unique effet de plusieurs coups fut d'attirer des milliers de fourmis à leurs portes. Il prit aussitôt le parti de la fuite, se souvenant que la morsure d'une fourmi noire cause des douleurs inexprimables, quoiqu'elle n'ait pas d'autre effet dangereux.

On distingue aisément, à la tête de leurs bataillons, trente ou quarante guides qui surpassent les autres en grosseur, et qui dirigent leurs marches. Leurs expéditions se font ordinairement la nuit. Si les Européens, en les fuyant, oublient derrière eux quelques provisions de bouche, ou d'autres objets comestibles, ils doivent être sûrs que tout sera dévoré avant le jour; l'armée des fourmis se retire ensuite avec beaucoup d'ordre, et toujours chargée de quelque butin qu'elle a la précaution d'emporter.

Pendant le séjour que Smith fit au cap Corse, un grand corps de cette milice vint rendre sa visite au château. Il était presque jour lorsque l'avant-garde entra dans la chapelle, où quelques domestiques nègres étaient endormis sur le plancher : ils furent

réveillés par l'armée de leurs ennemis ; et Smith, s'étant levé au bruit, eut peine à revenir de son étonnement ; l'arrière-garde était encore à la distance d'un quart de mille : après avoir tenu conseil sur cet incident, on prit le parti de mettre une longue traînée de poudre sur le sentier que les fourmis avaient tracé, et dans tous les endroits où elles commençaient à se disperser. On en fit sauter ainsi plusieurs millions qui étaient déjà dans la chapelle ; l'arrière-garde, ayant reconnu le danger, tourna tout d'un coup, et regagna directement ses habitations.

Si les fourmis n'ont point un langage comme les Nègres, et plusieurs Européens se le sont imaginé, on ne peut douter, ajoute Smith, qu'elles n'aient quelque manière de se communiquer leurs intentions ; il s'en convainquit par l'expérience suivante. Ayant découvert, à quelque distance des nids, quatre fourmis qui paraissaient être à la chasse, il tua un escargot et le jeta sur le chemin ; elles passèrent quelques momens à reconnaître si c'était une proie qui leur convînt, ensuite une d'entre elles se détacha pour porter l'avis à leur habitation, tandis que les autres demeurèrent à faire la garde autour du corps mort ; bientôt Bosman fut surpris d'en voir paraître un grand nombre qui vinrent droit au corps, et qui ne tardèrent point à l'entraîner. Dans d'autres occasions, il prit plaisir à renouveler la même expérience ; il observa que, si le premier détachement ne suffisait pas pour la pesanteur du

fardeau, les fourmis renvoyaient un second messager qui revenait avec un renfort.

La disette ou la mauvaise qualité des viandes et des autres provisions rend les secours de la mer fort utiles à la conservation de la santé et de la vie. Il serait impossible de subsister long-temps sans cette ressource; car non-seulement les Nègres, mais la plupart des Européens mêmes ne vivent que de poisson, de pain et d'huile de palmier. Ceux qui aiment le poisson peuvent s'en rassasier pour cinq ou six sous; et s'ils ne s'attachent point à choisir le plus rare et le plus beau, ils peuvent se satisfaire aisément pour la moitié de ce prix. Si la pêche n'est pas heureuse, comme il arrive souvent dans la saison de l'hiver, ou dans le mauvais temps, la vie du peuple est fort misérable.

On nomme, entre les poissons de mer, la dorade, la bonite, les *jacots*, qui sont de la grosseur d'un veau, le brochet de mer, la morue, le thon et la raie. Les petits poissons, surtout les sardines, y sont dans une extrême abondance. Le meilleur poisson qu'on trouve dans cette mer, est la dorade. Elle a le goût du saumon. Les Anglais lui donnent le nom de *dauphin*, et les Hollandais celui de *poisson d'or*. On le regarde comme le plus léger de tous les animaux qui nagent. Les dorades se laissent prendre aisément lorsqu'elles sont pressées par la faim.

La bonite est un fort bon poisson, mais inférieur à la dorade; on la prend dans les lieux où la mer est le plus agitée.

Les Anglais du cap Corse regardent le poisson royal comme un des meilleurs et des plus délicats de la côte ; mais il demande d'être pris dans la saison qui lui convient : sa pleine longueur est d'environ cinq pieds. Quelquefois on en découvre des troupes nombreuses au long du rivage. Plusieurs écrivains le nomment *seffer*, d'autres *nègre*, parce qu'il a la peau noire.

On trouve assez abondamment dans cette mer un poisson de la grosseur des morues de l'Europe, qui porte le nom de *morue du Brésil*; il est fort gras et d'un excellent goût.

Outre les poissons précédens et une infinité d'autres, qui servent de nourriture ordinaire aux habitans de la côte, il y en a de différentes sortes qui sont fort remarquables par leur grandeur, leur force et leurs autres qualités.

Le plus monstrueux habitant des mers est le cachalot, qui a reçu des Hollandais le nom de *noordkaper*, et des Français celui de *souffleur*.

Le poisson fétiche a tiré ce nom du respect ou de l'espèce de culte que les Nègres lui rendent. C'est un poisson d'une rare beauté; sa peau, qui est brune sur le dos, devient plus claire et plus brillante près de l'estomac et du ventre. Il a le museau droit et terminé par une espèce de corne dure et pointue de trois pouces de longueur; ses yeux sont grands et vifs. Des deux côtés du corps, immédiatement après les ouïes, on découvre quatre ouvertures en longueur dont on ignore l'usage. Celui

dont Barbot a donné la figure avait sept pieds de long. Il ne lui fut pas possible d'en goûter, parce que rien ne peut engager les Nègres à le vendre; mais ils lui permirent de le dessiner au crayon.

Pendant le séjour qu'Atkins fit dans la baie du cap des Trois-Pointes, il vit régulièrement, vers le soir, un affreux poisson qui se remuait pesamment autour du vaisseau. Ce monstre, nommé *diable de mer* par les matelots, et baudroie sur les côtes de France, a un aspect hideux. Sa tête est démesurément grosse, ses nageoires ventrales ont la forme de mains. Entre ses yeux placés sur la partie supérieure de la tête, s'élève un long filament terminé par une membrane assez large. Ce filament est suivi dans la direction du dos d'une rangée d'autres filamens qui diminuent de longueur en s'éloignant de la tête, garnie aussi de membranes et de fils. Des barbillons vermiformes sont répandus sur les côtés du corps, de la queue et de la tête, au-dessus de laquelle paraissent quelques tubercules ou aiguillons. Sa peau est mince, flasque et sans écailles. La couleur de la baudroie est obscure en dessus et blanchâtre en dessous. Ce poisson n'ayant ni armes défensives dans ses tégumens, ni force dans ses membres, ni célérité dans sa natation, est malgré sa grandeur contraint d'avoir recours à la ruse pour se procurer sa subsistance, et de réduire sa chasse à des embuscades; il s'enfonce dans la vase, se couvre de plantes marines, se cache entre les pierres, et ne laisse apercevoir que l'extrémité de ses filamens

qu'il agite en différens sens, et auxquels il donne toutes les fluctuations qui peuvent les faire ressembler davantage à des vers ou autres appâts ; les autres poissons, attirés par cette apparente proie, s'approchent et sont englouts par un seul mouvement de la baudroie dans son énorme gueule, et y sont retenus par les innombrables dents dont elle est armée. Les autres poissons connus sur la côte d'Or sont les mêmes que nous avons déjà vus dans ces mers.

CHAPITRE III.

Côte des Esclaves.

Les navigateurs européens étendent la côte des Esclaves depuis le Rio da Volta, où finit la côte d'Or, jusqu'au Rio Lugos, dans le royaume de Bénin. La côte suivante prend le nom de *grand Bénin*; celle d'après porte celui de *Ouarre*, et s'étend vers le sud jusqu'au cap Formose. De là elle tourne à l'est jusqu'à Rio del Rey, d'où elle reprend au sud jusqu'au cap Consalvo, au-delà de l'équateur, et forme le golfe de Guinée.

L'Europe n'a que trois établissemens sur cette côte. Le premier, qui se nomme *Kita*, est un comptoir anglais de la Compagnie royale d'Afrique, éloigné de quinze lieues à l'est de Lay ou d'Alampo, sur la côte d'Or. Le second se nomme Fida ou Juida; les Anglais, les Français et les Hollandais y ont des comptoirs et des forts. Le troisième établissement, qui s'appelle *Iakin*, est un comptoir anglais à trois lieues à l'est de Juida; mais diverses raisons l'ont fait abandonner, sans qu'on ait pensé depuis à le rétablir.

La côte des Esclaves comprend les côtes de Koto, de Popo, de Juida et d'Ardra, quatre royaumes qui se suivent immédiatement, et qui tous font le commerce des esclaves. Nous ne nous arrêterons que sur celui de Juida, dont nous avons promis de donner

une notice. C'est le centre du commerce des esclaves, et le pays le plus fréquenté et le mieux connu des Européens sous cette latitude.

Il commence à cinq ou six lieues du village de Popo, et s'étend à quinze ou seize lieues le long de la côte; sa largeur est de huit ou neuf lieues dans les terres; il est à 6°. 20′ de latitude nord; ses bornes sont le royaume de Popo au nord-ouest, et celui d'Ardra au sud-est.

Le pays est arrosé par deux ruisseaux qui méritent néanmoins le nom de rivières, et qui descendent tous deux du royaume d'Ardra. Celui qui est le plus au sud coule à la distance d'une lieue et demie de la mer, et porte le nom d'*Iakin*, qu'il tire d'une ville du royaume d'Ardra; l'eau en est jaunâtre. Il n'est navigable que pour les pirogues; à peine a-t-il trois pieds de profondeur; et, dans plusieurs endroits, il en a beaucoup moins.

Le second, qui se nomme *Eufrates* (on ne sait pas pourquoi ce nom grec se trouve en Guinée), arrose la ville d'Ardra, et va passer à la distance d'une lieue de Sabi ou Xavier, capitale du royaume de Juida; il est plus large et plus profond que le premier; son eau est excellente, et, s'il n'était pas bouché par quelques bancs de sable, il serait navigable. Les rois de Juida ont établi depuis long-temps à tous ces gués une sorte de douane où tous les passans sont obligés de payer deux bedjis ou cauris. Les grands du pays, et les Européens mêmes, ne sont pas exempts de ce droit.

Tous les Européens qui ont fait le voyage de Juida conviennent que c'est une des plus délicieuses contrées de l'univers. Les arbres y sont d'une grandeur et d'une beauté admirables, sans être offusqués, comme dans les autres parties de la Guinée, par des buissons et de mauvaises plantes. La verdure des campagnes, qui ne sont divisées que par des bosquets ou par des sentiers fort agréables, et la multitude des villages qui se présentent dans un si bel espace, forment la plus charmante perspective qu'on puisse s'imaginer. Il n'y a ni montagnes, ni collines qui arrêtent la vue. Tout le pays s'élève doucement jusqu'à trente ou quarante milles de la côte, comme un large et magnifique amphithéâtre, d'où les yeux se promènent jusqu'à la mer; plus on avance, plus on le trouve peuplé, c'est la véritable image des Champs-Élisées; du moins les voyageurs osent donner ce nom à cette belle contrée, sans réfléchir qu'un pays où l'on trafique sans cesse de la liberté des hommes rappelle plutôt l'idée de l'enfer que celle de l'Élisée.

A ceux qui viennent de la mer cette contrée présente un spectacle charmant : c'est un mélange de petits bois et de grands arbres. Ce sont des groupes de bananiers, de figuiers, d'orangers, etc., au travers desquels on découvre les toits d'un nombre infini de villages, dont les maisons, couvertes de paille et couronnées de cannes, forment un très-beau paysage.

Les Nègres de Juida, bien différens de la plu-

part des peuples de Guinée, n'abandonnent que les terres absolument stériles : tout est cultivé, semé, planté, jusqu'aux enclos de leurs villages et de leurs maisons. Leur activité va si loin, que le jour de leur moisson ils recommencent à semer, sans laisser à la terre un moment de repos. Aussi leur terroir est-il si fertile, qu'il produit deux ou trois fois l'année. Les pois succèdent au riz; le millet vient après les pois; le maïs après le millet; les patates et les ignames après le maïs. Les bords des fossés, des haies et des enclos sont plantés de melons et de légumes. Il ne reste pas un pouce de terre en friche. Leurs grands chemins ne sont que des sentiers. La méthode commune, pour la culture des terres, est de l'ouvrir en sillons. La rosée qui se rassemble au fond de ces ouvertures, et l'ardeur du soleil qui en échauffe les côtés, hâtent beaucoup plus les progrès de leurs plantes et de leurs semences que dans un terroir plat.

Avec si peu d'étendue, le royaume de Juida est divisé en vingt-six provinces ou gouvernemens, qui tirent leurs noms des principales villes. Ces petits états sont distribués entre les principaux seigneurs du pays, et deviennent héréditaires dans leurs familles. Le roi, qui n'est que leur chef, gouverne particulièrement la province de Sabi ou Xavier, c'est-à-dire celle qui passe pour la première du royaume, comme la ville du même nom en est la capitale.

Tout le pays est si rempli de villages et si peuplé, qu'il ne paraît composer qu'une seule ville, divisée en autant de quartiers, et partagée seulement par des terres cultivées, qu'on prendrait pour des jardins.

Aussitôt que les Nègres voient entrer dans la rade un vaisseau de l'Europe, ils méprisent tous les dangers pour apporter à bord du poisson; l'expérience les rend sûrs d'être bien payés, et d'obtenir quelques verres d'eau-de-vie par-dessus : c'est par leurs pirogues que les capitaines de chaque nation écrivent aux directeurs-généraux pour leur donner avis de leur arrivée. Après avoir réglé les signaux de mer et de terre, et fait dresser des tentes sur le rivage, le capitaine se met dans sa chaloupe pour s'avancer à cent pas de la barre, c'est-à-dire jusqu'au lieu où commence la grande agitation des vagues : il y trouve une pirogue qui l'attend. Les personnes sensées se dépouillent de leurs habits jusqu'à la chemise, parce que le moindre de tous les maux qu'on peut craindre est d'être bien mouillé de la troisième vague; toute l'adresse des rameurs ne peut garantir la pirogue d'être couverte d'eau, et l'on est inondé depuis la tête jusqu'aux pieds. Les Nègres sautent dehors; et, secondés par ceux qui les attendent au rivage, ils mettent la pirogue et tous les passagers sur le sable.

Il ne sera point inutile d'expliquer ici ce que c'est que cette barre qui règne tout le long de la côte de Guinée, et qui est plus ou moins dange-

reuse, suivant la position des côtes, et suivant la nature des vents auxquels elle est exposée.

Par le terme de *barre*, on entend l'effet produit par trois vagues, qui viennent se briser successivement contre la côte, et dont la dernière est toujours la plus dangereuse, parce qu'elle forme une sorte d'arcade assez haute et d'un assez grand diamètre pour couvrir entièrement une pirogue, la remplir d'eau et l'abîmer avant qu'elle puisse toucher au rivage. Les deux premières vagues ne s'enflent pas tant, et ne forment point d'arche en approchant du rivage : la première, parce qu'elle n'est pas repoussée par une vague précédente qui ait eu le temps de se briser avant qu'elle arrive ; la seconde, parce que le retour seul de la première n'a pas assez de force pour repousser fort impétueusement celle qui la suit. Mais la troisième, qui trouve le repoussement de la seconde augmenté par celui de la première, forme cette arche terrible, qui porte proprement le nom de *barre*, et qui a causé la perte de tant de malheureux.

L'adresse des rameurs nègres consiste à sauter promptement dans l'eau, et à soutenir la pirogue des deux côtés, pour empêcher qu'elle ne tourne. Cette opération la conduit à terre dans un moment, avec autant de sûreté pour les passagers que pour les marchandises. Depuis que les Européens font le commerce à Juida, les Nègres du pays ont eu le temps de se familiariser avec ce dangereux passage. Il est rare à présent qu'une pirogue y pé-

risse. Il arrive encore plus rarement que les rameurs aient quelque risque à courir, parce qu'ils sont excellens nageurs, et qu'étant nus, ils comptent pour rien d'être un peu secoués par les flots. Leur hardiesse est si tranquille, qu'ils profitent souvent de l'occasion pour dérober de l'eau-de-vie ou des cauris. S'ils n'ont pas quelques Européens qui les observent, ils cessent quelque temps d'avancer, en soutenant la pirogue avec leurs rames, tandis qu'un des plus adroits perce les barils et sert de l'eau-de-vie à tous les autres; ensuite ils recommencent à ramer de toutes leurs forces, et lorsqu'ils arrivent au rivage, ils racontent froidement, pour excuser leur lenteur, que la pirogue a fait une voie d'eau, et qu'ayant été forcés de la boucher, ils ont eu beaucoup de peine à surmonter les difficultés. S'ils sont observés de si près, qu'ils ne puissent tromper, ils ont l'art de renverser la pirogue dans quelque lieu où les barils et les caisses coulent à fond, et la nuit suivante ils reviennent les pêcher.

Après avoir débarqué les marchandises, on les place sous des tentes que les capitaines font dresser sur le rivage. Au sommet de ces tentes, on élève des pavillons qui servent à donner les signaux réglés entre les marchands qui sont à terre et les barques qui demeurent à l'ancre au-delà de la barre, car, à si peu de distance, il n'en est pas moins impossible de se faire entendre en criant, et même avec le porte-voix. Le bruit des vagues,

qui se brisent incessamment contre la rade, l'emporte sur celui du tonnerre.

Autrefois les Anglais et les Hollandais étaient seuls en possession du commerce de Juida; mais les Français obtinrent par degrés la liberté d'y bâtir un fort; et l'adresse des habitans a fait ouvrir enfin leur port à toutes les nations. Il en résulte un effet très-désavantageux pour la Compagnie anglaise d'Afrique : le prix des esclaves, qui était anciennement réglé pour elle à trois livres sterling par tête (72 fr.), est monté dans ces derniers temps jusqu'à vingt (480 fr.).

Il se tient, tous les quatre jours, un grand marché à Sabi ou Xavier, dans différens endroits de cette ville. Il s'en tient un autre dans la province d'Aploga, où la foule est si grande, qu'on n'y voit pas ordinairement moins de cinq ou six mille marchands.

Ces marchés sont réglés avec tant d'ordre et de sagesse, qu'il ne s'y passe jamais rien contre les lois. Chaque espèce de marchands et de marchandises a sa place assignée. Il est permis à ceux qui achètent de marchander aussi long-temps qu'il leur plaît, mais sans tumulte et sans fraude. Le roi nomme un juge, assisté de quatre officiers bien armés, qui a non-seulement le droit d'inspection sur toutes sortes de commerce, mais celui d'écouter les plaintes et de les terminer par une courte décision, en vendant pour l'esclavage ceux qui sont convaincus de vol, ou d'avoir troublé le repos pu-

blic. Outre ce magistrat, un grand du royaume, nommé le *konagongla*, est chargé du soin de la monnaie ou des bedjis. Il en faut quarante pour faire un toqua. Cet officier examine les cordons, et s'il y trouve une coquille de moins, il les confisque au profit du roi.

Les marchés sont environnés de petites baraques qui sont occupées par des cuisiniers ou des traiteurs pour la commodité du public. Il ne manque rien dans tous ces marchés. On y vend des esclaves de tous les âges et des deux sexes, des bœufs et des vaches, des moutons, des chèvres, des chiens et de la volaille, et des oiseaux de toute espèce; des singes et d'autres animaux; des draps de l'Europe, des toiles, de la laine et du coton, des calicots ou toiles des Indes, des étoffes de soie, des épices, des mercéries, de la porcelaine de la Chine, de l'or en poudre et en lingots, du fer en barre et en œuvre; enfin toutes sortes de marchandises d'Europe, d'Asie et d'Afrique, à des prix fort raisonnables. Cette abondance est d'autant plus surprenante, qu'une partie de tous ces biens est achetée de la seconde ou de la troisième main par des marchands qui les vont revendre à trois ou quatre cents lieues du pays.

Les principales marchandises du royaume de Juida sont les étoffes de la fabrique des femmes, les nattes, les paniers, les cruches pour le peytou, les calebasses de toutes sortes de grandeurs, les plats et les tasses de bois, les pagnes rouges et bleues,

la malaguette, le sel, l'huile de palmier, le kanki et d'autres denrées.

Le commerce des esclaves est exercé par les hommes, et celui de toutes les autres marchandises par les femmes. Nos plus fins marchands pourraient recevoir des leçons de ces habiles Négresses, soit dans l'art du débit, soit dans celui des comptes. Aussi les hommes se reposent-ils entièrement sur leur conduite.

La monnaie courante dans tous les marchés est de la poudre d'or ou des bedjis. Comme on ne connaît pas l'usage du crédit, les marchands n'ont pas l'embarras des livres de compte.

Les Européens, les seigneurs de Juida, et les Nègres riches, se font porter dans des hamacs sur les épaules de leurs esclaves. C'est du Brésil que viennent les plus beaux hamacs : ils sont de coton. Les uns sont d'une étoffe continue, comme le drap; les autres à jour, comme nos filets pour la pêche. Leur longueur ordinaire est de sept pieds sur dix, douze et quatorze de largeur. Aux deux extrémités il y a cinquante ou soixante nœuds d'un tissu de soie ou de coton, que les Nègres appellent rubans, chacun de la longueur de trois pieds. Tous les rubans de chaque bout s'unissent pour composer une chaîne, au travers de laquelle on passe une corde, qu'on attache des deux côtés au bout d'une perche de bambou longue de quinze ou seize pieds; de sorte que le hamac suspendu prend la forme d'un demi-cercle. Deux esclaves portent les deux extré-

mités de la perche sur leur tête. La personne qui se fait porter s'assied ou se couche de toute sa longueur dans le hamac; mais elle ne se met pas en ligne directe, parce que, dans cette situation, elle aurait le corps plié et les pieds aussi hauts que la tête. Sa position est diagonale, c'est-à-dire, qu'ayant la tête et les pieds d'un coin à l'autre, elle est aussi commodément que dans un lit. Les personnes de distinction se servent d'un oreiller qui leur soutient la tête.

Les hamacs qu'on apporte du Brésil sont de différentes couleurs et fort bien travaillés, avec des soupentes et des franges de la même étoffe, qui tombent des deux côtés, et leur donnent fort bonne grâce. On s'y sert ordinairement d'un parasol qu'on tient à la main. Si l'on voyage pendant la nuit, on passe sur la perche une toile cirée pour se garantir de la rosée, qui est dangereuse dans ce pays. Il n'y a point de litière où l'on dorme si commodément que dans cette voiture.

Lorsque les directeurs sortent du comptoir pour la promenade ou pour quelque voyage, ils sont toujours escortés d'un capitaine nègre, ou d'un seigneur qui protége leur nation, et qui suit immédiatement dans son hamac. A la tête du convoi, un Nègre porte l'enseigne de la nation. Il est suivi d'une garde de cent ou deux cents Nègres, avec leurs tambours et leurs trompettes. Ceux qui ont des fusils tirent continuellement. Les tambours battent,

les trompettes sonnent, et la marche n'est qu'une danse continuelle.

La qualité du climat ne laisse point aux Européens le choix d'une autre voiture. Ils ne pourraient faire un mille à pied dans l'espace d'un jour, sans être affaiblis dangereusement par l'excès de la chaleur ; au lieu qu'ils sont fort soulagés dans un hamac par la toile qui les couvre, et par le mouvement de l'air que leurs porteurs agitent continuellement.

Les habitans naturels de cette contrée sont généralement de haute taille, bien faits et robustes. Leur couleur n'est pas d'un noir de jais si luisant que sur la côte d'Or, et l'est encore moins que sur le Sénégal et sur la Gambie. Mais ils sont beaucoup plus industrieux et plus capables de travail, sans être moins ignorans.

Avec peu de lumières, ils sont pourtant très-civilisés et très-polis. Bosman les met fort au-dessus de tous les autres Nègres, autant pour les mauvaises que pour les bonnes qualités.

Les devoirs mutuels de la civilité sont si bien établis entre eux, et leur respect va si loin pour leurs supérieurs, que, dans les visites qu'ils leur rendent, ou dans une simple rencontre, l'inférieur se jette à genoux, baise trois fois la terre, en frappant des mains, souhaite le bonjour à celui qu'il se croit obligé d'honorer, et le félicite sur sa santé ou sur d'autres avantages dont il le voit jouir. De l'autre côté, le supérieur, sans changer de posture, fait une réponse obligeante, bat doucement les mains,

et souhaite aussi le bonjour. L'inférieur ne cesse pas de demeurer assis à terre ou prosterné, jusqu'à ce que l'autre le quitte ou lui témoigne que c'est assez. Si c'est l'inférieur que ses affaires obligent de partir le premier, il en demande la permission et se retire en rampant; car on regarderait comme un crime dans la nation de paraître debout ou de s'asseoir sur un banc devant ses supérieurs. Les enfans ne sont pas moins respectueux pour leur père, et les femmes pour leur mari. Ils ne leur présentent et ne reçoivent rien d'eux sans se mettre à genoux, et sans employer les deux mains; ce qui passe encore pour une plus grande marque de soumission. S'ils leur parlent, c'est en se couvrant la bouche de la main, dans la crainte de les incommoder par leur haleine.

Deux personnes d'égale condition qui se rencontrent commencent par se mettre à genoux et frappent des mains, après quoi elles se saluent, en faisant des vœux pour leur bonheur et leur santé mutuels. Qu'une personne de distinction éternue, toutes les personnes présentes tombent à genoux, baisent la terre, frappent des mains et lui souhaitent toutes sortes de prospérités. Un Nègre qui reçoit quelque présent de son supérieur frappe des mains, baise la terre et fait un remercîment fort affectueux. Enfin les distinctions de rang et les gradations de respect sont aussi bien observées entre les Nègres de Juida que dans aucun autre endroit du monde, bien différens de ceux de la côte d'Or, qui vivent ensemble

comme des brutes, sans aucune idée de bienséance et de politesse.

Les mêmes cérémonies se répètent scrupuleusement chaque fois qu'on se rencontre, fût-ce vingt fois le jour; et la négligence dans ces usages est punie par une amende. Toute la nation, dit Desmarchais, marque une complaisance et une considération singulières pour les Français : le dernier roi de Juida portait si loin ce sentiment, qu'un de ses principaux officiers ayant insulté un Français, et levé la canne pour le frapper, il lui fit couper la tête sur-le-champ, sans se laisser fléchir par les ardentes sollicitations du directeur français en faveur du coupable.

Les Chinois mêmes ne portent pas plus loin les formalités du cérémonial, et ne les observent pas avec plus de rigueur. Un Nègre de Juida qui se propose de rendre visite à son supérieur envoie d'abord chez lui pour lui faire demander sa permission et l'heure qui lui convient : après avoir reçu sa réponse, il sort accompagné de tous ses domestiques et de ses instrumens musicaux, si sa condition lui permet d'en avoir : ce cortége marche devant lui lentement et en fort bon état; il ferme la marche, porté par deux esclaves sur son hamac; lorsqu'il est arrivé à quelques pas du terme, il descend et s'avance à la première porte, où il trouve les domestiques de la maison; alors il fait cesser la musique, et se prosterne à terre avec tout son train; les domestiques qui sont venus pour le recevoir se

mettent dans la même posture; on dispute longtemps à qui se levera le premier; il entre enfin dans la première cour, il y laisse le gros de ses gens, et n'en prend qu'un petit nombre à sa suite.

Les domestiques de la maison l'ayant introduit dans la salle d'audience, il y trouve le maître assis, qui ne fait pas le moindre mouvement pour quitter sa position; il se met à genoux devant lui, baise la terre, frappe des mains, et souhaite à son seigneur une longue vie avec toutes sortes de prospérités : il répète trois fois cette cérémonie, après quoi l'autre, sans se remuer, lui dit de s'asseoir, et le fait placer vis-à-vis de lui sur une natte ou sur une chaise, suivant la manière dont il est assis lui-même; il commence alors la conversation : lorsqu'elle a duré quelque temps, il fait signe à ses gens d'apporter des liqueurs, et les présente à son hôte; c'est le signal de la retraite. L'étranger recommence alors ses génuflexions avec les mêmes complimens, et se retire; les domestiques de la maison le conduisent jusqu'à la porte, et le pressent de remonter dans son hamac; mais il s'en défend, et de part et d'autre, on se prosterne comme à l'arrivée; il monte ensuite dans le hamac; les instrumens recommencent à jouer, et le convoi se remet en marche dans le même ordre qu'il est venu. Il paraît, par ce détail, que la politesse des inférieurs est très-soumise, et celle des supérieurs très-humiliante. Quoi qu'en disent les voyageurs, ce n'est pas là le chef-d'œuvre de l'urbanité; celle de l'Eu-

rope est infiniment mieux entendue, puisqu'elle consiste à établir, autant qu'il est possible, les apparences de l'égalité.

Mais si les habitans de Juida surpassent tous les autres Nègres en industrie comme en politesse, ils l'emportent beaucoup aussi par le goût et la subtilité qu'ils ont pour le vol. A l'arrivée de Bosman dans ce comptoir, le roi lui déclara que ses sujets ne ressemblaient point à ceux d'Ardra et des autres pays voisins, qui étaient capables, au moindre mécontentement, d'empoisonner les Européens : « C'est, « lui dit le prince, ce que vous ne devez jamais crain- « dre ici; mais je vous avertis de prendre garde à vos « marchandises, car mon peuple est fort enclin « au vol, et ne vous laissera que ce qu'il ne pourra « prendre. » Bosman, charmé de cette franchise, résolut d'être si attentif, qu'on ne put le tromper aisément; mais il éprouva bientôt que l'adresse des habitans surpassait toutes ses précautions. Il ajoute qu'à l'exception de deux ou trois des principaux seigneurs du pays, toute la nation de Juida n'est qu'une troupe de voleurs, d'une expérience si consommée dans leur profession, que de l'aveu des Français, ils entendent mieux cet art que les plus habiles filous de Paris.

Les Nègres de Juida sont généralement mieux vêtus que ceux de la côte d'Or; mais ils n'ont pas d'ornemens d'or et d'argent : leur pays ne produit aucun de ces précieux métaux, et les habitans n'en connaissent pas même le prix.

Le blé des Nègres de Juida est le millet. Ils ont l'art de le moudre entre deux pierres, qu'ils appellent *pierres de kanki*, à peu près comme les peintres broient leurs couleurs : de la farine pétrie avec un peu d'eau ils composent des morceaux de pâte qu'ils font bouillir dans un pot de terre, ou cuire au feu sur un fer ou une pierre ; cette espèce de pain, qu'ils appellent *kanki*, se mange avec un peu d'huile de palmier : une calebasse de *peytou* et quelques ignames, ou quelques patates qu'ils y joignent, sont la nourriture ordinaire du plus grand nombre.

La plupart des usages de Juida ont beaucoup de ressemblance avec ceux de la côte d'Or, à l'exception de ce qui regarde le culte religieux.

Les hommes ont communément un plus grand nombre de femmes que sur la côte d'Or. Sans être extrêmement fécondes, elles sont fort éloignées d'être stériles, et non-seulement les hommes sont ardens et robustes, mais ils emploient divers ingrédiens pour exciter la nature. Bosman a vu des Nègres qui se glorifiaient d'avoir plus de deux cents enfans. Ayant demandé un jour au capitaine Agoci, qui servait depuis plusieurs années d'interprète aux Hollandais, si sa famille était nombreuse, parce qu'il était toujours suivi de quantité d'enfans, le Nègre répondit avec un soupir, qu'il n'en avait que soixante-dix, et qu'il lui en était mort le même nombre. Le roi, qui était témoin de cette conversation, assura Bosman qu'un de ses vice-rois avait repoussé un puissant ennemi sans autre secours que

ses fils et ses petits-fils, avec tous ses esclaves, et que cette famille était composée de deux mille hommes, au nombre desquels il ne comptait ni les filles ni plusieurs enfans morts. Cela rappelle les guerres de famille entre les patriarches. Il ne faut pas s'étonner que le pays soit si peuplé, et qu'il en sorte annuellement un si grand nombre d'esclaves.

D'ailleurs, les richesses consistent dans la multitude des enfans, mais les pères en disposent à leur gré, et ne réservant quelquefois que l'aîné des mâles, ils vendent tout le reste pour l'esclavage : un royaume de si peu d'étendue fournit tous les mois un millier d'esclaves au marché.

La circoncision des enfans est une pratique établie dans cette contrée, sans que les habitans en puissent apporter d'autre raison que l'usage de leurs pères, dont ils en ont reçu l'exemple; on soumet même quelques filles à cette cérémonie sanglante.

A la mort d'un père, l'aîné des fils hérite, non-seulement de tous ses biens et de ses bestiaux, mais même de ses femmes, avec lesquelles il commence aussitôt à vivre en qualité de mari; sa mère seule est exceptée; elle devient maîtresse d'elle-même, dans un logement séparé, avec un fonds réglé pour sa subsistance; cet usage n'est pas moins établi pour le peuple que pour le roi et les seigneurs.

L'application extraordinaire que les Nègres de Juida apportent au commerce et à l'agriculture ne leur ôte pas le goût du plaisir et de l'amusement; leur principale passion dans ce genre est

pour le jeu. Bosman rapporte qu'ils y risquent volontiers tout ce qu'ils possèdent, et qu'après avoir perdu leur argent et leurs marchandises, ils sont capables de jouer leurs femmes, leurs enfans, et de finir par se jouer eux-mêmes.

Desmarchais observe en effet qu'avec autant de passion pour le jeu que les Chinois, ils se dispensent de les imiter sur un seul point : c'est qu'au lieu de se pendre après avoir tout perdu, ils jouent leur propre corps, et sont vendus par celui que la fortune favorise. Ce désordre avait engagé un de leurs rois à défendre tous les jeux de hasard sous peine de l'esclavage.

Ils appréhendent tellement la mort, qu'ils ne peuvent en entendre parler, dans la crainte de hâter son arrivée, en prononçant son nom ; c'est un crime capital de la nommer devant le roi et les grands. Bosman se disposant à partir, dans son premier voyage, demanda au roi, qui lui devait environ cent livres sterling (2400 fr.), de qui il recevrait cette somme à son retour, en cas de mort : tous les assistans parurent extrêmement surpris à cette question ; mais le roi, qui entendait un peu la langue portugaise, considérant que Bosman ignorait les usages du pays, lui répondit avec un sourire : « Soyez là-dessus sans inquiétude ; vous ne me « trouverez pas mort, car je vivrai toujours. » Bosman s'aperçut fort bien qu'il avait commis une imprudence. Lorsqu'il fut retourné au comptoir, son interprète lui apprit qu'il était défendu, sous

peine de la vie, de parler de mort en présence du roi, et bien plus de parler de la sienne. Cependant étant devenu plus familier avec ce prince, dans son second et dans son troisième voyage, il prit la liberté de railler souvent les seigneurs de la cour sur la crainte qu'ils avaient de la mort; il parvint à les faire rire de leur propre faiblesse, et le roi même prenait plaisir à l'entendre; mais les Nègres n'en étaient pas moins réservés, et n'osaient ouvrir la bouche sur le même sujet.

Ils sont persuadés qu'il existe un être dont l'univers est l'ouvrage, et qui mérite par conséquent d'être préféré aux fétiches, qui sont eux-mêmes ses créatures; mais ils ne le prient point, et ne lui offrent point de sacrifices. « Ce grand Dieu, disent-ils, est trop élevé au-dessus d'eux pour s'occuper de leur situation; il a confié le gouvernement du monde aux fétiches, qui sont des puissances subordonnées auxquelles les Nègres doivent s'adresser. »

Les Nègres les plus sensés de Juida, du moins entre les grands, ont une idée confuse de l'existence d'un seul Dieu, qu'ils placent dans le ciel; ils lui attribuent le soin de punir le mal et de récompenser le bien; ils croient que le tonnerre vient de lui; ils reconnaissent que les blancs, qui lui adressent leur culte, sont beaucoup plus heureux que les Nègres, dont le partage est de servir le diable, méchante et pernicieuse puissance, qu'ils n'ont pas la hardiesse d'abandonner, parce qu'ils redoutent la fureur de la populace.

Les habitans de Juida ont quelques notions de l'enfer, du diable et de l'apparition des esprits; ils mettent l'enfer dans un lieu souterrain, où les méchans sont punis par le feu.

Les fétiches de Juida peuvent être divisés en deux classes, celle des grands et celle des petits : la première classe est celle des fétiches publics; le serpent, les arbres, la mer et l'Agoye.

L'Agoye est une hideuse figure de terre noire qui ressemble plus à un crapaud qu'à un homme : c'est la divinité qui préside aux conseils. L'usage est de la consulter avant de former une entreprise; ceux qui ont besoin de ses inspirations s'adressent d'abord au sacrificateur, et lui expliquent le sujet qui les amène; ensuite ils offrent leur présent à l'Agoye, sans oublier de payer le droit du prêtre : il fait quantité de grimaces que le suppliant regarde avec beaucoup de respect; il jette des balles au hasard, d'un plat dans l'autre, jusqu'à ce que le nombre se trouve impair dans chaque plat : il répète plusieurs fois cette opération; et si le nombre continue d'être impair, il déclare que l'entreprise est heureuse. La prévention des Nègres est si forte, que, si leurs espérances sont trompées, comme il arrive souvent, ils en rejettent la faute sur eux-mêmes, sans accuser jamais l'Agoye.

Mais le respect qu'on porte aux grands fétiches est extrêmement partagé par la multitude innombrable que chaque particulier choisit à son gré. Les

plus communs sont de terre grasse, parce qu'il est aisé de faire prendre toutes sortes de formes à cette terre.

Bosman rapporte qu'étant sur la côte de Juida, en 1698 et 1699, il y vint un moine augustin de l'île de San-Thomé pour convertir les Nègres. Ce missionnaire proposa au roi d'écouter ses instructions; et, dans la première visite que Bosman rendit à ce prince, il lui demanda ce qu'il pensait de cette proposition : « Je la loue, lui dit le roi, et ce mis« sionnaire me paraît fort honnête homme; mais je « suis résolu de m'en tenir à mes fétiches. » Le même religieux se trouvant avec Bosman dans la compagnie d'un seigneur qui passait pour un homme d'esprit, déclara d'un ton menaçant : « Que si le peu« ple de Juida persistait dans ses fausses opinions et « dans ses mœurs déréglées, il ne pouvait éviter de « tomber dans les flammes de l'enfer, pour y brûler « éternellement avec le diable. » Le seigneur nègre répondit froidement : « Nous ne valons pas mieux « que nos ancêtres; ils ont mené la même vie et « professé le même culte; si nous sommes condam« nés à brûler, notre consolation sera de brûler avec « eux. » Cette réponse fit perdre toute espérance au missionnaire; il pria Bosman de lui obtenir du roi son audience de congé, et, quelque temps après, il remit à la voile.

Desmarchais donne une description fort exacte de l'espèce de serpent qui fait le principal objet de la religion de Juida, et qu'on nomme *serpent-fétiche*.

Cette espèce a la tête grosse et ronde, les yeux bleus et fort ouverts; la langue courte et pointue comme un dard, le mouvement d'une grande lenteur, excepté lorsqu'elle attaque un serpent venimeux; elle a la queue petite et pointue, la peau fort belle; le fond de sa couleur est un blanc sale, avec un mélange agréable de raies et de taches jaunes, bleues et brunes. Ces serpens sont d'une douceur surprenante : on peut marcher sur eux sans crainte; ils se retirent sans aucune marque de colère.

Ils sont si privés, qu'ils se laissent prendre et manier. Leur unique antipathie est contre les serpens venimeux, dont la morsure est dangereuse; ils les attaquent dans quelque lieu qu'ils les rencontrent, et semblent prendre plaisir à délivrer les hommes de leur poison. Les blancs mêmes ne font pas difficulté de manier ces innocentes créatures, et badinent avec elles sans le moindre danger. Il ne faut pas craindre de les confondre avec les autres. L'espèce de serpens venimeux est noire, longue de deux brasses; et d'un pouce et demi de diamètre; ils ont la tête plate et deux dents crochues; ils rampent toujours la tête levée et la gueule ouverte, attaquant furieusement tout ce qui se présente.

Le serpent sacré a moins de longueur : il n'a point ordinairement plus de sept pieds et demi, mais il est aussi gros que la cuisse d'un homme. Les Nègres assurent que le premier père de cette race est encore vivant, et qu'il est d'une prodigieuse grosseur.

Bosman prétend avoir observé que ces serpens

ne peuvent mordre ni piquer. Il traite de chimère l'opinion des Nègres, qui regardent leur morsure comme un préservatif contre celle des autres serpens; il assure, au contraire, qu'ils ne peuvent se défendre eux-mêmes du poison des autres, et que dans les combats qu'ils leur livrent souvent, quoique beaucoup plus gros et plus vigoureux, ils seraient rarement vainqueurs, si ces rencontres n'arrivaient ordinairement près des villes et des villages, où le secours de leurs adorateurs les fait triompher de leur ennemi. Une des principales raisons qui les a fait choisir aux Nègres pour l'objet de leur culte, est la bonté de leur naturel. C'est un crime capital de leur nuire ou de les outrager volontairement; mais s'il arrive par hasard qu'on marche dessus, ils se retirent avec plus de frayeur que de colère, ou s'ils se servent de leurs dents pour mordre, la blessure est toujours sans danger.

Ce serpent vient d'Ardra dans son origine, et voici ce que l'on rapporte sur l'introduction de son culte. L'armée de Juida étant près de livrer bataille à celle d'Ardra, il sortit de celle-ci un gros serpent qui se retira dans l'autre: non-seulement sa forme n'avait rien d'effrayant, mais il parut si doux et si privé, que tout le monde fut porté à le caresser. Le grand sacrificateur le prit dans ses bras et le leva pour le faire voir à toute l'armée. La vue de ce prodige fit tomber tous les Nègres à genoux: ils adorèrent leur nouvelle divinité, et fondant sur leurs ennemis avec un redoublement de courage, ils rem-

portèrent une victoire complète. Toute la nation ne manqua point d'attribuer un succès si mémorable à la vertu du serpent. Il fut rapporté avec toutes sortes d'honneurs; on lui bâtit un temple, on assigna un fonds pour sa subsistance, et bientôt ce nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes les anciennes divinités; son culte ne fit ensuite qu'augmenter à proportion des faveurs dont on se crut redevable à sa protection. Les trois anciens fétiches avaient leur département séparé : on s'adressait à la mer pour obtenir une heureuse pêche, aux arbres pour la santé, et à l'Agoye pour les conseils; mais le serpent préside au commerce, à la guerre, à l'agriculture, aux maladies, à la stérilité, etc. Le premier édifice qu'on avait bâti pour le recevoir parut bientôt trop petit. On prit le parti de lui élever un nouveau temple avec de grandes cours et des appartemens spacieux. On établit un grand pontife et des prêtres pour le servir. Tous les ans on choisit quelques belles filles qui lui sont consacrées. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les Nègres de Juida sont persuadés que le serpent qu'ils adorent aujourd'hui est le même qui fut apporté par leurs ancêtres, et qui leur fit gagner une glorieuse victoire. La postérité de ce noble animal est devenue fort nombreuse, et n'a pas dégénéré des bonnes qualités de son premier père. Quoiqu'elle soit moins honorée que le chef, il n'y a pas de Nègre qui ne se croie fort heureux de rencontrer des serpens de cette espèce, et qui ne les loge ou ne les nourrisse avec joie : ils

les régalent avec du lait. Si c'est une femelle, et qu'ils s'aperçoivent qu'elle soit pleine, ils lui construisent un nid pour mettre ses petits au monde, et prennent soin de les élever jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher leur nourriture. Comme ils sont incapables de nuire, personne n'est porté à les insulter; mais s'il arrivait à quelqu'un, Nègre ou blanc, d'en tuer ou d'en blesser un, toute la nation serait ardente à se soulever. Le coupable, s'il était Nègre, serait assommé ou brûlé sur-le-champ, et tous ses biens confisqués; si c'était un blanc, et qu'il eût le bonheur de se dérober à la furie du peuple, il en coûterait une bonne somme à sa nation pour lui procurer la liberté de reparaître.

Cette superstition fut cause d'un accident fort tragique, qui est confirmé par le témoignage réuni de Bosman et de Barbot. Lorsque les Anglais commencèrent à s'établir dans le royaume de Juida, un capitaine de leur nation ayant débarqué des marchandises sur le rivage, ses gens trouvèrent, pendant la nuit, un serpent fétiche, qu'ils tuèrent et qu'ils jetèrent devant leur porte sans se défier des conséquences. Le lendemain, quelques Nègres qui reconnurent le sacrilége, et qui apprirent quels en étaient les auteurs par la confession même des Anglais, ne tardèrent point à répandre cette funeste nouvelle dans la nation. Tous les habitans du canton se rassemblèrent. Ils fondirent sur le comptoir naissant, massacrèrent les Anglais jusqu'au dernier, et détruisirent par le feu l'édifice et les marchandises.

Cette barbarie éloigna, pendant quelque temps, les Anglais de la côte. Dans l'intervalle, les Nègres prirent l'habitude de montrer aux Européens qui arrivaient dans leur pays quelques-uns de leurs serpens-fétiches, en les suppliant de les respecter parce qu'ils étaient sacrés. Une précaution si nécessaire a garanti les étrangers de toutes sortes d'accidens. Mais un blanc qui tuerait aujourd'hui quelque serpent-fétiche n'aurait pas d'autre ressource que de s'adresser promptement au roi, et de lui protester qu'il l'a fait sans dessein. Son crime paraîtrait expié par le repentir et par une amende qu'on l'obligerait de payer aux prêtres. Encore Bosman ne lui conseille-t-il pas de s'exposer dans ces circonstances aux yeux de la populace, qui devient capable de toutes sortes d'outrages lorsqu'elle est excitée par les prêtres.

Vers le même temps, un Nègre d'Akambo, qui se trouvait dans le pays de Juida, prit un serpent sur un bâton, parce qu'il n'osait y toucher de la main, et le porta dans sa cabane sans lui avoir causé le moindre mal. Il fut aperçu par deux Nègres du pays, qui poussèrent aussitôt des cris affreux et capables de soulever tout le canton. On vit accourir à la place publique un grand nombre d'habitans armés de massues, d'épées et de zagaies, qui auraient massacré sur-le-champ le malheureux Akambo, si le roi, informé de son innocence, n'eût envoyé quelques seigneurs pour l'arracher à cette troupe de furieux.

Quoique ces serpens ne soient pas capables de nuire, ils ne laissent pas d'être fort incommodes par l'excès de familiarité à laquelle ils s'accoutument. Dans les grandes chaleurs, ils entrent quelquefois cinq ou six ensemble jusqu'au fond des maisons, et même dans les lits. S'ils trouvent dans un lit qui n'est pas bien remué quelque place où ils puissent se nicher, ils y demeurent cinq ou six jours entiers, et souvent ils y font leurs petits. A la vérité, l'embarras n'est pas grand pour s'en défaire. On appelle un Nègre, qui prend doucement ces fétiches, et qui les met à la porte; mais s'ils se trouvent placés sur quelque solive, ou dans quelque lieu élevé des maisons, quoiqu'elles ne soient que d'un seul étage, il n'est pas aisé d'engager le Nègre à les en chasser. On est obligé fort souvent de les y laisser tranquilles jusqu'à ce qu'ils en sortent d'eux-mêmes.

Un serpent se plaça un jour au-dessus de la table où Bosman avait coutume de prendre ses repas, et quoiqu'il fût à la portée de la main, il ne se trouva personne qui eût la hardiesse d'y toucher. Plusieurs jours après, Bosman eut à dîner quelques seigneurs du pays. On parla de serpens. Il leva les yeux sur celui qui était au-dessus de sa tête, et le faisant remarquer à ses hôtes, il leur dit que ce pauvre fétiche, n'ayant pas mangé depuis douze ou quinze jours, était menacé de mourir de faim, s'il ne changeait de demeure. Ils répondirent qu'ils le croyaient plus sensé, et qu'il ne fallait pas douter qu'en secret

il ne trouvât le moyen de s'approcher des plats. La raillerie ne fut pas poussée plus loin; mais le jour suivant, Bosman se plaignit au roi, devant les mêmes seigneurs, qu'un de ses fétiches eût pris la hardiesse de manger depuis quinze jours à sa table sans être invité. Il ajouta que si cet effronté parasite ne payait pas quelque chose pour sa pension et son logement, les Hollandais seraient forcés de le congédier. Le roi, qui aimait cette espèce de badinage, le pria de laisser le fétiche tranquille, et promit de contribuer à sa subsistance. Dès le soir il envoya un bœuf gras à Bosman.

Les animaux qui tueraient ou blesseraient un serpent-fétiche ne seraient pas plus à couvert du châtiment que les hommes. En 1697, un porc qui avait été tourmenté par un serpent se jeta dessus et le dévora. Nicolas Pell, facteur hollandais, qui fut témoin de cette scène, ne put être assez prompt pour l'empêcher. Les prêtres portèrent leurs plaintes au roi, et personne n'osant prendre la défense des porcs, ils obtinrent de ce prince une sentence qui condamnait à mort tous les porcs du royaume. Des milliers de Nègres, armés d'épées et de massues, commencèrent aussitôt cette sanglante exécution. En vain les maîtres représentèrent l'innocence de leurs troupeaux. Toute la race eût été détruite, si le roi, qui n'avait pas l'humeur sanguinaire, n'eût arrêté le massacre par un contre-ordre. Le motif qu'il apporta aux prêtres, pour justifier son indulgence, fut qu'il y avait assez de sang innocent répandu, et

que le fétiche devait être satisfait d'un si beau sacrifice. Bosman, dans un second voyage, vit un autre carnage de porcs à la même occasion. Aussitôt que le maïs commence à verdir, et qu'il est de la hauteur d'un pied, il est ordonné de tenir les porcs renfermés, sous peine de confiscation. C'est dans cette saison que les serpens mettent bas leurs petits, et le lieu qu'ils choisissent est ordinairement quelque champ de verdure. Les gardes et les domestiques du roi parcourent alors tout le pays. Ils font main-basse sur les porcs avec d'autant plus de rigueur, que tout ce qu'ils tuent leur appartient. Les serpens noirs détruisent encore plus les fétiches que les porcs, sans quoi ces ridicules divinités multiplieraient tant, que tout le royaume en serait couvert.

Dans toutes les parties du royaume, il y a des loges ou des temples pour l'habitation et l'entretien des serpens; mais la principale loge, ou le temple cathédral, est situé à deux milles de la ville royale de Sabi ou de Xavier, sous un grand et bel arbre. C'est dans ce sanctuaire que le chef et le plus gros des serpens fait sa résidence. Il doit être fort vieux, suivant le récit des Nègres, qui le regardent comme le premier père de tous les autres. On assure qu'il est de la grosseur d'un homme et d'une longueur incroyable.

Les plus grandes fêtes qu'on célèbre à l'honneur du serpent sont deux processions solennelles qui suivent immédiatement le couronnement du roi.

C'est la mère de ce prince qui préside à la première; et, trois mois après, il conduit lui-même la seconde. Chaque année, il s'en fait une autre qui a le grand-maître de la maison du roi pour guide; mais la vue du serpent est une faveur que les prêtres n'accordent pas même au roi. Il ne lui est pas permis d'entrer dans l'édifice : il rend ses adorations par la bouche du grand-prêtre, qui lui apporte les réponses de la divinité. Ensuite la procession retourne à Sabi dans le même ordre.

Tous les ans, depuis le temps où l'on sème le maïs jusqu'à ce qu'il soit élevé de la hauteur d'un homme, le roi et les prêtres profitent successivement de la superstition publique. Le peuple, dont la crédulité n'a pas de bornes, s'imagine que, dans cet intervalle, le serpent se fait une occupation tous les soirs, et pendant la nuit, de rechercher toutes les jolies filles pour lesquelles il conçoit de l'inclination, et qu'il leur inspire une sorte de fureur qui demande de grands soins pour leur guérison. Alors les parens sont obligés de mener ces filles dans un édifice qu'on bâtit près du temple, où elles doivent passer plusieurs mois pour attendre leur rétablissement. Lorsque le temps des remèdes est expiré, et que les filles se croient guéries d'un mal dont elles n'ont pas ressenti la moindre atteinte, elles obtiennent la liberté de sortir; mais ce n'est qu'après avoir payé les frais prétendus du logement et des autres soins. L'une portant l'autre, cette dépense monte à la valeur de cinq livres sterling (120 fr.), et, comme

le nombre des prisonnières est toujours fort grand, la somme totale doit être considérable. Chaque village a son édifice particulier pour cet usage, et les plus peuplés en ont deux ou trois. Il faut convenir que les prêtres nègres ne sont pas maladroits : ils se font amener les filles et se font encore payer de leurs plaisirs. Nous avons déjà dit qu'en Guinée il fallait être guiriot; mais il semble qu'il vaut encore mieux être prêtre.

Un nègre assez sensé, dont Bosman gagna la confiance et l'amitié, lui découvrit naturellement le fond du mystère. Les prêtres ont l'adresse d'engager les filles, par des présens ou des menaces, à pousser des cris affreux dans les rues, pour feindre ensuite que le serpent les a touchées, et qu'il leur a commandé de se rendre à l'édifice. Avant qu'on ait pu venir au secours, elles prétendent que le serpent a disparu, et, continuant de donner les mêmes marques de fureur, elles mettent leurs parens dans la nécessité d'obéir à l'ordre du fétiche. Lorsqu'elles sortent du lieu de leur retraite, elles sont menacées d'êtres brûlées vives, si elles révèlent le secret. La plupart s'en trouvent assez bien pour n'avoir aucun intérêt à le découvrir; et celles mêmes qui auraient eu quelque sujet de mécontentement sont persuadées que les prêtres sont assez puissans pour exécuter leurs menaces.

Le même Nègre apprit à Bosman ce qui lui était arrivé avec une de ses propres femmes. Elle était jolie, et s'étant laissé séduire par un prêtre,

elle s'était mise à crier pendant la nuit, à faire la furieuse et à briser tout ce qui se présentait autour d'elle; mais le Nègre, qui n'ignorait pas la cause de sa maladie, la prit par la main comme s'il eût été résolu de la mener au temple du serpent, et la conduisit au contraire à des marchands brandebourgeois qui faisaient alors leur cargaison d'esclaves sur la côte. Lorsqu'elle s'aperçut qu'il était sérieusement disposé à la vendre, sa folie l'abandonna au même instant. Elle se jeta aux pieds de son mari, elle lui demanda pardon avec beaucoup de larmes, et lui ayant promis solennellement de ne jamais retomber dans la même faute, elle obtint grâce pour la première. Le Nègre convenait que cette démarche avait été fort hardie, et que, si les prêtres en avaient eu le moindre soupçon, elle lui aurait peut-être coûté la vie.

Le ministère de la religion est partagé entre les deux sexes. Les prêtres et les prêtresses sont si respectés, que ce seul titre les met à couvert du dernier supplice pour toutes sortes de crimes. Cependant un de leurs rois ne fit pas difficulté de violer cet usage du consentement de tous les grands. Un prêtre s'étant engagé dans une conspiration contre l'état et contre la personne du roi, ce prince le fit punir de mort avec plusieurs autres coupables.

Les fétichères, ou les prêtres, ont un chef qui les gouverne, et qui n'est pas moins considéré que le roi. Son pouvoir balance même assez souvent

l'autorité royale, parce que, dans l'opinion qu'il converse familièrement avec le grand fétiche, tous les habitans le croient capable de leur causer beaucoup de mal ou de bien. Il profite habilement de cette prévention pour humilier le roi, et pour forcer également le maître et les sujets de fournir à tous ses besoins.

Le grand-prêtre ou le grand-sacrificateur est le seul qui puisse entrer dans l'appartement secret du serpent, et le roi même ne voit cette idole redoutée qu'une fois dans le cours de son règne, lorsqu'il lui présente les offrandes, trois mois après son couronnement. Le grand sacerdoce est héréditaire dans une même famille, dont le chef joint cette dignité suprême à celle de grand du royaume et de gouverneur de province. Tous les autres prêtres sont dépendans de lui et soumis à ses ordres. Leur tribu est fort nombreuse.

Les femmes qui sont élevées à l'ordre de bétas ou de prêtresses affectent beaucoup de fierté, quoiqu'elles soient nées souvent d'une concubine esclave. Elles se qualifient particulièrement du titre d'*enfans de Dieu*. Tandis que toutes les autres femmes rendent à leurs maris des hommages serviles, les bétas exercent un empire absolu sur eux et sur leurs biens. Elles sont en droit d'exiger qu'ils les servent et qu'ils leur parlent à genoux. Aussi les plus sensés d'entre les Nègres n'épousent-ils guère de prêtresses, et consentent-ils encore moins que leurs femmes soient élevées à cette dignité. Cependant, s'il arrive qu'elles

soient choisies sans leur participation, la loi leur défend de s'y opposer, sous peine d'une rigoureuse censure, et de passer pour gens irréligieux qui veulent troubler l'ordre du culte public.

Desmarchais rapporte les formalités qui s'observent dans l'élection des prêtresses. On choisit chaque année un certain nombre de jeunes vierges, qui sont séparées des autres femmes et consacrées au serpent. Les vieilles prêtresses sont chargées de ce soin. Elles prennent le temps où le maïs commence à verdir, et, sortant de leurs maisons qui sont à peu de distance de la ville, armées de grosses massues, elles entrent dans les rues, en plusieurs bandes de trente ou quarante. Elles y courent comme des furieuses, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, en criant *nigo bodiname!* c'est-à-dire, dans leur langue, *arrêtez, prenez*. Toutes les jeunes filles de l'âge de huit ans jusqu'à douze qu'elles peuvent arrêter dans cet intervalle leur appartiennent de droit; et, pourvu qu'elles n'entrent point dans les cours ou dans les maisons, il n'est permis à personne de leur résister; elles seraient soutenues par les prêtres, qui achèveraient de tuer impitoyablement ceux qu'elles n'auraient pas déjà tués de leurs massues.

Les jeunes filles sont traitées d'abord avec beaucoup de douceur dans leur cloître. On leur fait apprendre les danses et les chants sacrés qui servent au culte du serpent; mais la dernière partie de ce noviciat est très-sanglante. Elle consiste à leur im-

primer, dans toutes les parties du corps, avec des pointes de fer, des figures de fleurs, d'animaux, et surtout de serpens. Comme cette opération ne se fait pas sans de vives douleurs et sans une grande effusion de sang, elle est suivie fort souvent de fièvres dangereuses. Les cris touchent peu ces impitoyables vieilles; et personne n'osant approcher de leurs maisons, elles sont sûres de n'être pas troublées dans cette barbare cérémonie. La peau devient fort belle après la guérison de tant de blessures : on la prendrait pour un satin noir à fleurs. Mais sa principale beauté, aux yeux des Nègres, est de marquer une consécration perpétuelle au service du serpent.

Les jeunes filles rentrent ensuite dans leurs familles, avec la liberté de retourner quelquefois au lieu de leur consécration, pour y répéter les instructions qu'elles ont reçues. Lorsqu'elles deviennent nubiles, c'est-à-dire vers l'âge de quatorze ou quinze ans, on célèbre la cérémonie de leurs noces avec le serpent. Les parens, fiers d'une si belle alliance, leur donnent les plus belles pagnes, et la plus riche parure qu'ils puissent se procurer dans leur condition. Elles sont menées au temple. Dès la nuit suivante, on les fait descendre dans un caveau bien voûté, où l'on dit qu'elles trouvent deux ou trois serpens qui les épousent par commission. Pendant que le mystère s'accomplit, leurs compagnes et les autres prêtresses dansent et chantent au son des instrumens, mais trop loin du caveau pour en-

tendre ce qui s'y passe. Une heure après, elles sont rappelées sous le nom de femmes du grand serpent, qu'elles continuent de porter toute leur vie.

C'est entre les mains du roi et des grands que réside l'autorité suprême, avec l'administration civile et militaire. Mais, dans les cas de crime, le roi fait assembler son conseil, qui est composé de plusieurs personnes choisies; leur expose le fait et recueille les opinions. Si la pluralité des suffrages s'accorde avec ses idées, la sentence est exécutée sur-le-champ. S'il n'approuve pas le résultat du conseil, il se réserve le droit de juger, en vertu de son pouvoir souverain.

Il y a peu de crimes capitaux dans le royaume de Juida. Le meurtre et l'adultère avec les femmes du roi sont les seuls qui soient distingués par ce nom. Quoique les Nègres craignent beaucoup la mort, ils s'y exposent quelquefois par l'une ou l'autre de ces deux voies.

Le roi fit arrêter un jour, dans son palais, un jeune homme qui s'y était enfermé en habit de femme, et qui avait obtenu les faveurs de plusieurs princesses. La crainte d'être découvert lui avait fait prendre la résolution de passer dans quelque autre pays; mais un reste d'inclination l'ayant retenu deux jours près d'une femme, il fut surpris avec elle. Il n'y eut point de supplice assez cruel pour lui arracher le nom de ses autres maîtresses. Il fut condamné au feu; mais lorsqu'il fut au lieu de l'exécution, il ne put s'empêcher de rire en voyant plu-

sieurs femmes, qui avaient eu de la faiblesse pour lui, fort empressées à porter du bois pour son bûcher. Il déclara publiquement quelles étaient là-dessus ses idées, mais sans faire connaître les coupables par leurs noms. La fermeté et la grandeur d'âme de ce jeune homme, incapable de trahir ce qu'il avait aimé, méritaient un meilleur sort; mais ces maîtresses ne méritaient guère un amant si généreux.

La rigueur de la loi sur cet article rend les femmes extrêmement circonspectes dans leur intrigues, surtout celles du roi. Elles se croient obligées de s'aider mutuellement pour toutes sortes de services; mais l'attention des hommes est si exacte sur leur conduite, qu'elles échappent rarement à la punition. La sentence de mort suit immédiatement le crime, et les circonstances de l'exécution sont terribles. Les officiers du roi font creuser deux fosses, longues de six ou sept pieds, sur quatre de largeur et cinq de profondeur; elles sont si près l'une de l'autre, que les deux criminels peuvent se voir et se parler. Au milieu de l'une, on plante un pieu auquel on attache la femme, les bras derrière le dos; elle est liée aussi par les genoux et par les pieds. Au fond de l'autre fosse, les femmes du roi font un amas de petits fagots. On plante aux deux bouts deux petites fourches de bois. L'amant est lié contre une broche de fer, et serré si fortement, qu'il ne se peut remuer. On place la broche sur les deux fourches de bois, qui servent comme de chenets; alors on

met le feu aux fagots. Ils sont disposés de manière que l'extrémité de la flamme touche au corps et rôtit le coupable par un feu lent. Ce supplice serait d'une horrible cruauté, si l'on ne prenait soin de lui tourner la tête vers le fond de la fosse; de sorte qu'il est le plus souvent étouffé par la fumée avant qu'il ait pu ressentir l'ardeur du feu. Lorsqu'il ne donne plus aucun signe de vie, on délie le corps, on le jette dans la fosse, et sur-le-champ elle est remplie de terre.

Aussitôt que l'homme est mort, les femmes sortent du palais au nombre de cinquante ou soixante, aussi richement vêtues qu'aux plus grands jours de fêtes : elles sont escortées par les gardes du roi, au son des tambours et des flûtes; chacune porte sur la tête un grand pot rempli d'eau bouillante, qu'elles vont jeter, l'une après l'autre, sur la tête de leur malheureuse compagne. Comme il est impossible qu'elle ne meure pas dans le cours de ce supplice, on délie aussitôt le corps, on arrache le pieu, et l'on jette l'un et l'autre dans la fosse, qui est remplie de pierres et de terre.

Le roi se sert quelquefois de ses femmes pour l'exécution des arrêts qu'il prononce : il en détache trois ou quatre cents, avec ordre de piller la maison du criminel, et de la détruire jusqu'aux fondemens. Comme il est défendu de les toucher sous peine de mort, elles remplissent tranquillement leur commission. Un Nègre fut informé qu'on le chargeait de certains crimes, et que les ordres étaient déjà

donnés pour le pillage et la ruine de sa maison : son malheur était si pressant, qu'il ne lui restait pas même le temps de se justifier ; mais, se rendant témoignage de son innocence, loin de prendre la fuite, il résolut d'attendre chez lui les femmes du roi. Elles parurent bientôt, et, surprises de le voir, elles le pressèrent de se retirer, pour leur laisser la liberté d'exécuter leurs ordres : au lieu d'obéir, il avait placé autour de lui deux milliers de poudre ; et leur déclarant qu'il n'avait rien à se reprocher, il jura que, si elles s'approchaient, il allait se faire sauter avec tout ce qui était autour de lui ; cette menace leur causa tant d'effroi, qu'elles se hâtèrent de retourner au palais pour rendre compte au roi du mauvais succès de leur entreprise : les amis du Nègre l'avaient servi dans l'intervalle, et les preuves de son innocence parurent si claires, qu'elles firent révoquer la sentence. Les rois ont établi la même méthode pour humilier quelquefois les grands : lorsqu'ils sont choqués de leur orgueil, ils envoient deux ou trois mille femmes pour ravager les terres de ceux qui manquent de soumission pour leurs ordres, ou qui rejettent des propositions raisonnables. Le respect va si loin pour les femmes, que, personne n'osant les toucher sans se rendre coupable d'un nouveau crime, le rebelle aime mieux prêter l'oreille à des propositions d'accommodement que de se voir dévorer par une légion de furies, ou de violer une loi fondamentale de l'état.

La plupart des autres crimes sont punis par une amende pécuniaire au profit du roi.

La loi du talion est fort en usage ; le meurtrier est puni par la mort du meurtrier, et la mutilation par la perte du même membre. A force de sollicitations, on obtient quelquefois du roi le changement du dernier supplice en un bannissement.

Le royaume est héréditaire, et passe toujours à l'aîné des fils, à moins que, par des raisons essentielles d'état, les grands ne se croient obligés de choisir un de ses frères, comme on en vit l'exemple en 1725.

Une autre loi, qui n'est pas moins inviolable, c'est qu'aussitôt que le successeur est né, les grands le transportent dans la province de Zinghé, sur la frontière du royaume, à l'ouest, pour y être élevé comme un simple particulier, sans aucune connaissance de son rang et des droits de sa naissance, et sans recevoir les instructions qui conviennent au gouvernement. Personne n'a la liberté de le visiter ni de recevoir ses visites. Ceux qui sont chargés de sa conduite n'ignorent pas qu'il est fils de roi ; mais ils sont obligés, sous peine de mort, de ne lui en rien apprendre, et de le traiter comme un de leurs enfans. Le roi qui occupait le trône, du temps de Desmarchais, gardait les pourceaux du Nègre qu'il prenait pour son père, lorsque les grands vinrent le reconnaître pour leur souverain après la mort de son prédécesseur. Il ne faut pas chercher les motifs de cette éducation dans des considérations morales, qui sont fort

loin des Nègres. Comme ce jeune prince se trouve appelé au gouvernement d'un royaume dont il ignore les intérêts et les maximes, il est obligé de prendre l'avis des grands dans toutes sortes d'occasions, et de se remettre sur eux du soin de l'administration; ainsi, le pouvoir se perpétue d'autant plus sûrement entre leurs mains, que leurs dignités et leurs titres sont héréditaires, et que c'est toujours l'aîné des enfans mâles qui succède au rang et à la fortune de son père : il est vrai qu'il n'est pas trop convenable que le fils et l'héritier d'un roi garde les pourceaux; mais l'éducation que les princes reçoivent dans leur palais est ordinairement plus mauvaise que celle qu'ils auraient partout ailleurs, et ils ne peuvent y remédier que par l'éducation de l'expérience, qui, malheureusement, est un peu tardive.

On ne sait jamais dans quelle partie du palais le roi passe la nuit. Bosman ayant demandé un jour à son principal officier où était la chambre à coucher du roi, n'obtint pour réponse qu'une autre question : « Où croyez-vous que Dieu dorme? Il est « aussi facile, ajouta-t-il, de savoir où le roi dort. » C'est apparemment pour augmenter le respect du peuple qu'on le laisse dans cette ignorance, ou pour éloigner du roi d'autres sortes de périls, par l'incertitude où l'on serait de le trouver, si l'on en voulait à sa vie.

La couleur rouge est réservée si particulièrement pour la cour, qu'en fil et en laine, comme en soie

et en coton, il n'y a que le roi, ses femmes et ses domestiques qui aient le droit de la porter; les femmes du palais ont toujours, par-dessus leur pagne, une écharpe de cette couleur, large de dix doigts, et longue de dix aunes, qui est liée devant elles, et dont elles laissent pendre les deux bouts.

Le roi passe sa vie avec ses femmes : il en a toujours six de la première classe, richement vêtues et couvertes de joyaux, qui se tiennent à genoux près de lui. Dans cette posture, elles s'efforcent de l'amuser par leur entretien ; elles l'habillent, elles le servent à table, avec une vive émulation pour lui plaire. S'il s'en trouve une qui excite ses désirs, il la touche doucement; il frappe des mains, et ce signal avertit les autres qu'elles doivent se retirer : elles attendent qu'il les rappelle, ou qu'il en demande six autres; ainsi, la scène change continuellement, au moindre signe de sa volonté. Ses femmes sont distinguées en trois classes : la première classe est composée des plus belles et des plus jeunes, et le nombre n'en est pas borné. Celle qui devient mère du premier fils passe pour la reine, c'est-à-dire pour la principale femme du palais, et sert de chef à toutes les autres : elle commande dans toute l'étendue de la maison royale, sans autre supérieure que la reine-mère, dont l'autorité dépend du plus ou du moins d'ascendant qu'elle a su conserver sur le roi son fils. Cette reine-mère a son appartement séparé, avec un revenu fixe pour son entretien :

lorsqu'elle s'attire un peu de considération, les présens lui viennent en abondance; mais elle est condamnée pour toute sa vie au veuvage.

La seconde classe comprend celles qui ont eu des enfans du roi, ou que leur âge et leurs maladies ne rendent plus propres à son amusement.

La troisième est composée de celles qui servent les autres; elles ne laissent pas d'être comptées au nombre des femmes du roi, et d'être obligées, sous peine de mort, non-seulement à ne lier aucun commerce avec d'autres hommes, mais à ne jamais sortir du palais sans sa permission.

Si le roi sort du palais avec ses femmes, elles sont obligées d'avertir, par un cri, les hommes qu'elles aperçoivent sur la route : un Nègre, qui sent aussitôt le péril, tombe à genoux, se prosterne contre terre, et laisse passer cette dangereuse troupe, sans avoir la hardiesse de lever les yeux.

Philips observa souvent qu'à l'approche des femmes du roi, tous les Nègres abandonnaient le chemin. S'ils voyaient un Anglais s'avancer du même côté, ils l'avertissaient par divers signes, de retourner, ou de se retirer à l'écart. Les Anglais croyaient satisfaire au devoir en s'arrêtant; ils avaient le plaisir de voir toutes ces femmes qui les saluaient à leur passage, qui baissaient la tête, qui baisaient les mains, et qui faisaient entendre de grands éclats de rire, avec d'autres marques de contentement et d'admiration.

Malgré tous les respects que le peuple rend aux

femmes du roi, ce prince les traite lui-même avec peu de considération; il les emploie, comme autant d'esclaves, à toutes sortes de services; il les vend aux marchands de l'Europe, sans autre règle que son caprice, et si l'on en croit Desmarchais, le palais royal est moins un sérail qu'une de ces loges que les Français du pays appellent captiveries. Il assure que, si le roi n'a point d'esclaves dans ses prisons, il ne balance point à prendre une partie de ses femmes, auxquelles il fait donner aussitôt la marque de la Compagnie, qui les arrête et qui les fait partir sans regret pour l'Amérique. Philips confirme ce témoignage. En 1693, dit-il, faute d'esclaves ordinaires pour en fournir aux vaisseaux, le roi vendit trois ou quatre cents de ses propres femmes, et parut fort satisfait d'avoir rendu la cargaison complète. On ne saurait douter de la vérité de ce récit; cependant les Hollandais n'ont jamais obtenu de ces cargaisons de reines; et Bosman, qui était sur la côte vers le même temps, raconte seulement qu'à la moindre occasion de dégoût, le roi vend quelquefois dix-huit ou vingt de ses femmes; il ajoute que ce retranchement n'en diminue pas le nombre, parce que trois de ses principaux capitaines ont pour unique office de remplir continuellement les vides. Lorsqu'ils découvrent une jeune et belle fille, leur devoir est de la présenter au roi; chaque famille se croit honorée de contribuer aux plaisirs de son maître : une fille que son mauvais sort condamne à cet emploi obtient deux

ou trois fois l'honneur d'être caressée par ce prince; après quoi elle est ordinairement négligée pendant tout le reste de sa vie; aussi la plupart des femmes sont-elles fort éloignées de regarder le titre de femme du roi comme une grande fortune; il s'en trouve même qui préfèrent une prompte mort aux misères de cette condition. Bosman rapporte qu'un des trois capitaines ayant jeté les yeux sur une jeune fille, et se disposant à se saisir d'elle pour la conduire au roi, l'horreur qu'elle conçut pour leur dessein lui fit prendre la fuite: ils la poursuivirent; mais lorsqu'elle désespéra de pouvoir leur échapper, elle tourna vers un puits qui se présenta dans sa course, et s'y étant jetée volontairement, elle y fut noyée avant qu'on pût la secourir.

Dès que la mort du monarque est publiée, c'est un signal de liberté, qui met tout le peuple en droit de se conduire au gré de ses caprices; les lois, l'ordre et le gouvernement paraissent suspendus; ceux qui ont des haines et d'autres passions à satisfaire prennent ce temps pour commettre toutes sortes d'excès; aussi les habitans sensés se renferment-ils dans leurs maisons, parce qu'ils ne peuvent en sortir sans s'exposer au risque d'être volés ou maltraités; il n'y a que les grands et les Européens qui puissent paraître sans danger, encore ne doivent-ils leur sûreté qu'à leur cortége, qui est assez bien armé pour les garantir des insultes de la populace; les femmes ne peuvent faire un pas sans avoir quelque outrage à redouter; enfin le

désordre et le tumulte sont extrêmes; heureusement qu'ils ne durent pas plus de quatre ou cinq jours après la publication de la mort du roi. Les grands emploient ce temps à chercher le prince qui doit lui succéder : ils l'amènent au palais; une décharge de l'artillerie avertit le peuple qu'on lui a donné un nouveau roi; au même instant tout rentre dans l'ordre, le commerce renaît, les marchés sont rouverts, et chacun retourne à ses occupations ordinaires.

Aussitôt que le nouveau roi s'est mis en possession du palais, il donne des ordres pour les funérailles de son père. Cette cérémonie est annoncée par trois décharges de cinq pièces de canon : l'une à la pointe du jour, l'autre à midi, et la troisième au coucher du soleil. La dernière est suivie d'une infinité de cris lugubres, surtout dans le palais et parmi les femmes. Le grand sacrificateur, qui a la direction de cette pompe funèbre, fait creuser une fosse de quinze pieds carrés et cinq pieds de profondeur. Au centre, on fait, en forme de caveau, une ouverture de huit pieds carrés, au milieu de laquelle on place le corps du roi avec beaucoup de cérémonie. Alors le grand sacrificateur choisit huit des principales femmes qui sont vêtues de riches habits et chargées de toutes sortes de provisions pour accompagner le mort dans l'autre monde. On les conduit à la fosse, où elles sont enterrées vives, c'est-à-dire étouffées presque aussitôt par la quantité de terre qu'on jette dans le caveau.

Après les femmes, on amène les hommes qui sont destinés au même sort; le nombre n'en est pas fixé. Il dépend de la volonté du nouveau roi et du grand sacrificateur; mais, comme tout le monde ignore sur qui leur choix doit tomber, les domestiques du roi mort se tiennent à l'écart dans ces circonstances, et ne reparaissent qu'après la cérémonie. De tous les officiers du palais, il n'y en a qu'un dont le sort soit réglé par sa condition, et qui ne peut éviter de suivre son maître au tombeau : c'est celui qui porte le titre de *favori*; l'état de cet homme est fort étrange. Il n'est revêtu d'aucun office à la cour; il n'a pas même la liberté d'y entrer, si ce n'est pour demander quelque faveur. Il s'adresse alors au grand sacrificateur qui en informe le roi, et toutes ses demandes lui sont accordées : il a d'ailleurs quantité de droits qui lui attirent beaucoup de distinction. Dans les marchés, il prend tout ce qui convient à son usage; et les Européens sont seuls exempts de cette tyrannie. Son habit est une robe à grandes manches, avec un capuchon qui ressemble à celui des bénédictins. Il porte une canne à la main : il est exempt de toutes sortes de taxes et de travaux. Cette liberté absolue, jointe aux témoignages de respect qu'il reçoit de tous les Nègres, rendrait sa vie fort heureuse, si elle ne dépendait pas de celle d'autrui; mais elle doit être empoisonnée continuellement par l'idée du sort qui le menace. A peine le roi est-il mort qu'on le garde soigneusement à vue; et sa tête est la première qui

tombe aussitôt que les femmes ont disparu dans le tombeau.

Autant les Nègres de la côte d'Or sont belliqueux, autant ceux de Juida sont timides. On a vu qu'en 1726 ils se laissèrent battre honteusement par une poignée de Nègres du royaume de Dahomay. Ce n'est point un déshonneur dans la nation d'avoir abandonné son poste et ses armes pour prendre la fuite. Outre que les grands en donnent toujours l'exemple, chacun est porté, par son propre intérêt, à justifier dans autrui ce qu'il aurait fait lui-même.

Les Nègres de Juida ont pourtant un grand avantage sur leurs voisins : ils sont pourvus d'armes à feu, et s'en servent fort habilement. Avec du courage et de la conduite, ils donneraient bientôt la loi à toutes les nations qui les environnent.

Dans cette région, la saison des pluies commence au milieu du mois de mai et finit au commencement du mois d'août : c'est un temps dangereux pendant lequel les habitans mêmes ne se déterminent pas aisément à sortir de leurs cabanes; mais le péril est encore plus redoutable pour les matelots européens. L'eau du ciel tombe moins en gouttes de pluie qu'en torrens : elle est aussi ardente que si elle avait été chauffée sur le feu. Dans les lieux étroits, l'air est aussi chaud qu'il nous le paraît en Europe à l'ouverture d'un four. Il n'y a point d'autre ressource que de se faire rafraîchir continuellement par les Nègres, avec de grands éventails de peau.

Le terroir de Juida est rouge : il est aussi fertile qu'on en peut juger par les trois moissons qu'il produit annuellement. Cependant les arbres sont rares sur la côte, jusqu'à ce qu'on ait passé l'Euphrate ; c'est pourquoi l'on regarde comme un grand crime, dans la nation, de les abattre ou d'en couper même une branche. Ils sont respectés des Nègres comme autant de divinités. Les étrangers ne sont pas moins sujets à cette loi que les habitans. Il en coûta cher à quelques Hollandais pour avoir entrepris un jour de couper un arbre ; leurs marchandises furent pillées, et plusieurs de leurs gens massacrés. Desmarchais juge que cette consécration des arbres est une invention politique des rois du pays pour empêcher que le peu qui en reste ne soit entièrement détruit.

Le pays est rempli de palmiers, mais les habitans ont peu de goût pour le vin qu'on en tire. Leur bière est une liqueur qu'ils préfèrent au vin, et la plupart ne cultivent leurs palmiers qu'à cause de l'huile.

Le fromager ou polou produit, comme on l'a vu plus haut, une espèce de duvet court, mais d'une grande beauté, qui fait de fort bonnes étoffes, lorsqu'il est bien cardé. Un directeur anglais en fit teindre une pièce en écarlate. Tous les Européens du pays furent charmés de sa finesse, de sa force et de l'excellence incomparable de la couleur. On pourrait employer aussi cette espèce de coton à faire des chapeaux, qui seraient tout à la fois beaux, légers et fort chauds.

Le terroir de Juida est aussi propre à la culture des cannes à sucre et de l'indigo qu'aucun autre pays du monde. L'indigo y croît fort abondamment, et il égale, s'il ne surpasse pas, celui de l'Asie et de l'Amérique.

Toutes les racines qui croissent sur la côte d'Or croissent avec peu de culture dans le pays de Juida. Il a les mêmes sortes de blé que la côte d'Or, et on en fait les mêmes usages.

Tous les habitans, sans en excepter les esclaves, boivent uniquement de la bière, parce que l'eau de leurs puits, qui ont ordinairement vingt ou trente brasses de profondeur sur sept ou huit pieds de largeur, est si froide et si crue, qu'elle ne peut être que fort malsaine dans un climat si chaud. On n'en saurait boire quatre jours sans gagner la fièvre. D'un autre côté, comme la bière forte est trop chaude, les Européens sont obligés d'y mêler une égale quantité d'eau, ce qui en fait une liqueur saine et agréable. Bosman ajoute qu'il n'y a pas un seul four dans le pays. Les habitans cuisent tout à l'eau, jusqu'à leur pain.

Le royaume de Juida est trop peuplé pour servir de retraite aux bêtes farouches. Les éléphans, les buffles et les panthères s'arrêtent dans les montagnes qui séparent le pays des terres intérieures. On y voit les plus beaux singes du monde, et de toutes les espèces; mais ils sont tous également méchans ou capricieux.

Les oiseaux les plus extraordinaires du pays ont

déjà paru dans la description des côtes occidentales de l'Afrique, sous le nom général d'oiseaux rouges, bleus, noirs ou jaunes. Ils ne sont pas connus autrement, et leur différence ne consiste que dans l'éclat de leurs nuances, qui sont un peu plus vives et plus luisantes. A chaque mue, ces oiseaux changent de couleur; de sorte qu'après avoir été noirs une année, ils deviennent bleus ou rouges l'année suivante, et jaunes ou verts l'année d'après. Leurs changemens ne roulent jamais qu'entre cinq couleurs, et jamais ils n'en prennent plus d'une à la fois. Le royaume de Juida est rempli de ces charmans animaux; mais ils sont d'une délicatesse qui les rend fort difficiles à transporter.

Si l'on mangeait les chauves-souris en Afrique comme aux Indes orientales, on n'aurait jamais à craindre la famine. Elles sont si communes, qu'elles obscurcissent le ciel au coucher du soleil. Le matin, à la pointe du jour, elles s'attachent au sommet des grands arbres, pendues l'une à l'autre comme un essaim d'abeilles ou comme une grappe de cocos. C'est un amusement de rompre cette chaîne d'un coup de fusil, et de voir l'embarras où ces hideuses créatures sont pendant le jour. Leur grosseur commune est celle d'un poulet. Elles entrent souvent dans les maisons, où les Nègres se font un passe-temps de les tuer, mais ils les regardent avec une sorte d'horreur, et quoique la faim paraisse les presser continuellement, ils ne sont pas tentés d'en manger.

La sûreté des Européens sur la côte de Juida ne tient point à leurs forts, peu capables de résistance. La seule utilité d'une barrière si faible serait d'arrêter les premiers coups d'une attaque soudaine ; car, outre le mauvais état des fortifications, la barre qui est entre les mains des Nègres ne laisse aucune espérance de secours par mer. Il n'y a point d'autre principe de sûreté que l'intérêt même des marchands et des seigneurs nègres, qui préfèrent le cours habituel du commerce à un pillage passager ; et sans une raison si puissante, tous les forts des Européens seraient détruits depuis long-temps. Il en est tout autrement sur la côte d'Or, où non-seulement les forteresses sont plus considérables, mais où la facilité d'aborder sur la côte donne constamment celle d'y porter du secours.

On lit dans Desmarchais, que non-seulement la disposition des appartemens intérieurs est fort belle dans le palais du roi de Juida, mais que les meubles n'ont rien d'inférieur à ceux de l'Europe. On y voit des lits magnifiques, des fauteuils, des canapés, des tabourets, en un mot tout ce qui peut servir à l'ornement d'une maison. Les grands et les riches négocians imitent l'exemple du roi; ils ont jusqu'à d'habiles cuisiniers nègres, qui ont pris des leçons dans nos comptoirs, et les facteurs qui dînent chez eux ne trouvent pas de différence entre leur table et celle des meilleurs maisons de l'Europe. Ils ont déjà pris l'usage de faire des provisions de vins d'Espagne et de Canarie, de Madère et même de France.

Ils aiment l'eau-de-vie et les liqueurs fines; ils savent distinguer les meilleures. Les confitures, le thé, le café et le chocolat ne leur sont plus étrangers. Le linge de leur table est fort beau. Ils ont jusqu'à de la vaisselle d'argent et de la porcelaine. Enfin, loin de conserver aucune trace de l'ancienne barbarie, ils sont non-seulement civilisés, mais polis. Cet éloge ne regarde néanmoins que les grands et les riches, car on aperçoit peu de changement dans le peuple.

En 1670, un commandant français, nommé d'Elbée, fit un voyage dans le royaume d'Ardra, voisin de celui de Juida. Les Français y avaient un comptoir dans le canton d'Offra. D'Elbée pria le roi de leur laisser la liberté d'en bâtir un autre à leur gré, parce que celui qu'il leur avait donné lui-même était trop petit et fort incommode. Il le supplia de donner des ordres pour la sûreté du directeur et des facteurs d'Offra. Le monarque répondit que les Français pouvaient compter sur sa protection; qu'il ne souffrirait pas qu'on leur donnât le moindre sujet de plainte, et qu'il allait même ordonner que les dettes de ses sujets fussent payées dans l'espace de vingt-quatre heures; qu'à l'égard du comptoir d'Offra, il chargerait le prince son fils et ses deux grands capitaines de s'y rendre en personne pour faire augmenter les bâtimens; mais qu'il ne pouvait permettre aux facteurs français de bâtir suivant les usages de leur pays: « Vous commencerez, lui dit-il, par une batterie de « deux pièces de canon; l'année d'après vous en

« aurez une de quatre, et, par degrés, votre comp-
« toir deviendra un fort qui vous rendra maître de
« mon pays, et capable de me donner des lois. »

D'Elbée dîna chez le grand-prêtre d'Ardra, qui, par une complaisance singulière et contraire aux usages du pays, lui laissa voir ses femmes. Elles étaient rassemblées dans une galerie, au nombre de soixante-dix ou quatre-vingts, assises sur des nattes des deux côtés de la galerie, assez serrées l'une près de l'autre. L'arrivée du pontife et celle des étrangers parut leur causer aussi peu d'émotion que de curiosité. Leur modestie, dans une occasion si extraordinaire, parut fort louable à d'Elbée. Mais que penser de Labat, son éditeur, qui semble croire ici qu'en vertu de sa correspondance avec le diable, le grand-prêtre avait fasciné les yeux de ses femmes jusqu'à les empêcher d'apercevoir les Français?

Au coin de la galerie, d'Elbée observa une figure blanche de la grandeur d'un enfant de quatre ans. Il demanda ce qu'elle signifiait : « C'est le diable,
« lui dit le prêtre.—Mais le diable n'est pas blanc,
« lui répondit d'Elbée.—Vous le faites noir, répli-
« qua le prêtre; mais c'est une grande erreur. Pour
« moi, qui l'ai vu et qui lui ai parlé plusieurs fois,
« je puis vous assurer qu'il est blanc. Il y a six mois,
« continua-t-il, qu'il m'apprit le dessein que vous
« aviez formé en France de tourner ici votre com-
« merce. Vous lui êtes fort obligé, puisque, suivant
« ses avis, vous avez négligé les autres cantons pour

« trouver ici plus promptement votre cargaison « d'esclaves. »

Depuis que les contrées de Juida et de Popo ont été démembrées du royaume d'Ardra, son étendue n'est pas considérable du côté de la mer. Il n'a pas plus de vingt-cinq lieues au long de la côte; mais s'enfonçant bien loin dans les terres, ses bornes à l'est et à l'ouest, qui sont les rivières de Volta et de Benin, renferment un espace d'environ cent lieues. Le peuple d'Ardra ignore l'art de lire et d'écrire. Il emploie pour les calculs, et pour aider sa mémoire, de petites cordes, avec des nœuds qui ont leur signification, usage que les Espagnols trouvèrent établi chez les Péruviens. Les grands, qui entendent la langue portugaise, la lisent et l'écrivent fort bien; mais ils n'ont point de caractères pour leur propre langue.

D'Elbée parle d'une coutume fort bizarre. Une femme mariée qui se prostitue à un esclave devient elle-même l'esclave du maître de son amant, lorsque ce maître est d'une condition supérieure à celle du mari; mais, au contraire, si la dignité du mari l'emporte, c'est l'adultère qui devient son esclave.

Tous les officiers de la maison du roi joignent le titre de capitaine au nom de leur emploi. Ainsi le grand-maître d'hôtel se nomme capitaine de la table; le pourvoyeur, capitaine des vivres; l'échanson, capitaine du vin, etc. Personne ne voit manger le roi. Il est même défendu, sous peine de mort, de le regarder lorsqu'il boit. Un officier donne le signal avec deux baguettes de fer, et tous les assistans sont

obligés de se prosterner le visage contre terre. Celui qui présente la coupe doit avoir le dos tourné vers le roi, et le servir dans cette posture. On prétend que cet usage est institué pour mettre sa vie à couvert de toutes sortes de charmes et de sortiléges. Un jeune enfant, que le roi aimait beaucoup, et qui s'était endormi près de lui, eut le malheur de s'éveiller au bruit des deux baguettes, et de lever les yeux sur la coupe au moment que le roi la touchait de ses lèvres. Le grand-prêtre, qui s'en aperçut, fit tuer aussitôt l'enfant et jeter quelques gouttes de son sang sur les habits du roi, pour expier le crime et prévenir de redoutables conséquences. Le roi est toujours servi à genoux. On rend les mêmes respects aux plats qui vont à sa table et qui en sortent; c'est-à-dire qu'à l'approche de l'officier qui les conduit, tout le monde se prosterne et baisse le visage jusqu'à terre. C'est un si grand crime d'avoir jeté les yeux sur les alimens du roi, que le coupable est puni de mort, et toute sa famille condamnée à l'esclavage. Il faut supposer néanmoins, ajoute fort sensément d'Elbée, que les cuisiniers et les officiers qui portent les vivres sont exempts de cette loi.

Quoique les femmes du roi soient en fort grand nombre, il n'y en a qu'une qui soit honorée du titre de reine. C'est celle qui devient mère du premier enfant mâle. Les autres sont moins ses compagnes que ses esclaves. L'autorité qu'elle a sur elles est si étendue, qu'elle les vend quelquefois pour l'esclavage, sans consulter même le roi, qui est obligé

de fermer les yeux sur cette violence. D'Elbée fut témoin d'une aventure qui confirme ce récit. Le roi Tofizon ayant refusé à la reine quelques marchandises ou quelques bijoux qu'elle désirait, cette impérieuse princesse se les fit apporter secrètement, et pour les payer au comptoir, elle y fit conduire huit femmes du roi, qui reçurent immédiatement la marque de la Compagnie, et furent conduites à bord.

Le commerce d'Ardra consiste en esclaves et en denrées. Les Européens tirent annuellement de cette contrée environ trois mille esclaves. Une partie de ces malheureux est composée de prisonniers de guerre; d'autres viennent des provinces tributaires du royaume, et sont levés en forme de contribution. Quelques-uns sont des criminels dont le supplice est changé en un bannissement perpétuel; d'autres sont nés dans l'esclavage, tels que les enfans mêmes des esclaves, à quelque emploi que leurs pères aient été employés. Enfin, d'autres sont des débiteurs insolvables qui ont été vendus au profit de leurs créanciers. Tous les Nègres qui ont manqué de soumission pour les ordres du roi sont condamnés à mort; sans espérance de grâce, et leurs femmes, avec tous leurs parens, jusqu'à un certain degré, deviennent esclaves du roi.

Les Compagnies de France et de Hollande ayant eu quelques démêlés pour la préséance, le roi d'Ardra, pour s'éclaircir des droits et de la puissance de leurs maîtres, envoya un ambassadeur

à Louis XIV, en 1670; on étala devant lui toute la magnificence de la cour, et l'audience fut pompeuse. Avant d'y arriver, il visita les appartemens, il vit les troupes de la maison du roi et tout ce que Versailles pouvait avoir de plus brillant. Il regarda tout avec beaucoup d'attention; et lorsqu'on lui demanda ce qu'il en pensait, il répondit: « Je vais « voir le roi, qui est fort au-dessus de tout ce que « je vois. » Cette réponse, quoique ingénieuse et délicate, ne doit pas étonner dans un courtisan d'un monarque africain, accoutumé chez lui à rapporter toutes ses idées au respect le plus servile de la royauté. Chez ces peuples barbares, comme chez les peuples polis, on sait flatter partout où il y a un maître.

Bosman, et Barbot après lui, divisent cette région en deux parties, qu'ils nomment le Grand et le Petit Ardra. Sous le nom de Petit Ardra ils comprennent toute la côte maritime, en remontant dans les terres jusqu'au-delà d'Offra, dont elle porte aussi le nom. Ils renferment tout le reste sous le nom du Grand Ardra.

Le pays est plat et uni, et le terroir fertile. On ne voit pas plus d'éléphans dans le royaume d'Ardra que dans celui de Juida. Les Nègres du pays en tuèrent un du temps de Bosman; mais ils assuraient qu'on n'en avait pas vu d'exemple depuis plus de soixante ans. Cet animal s'était sans doute égaré de quelque pays voisin du côté de l'est, où le nombre de ces animaux est extraordinaire.

Les Européens ne connaissent du royaume d'Ardra qu'un petit nombre de villes, la plupart voisines de la mer.

Il y a peu de différence entre les habitans de ce royaume et ceux de Juida pour les mœurs, le gouvernement et la religion.

Les principales forces du roi d'Ardra consistent dans une armée de quarante mille hommes de cavalerie, qu'il peut mettre en campagne au premier ordre. Il n'y a d'ailleurs que l'enfance ou la vieillesse qui dispensent ses sujets de prendre les armes lorsqu'il les appelle sous ses enseignes.

L'intérieur des terres a des états encore plus puissans. Pendant que d'Elbée était à la cour d'Ardra, il vit arriver des ambassadeurs d'un grand monarque, qui venaient avertir le roi que plusieurs de ses sujets avaient porté des plaintes à leur maître, et lui déclarer de sa part que, si les gouverneurs du royaume d'Ardra ne traitaient pas ce peuple avec plus de douceur, il serait obligé, contre ses propres désirs, de marcher au secours de ceux qui demanderaient sa protection. Le roi d'Ardra reçut cette menace avec un sourire; et pour faire éclater le mépris qu'il en faisait, il envoya les ambassadeurs au supplice. Après cette insulte, le monarque des terres intérieures fit entrer dans le royaume d'Ardra une armée innombrable, qui porta de tous côtés le ravage et la désolation. Son général retourna chargé de butin, et s'attendait à recevoir des récompenses du roi; mais ce fier monarque le fit pendre

à son arrivée, parce qu'il ne lui avait point amené le roi même d'Ardra, dont sa vengeance demandait la tête plutôt que la ruine de ses sujets. Il y a beaucoup d'apparence que cette nation redoutable, dont l'auteur ne nous apprend pas le nom, est celle des Oyos ou des Oycos, nommés Yos par Snelgrave.

Mais, dans ces derniers temps, les Nègres d'Ardra n'ont point eu de plus mortels ennemis que ceux de Dahomay, et l'on a déjà vu que leur pays est devenu la proie de ces barbares vainqueurs. La nation et le pays des Dahomays n'ont été guère connus que par leurs conquêtes et leurs cruautés.

CHAPITRE IV.

Royaume de Benin.

Le royaume de Benin, dont les bornes ne sont pas déterminées avec beaucoup de certitude, paraît situé entre le 8e degré nord et l'équateur. Il est borné à l'ouest par le royaume d'Ardra; au sud, par le golfe et par le pays d'Ouare ou d'Overry et de Callabar; à l'est et au nord, par des royaumes dont on ne connaît que les noms.

Juan Alfonso Di Aveiro fit la découverte du royaume de Benin, en remontant la rivière qu'il nomma *Formosa* ou *la Belle*, et que les Français, les Anglais et les Hollandais appellent *rivière de Benin*. Elle se jette dans le golfe de Guinée, près des îles Carama, à cinquante lieues à l'est de la rade d'Iakin. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'îles, entre lesquelles il s'en trouve de flottantes, que le vent et les travados poussent souvent d'un lieu à l'autre, et rendent par conséquent fort dangereuses pour la navigation. Elles sont couvertes d'arbustes et de roseaux.

La rivière de Benin a quatre principales villes, où les Hollandais portent leur commerce, et où cette raison attire un grand nombre de Nègres, surtout à l'arrivée des vaisseaux; on les nomme Bodado, Arbon, Gatton et Meiberg.

Quoique le royaume soit fort peuplé, il s'en faut beaucoup qu'il le soit autant que celui d'Ardra; du moins à proportion de la grandeur. Les villes y sont fort éloignées l'une de l'autre sur la rivière et sur la côte. La capitale est considérable.

En général, les habitans du royaume de Benin sont d'un fort bon naturel, doux, civils, et capables de se rendre à la raison, lorsqu'on emploie de bonnes manières pour les persuader. Leur faites-vous des présens, ils vous en rendent au double. Si vous leur demandez quelque chose qui leur appartienne, il est rare qu'ils le refusent, quoiqu'ils en aient eux-mêmes besoin. Mais les traiter durement, ou prétendre l'emporter par la force, c'est s'exposer à ne rien obtenir. Ils sont habiles dans les affaires, et fort attachés à leurs anciens usages. En se prêtant un peu à leurs idées, il est aisé d'entreprendre avec eux toutes sortes de commerce.

Entre eux ils sont civils et complaisans dans la société, mais réservés et défians dans les affaires. Ils traitent tous les Européens avec politesse, à l'exception des Portugais, pour lesquels ils ont de l'aversion; mais ils ont une prédilection déclarée pour les Hollandais.

On représente les Nègres de Benin comme un peuple ennemi de la violence, juste à l'égard des étrangers, et si plein de déférence pour eux, qu'un portefaix du pays, quoique pesamment chargé, se retire pour laisser le passage libre à un matelot de l'Europe. C'est un crime capital, dans la nation,

d'outrager le moindre Européen. La punition est sévère. On arrête le coupable, on lui lie les mains derrière le dos, on lui bouche les yeux, et, lui faisant pencher la tête, on la lui abat d'un coup de hache. Le corps est partagé en quatre parties, et jeté aux bêtes féroces. Cette sévérité porte à croire qu'ils trouvent de grands avantages dans le commerce des Européens.

Ils sont tous déréglés dans leurs mœurs, et livrés à tous les excès de l'incontinence. Ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier et à la nature de leurs alimens. Ils évitent les obscénités grossières dans leurs conversations; mais ils aiment les équivoques, et ceux qui ont l'art d'envelopper les idées sales sous des expressions honnêtes passent pour des gens d'esprit. Ils auraient la même réputation parmi nous.

L'usage pour les deux sexes est d'être nu jusqu'au temps du mariage, à moins qu'on n'obtienne du roi le privilége de porter plus tôt des habits; ce qui passe pour une si grande faveur, qu'elle est célébrée dans les familles par des réjouissances et des fêtes.

Le goût de la bonne chère est commun à toute la nation; mais les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. Le bœuf, le mouton, la volaille, sont leurs mets ordinaires, et la poudre ou la farine d'igname, bouillie à l'eau ou cuite sous la cendre, leur compose une espèce de pain. Ils se traitent souvent les uns les autres, et les restes de leurs festins sont distribués aux pauvres.

Dans les conditions inférieures, la nourriture commune est du poisson frais, cuit à l'eau, ou séché au soleil, après avoir été salé.

La jalousie des Nègres est fort vive entre eux; mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes; et cette indulgence va si loin, qu'un mari que ses affaires appellent hors de sa maison y laisse tranquillement un Hollandais, et recommande à ses femmes de le réjouir et de l'amuser. D'un autre côté, c'est un crime pour les Nègres d'approcher de la femme d'autrui. Dans les visites qu'ils se rendent entre eux, leurs femmes ne paraissent jamais, et se tiennent renfermées dans quelque appartement intérieur; mais tout est ouvert pour un Européen, et le mari les appelle lui-même, lorsqu'elles sont trop lentes à se présenter. Est-ce déférence pour les Européens ou mépris?

Huit ou quinze jours après la naissance, et quelquefois plus tard, les enfans des deux sexes reçoivent la circoncision.

Dans la ville d'Arébo, les habitans ont l'usage abominable d'égorger une mère qui met au monde deux enfans à la fois : ils la sacrifient, elle et ses deux fruits, à l'honneur d'un certain démon qui habite un bois voisin de la ville. A la vérité, le mari est libre de racheter sa femme, en offrant à sa place une esclave du même sexe, mais les enfans sont condamnés sans pitié. Les voyageurs devraient bien nous donner quelque raison ou quelque prétexte d'une si étrange barbarie.

Un roi de Benin n'a pas plus tôt rendu le dernier soupir, qu'on ouvre près du palais une fort grande fosse, et si profonde, que les ouvriers sont quelquefois en danger d'y périr, par la quantité d'eau qui s'y amasse. Cette espèce de puits n'a de largeur que par le fond; et l'entrée, au contraire, en est assez étroite pour être bouchée facilement d'une grande pierre. On y jette d'abord le corps du roi; ensuite on fait faire le même saut à quantité de ses domestiques de l'un et de l'autre sexe, qui sont choisis pour cet honneur. Après cette première exécution, on bouche l'ouverture du puits, à la vue d'une foule de peuple, que la curiosité retient nuit et jour dans le même lieu. Le jour suivant on lève la pierre, et quelques officiers destinés à cet emploi baissent la tête vers le fond du trou pour demander à ceux qu'on y a précipités s'ils ont rencontré le roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le puits, et le lendemain on recommence la même cérémonie, qui se renouvelle encore les jours suivans, jusqu'à ce que le bruit, cessant dans la fosse, on ne doute plus que toutes les victimes ne soient mortes.

Après cette première exécution, le premier ministre d'état en va rendre compte au successeur du roi mort, qui se rend aussitôt sur le bord du puits, et qui, l'ayant fait fermer en sa présence, fait apporter sur la pierre toutes sortes de viandes et de liqueurs pour traiter le peuple. Chacun boit et mange abondamment jusqu'à la nuit. Ensuite cette

multitude de gens, échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la ville en commettant les derniers désordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, hommes et bêtes; elle leur coupe la tête, et porte les corps au puits sépulcral, où elle les précipite comme une nouvelle offrande que la nation fait à son roi. Quelles mœurs épouvantables! Il semble que sous cette zone brûlante les têtes soient de temps en temps agitées d'un délire sanguinaire, et que ces peuples barbares aient un affreux besoin de crimes, de superstitions et de sang. Tel est donc l'homme de la nature, fort au dessous des tigres et des singes, quand sa raison n'est pas cultivée!

Ils ont peu d'industrie et de goût pour le travail. Tous ceux qui ne sont point assez pauvres pour se trouver forcés d'employer leurs bras laissent le fardeau des occupations manuelles à leurs femmes et à leurs esclaves.

Tous les esclaves mâles qui servent ou qui se vendent dans le pays sont étrangers; ou si quelques habitans sont condamnés à l'esclavage pour leurs crimes, il est défendu de les vendre pour être transportés. La liberté est un privilége naturel de la nation, auquel le roi même ne donne jamais d'atteinte. Chaque particulier se qualifie d'esclave de l'état; mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les peuples libres à l'égard de leur prince et de leur patrie. Les femmes, toujours humiliées et maltraitées en Afrique, sont seules exceptées d'une loi si favorable aux hommes,

et peuvent être vendues et transportées au gré de leurs maris.

Le règne des fétiches est établi à Benin comme sur toutes les côtes précédentes; mais les habitans ont des notions d'un Être suprême et d'une nature invisible qui a créé le ciel et la terre, et qui continue de gouverner le monde par les lois d'une profonde sagesse. Ils l'appellent *Orissa :* ils croient qu'il est inutile de l'honorer, parce qu'il est nécessairement bon; au lieu que le diable étant un esprit méchant qui peut leur nuire, ils se croient obligés de l'apaiser par des prières et des sacrifices.

L'année est composée de quatorze mois. Leur dimanche, ou le jour de repos, revient de cinq en cinq jours; il est célébré par des offrandes et des sacrifices.

Il y a beaucoup d'autres jours consacrés à la religion. Dapper s'étend sur la fête anniversaire qu'on célèbre à l'honneur des morts : il assure qu'on sacrifie dans cette occasion non-seulement un grand nombre d'animaux, mais plusieurs victimes humaines, qui sont ordinairement des criminels condamnés à mort, et réservés pour cette solennité : l'usage en demande vingt-cinq; s'il s'en trouve moins, les officiers du roi ont ordre de parcourir les rues de Benin pendant la nuit, et d'enlever indifféremment toutes les personnes qu'ils rencontrent sans lumière : on permet aux riches de se racheter; mais les pauvres sont immolés sans pitié, comme ils le sont partout ailleurs.

L'état est composé de trois ordres, dont trois grands forment le premier. Leur principale fonction est d'être sans cesse près de la personne du roi, et de servir d'interprètes ou d'organes aux grâces qu'on lui demande et qu'il accorde. Comme ils ne lui expliquent que ce qu'ils jugent à propos, et qu'ils donnent le tour qu'il leur plaît à ses réponses, le pouvoir du gouvernement semble résider entre leurs mains.

Le second ordre de l'état est composé de ceux qui portent le titre de *are de roés*, ou *chefs des rues*. Les uns dominent sur le peuple, d'autres sur les esclaves, sur les affaires militaires, sur les bestiaux, sur les fruits de la terre, etc. : on aurait peine à nommer quelque chose de connu dans la nation qui n'ait aussi son chef ou son intendant. C'est parmi les *are de roés* que le monarque choisit ses vice-rois ou gouverneurs de provinces : ils sont soumis à l'autorité des trois premiers grands, comme c'est à leur recommandation qu'ils sont redevables de leurs emplois.

Les *fiadors* ou *viadors* composent le troisième ordre : ce sont les agens du commerce avec les Européens.

Lorsqu'un seigneur nègre est élevé à un de ces trois grands postes, le roi lui donne, comme une marque insigne de faveur et de distinction, un cordon de corail, qui est l'équivalent de nos ordres de chevalerie. Cette grâce s'accorde aussi aux *mercadors* ou facteurs qui se sont signalés dans leur

profession, aux *fulladors* ou intercesseurs, et aux vieillards d'une sagesse éprouvée : ceux qui l'ont reçue du souverain sont obligés de porter sans cesse leur cordon ou leur collier autour du cou, et la mort serait le châtiment infaillible de ceux qui le quitteraient un instant : on en cite un exemple frappant. Un Nègre à qui l'on avait dérobé son cordon, fut conduit sur-le-champ au supplice; le voleur ayant été arrêté, subit le même sort avec trois autres personnes qui avaient eu quelque connaissance du crime sans l'avoir révélé à la justice; ainsi, pour une chaîne de corail qui ne valait pas deux sous, il en coûta la vie à cinq personnes.

Les Nègres de ce pays n'ont pas autant de penchant pour le vol que ceux des autres contrées; le meurtre est encore plus rare que le vol : il est puni de mort. Cependant si le meurtrier était d'une haute distinction, tel qu'un des fils du roi, ou quelque grand seigneur du premier ordre, il serait banni sur les confins du royaume, et conduit dans son exil par une grosse escorte; mais, comme on ne voit jamais revenir aucun de ces exilés, et qu'on n'en reçoit même aucune nouvelle, ces Nègres sont persuadés qu'ils passent bientôt dans le pays de l'oubli. S'il arrive à quelqu'un de tuer son ennemi d'un coup de poing, ou d'une manière qui ne soit pas sanglante, le meurtrier peut s'exempter du supplice à deux conditions : l'une de faire enterrer le mort à ses propres dépens; l'autre, de fournir un esclave qui soit exécuté à sa place. Il paie ensuite une somme

assez considérable aux trois ministres, après quoi il est rétabli dans tous les droits de la société, et les amis du mort sont obligés de paraître satisfaits.

Tous les autres crimes, à l'exception de l'adultère, s'expient avec de l'argent; l'amende est proportionnée à la nature de l'offense. Si les criminels sont insolvables, ils sont condamnés à des peines corporelles.

Il y a plusieurs punitions pour l'adultère, la bastonnade parmi le peuple, et la mort parmi les grands.

Après la mort du roi, le successeur se retire ordinairement dans un village nommé Oisébo, assez près de Benin, pour y tenir sa cour, jusqu'à ce qu'il soit instruit des règles du gouvernement. Dans cet intervalle, la reine-mère et les ministres, dépositaires des volontés du roi, sont chargés de l'administration. Lorsque le temps de l'instruction est fini, le roi quitte Oisébo, et va prendre possession du palais et de l'autorité royale; il pense ensuite à se défaire de ses frères, pour assurer la tranquillité de son règne. Les barbaries politiques en usage parmi les despotes d'Orient, qui ont à se disputer de grands empires, se retrouvent dans les villages nègres qu'on nomme *royaumes*.

Le royaume d'Overry ou d'Ouare, tributaire de celui de Benin, est situé sur les bords du Rio-Forcado : sa capitale, qui communique son nom à tout le pays, est sur le même fleuve, à trente lieues de l'embouchure.

La pluralité des femmes y est en usage, comme dans toutes les autres parties de la Guinée; mais à la mort du mari, toutes les veuves appartiennent au roi, qui dispose d'elles suivant son intérêt ou son goût. La religion du pays ne diffère de celle de Benin qu'à l'égard des sacrifices d'hommes ou d'enfans, dont on ne parle à Overry qu'avec horreur. Les habitans croient qu'il n'appartient qu'au diable de répandre le sang humain ; était-ce donc à ces peuples ignorans et grossiers que devait appartenir cette idée vraiment sublime, qui donne une si belle leçon aux nations les plus policées ?

Depuis le cap de Formose, en suivant la côte qui descend vers le sud, on trouve le pays de Callabar ou Rio-Réal, la rivière de Camarones et la rivière d'Angra. Toutes ces régions, jusqu'au cap Sainte-Claire, n'offrent rien qui soit digne d'attention.

Après le cap Sainte-Claire, la côte tourne tout d'un coup à l'est, pendant l'espace de six lieues, pour former la baie de Rio-Gabon ou Gabaon, comme l'appellent les Portugais.

Outre le motif de commerce, quantité de vaisseaux sont attirés dans cette baie par la commodité qu'on y trouve pour se radouber.

Le commerce de Rio-Gabon consiste en ivoire, en cire, en miel, etc. Les habitans ont une coutume singulière : quelque avidité qu'ils aient pour l'eau-de-vie, ils n'en boiraient point une goutte à bord, avant d'avoir reçu quelque présent. S'ils trouvent qu'on ait trop de lenteur à l'offrir, ils ont l'effron-

terie de demander si l'on s'imagine qu'ils soient capables de boire pour rien : ceux qui ne les paient point ainsi, pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point espérer de faire avec eux le moindre commerce.

On représente les habitans de Rio-Gabon comme un peuple farouche et cruel. Ils n'épargnent personne, et bien moins les étrangers. En 1601, les Hollandais éprouvèrent leur cruauté, lorsque ces barbares s'étant saisis de deux canots de cette nation, massacrèrent inhumainement l'équipage. Si l'on en croit les voyageurs, les premières lois de la nature paraissent inconnues ou comme effacées chez ce peuple par une longue dépravation.

Quoique les Nègres de Gabon ne composent point une nation nombreuse, ils sont divisés en trois classes, l'une qui est attachée au roi, l'autre au prince son fils, et la troisième qui ne reconnaît point d'autre maître qu'elle-même. Les deux premières, sans être en guerre ouverte, font profession de se haïr, et cherchent pendant la nuit l'occasion de se battre et de s'entrepiller.

Ils n'ont pas l'usage de boire en mangeant; mais après leur repas, ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de palmier, ou d'un mélange de miel et d'eau qui ressemble à notre hydromel. Ils donnent une fort belle dent d'éléphant pour une mesure d'eau-de-vie, qu'ils ont quelquefois vidée avant que de sortir du vaisseau. Lorsque l'ivresse commence à les échauffer, la moindre dispute les met aux

mains, sans respect pour leur roi ni pour leurs prêtres, qui entrent à coups de poings dans la mêlée, pour ne pas demeurer spectateurs inutiles : ils se battent de si bonne grâce, que leurs chapeaux, leurs perruques, leurs habits, et tout ce qu'ils viennent d'acheter des Européens, est précipité dans la mer : au reste, ils sont si peu délicats sur l'eau-de-vie, qu'avec la moitié d'eau claire et un peu de savon d'Espagne, pour faire écumer la liqueur, on peut l'augmenter au double sans qu'ils s'en aperçoivent.

« En un mot, dit Bosman, l'univers n'a point de nation plus barbare et plus misérable. » Il juge qu'elle tire sa principale substance de la chasse et de la pêche, parce qu'il n'aperçut dans le pays aucune sorte de blé, ni aucune trace d'agriculture.

Dans tous les pays qui bordent la rivière, la multitude des bêtes farouches est incroyable, surtout d'éléphans, de buffles et de sangliers. Bosman, ayant pris terre avec le capitaine de son vaisseau et quelques domestiques, poursuivit, l'espace d'une heure, un éléphant qui avait marché pendant plus d'une lieue sur le rivage, à la vue du vaisseau ; mais il disparut heureusement dans un bois ; car, avec si peu d'hommes, qui n'étaient armés que de mousquets, il y avait de l'imprudence à presser un animal si redoutable. En revenant de cette chasse, Bosman rencontra cinq autres éléphans en troupes, qui, jetant sur lui et sur son cortége un regard indifférent, comme s'ils n'eussent pas jugé quelques

hommes dignes de leur colère, les laissèrent passer tranquillement; Bosman et ses compagnons, par cette espèce de respect qui naît de la crainte, les saluèrent en ôtant leur chapeau.

Un autre jour, Bosman tomba sur une bande d'environ cent buffles, et les ayant forcés de se séparer en plusieurs troupes, il s'attacha aux plus voisins, sur lesquels ses gens firent pleuvoir une grêle de balles : il ne parut pas que ces farouches animaux s'en fussent ressentis; mais ils regardaient leurs ennemis d'un air irrité, comme s'ils leur avaient reproché cet outrage.

La plupart de ces buffles étaient rougeâtres; ils avaient les cornes droites et penchées vers les épaules, de la grandeur à peu près de celles d'un bœuf ordinaire : en courant, ils paraissaient boiteux des pieds de derrière; mais leur course n'en était pas moins prompte.

Le cap Lopez-Consalvo, qui n'est qu'à dix-huit lieues de Rio-Gabon, fait les dernières bornes du golfe de Guinée. Un peu plus loin, au sud, on arrive à l'entrée du royaume d'Angole. Arthur, navigateur anglais, assure que ce cap n'est pas difficile à reconnaître, parce que c'est l'endroit de toute la côte qui s'avance le plus à l'ouest : sa situation est au premier degré de latitude sud.

Les habitans sont beaucoup plus civilisés qu'à Rio-Gabon; mais le pays n'abonde pas moins en toutes sortes de bêtes féroces.

Le poisson y est si commun, que d'un seul coup

de filet, on peut en prendre de quoi charger un canot.

Bosman dit que le commerce, consiste comme à Rio-Gabon, en ivoire, en cire et en miel, qui est en fort grande abondance dans le pays.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE. — AFRIQUE.

SUITE DU LIVRE III.

Voyages au Sénégal et sur les côtes d'Afrique, jusqu'à Sierra-Léone.

CHAPITRE III. Mœurs et usages des Iolofs, des Foulas, des Mandingues. Langage. Religion..... *Page* 1
CHAP. IV. Sierra-Léone..... 89
CHAP. V. Histoire naturelle de la côte occidentale d'Afrique jusqu'à Sierra-Léone..... 106

LIVRE IV.

Voyages sur la côte de Guinée. Conquêtes de Dahomay.

CHAP. PREMIER. Voyages de Villault, de Philips et de Loyer. Description du pays d'Issini..... 162
CHAP. II. Voyages d'Atkins, de Smith. Lettre du facteur Lamb sur le roi de Dahomay..... 233
CHAP. III. Voyage de Snelgrave. Victoires du roi de Dahomay. Traite des Nègres..... 262